LA

FERME DU CHOQUARD

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il était trois ou quatre heures de l'après-midi quand le docteur Larrazet traversa dans sa calèche, dont le tablier était roulé et la capote relevée, un petit hameau dépendant de la commune de Mailly. Son cheval s'arrêta de lui-même devant la porte charretière de la ferme du Choquard. Quoique M. Larrazet fût court et gros, quoiqu'il eût d'épais sourcils sel et poivre, qui lui retombaient en touffes sur les yeux et lui donnaient un air profond, quoique les lourdes breloques de sa montre à répétition chargeassent son vaste abdomen d'un poids inutile, il ne laissait pas d'être vif et prompt dans tous ses mouvemens. Il sauta lestement à terre et dit :

— Charmant, soyons sage. Je suis à vous dans la minute.

Il aurait pu se dispenser de recommander à Charmant d'être sage. C'était une bonne bête, bien trottante lorsqu'il le fallait et que le cas était sérieux, mais qui aimait à s'arrêter. Elle laissait à son maître tout le temps nécessaire pour écrire ses ordonnances. Il était sûr de la retrouver où il l'avait laissée, immobile sur ses quatre paturons, la tête basse, chauvissant à peine des oreilles et ne se servant que de loin en loin de sa queue mal fournie pour chasser les mouches qui attentaient à son repos.

Sans songer à défendre son crâne contre les ardeurs d'un soleil de juillet, M. Larrazet entra dans la cour, tenant selon son habitude son chapeau à la main, sa main derrière son dos. Il s'achemina tout droit vers la vacherie, où il comptait avec raison trouver le malade pour lequel on l'avait appelé, beau vacher suisse au poil blond, aux yeux bleus, qui depuis plusieurs semaines ne mangeait plus, ne dormait plus, semblait dépérir. Si inquiétant que fût son état, ce pauvre diable s'obstinait à travailler. En ce moment même, assis sur un tabouret à un seul pied, serrant entre ses genoux un seau en fer battu, la tête penchée, la main au trayon, il se disposait à tirer le lait d'une vache. Dès qu'il aperçut le docteur, il se releva bien vite, se découvrit, tortilla entre ses doigts son bonnet de coton, tandis que sa sellette attachée à sa taille par une courroie pendait derrière lui et lui battait les mollets. Le docteur le questionna, il lui répondit de son mieux, c'est-à-dire fort mal. A peine écorchait-il quelques mots de français, dont il se servit bravement pour expliquer son affaire, comme Charmant se servait de sa queue trop courte pour s'émoucher. Par bonheur, M. Larrazet se piquait d'avoir du coup d'œil, on n'avait pas besoin de lui en dire long, il avait bientôt fait de toiser un malade et une maladie.

En sortant de la vacherie, il avisa une petite femme grisonnante, paysanne ou bourgeoise selon les cas, mais en général plus bourgeoise que paysanne, qui, l'ayant vu arriver, l'attendait le nez en l'air sur le seuil de sa cuisine. Chaussée de galoches de bois, coiffée d'un bonnet tuyauté, dont l'irréprochable blancheur faisait ressortir le hâle de son cou maigre et de sa nuque couleur de pain d'épices, elle portait par-dessus sa robe de coutil un grand tablier de toile grise, que boursouflait près des hanches un épais trousseau de clés qui ne la quittait jamais. A l'annulaire de sa main droite, aussi brune que son cou, brillait un anneau d'or massif, avec lequel on en eût fait cinq. Toujours alerte, toujours allante, un peu anguleuse des épaules, le menton pointu, l'humeur vive, le sang aduste, de petits yeux noirs luisans comme braise, dont le regard semblait pétiller ou grésiller, une voix sèche, aigre, qui martelait le mot, faite pour le commandement, telle était Mme Paluel, considérée par toute la grande culture des environs comme le modèle des impeccables ménagères, par ses domestiques et ses ouvriers comme une personne souvent dure au pauvre monde, par sa cuisinière Catherine comme la femme la plus regardante et qui détestait le plus le coulage.

Si Mme Paluel détestait le coulage, elle entendait les devoirs de l'hospitalité. Son premier soin fut de proposer au docteur d'entrer un moment dans la salle à manger pour s'y rafraîchir. Il refusa, il allégua Charmant, à qui il avait promis de ne pas le faire attendre.

Aussitôt, sur un ordre muet de sa maîtresse, Catherine, grosse Bourguignonne haute en couleur, sortit de sa cuisine apportant sur un plateau une bouteille de vin bouché, un verre à pied et une assiette de macarons. M. Larrazet savait par expérience que le vin de Bordeaux qu'on buvait dans les grands jours à la ferme du Choquard était d'excellente qualité. Il prit son parti de faire attendre Charmant, il se résigna à son bonheur, et tandis que Mme Paluel débouchait la bouteille, il s'assit à l'ombre sur un banc de bois, près d'un buisson de roses blanches qui grimpaient jusqu'aux fenêtres du premier étage.

— Ce garçon est-il sérieusement malade? lui demanda Mme Paluel.

— Si sérieusement qu'il n'y a rien à faire de lui. Votre vacher suisse ne s'acclimatera jamais dans Seine-et-Marne, il s'est laissé bêtement gagner par le mal du pays, et ma foi! je n'y vois pas de remède. Dépêchez-vous de le renvoyer dans ses montagnes.

— Quel malheur ! s'écria-t-elle en hochant tristement la tête.

— Eh! bon Dieu, vous en serez quitte pour prendre un autre vacher.

— Vous en parlez à votre aise, monsieur Larrazet. Vous figurez-vous par hasard que le premier venu sache traire une vache? C'est un travail, ne vous en déplaise, qui demande beaucoup de douceur, beaucoup de patience, beaucoup de soin et surtout beaucoup de propreté. Croiriez-vous que j'ai surpris un jour le vacher qui était avant celui-ci versant le lait dans le vase où il avait mis l'eau dont il s'était servi pour laver le pis?

— C'est un crime et une infamie, répondit le docteur en lampant son bordeaux; mais qu'y puis-je?.. Ne prenez donc pas les choses au tragique, madame Paluel. Vous avez la fureur de vous forger des soucis.

M. Larrazet disait vrai, Mme Paluel était la plus soucieuse des femmes, quoiqu'elle eût mille raisons de ne pas l'être. Mais il fallait qu'elle se mît toujours martel en tête, que toujours elle s'inquiétât de quelqu'un ou de quelque chose. Elle attribuait trop d'importance aux détails, les mouches devenaient des éléphans. Poussant la passion de l'ordre et de la propreté jusqu'à la fureur, une tache de rouille, une casserole qui n'avait pas tout son brillant, un balai qui n'était pas à sa place, un grain de poussière sur une table, une toile d'araignée dans la laiterie, suffisaient pour lui donner de l'humeur pendant une demi-journée. Quand ses casseroles étaient irréprochables et ses balais à leur place, n'ayant aucun sujet de se tracasser, elle s'en procurait d'imaginaires. Jamais le domestique qui chaque soir portait son lait à Brie, d'où on l'expédiait par chemin de fer sur Paris, ne s'était mis en route sans qu'elle eût annoncé qu'il s'oublierait dans un bouchon et manquerait le

train. Elle se réveillait souvent en sursaut au milieu de la nuit, convaincue que la servante qu'elle avait envoyée la veille à la cave pour tirer du vin avait laissé le robinet ouvert, que le tonneau était vide, absolument vide, ou que ses fromages n'avaient pas été retournés, ou qu'il arriverait malheur à la vache qui s'apprêtait à vêler, que le veau se présenterait mal, que le délivre ne se détacherait pas, tout cela par la faute de quelque imbécile qui n'était pas à son affaire. Après quoi il se trouvait que son lait était entré en gare vingt minutes avant le départ du train, que ses fromages avaient été retournés en temps utile, que le tonneau n'était pas vide, que la vache avait mis bas sans encombre, et que le veau tetait déjà. Mais elle avait eu le plaisir de prévoir cinquante désastres qui n'étaient point arrivés. Les tourmens que lui causait son imagination malheureuse se révélaient dans toute sa personne, dans son geste, dans l'impétuosité de son allure, dans la maigreur de sa gorge aux tendons trop saillans, comme dans la rudesse de sa parole. Bien qu'elle eût à peine soixante ans, son front et ses joues étaient sillonnés de rides grandes et petites, qui faisaient ressembler son visage à certaines côtes de montagne ravinées par les pluies. Après tout, il est possible que, si elle s'était fait moins de soucis, le Choquard n'eût pas été si bien gouverné ni si prospère. Il y a un vieux proverbe italien qui dit que le monde appartient aux inquiets.

— J'en suis fâché, ma chère dame, reprit M. Larrazet, mais je n'ai aucune sympathie pour vos chagrins. Car enfin, je vous prie, y compris le froment, l'avoine, le seigle, la luzerne, le trèfle rouge et incarnat, la betterave, la bizaille et la navette, combien cultive-t-on ici d'hectares de bonne terre et d'un seul tenant?

— Deux cent soixante, répondit-elle.

— Et vous possédez combien de charrues?

— Douze.

— Combien de chevaux?

— Dix-neuf, tous normands.

— Combien de vaches?

— Trente-trois, tant flamandes que bretonnes, et trente élèves.

— Ajoutons-y quatre cents moutons.

— Quatre cent cinquante.

— Raison de plus... Je dis, madame Paluel, que lorsqu'on a sous son commandement deux cent soixante hectares, dix-neuf chevaux, trente-trois vaches et plus de quatre cents moutons, sans parler des bœufs de travail, on doit laisser les chagrins aux pauvres diables qui n'ont que leurs deux yeux pour pleurer.

Cela dit, M. Larrazet embrassa d'un regard la grande cour pavée qui s'étendait devant lui et qui avait été jadis le préau d'une abbaye, transformée en ferme par la révolution. Une vieille cha-

pelle encore subsistante en faisait foi. Convertie en grenier à foin elle avait conservé ses fenêtres ogivales, ainsi que son clocher et sa croix, surmontée d'un gros oiseau qui n'était pas un coq. Ce clocher avait été reconstruit au commencement du dernier siècle; le prieur, qui était un Basque, l'avait décoré d'un choucas ou choquard en tôle. En regardant ce corbeau de montagnes, qui niche dans les fentes des rochers, il croyait revoir ses Pyrénées. De ce jour, on appela son couvent l'abbaye du Choquard, et ce nom était resté à la ferme.

Du banc où il était assis, le docteur faisait face à un colombier de pied, grosse tour ronde, aux boulins cintrés, précédée d'un escalier en encorbellement; sur le toit couvert en tuiles des pigeons gris promenaient leurs pattes roses et leurs roucoulantes amours. Sur le devant se dressait l'armature de fer du puits à purin, où un beau fumier écoulait ses eaux. Faisant suite à la chapelle se trouvaient les remises, dont l'une contenait un cabriolet, un panier et un break; à main droite étaient les étables et la laiterie. Cette cour communiquait par un passage voûté avec une autre où s'allongeaient sous de vastes hangars des files de chariots et de charrettes jusqu'à la bergerie, qui en occupait le fond. Du côté opposé était un immense potager et on apercevait par-dessus le chaperon du mur des têtes de poiriers chargés de fruits. Un second potager servait de lieu de pâture aux dindons et aux lapins, qui y vivaient en liberté parmi les framboisiers, le serpolet et les choux. On abandonnait aux dindes les framboises les plus basses, en se réservant les plus hautes. Voulait-on manger un lapin, on avait le plaisir de le tirer.

Deux énormes voitures, l'une d'avoine, l'autre de fourrage, venaient d'entrer dans la cour en faisant crier leurs essieux. L'avoine avait la couleur du miel, le fourrage embaumait l'air, et à son parfum se mêlait une odeur de vache, de crème, de gigot tournant à la broche, de pain chaud, de galette bien cuite, de troène fleuri, de fruits mûrissans, de vie grasse et d'épaisse abondance. Les chevaux en gaîté ruaient dans les traits ou tâchaient de se mordre, et les charretiers juraient. Six chats et trois chiens, accoutumés à ces spectacles, dormaient tranquillement étendus au soleil. Des poules picoraient dans le fumier; d'autres, cherchant le frais, s'étaient blotties à l'ombre d'un chariot dételé. A leur gloussement s'unissait le bêlement lointain des agneaux, captifs et solitaires, que leurs mères avaient délaissés pour accompagner au champ le troupeau. Ils les appelaient d'une voix inquiète et, la tête obstinément tournée vers l'entrée de la bergerie, ils avaient des visions de mamelles gonflées qui leur apportaient leur repas du soir.

— Je vous dis, moi, s'écria M. Larrazet, qu'il y a bien des

royaumes qui ne valent pas celui-ci et que vous en êtes la reine mère.

Depuis longtemps déjà, M. Larrazet avait surnommé Mme Paluel la reine mère du Choquard, et ce surnom n'avait rien qui la désobligeât. Il lui reprochait avec justice de se créer des soucis, mais il l'accusait faussement de ne pas sentir son bonheur. Elle le sentait bien, elle savait ce que valait la gloire d'être une des reines de la grande culture de Seine-et-Marne; elle n'eût pas échangé son sort contre celui de l'impératrice des Indes. Ses soucis mêmes faisaient partie de son orgueilleuse félicité. Elle plaignait de tout son cœur les gens qui n'ont à s'inquiéter de rien, les femmes qui n'ont pas un gros ménage à gouverner, sept ou huit domestiques à nourrir, cinquante ouvriers à gronder, à harceler, à secouer, une laiterie et une basse-cour à conduire.

Elle venait de se redresser dans sa petite taille, gonflant ses narines, laissant vaguer autour d'elle son œil étincelant et hautain. C'était Élisabeth d'Angleterre, c'était une Catherine de Russie en galoches de bois. Elle songeait, sans en rien dire, que, grâce à l'ordre qu'elle faisait régner autour d'elle, grâce à l'attention avec laquelle elle réprimait tout gaspillage, grâce à l'art qu'elle avait de s'approvisionner en temps opportun et de tirer parti de tout, on lui était quelque peu redevable des bonnes affaires qu'on faisait et des écus qu'on plaçait chaque année chez le banquier. Elle se rendait le témoignage qu'elle tirait de son beurre et de ses volailles une somme presque égale au canon de la ferme, et elle se flattait que, si la laiterie donnait bon an mal an de quinze à vingt mille francs, cela tenait à certains tourteaux de graine de lin et de colza qu'elle savait seule préparer. En ce moment, elle avait aux lèvres un demi-sourire, ce qui était l'expression suprême de son bonheur. Il était bien rare qu'elle sourît tout à fait, et de mémoire d'homme on ne l'avait vue rire.

— Ah! monsieur Larrazet, dit-elle en lui remplissant de nouveau son verre, vous avez beau dire, tout cela donne bien du mal. Allez, ce n'est pas un métier commode que le nôtre. Il faut faire tant d'avances à la terre que c'est une ruine. Et puis on dépend de trop de choses et de trop de gens, du soleil, de la pluie, de la grêle et d'un tas d'imbéciles qui ne savent rien et qui galvaudent l'ouvrage. Ah! la main-d'œuvre, monsieur Larrazet! c'est une misère, c'est une croix. La grande culture est bien malade. Dieu sait si, l'an prochain, on pourra encore moissonner et rentrer ses blés.

Puis, enflant sa voix de manière à se faire entendre de toutes les paires d'oreilles, visibles ou invisibles, qui pouvaient se trouver là, et de telle sorte que la cour tout entière, chevaux, poules, chiens et chats, pût en faire son profit :

— Que le bon Dieu ait pitié de nous! continua-t-elle. Nous en avons grand besoin, car on ne sait plus sur qui compter. Domestiques à l'année ou à la saison, tâcherons, journaliers, ils se valent tous. Ils ont des prétentions grosses comme des dromadaires et des courages de lapins. Vous avez beau chercher, vous ne trouverez partout que des bras mous et des cerveaux à l'envers. On ne fait bien que ce qu'on aime, et la jeunesse aujourd'hui n'aime que son plaisir. Cela voudrait gagner sa vie sans travailler. Et puis cela rêve d'aller dans les villes pour y avoir ses aises et y vivre de raccroc. Acheter des nuages et vendre du vent, c'est là leur affaire. Et nous sommes réduits aux Belges, et voilà que les Belges, gâtés par l'exemple, commencent à exiger des prix déraisonnables. Ajoutez qu'au premier caprice qui leur vient, ils lèvent le pied et vous plantent là. Hier, il y en a douze qui nous ont quittés sans crier gare, et Dieu sait si l'ouvrage presse!.. Vrai, je me demande où nous allons, ce que le monde va devenir.

— Que voulez-vous? répondit M. Larrazet. Nous vivons dans un siècle qui aime le mouvement et les nouveautés; ce n'est pas pour rien que nous sommes en république. Autrefois, on désirait passer sa vie dans la maison où on était né; c'est un genre de bonheur que nous n'apprécions guère, nous estimons qu'il sent un peu le moisi. La terre circule de mains en mains et l'homme circule comme la terre. Avec cela, il y a les chemins de fer qui invitent aux voyages. On se déplace, on se transplante, selon que le vent ou l'espérance vous pousse. Les uns s'en trouvent bien, les autres s'en mordent les doigts. Votre vacher suisse aurait mieux fait de ne jamais quitter ses montagnes. Sur dix hommes qui se transplantent, il en est au moins huit qui végètent. On se prend à regretter le clocher de son village, mais l'amour-propre s'en mêle, on se bute, on s'entête, et cela fait des déclassés, et les déclassés ne sont jamais heureux. On ne l'est qu'à la condition de s'adapter à son milieu, ce qui demande une certaine souplesse naturelle ou une éducation très intelligente. Oui, madame Paluel, l'adaptation au milieu, voilà le secret du bonheur... Mais ne s'adapte pas qui veut. Je connais ici quelqu'un qui n'est ni un Belge ni un vacher suisse et qui se sent un peu dépaysé dans la ferme du Choquard. Il est vrai que son cas est fort différent; il ne regrettait pas son village, on l'y a rappelé, il y est revenu, et c'est là ce qui le fâche.

— De qui parlez-vous donc? s'écria-t-elle d'un ton vif, presque irrité.

Il aimait à la taquiner, il poursuivit sa pointe :

— Je parle, madame Paluel, d'un beau garçon qui passe dans ce pays pour avoir l'humeur fière et un peu brusque, d'un beau gar-

çon que vous avez mis au monde il y a trente ans. Il m'en souvient, c'est le premier accouchement que j'ai fait dans la Brie.

— Y pensez-vous, monsieur Larrazet? A qui ferez-vous croire que Robert s'ennuie au Choquard?

— Je ne dis pas qu'il s'y ennuie. Il n'a pas le temps.

— A qui persuaderez-vous, monsieur Larrazet, continua-t-elle, qu'il y est revenu à contre-cœur et malgré lui?

— Ah! c'est une autre affaire, repartit le docteur, en agitant son mouchoir pour écarter une guêpe qui s'obstinait à tourner autour de sa tête nue, dans la folle pensée que ce crâne luisant avait été créé à son intention et pouvait lui servir à quelque chose, c'est une autre affaire. Faut-il vous raconter cette histoire, pour vous prouver que je la sais? La voici de point en point... Nous avions un père qui partait de la main, qui était très vif, et nous l'étions autant que lui. Il nous avait appris à manier les mancherons de la charrue, le fouet du charretier, la faux du faucheur, les forces du tondeur et à prêcher d'exemple à tout le monde. Mais nous n'étions pas faits de la même pâte, lui et nous. Il disait à propos de tout : « C'est la coutume, il faut s'y tenir. » Nous répondions en dressant notre crête : « Le progrès est une belle chose, il faut marcher avec son siècle. » Et nous rêvions de labourer nos champs à la vapeur. On finit par ne plus s'entendre, on se querella. Des mots durs furent échangés, on se mit l'un à l'autre le marché à la main, et un beau matin, nous partîmes pour nous engager. Nous avons fait le coup de feu contre les Arabes, contre les Prussiens, mais ce n'était pas encore notre affaire. Durant notre séjour à Alger, l'idée nous était venue que le plus fier métier de ce monde était celui de marin. Notre temps achevé, un adjudant-major qui nous voulait du bien nous remit une lettre pour un de ses frères, capitaine au long cours. Vaincu par nos sollicitations, le capitaine nous prit à l'essai, nous emmena aux Antilles. Pendant la traversée, nous acquîmes si vite l'intelligence des choses de la mer, nous nous rendîmes si utile et si agréable que notre patron nous prit en goût. Il jura de nous faire un sort et qu'un jour nous serions son second. Nous étions au comble de la joie et comme entré en possession de notre avenir. Par malheur, en débarquant au Havre, nous y trouvâmes une lettre qui nous avait cherché dans beaucoup d'endroits où nous n'étions pas. Cette lettre nous annonçait que notre père était mort deux mois auparavant pour s'être laissé tomber d'une échelle, et que notre mère nous réclamait, qu'elle avait besoin de nous, que sans nous c'en était fait du Choquard. Grand conflit, grand combat. D'un côté, l'océan, le désir, l'espérance, le métier qu'on aime, l'impérieuse vocation; de l'autre, une mère qui prie et qui supplie, qui com-

mande et qui somme. Quand on a du cœur et qu'après avoir causé du chagrin à son père, on apprend qu'il est mort sans qu'on ait pu l'embrasser, on se croit tenu d'adorer sa mère, de lui faire la part double, de ne lui rien refuser. On répare, on a une dette à payer, on la paie avec usure. Ces considérations l'emportèrent. Nous revînmes, la mort dans l'âme, et voilà un marin rendu à ses bœufs, un futur capitaine marchand condamné au rôle du fermier malgré lui. Mais nous sommes raisonnable, nous avons pris notre parti, et il me semble que, depuis six ans que nous sommes de retour, nous gouvernons assez bien notre ferme.

Mme Paluel n'avait écouté ce récit que d'une oreille, en donnant des signes d'impatience, en choquant de temps en temps ses galoches de bois l'une contre l'autre.

— Lui, marin! répliqua-t-elle. Cela avait-il le sens commun? D'aussi loin qu'on s'en souvienne, tous les Paluel n'ont-ils pas été de père en fils dans la grande culture? Le Choquard n'est-il pas à eux depuis trois générations? S'en aller courir le monde sur un navire marchand! quelle turlutaine!.. Les Paluel ne sont pas des gens qui courent, ce sont des gens qui restent.

Mme Paluel préférait les gens qui restent aux gens qui courent. A vrai dire, elle n'estimait que les premiers, les autres lui étaient infiniment suspects.

— Je ne vous dis pas le contraire, reprit le docteur. Mais on a beau s'appeler Paluel, on a ses goûts, ses préférences. Il y a des hommes qui ne se plaisent qu'aux besognes périlleuses ; ils aiment mêler quelques hasards à leur travail, ils ne sentent tout le prix de la vie que les jours où ils sont en danger de la perdre, d'être tués par la balle d'un Arabe ou mangés par un requin... Mais ne vous fâchez pas, ma bonne dame. Ne vous ai-je pas dit que nous étions raisonnable? Si nous avons des regrets, nous n'en parlons à personne... M'est avis cependant que, pour nous asseoir tout à fait, il nous faudrait une bonne et gentille petite femme que nous aimerions beaucoup. Les années se passent; qu'attendez-vous donc, madame Paluel, pour marier ce beau garçon?

Mme Paluel rougit jusqu'au blanc des yeux, elle se mordit les lèvres jusqu'au sang. M. Larrazet venait de toucher à sa fibre la plus sensible. Ce qui la tenait surtout éveillée dans la nuit, c'était un gros problème qu'elle roulait sans cesse dans sa tête, sans savoir comment le résoudre. Si son fils restait garçon, s'était-elle dit mille et mille fois, à qui reviendrait la succession? Les trônes et les empires veulent des héritiers; quel empire que le Choquard! Oui, il fallait un héritier, et cet enfant après lequel elle soupirait, elle l'avait vu bien souvent dans ses rêves, elle se promettait de le recevoir dans son tablier, de le dorloter dans ses bras maigres comme

la plus chère de ses espérances : elle lui rendrait la vie douce, elle aurait pour lui des attentions, des cajoleries, des indulgences exquises, il ne se douterait jamais que sa grand'mère avait le menton et les coudes pointus. Mais pour l'avoir, cet enfant, il fallait consentir à se donner une bru, et si d'avance elle adorait l'enfant, d'avance aussi elle détestait la bru, blonde ou brune, petite ou grande, épaisse ou mince. Recevoir chez soi une étrangère, qui se mêlerait du ménage, qui donnerait des ordres, qui aurait ses idées à elle et ses volontés propres, qui ferait des siennes dans le potager comme dans la basse-cour, dans la cuisine comme dans la laiterie! Il y aurait des frottemens, des conflits, de douloureux partages de pouvoirs. Décidément, cette bru lui faisait horreur. Eh! quoi, fallait-il donc renoncer à l'enfant? Elle croyait l'entendre gémir, ce pauvre petit; il lui reprochait de l'empêcher de naître. Que ne pouvait-il tomber du ciel, tout fait, blanc et rose, tout dodu, tout potelé! L'enfant et la bru, la bru et l'enfant, quel problème! quel embarras! Que choisir? que décider?..

C'était là le plus gros de ses soucis, mais elle n'eut garde de s'en ouvrir à M. Larrazet. Il y avait des choses qu'elle ne disait à âme qui vive, osant à peine se les dire à elle-même. En cet instant, elle avisa un garçon de ferme qui venait de déposer un seau au beau milieu de la cour et qui, les poings sur ses hanches, contemplait le bourrelier occupé à réparer un harnais. Elle fit quelques pas vers lui, en faisant claquer ses sabots sur le pavé, et elle lui cria de sa voix la plus aiguë :

— Grand lourdaud, as-tu planté là ton seau pour reverdir? Je n'aime pas les garçons qui musent et les choses qui traînent.

Le docteur se leva comme par ressort, craignant peut-être que Mme Paluel ne le comprît dans la catégorie des choses qui ont le tort de traîner et des garçons qui se permettent de muser.

— A propos, dit-il, comment se porte ma petite malade de l'an dernier? Sa variole lui a-t-elle laissé des traces?

— Il n'y paraît guère, dit-elle. Et quand cela serait, où serait le mal? Elle n'est pas coquette, Dieu merci, et elle sait bien qu'en fait de figure, elle n'avait pas grand'chose à perdre.

— Mais permettez, elle n'est pas si déchirée que cela, et pour ma part, son museau ne m'a jamais déplu... Là, madame Paluel, convenez qu'en recueillant chez vous cette petite Mariette Sorris, vous avez fait à la fois une bonne œuvre et une bonne affaire.

— Une bonne œuvre, c'est sûr. Après cela, j'avoue que cette demoiselle n'a pas mal tourné, mais nous avons joué gros jeu. Prendre chez soi la fille d'un mange-tout, d'un coureur de grands chemins, d'un ivrogne! C'est Robert qui l'a voulu, et cela m'a donné bien du souci. Il y avait dix à parier contre un qu'il nous en cuirait.

Mariette Sorris était la fille d'un gagne-petit, d'un porte-balle des environs, qui pendant dix ans avait vendu sa mercerie de village en village, de ferme en ferme, triste métier dans un temps de chemins de fer et de grands bazars qui expédient tout à domicile. La petite avait passé plusieurs années chez les sœurs, où elle était à la fois élève, ouvrière, et domestique. Quand, à force de rouler et de boire, le père avait commencé à se casser, il l'avait prise avec lui pour qu'elle l'accompagnât dans ses tournées et l'aidât à porter les cartons qui renfermaient ses rouleaux de lacets, ses bobines de fil, ses boutons de manches et de cols, ses aiguilles soi-disant anglaises, quelques articles de bijouterie fausse qu'il aurait bien voulu faire passer pour vraie. Il avait tenté de la dresser au bel art du boniment; mais elle avait de désastreuses pudeurs qui gâtaient le métier et lui attiraient les rebuffades de ce maître exigeant et un peu brutal. Un soir, au milieu de la cour du Choquard, il avait été pris d'une attaque de *delirium tremens*. Peu de jours après, il était mort, et c'était grâce à Robert que Mariette était devenue l'un des plus précieux outils de Mme Paluel.

— Le danger n'était pas aussi grand que vous le pensez, dit M. Larrazet. Je crois comme vous à la puissance de l'hérédité, mais je crois aussi qu'elle est corrigée par l'action non moins fatale de la réflexion, et les petites filles sont des animaux réfléchissans. Elles héritent rarement des vices dont elles ont souffert. Est-elle ici, cette jeunesse? Je serais bien aise de la voir avant de partir.

— Il ne tient qu'à vous, monsieur Larrazet. Elle est occupée à pétrir son beurre.

C'était une laiterie modèle que celle du Choquard. Elle n'était point, comme cela se fait ailleurs, en communication directe avec l'étable; les émanations fâcheuses et les mouches n'y pouvaient pénétrer. Le lait y arrivait par un entonnoir muni d'un grand filtre, qui traversait la cloison. De petites fenêtres, garnies d'épais rideaux, donnaient juste assez de jour pour qu'on pût écrémer. Le sol carrelé, le plafond, les murs étaient luisans de propreté. Les terrines, qui s'alignaient sur de longues tablettes, étaient nettoyées en été avec des orties et du sable, en hiver avec du sable et du foin. Les planches, la table où l'on déposait la crémière et les cuillers étaient souvent lavées avec de l'eau de lessive et frottées avec une brosse de chiendent. Tous les produits de l'égouttage, dont l'odeur est âcre, s'en allaient dans une citerne s'ouvrant sur la cour. Cette laiterie sentait bon, et un thermosiphon y maintenait une température de quinze ou seize degrés.

Quand M. Larrazet y entra, précédé de Mme Paluel, une jeune fille de vingt ans s'occupait, les manches retroussées, à délaiter le beurre qu'elle venait de retirer de la baratte et qu'elle travaillait

avec une forte cuiller de bois bien imprégnée d'eau, pour que le petit-lait s'en écoulât. Le docteur s'approcha d'elle, la prit par le menton, la conduisit près d'une fenêtre et s'assura que, sauf trois ou quatre petits points noirs à la racine du nez, la variole n'avait laissé aucune trace sur sa figure. Un front bas, partagé en deux parties bien égales par deux bandeaux de cheveux châtain clair, deux joues rondes, deux petites mains un peu rouges au bout de deux bras très blancs, beaucoup de fraîcheur, un petit nez qui ressemblait un peu trop à un bec de moineau, telle était Mariette Sorris, qui, en vérité, n'était ni laide, ni jolie. Quand on regardait de près ses yeux bruns et son sourire où se révélait la tranquillité d'une âme qui n'avait pas grand'chose à se reprocher, on était tenté de trouver qu'elle était mieux que jolie; mais pour cela, il fallait être un peu connaisseur et, je le répète, y regarder de près.

— Voilà un visage qui s'est bien nettoyé pour faire honneur à mes soins, dit M. Larrazet. Pas une trace. On peut, quand on voudra, envoyer cette petite fille à la foire aux maris.

— Je vous en prie, monsieur Larrazet, dit Mme Paluel en fronçant le sourcil, n'allez pas lui mettre en tête des idées qui ne lui conviennent pas. Qui donc pourrait bien l'épouser?

— Eh! quoi, Mariette, reprit-il, n'avons-nous pas encore d'amoureux?

Elle s'était remise à pétrir son beurre, et pour toute réponse, elle secoua la tête en rougissant.

— Eh! bien, moi, je déclare que celui qui l'épousera fera une bonne affaire. Il aura une petite femme très honnête, vaillante à l'ouvrage, ne se plaignant jamais de rien, patiente dans la maladie, laborieuse dans la santé, pleine de bon sens, et, dit-on, ne mentant jamais.

— Vous allez me la gâter par vos flatteries, interrompit Mme Paluel avec une impatience croissante. Croyez-vous qu'elle n'ait point de défauts? Elle en a beaucoup.

— Lesquels?

— Elle est horriblement gourmande.

— Est-ce vrai, Mariette?

Elle répondit en baissant le menton :

— Mme Paluel me reproche d'aimer trop les talmouses.

— Va pour les talmouses! dit-il. Je soutiens que qui a vu Mariette a vu la sagesse et le bonheur.

— Je voudrais bien voir qu'elle ne fût pas sage! s'écria Mme Paluel. On se donne assez de peine pour lui montrer son devoir. Et je voudrais voir aussi qu'elle ne fût pas heureuse! Quand on a connu la misère et la faim et qu'on vit dans une maison où on est à bouche-que-veux-tu, on peut faire, je pense, des comparaisons, et

je voudrais voir qu'elle ne les fît pas! Qui l'a recueillie? Qui l'a nourrie? Qui l'a instruite? De qui a-t-elle appris à tricoter et à coudre? Les sœurs lui avaient montré à ourler une serviette, mais quels restoupages, bon Dieu! Je frissonne encore en y pensant. Et puis, qui lui a payé une remplaçante lorsqu'elle avait la petite vérole? Et qui avait la bonté de lui donner ses potions? Oui, vraiment, je voudrais bien voir qu'elle ne fût pas reconnaissante et qu'elle ne remerciât pas Dieu soir et matin de lui avoir fait rencontrer de bonnes gens qui lui procurent le vivre, le couvert et le reste!

Pendant ce discours, Mariette avait achevé de bâtir sa motte, qu'elle entourait de feuilles de vigne et d'un linge mouillé, et, la tête basse, ne disant mot, elle regardait M. Larrazet du coin de l'œil, avec un sourire qui voulait dire :

— C'est un air que Mariette Sorris a souvent entendu; mais elle est bonne fille, et toutes les musiques lui plaisent.

— En voilà une, reprit le docteur, qui a su s'adapter à son milieu!.. Bah! ne tâche pas de comprendre, Mariette. Cela signifie tout simplement que ton beurre est excellent et que tu es toujours de bonne humeur.

A ces mots, il lui pinça la joue, et, du même coup, il regarda sa montre.

— Comme on s'oublie, chez vous, madame Paluel! dit-il. Je me sauve.

— Avez-vous beaucoup à faire cet été? lui demanda-t-elle en le reconduisant.

— Les médecins sont volés. Hormis quelques fièvres de moissons, tout le monde s'est donné le mot pour se bien porter.

— Et peut-on savoir où vous allez maintenant? ajouta-t-elle, comme il montait en voiture.

— Chez moi; mais je m'arrêterai, en passant, à la *Renommée des gibelottes*. Le maître de cet établissement, le vénérable Richard Guépie, est venu sonner deux jours de suite à ma porte sans me trouver, d'où je conclus qu'il a quelque chose à me dire.

— Ou plutôt quelque chose à vous demander, car ces gens-là sont des quémandeurs, repartit la reine mère; vraiment je plains les médecins; ils sont obligés de voir toute sorte de monde... Oh! je ne vous en fais pas un crime. Mais ces Guépie! ces Guépie!

Elle prononça ce nom avec un accent qui révélait des profondeurs, des abîmes de mépris. Évidemment les Guépie représentaient par excellence cette race qu'elle abhorrait, la race des hommes qui font métier d'acheter des nuages et de vendre du vent.

Tout en roulant sur la route de Brie, M. Larrazet, n'ayant rien

de mieux à faire, pensait au vacher suisse, à Robert Paluel, à Mariette Sorris, ce qui lui fit faire un retour sur son passé. Comme un autre, il avait eu dans sa jeunesse des ambitions que la vie avait trompées. Il avait juré de se faire un nom dans la science. Après avoir été interne à la Pitié, il avait concouru pour une place de prosecteur qui échut à un candidat mieux préparé ou plus épaulé. Cet échec l'avait profondément découragé. Sur ces entrefaites, son père, médecin fort estimé dans toute la Brie, étant mort d'un coup de sang, il s'était décidé à venir prendre sa place. Était-ce un effort de raison ou une défaillance de sa volonté? Peu après, il avait épousé une veuve assez laide, mais d'humeur douce et possédant quelque bien. Et les heures succédaient aux heures. Il était philosophe, et, à sa philosophie, il joignait une foule de petites curiosités, aimant à entrer dans les menus détails de la vie de son prochain, ce qui est une grande ressource contre l'ennui. Cependant, sur le tard, il lui était venu des regrets; il s'était remis à lire, à travailler; il avait employé ses économies à se refaire une bibliothèque et à se construire un laboratoire; il y faisait des expériences sur les poisons végétaux; il rêvait d'écrire un traité de toxicologie dont il serait parlé à l'Académie de médecine comme au Palais. Aussi s'était-il déchargé sur ses confrères d'une partie de sa clientèle. En dehors de ses vieilles relations, auxquelles il était demeuré fidèle, il choisissait ses malades, se réservait les cas intéressans, et, chaussé de pantoufles que sa femme lui avait brodées, il passait des demi-journées au milieu de ses alambics et de ses cornues. Une honnête aisance, une maison confortable, un bon ordinaire et de temps à autre une bombance, un pays où l'on est connu de tout le monde et où les chiens même vous saluent avec respect, quelques amitiés et point d'ennemis, beaucoup de scepticisme tempéré par beaucoup de bienveillance, un peu de causerie, un peu de commérage, un peu de science, des lapins et des cochons d'Inde encagés qu'on empoisonne à tour de rôle avec de la belladone, de la ciguë ou du curare, un gros livre qu'on se promet d'écrire, qui doit paraître l'an prochain et qui ne paraîtra jamais, voilà de quoi suffire au bonheur d'un homme.

Toutefois le docteur Larrazet se disait par intervalles :

— Il est trop tard pour recommencer, je ne serai jamais rien. Pourtant, si j'avais voulu!

Dans ces momens-là, quand il était en course, il sanglait un vigoureux coup de fouet sur la croupe rebondie de Charmant, qui subitement s'était mis au pas, ayant la déplorable manie de prendre pour une côte rapide et malaisée un chemin plat et uni comme un damier. Ce salutaire avertissement dissipait l'illusion de Charmant, qui recommençait à trotter. Comme Mariette Sorris, Charmant

s'était parfaitement adapté à son milieu et s'accommodait même des coups de fouet, qu'il savait ne lui être jamais administrés qu'à bonne intention.

II.

Rien ne ressemblait moins à la ferme du Choquard que la piètre auberge de la *Renommée des gibelottes*, et assurément les Guépie n'étaient pas faits du même bois que les Paluel. Ils passaient dans le pays pour des gens dont la conscience était peu rigide, dont la parole était légère, doués de ce genre d'imagination qui prend un rêve pour une solution, payant d'audace dans leurs embarras, certains de trouver une porte pour en sortir, croyant au dieu Peut-Être, à sa sacrée majesté le Hasard, qui, au jour des échéances, vous fait ramasser un billet de mille francs dans un fossé ou rencontrer un nigaud qui vous les prête. Acheteurs de nuages, vendeurs de vent, cette définition leur convenait.

Il avait couru de vilains bruits sur Richard Guépie. On prétendait qu'il avait emprunté jadis cinq cents écus à un de ses oncles, qui mourut quelques mois après. On ne retrouva pas le billet; on soupçonna Richard de l'avoir fait disparaître. Il y eut procès; faute de preuves, les réclamans furent déboutés, mais l'affaire avait paru louche.

Ce qui est certain, c'est que Richard avait hérité de son père une petite ferme qui allait mal, qui, grâce à lui, alla plus mal encore. Il manquait absolument de prévoyance, et sa femme n'avait point d'ordre. Il tenait de bonne source que certain paysan de Mailly avait donné quatre façons à son champ de pommes de terre; quand on les déterra, elles étaient toutes malades. Son voisin n'avait fait que les planter; point de binage, point de sarclage; elles avaient poussé à la grâce de Dieu, et la récolte fut superbe. Richard en avait conclu qu'il y a une Providence pour les paresseux, et il se plaisait à conter cette histoire. Il eût mieux fait de se donner plus de mal; mais il avait coutume de dire dès son enfance qu'il n'aimait pas à suer, à quoi sa mère répondait inutilement que, qui ne sue pas, n'a rien. Il se trouva à court, s'endetta, empruntant à Jacques pour payer Paul, faisant un trou pour combler l'autre. En fin de compte, il fut saisi et exécuté. Là-dessus, laissant ses enfans se tirer d'affaire comme ils pouvaient, il partit pour l'Afrique. Ce qu'il y fit, personne ne le sut. Apparemment, la Providence des paresseux lui vint en aide. Quelques années plus tard, on le vit reparaître dans la Brie; il était veuf et rapportait quelques milliers de francs dans ses poches. Il eut une autre chance; il fit la conquête d'une cuisinière de bonne maison nommée Palmyre, qui avait beau-

coup gratté. Elle était depuis longtemps au service d'une riche Anglaise, Mme Pommery, laquelle s'était mariée en France et passait ses hivers à Paris, la moitié de ses étés dans la Brie. Mme Pommery n'entendait pas se séparer de Palmyre, dont elle appréciait les talens. Tout s'arrangea; Palmyre devint Mme Guépie et ne quitta pas sa place.

Avec les écus qu'il avait rapportés d'Afrique et ceux que lui avança sa femme, Richard acheta une maisonnette et un grand champ. Il prétendait avoir beaucoup de dispositions pour la rosiculture; il était sûr d'y faire fortune. La culture et le commerce des roses sont une des richesses de la Brie; mais, pour y réussir, faut de grands soins, des mains délicates et attentives, certaines connaissances que Richard n'avait pas et ne se mettait pas en peine d'acquérir. Ce rosiériste improvisé gagna peu d'argent, en mangea beaucoup. Il se rejeta sur l'élève des porcs, des oies et des dindons. Puis il changea de nouveau d'idée; il se persuada qu'il était né pour être cabaretier. Mais, pour remplir sa destinée, le premier point était de ravoir sa femme, que Mme Pommery consentit enfin à lui rendre.

L'aubergiste de la *Renommée,* qui avait fait sa pelote, pensait à se retirer; on lui racheta la fin de son bail. Les deux époux faisaient bon ménage; ils cadraient bien ensemble, s'accordaient à merveille. Richard n'était point brutal; loin de là, il avait des façons doucereuses. Quand il vous tenait par le bouton pour vous conter ses malheurs ou ses espérances, c'était une affaire de se dégager. Les cheveux blonds et la barbe rousse de ce sournois cabaretier exhalaient une vague odeur de résine, et, comme la poix, il était jaunâtre, gras au toucher, adhésif. M. Larrazet disait de lui qu'il avait les mains gluantes et le sourire visqueux. Sa femme était une gesticulante et sentimentale personne. Malgré quelques emportemens de la langue ou de la main et les vivacités d'un sang brûlé par les fourneaux, les gens qui la connaissaient peu lui croyaient un cœur d'or. La vérité est qu'elle avait les yeux tendres, un peu rouges, toujours humides. Mari et femme se faisaient l'un et l'autre une loi de tondre de très près la pratique. Dès qu'elle eut quitté Mme Pommery, Palmyre jeta aux orties du même coup ses corsets, qui la gênaient, et son *Manuel de la parfaite cuisinière,* qu'elle n'aurait pu contempler sans remords, étant bien résolue à ne plus faire que de la cuisine de gargote. Il n'est pire empoisonneuse qu'un cordon bleu qui se néglige; il n'est pire barbarie que la barbarie savante. Les pensionnaires de la *Renommée* en firent l'expérience à leur dam. On aurait dû pourtant les ménager; ils étaient la meilleure ressource de la maison. Comme elle était située dans un joli endroit, à cinq minutes de Mailly, non loin de la charmante

vallée de l'Yères, il y venait des peintres de Paris, qui s'y arrêtaient; il y venait aussi de petites bourgeoises anémiques, désireuses de se mettre au vert. Pendant les premiers jours, on les traitait bien, la table était honnête; après quoi, les œufs n'étaient plus frais, le rôti sentait le relent, les ragoûts devenaient des mélanges suspects, les sauces happaient au gosier. Se plaignait-on, Mme Guépie protestait en geignant; Richard se récriait, montait sur ses grands chevaux, jurait sur son honneur que sa viande n'avait pas d'autre défaut que d'être trop fraîche, ce qui la rendait un peu dure. Plût au ciel qu'elle l'eût été! Un soir, une pensionnaire s'aperçut et constata que son lit était habité. Elle était douillette; elle fit grand bruit de sa découverte; les deux époux eurent beau raisonner ou larmoyer, elle délogea dès le lendemain. Cela fit du tort à l'établissement. Au surplus, dans les mois d'hiver, on avait pour tous cliens quelques rouliers qui passaient, quelques ouvriers de campagne qui venaient prendre un petit verre sur le comptoir ou mettre pinte sur chopine en jouant une poule. Bon an mal an, la recette couvrait à peine les frais. Aussi Richard commençait-il à se dégoûter de sa gargote. Le vent avait sauté; il se croyait né pour la meunerie; il projetait d'acquérir un des moulins de l'Yères. Mais avec quel argent? C'était son secret.

Richard Guépie avait eu de sa première femme cinq fils, Thomas, Claude, Philippe, Polydore et Jérémie, tous aussi peu disposés que lui à labourer et à semer. Ils avaient du goût pour les métiers ambulans, ils aimaient à rouler. Thomas était entré chez un loueur de voitures de Brie; tout en fouettant ses chevaux, il combinait dans sa tête une foule d'événemens invraisemblables, moyennant lesquels son patron lui donnerait sa fille en mariage et lui laisserait ses écuries, ses remises et tout ce qu'il y avait dedans. Claude s'était fait coquetier. Six mois durant, il allait offrir ses œufs et sa volaille dans les châteaux et les maisons bourgeoises des environs; il employait consciencieusement son hiver à manger les sous qu'il avait amassés pendant l'été. Il avait si souvent vendu une vieille poule pour une jeune que son crédit était fortement ébranlé. Philippe était devenu colporteur du *Petit Journal*, ce qui ne l'empêchait pas de vendre les grands. Il faisait chaque jour ses cinq lieues, botté jusqu'à la ceinture, courant comme un lièvre, quelquefois entre deux vins. On entendait de loin ses appels retentissans; il avait le mot pour rire, les filles d'auberge le trouvaient gentil. S'il faut tout dire, il avait été traduit naguère en police correctionnelle pour avoir distribué sous main des feuilles pornographiques; mais le juge, par un excès d'indulgence, décida qu'il avait agi sans discernement. Polydore, blond comme son père, après avoir été soldat,

était garde-chasse chez le marquis de Montaillé, et il avait la réputation de faire bon ménage avec les braconniers. Quant à Jérémie, qui était né en Afrique, il avait obtenu par de puissantes protections une place dans l'octroi de Paris. Charmé de son uniforme vert, il voyait dans la fumée des innombrables pipes qu'il bourrait tout le long du jour des avancemens extraordinaires, un prodigieux avenir, toute sorte de bonheurs délirans qui ne devaient jamais lui arriver. En attendant, il engageait des paris sur tous les troupeaux de moutons qui passaient la barrière : soit hasard, soit génie naturel, il rencontrait toujours juste, devinait à quelques cornes près le nombre des têtes, et il se faisait payer la goutte.

Six ans après avoir donné au monde Jérémie le gabelou, Guépie eut un enfant de sa seconde femme. On avait pourtant promis à Mme Pommery qu'on n'en aurait point. Ce fut une surprise désagréable, un vrai chagrin; on se reprocha l'un à l'autre avec quelque aigreur ce fâcheux accident. Il se trouva que, par un fait de mystérieux atavisme, cette enfant fut une rousse délicieuse, au teint éblouissant, aux yeux couleur d'émeraude. Malgré son déplaisir, Mme Pommery, qui était une bonne femme, consentit à lui servir de marraine. Ce fut elle qui paya les mois de nourrice et plus tard les frais d'école; elle devait payer bien autre chose. Pendant les premières années, Aleth ne voyait sa mère qu'à de rares intervalles ; elle vivait chez son père et tour à tour dans la compagnie des roses ou des porcs. Ni son teint florissant ni ses yeux verts ne lui faisaient trouver grâce devant ce père rancuneux, qui ne lui pardonnait pas d'être née ; il la rabrouait, il ne sentait point le prix de ce miracle de beauté, qu'il employait à garder les dindons. Mais il arriva qu'un peintre passant par là tomba en arrêt devant cette dindonnière, comme un épagneul devant une perdrix rouge. Il voulut faire son croquis et peu après son portrait à l'huile et en pied, qui fut remarqué au Salon. Cette aventure changea du soir au matin les dispositions et les sentimens de Guépie. Il n'avait jamais pu tirer un sou de ses cinq fils ; il se dit que sa fille était un trésor dont il tirerait de gros intérêts, que, grâce à sa merveilleuse beauté, elle ne pouvait manquer d'épouser quelque jour un grand personnage, que ce grand personnage deviendrait la vache à lait de son beau-père et lui abandonnerait généreusement les quarante mille francs dont il avait besoin pour acheter le moulin du Rougeau. Tout cela lui paraissait clair et prouvé; son imagination ne se refusait jamais rien. De ce jour, cette belle rousse, dans les yeux de laquelle il voyait un moulin, lui devint particulièrement chère et il lui témoigna des attentions qu'il n'avait eues pour personne. Cet incident s'était passé dix-huit mois après qu'il était rentré en possession de sa femme et au moment où il commençait déjà à se dégoûter de son

auberge. Qui veut la fin veut les moyens; quand on possède un diamant brut, il faut le tailler et le sertir, et quand on a mis au monde une belle rousse destinée à épouser un nabab, il faut lui donner de l'éducation, en faire une demoiselle. Palmyre eut un peu de peine à entrer dans les projets de son ambitieux mari; elle lui reprocha de se monter la tête. Après tant d'essais malencontreux, elle doutait de son génie, se gaussait de ses rodomontades et de ses chimères. Il se croyait de force à décrocher les étoiles; elle avait appris de Mme Pommery que les étoiles ne viennent pas toujours quand on les appelle.

Ils eurent des prises à ce sujet et convinrent de s'en rapporter à M. Larrazet. Il avait accouché Palmyre; il voulait toujours du bien aux enfans qu'il avait aidés à venir au monde. Il se moqua de Guépie, il lui rit au nez :

— Je connais, lui dit-il, un gros fermier du voisinage qui a besoin d'une laitière. Je me charge de lui recommander Aleth. C'est un homme de bon sens et de bonne conduite; il aura grand soin de cette enfant, elle sera un jour sa Mariette Sorris. Mais, pour l'amour de Dieu, n'allez pas en faire une déclassée! C'est une sotte espèce et la peste de la société.

On l'avait consulté, après quoi on se chamailla de plus belle. Aleth assistait d'abord à ces débats avec assez d'indifférence. Elle se savait fort jolie, elle se doutait de ce qu'elle valait, le peintre qui avait fait son portrait ne lui avait rien appris; mais, d'autre part, elle était paresseuse, elle se souciait peu d'aller en pension. Elle ne comprenait pas encore; tout à coup elle comprit. Son imagination s'échauffa, l'ambition eut raison de sa paresse. Chose curieuse, cette petite Aleth n'avait point de coquetterie. Elle avait vécu jusqu'alors dans une sorte d'engourdissement, de somnolence, faisant tant bien que mal ce qu'on lui disait de faire, sans s'intéresser à quoi que ce fût. Elle se sentait admirée, et cela lui était bien égal. Elle avait fait depuis longtemps sa première communion, elle était près d'atteindre ses quinze ans, et cependant ses yeux verts ne lui servaient qu'à chercher des mûres dans les buissons et des noisettes dans les taillis. Les éloquens discours de son père la tirèrent peu à peu de sa torpeur; les semences qu'il répandait à pleines mains sur cette terre encore inculte levèrent avec une rapidité surprenante. Elle avait réfléchi et elle avait conclu. Sa beauté était un capital dont elle ne savait que faire. Quand elle se fut bien persuadé qu'une belle fille a plus de chances qu'une autre de sortir de sa condition par quelque glorieuse conquête, la vie qui lui semblait insipide l'intéressa subitement comme une partie à gagner. Ce fut une révolution; ce cœur endormi s'éveilla en sursaut, cette volonté molle qui s'abandonnait se redressa comme un jeune coq qui sent pousser

ses ergots et entonne le chant des combats. C'en était fait de son innocence; on lui montrait le diable, et le diable lui plaisait. Sa mère lui rapporta ce qu'avait dit M. Larrazet et fut bien étonnée en entendant cette petite fille, qui n'avait jamais eu d'avis sur rien ni sur personne, déclarer d'un ton décisif que M. Larrazet était un imbécile. A quelque temps de là, cette même petite fille vit passer sur la grande route dans une voiture de gala M[me] la mairesse de Mailly, qui affectait quelquefois de grands airs, et elle s'écria en brisant en deux la gaule qu'elle tenait à la main :

— Un jour j'irai en carrosse, et elle gardera les dindons.

Le proverbe a raison, il faut se défier des eaux dormantes.

Guépie prêcha, sermonna sa femme avec tant d'insistance qu'elle se rendit. Elle s'en fut trouver M[me] Pommery, lui exposa le cas à sa façon, lui représenta qu'elle ne savait que faire de sa fille, que cette enfant avait une intelligence, une ouverture d'esprit au-dessus de son âge et de sa condition, des envies de s'instruire, des fureurs de lecture presque inquiétantes, ajoutant que, si elle avait de quoi, elle la mettrait sûrement dans un pensionnat; mais le moyen? La marraine d'Aleth était une bonne femme, qui ne ressemblait pas à tout le monde; il y avait en elle des contrastes, comme il arrive souvent aux Anglaises. Elle s'était convertie au catholicisme pendant un séjour qu'elle avait fait à Rome, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir des opinions très radicales; elle tenait pour l'abolition des majorats, des substitutions, du droit d'aînesse, de la chambre des lords; elle aimait à mettre dessous ce qui était dessus et *vice versa.* D'autre part, elle entendait très bien ses intérêts; elle prévoyait de loin les accidens et de loin aussi elle y parait. Son mari était devenu hydropique, elle le soignait à merveille. Mais elle savait qu'il n'en avait pas pour longtemps et elle savait également le nombre de mois et de semaines qu'il faudrait à sa veuve pour se consoler de sa perte. Elle avait décidé qu'elle ne convolerait point, mais qu'elle voyagerait beaucoup et que, le moment venu, elle aurait besoin d'une dame ou d'une demoiselle de compagnie. Il lui parut qu'Aleth Guépie pourrait bien être son fait. Elle la fit venir, ne lui trouva rien d'extraordinaire dans l'esprit, mais la déclara très jolie et très gentille, et il est certain qu'en cette occurrence sa filleule joua très bien son petit rôle. Bref, elle autorisa Palmyre à placer pendant quatre ans « la chère petite chose, *the dear little thing,* » dans un pensionnat, s'engageant à prendre toute la dépense à sa charge. Elle exigea seulement que « la petite chose » s'occupât surtout d'apprendre l'anglais et que le pensionnat ne fût pas un couvent; si bonne catholique qu'elle fût, elle n'aimait pas les nonnes.

Il y avait à quelques minutes de Melun une institution justement renommée et fort courue, qui s'appelait, je ne sais pourquoi, le

Gratteau, et dont la directrice était Mlle Bardèche, excellente et digne personne. Les grosses fermières de la Brie y envoyaient volontiers leurs filles. Comme le déclarait le prospectus, on y apprenait tout, depuis l'orthographe jusqu'à la chimie, depuis l'astronomie jusqu'aux arts d'agrément, et on s'y pénétrait aussi « de ces solides principes de moralité qui sont nécessaires à une sage conduite de la vie et au développement de la conscience. » Des professeurs à lunettes venaient faire des dictées. En sortant du Gratteau, on emportait avec soi toutes les sciences humaines dans une douzaine de beaux cahiers reliés en maroquin rouge, qu'on s'engageait à relire une fois au moins chaque année et qui le plus souvent, hélas! servaient à faire des papillotes ou des cornets. En même temps, Mlle Bardèche s'appliquait à former les manières de ses élèves, à les bien façonner, à leur enseigner l'usage du monde. A cet effet, elle donnait chaque hiver une grande soirée, qui se terminait par une sauterie et où l'on invitait les frères, les cousins de ces demoiselles, et quelques jeunes gens de la ville soigneusement triés sur le volet. Était-ce une légende, on affirmait dans le pays que, par un enchaînement de circonstances difficile à expliquer, un prince russe avait paru dans l'une de ces soirées, qu'il s'y était épris d'une fille de fermier, qu'il l'avait dûment épousée, qu'elle gouvernait dix villages au moins sur les bords du Volga, que chaque matin ses moujiks venaient se prosterner à ses genoux, qu'elle remuait l'or à la pelle et portait à ses oreilles deux diamans gros comme des œufs de pigeon. Telle était l'histoire qui avait été contée un jour dans la salle à boire de la *Renommée des gibelottes* et que Richard Guépie avait recueillie d'une oreille avide. Il la tenait pour absolument authentique, et c'était la raison qui l'avait décidé à donner la préférence à Mlle Bardèche sur toutes les directrices de pensionnats dont on avait pu lui parler. Pourquoi Aleth n'attraperait-elle pas son prince, elle aussi? Il croyait de toute son âme à ce prince; ce qui le contrariait, c'est que Palmyre y croyait un peu moins.

Pendant les deux premières années, la filleule de Mme Pommery eut une véritable ferveur de novice. Elle s'appliquait, faisait de son mieux. Elle avait beaucoup d'amour-propre; plus âgée que la plupart des autres pensionnaires, elle se piquait d'honneur, s'efforçait de réparer le temps perdu. Ses cahiers étaient les mieux tenus de la classe. Elle fit de remarquables et rapides progrès dans l'orthographe, c'était son fort. Mlle Bardèche lui en savait gré, estimant avec raison que c'est un article de première nécessité. Cette grave personne avait à ce sujet un adage qu'elle répétait souvent à ses élèves: « Tant vaut l'orthographe, leur disait-elle, tant vaut la femme. » Aleth apprit aussi un peu d'anglais, assez du moins pour écrire à sa marraine des billets peu corrects, mais très patelins.

On lui fit grâce du piano, Mme Pommery n'y tenait pas; en revanche, elle raclait fort gentiment une petite romance sur la guitare. Quant aux autres sciences humaines, elle tâchait d'y mordre, mais avec un médiocre succès. Comme le disait Mme Paluel, on ne fait bien que ce qu'on aime, et Aleth aimait très peu la chimie, l'astronomie et le reste, ne sachant pas trop à quoi cela servait. En général, elle n'avait aucun goût pour les choses de l'esprit; ce monde lui était fermé et elle se souciait peu d'y entrer. Mais en tout ce qui concernait les questions sociales et la pratique de la vie, elle avait une vivacité d'intelligence, une promptitude à se débrouiller vraiment merveilleuse. C'était à croire qu'elle n'en était pas à sa première vie, qu'elle recommençait. L'histoire du mariage de Clovis et de Clotilde ne lui disait rien; en revanche, causant soit avec l'un, soit avec l'autre, elle réussissait à se tenir au courant de tous ceux qui se faisaient à Melun. Elle en parlait avec autorité, avec compétence, décidait s'ils étaient bien ou mal assortis, savait pertinemment l'apport de chacun des conjoints, et ses commentaires annonçaient une maturité de jugement singulière dans « une petite chose » qui avait passé les meilleures années de son enfance à garder les dindons. Elle avait acquis quelque teinture de géographie, elle n'ignorait pas que Londres était située sur les bords de la Tamise, mais ce qu'elle ignorait encore moins, c'est que Melun est le chef-lieu de Seine-et-Marne et que cette ville privilégiée possédait en ce moment une rousse aux yeux verts, qui, grâce à sa beauté, ferait un jour un mariage plus beau que tous ceux dont on parlait. Avec cela et malgré ses défauts, elle s'était insinuée dans les bonnes grâces de la directrice. Naturellement bienveillante, Mlle Bardèche était disposée à trouver que toutes ses élèves étaient des « natures d'élite. » Mais elle avait un goût particulier pour Aleth, d'abord à cause de la supériorité de son orthographe, ensuite parce que cette « chère petite chose » était le plus joli meuble qu'il y eût dans tout le Gratteau, enfin parce que Mme Pommery acquittait sans faire jamais la moindre observation tous les mémoires qu'on lui envoyait et dans lesquels figuraient beaucoup d'*extras*. Je ne sais si j'ai présenté ces trois raisons dans leur ordre véritable.

La troisième année, tout se gâta. La première ardeur s'était refroidie, et le prince ne venait pas. Comme son père, Aleth y avait cru; comme sa mère, elle n'y croyait plus. Il lui parut que le Gratteau ressemblait à une prison, elle le prit en dégoût. Elle aurait voulu du moins aller passer ses vacances chez ses parens, elle aurait eu le plaisir de se montrer, de promener dans la Brie la gloire de sa métamorphose, d'apprendre à tous ceux qui avaient vu la chrysalide quel papillon en était sorti et de leur jeter aux yeux la poudre d'or qui brillait sur ses ailes. Son père n'y voulut pas entendre; tant

qu'elle était au Gratteau, elle ne lui coûtait rien. Peu à peu son humeur s'assombrit, elle devint sensible à de petites contrariétés qui autrefois la laissaient indifférente. Si elle était bien avec la directrice, quelques-unes des pensionnaires lui causaient de cruels déplaisirs. Celles qu'elle appelait « les princesses de la grande culture » se sentaient d'une autre espèce, il y paraissait bien à leurs manières. Les unes prenaient avec elle des airs protecteurs, d'autres la regardaient par-dessus l'épaule et la remettaient à sa place quand elle tentait de se familiariser. On faisait bande à part, on avait toujours des secrets à se dire, et en voyant Aleth s'approcher, on chuchotait : « Voilà cette Guépie! ne disons plus rien. » Comme elle les jalousait, comme elle les détestait ces princesses, avec leurs sourires pincés, leurs grands airs, leurs cols blancs, leurs fichus de soie ou de linon, leurs petites boucles d'oreilles, leurs petits colliers de corail, tout le luxe de leurs atours! Elle ne leur pardonnait ni leur trousseau bien fourni et bien propre, ni les petits festons de leurs chemises de jour, ni les sachets de lavande qu'elles mettaient dans leurs armoires pour que leur linge sentît bon, ni leurs broches et leurs médaillons où il y avait des cheveux et des portraits. Quelques-unes avaient de petites montres d'argent à remontoir. Alice Cambois, l'odieuse Alice Cambois, possédait une ombrelle rose, qu'elle emportait dans toutes les promenades, qu'il fît du soleil ou non. Cette ombrelle rose suait l'insolence. La pauvre Aleth s'en ouvrit à sa marraine. Le peu d'anglais qu'elle savait ne fournissant pas assez de mots à sa rancune, elle lui écrivit une grande lettre en français, où elle répandit toute l'abondance de ses douleurs. Elle lui exposa le piètre état de sa garde-robe, les fâcheuses comparaisons qu'elle faisait, les désolans triomphes d'Alice Cambois. Mme Pommery fit la sourde oreille et lui répondit en anglais que chaque oiseau a son plumage, que les petites fauvettes qui se plaignent de n'être pas assez bien habillées doivent tâcher de s'en consoler en chantant mieux que les colibris et les paons. Aleth trouva cette réponse aussi sotte que désobligeante, et elle écrivit sur une page blanche d'un de ses cahiers : « Si je suis une fauvette, ma marraine est une oie. » De jour en jour, elle était plus mécontente des autres et d'elle-même. Par d'insidieux manèges, elle réussit à se procurer dans un cabinet de lecture un roman de cape et d'épée, qu'elle lut en cachette. Ce roman ne la satisfit qu'à moitié; elle n'y retrouvait pas son histoire, ni ses chagrins, ni la figure d'Aleth Guépie.

Il se passa un incident qui aggrava le mal. Il y avait eu une sauterie au Gratteau, et un élève de l'école d'application de Fontainebleau y était apparu dans son uniforme de sous-lieutenant d'artillerie. On croira sans peine qu'il avait fait sensation; mais au grand

scandale des princesses de la grande culture, il réserva toutes ses attentions pour Aleth; il dansa avec elle deux polkas, deux quadrilles et le cotillon. Le lendemain, elle apprit de Mlle Bardèche que ce jeune homme était de bonne famille, mais sans fortune. Cela refroidit subitement son enthousiasme; elle aimait l'épaulette, mais le brillant sans le solide lui paraissait peu de chose.

Cependant cette soirée eut des suites fâcheuses. Les princesses, outrées du scandaleux succès de cette Guépie, avaient ourdi contre elle la conspiration du silence. Pendant deux récréations de suite, personne ne lui adressa la parole et ne répondit à ses questions, personne ne parut la voir; dès qu'elle approchait, tout le monde lui tournait le dos. Après avoir couvé quelque temps son dépit, la gardeuse de porcs perça sous la pensionnaire et la dindonnière sous la demoiselle, ce qui lui arrivait quelquefois quand la moutarde lui montait au nez. La colère a de ces effets; le vernis s'écaille, tombe, et la nature reparaît. A grands coups de coude, Aleth se fraya un passage à travers tous ces dos tournés, et se plantant au milieu du cercle, le visage échauffé, l'œil en feu :

— Savez-vous pourquoi vous me détestez? s'écria-t-elle. C'est que vous êtes jalouses et que je suis cent fois plus jolie que vous.

Puis, mettant ses mains sur ses hanches et imitant la voix d'une marchande des quatre saisons : — Qui veut acheter des nez? En voilà de camus, de pointus, des nez en corbin, des nez en pomme de terre. Marchandise de première qualité, messieurs. Faites vos choix.

Parlant ainsi, elle les toisait de la tête aux pieds, et à travers ses cheveux roux retombant en désordre sur ses yeux, elle dardait sur toutes ces figures des regards provocans et moqueurs. Alice Cambois, n'y tenant plus, lui allongea sur la joue droite un soufflet qui sonna. Elle allait en rendre quatre, et la mêlée eût été chaude si une surveillante ne se fût jetée au travers. Mlle Bardèche les cita toutes à son tribunal, les tança vertement. Mais elle s'y prit mal pour consoler Aleth, elle représenta aux princesses que les aristocraties se font beaucoup de tort en ayant de mauvais procédés à l'égard des petits. Elle cita à ce propos l'histoire romaine et les *Révolutions* de l'abbé Vertot.

De ce jour, Aleth ne songea plus qu'à sortir au plus tôt de sa geôle. Elle écrivit lettre sur lettre à son père pour lui déclarer qu'elle en avait assez du Gratteau, que c'était un sot endroit, que personne ne s'y mariait, que les princes n'existaient pas, qu'elle mourrait si elle restait un mois de plus dans la société d'Alice Cambois et de son ombrelle rose, qu'elle voulait s'en aller, qu'elle s'en irait, qu'une fois en liberté, elle se chargerait assez de se marier, que ce ne serait pas long. Richard Guépie s'émut fort peu de ces

philippiques et de ces jérémiades, dont il estimait qu'il y avait beaucoup à rabattre. Le proverbe prétend que bon sang ne ment jamais, Richard se rendait secrètement justice; sans en rien dire à personne, il pensait que quiconque avait du sang de Guépie dans les veines ne se faisait pas faute de mentir pour peu que cela pût lui servir à quelque chose. Aussi ne croyait-il jamais que la moitié de ce que ses fils lui disaient et que le quart de ce que lui disait sa fille. Il lui répondit que tout cela était bel et bon, mais qu'elle achèverait son temps au Gratteau, qu'elle avait encore une année à y passer, qu'elle l'y passerait. Mais, à quelques mois de là, il reçut des nouvelles qui l'inquiétèrent et furent cause qu'il se rendit deux jours de suite à Brie dans l'espérance d'y rencontrer M. Larrazet. Seulement il eut soin de ne pas se présenter à l'heure des consultations, parce que le docteur, pour n'en pas trop avoir, les faisait payer comptant à ceux qui avaient de quoi, ne faisant rien payer aux autres. A la rigueur, Richard avait de quoi, mais il aimait les longues échéances, et son médecin comme son avoué n'avait pas vu souvent la couleur de son argent.

Quand il eut quitté le chemin vicinal qui menait du Choquard à Mailly et débouché sur la grande route en face de la *Renommée des gibelottes*, M. Larrazet aperçut un roulier qui venait de s'arrêter pour faire boire ses chevaux. Il le pria d'avertir maître Guépie qu'il était là. L'instant d'après, maître Guépie accourut d'un air fort empressé et aborda le docteur avec ces façons respectueuses et familières qui étaient un des caractères distinctifs de sa race. Il le pressa de descendre, de venir prendre un petit verre de cassis. Quand on vient de boire du bordeaux à la ferme de Choquard, on ne boit pas du ratafia à la *Renommée*. Et puis le docteur savait que Guépie considérait les politesses qu'il faisait à ses créanciers comme une sorte de règlement de compte; en acceptant son cassis, on lui donnait quittance, aussi le docteur n'acceptait-il jamais. On peut renoncer à être payé; mais ne rien recevoir et donner décharge, c'est trop.

— Qu'avez-vous donc à me dire, Guépie? demanda-t-il d'un ton bourru à ce maître gonin dont il goûtait peu le teint blême, le regard oblique et la mielleuse impudence. Vous êtes venu deux fois me voir à Brie. Vous ne savez donc pas l'heure de mes consultations?

— Excusez-moi, monsieur Larrazet. C'était à cause de la petite.

— Il est donc avarié, ce trésor de beauté?

— Je ne sais que vous dire, monsieur Larrazet. Elle nous inquiète, sa mère et moi. Depuis plus de huit jours elle garde le lit. Elle est si faible qu'elle ne peut pas se tenir sur ses jambes. M[lle] Bardèche m'a fait l'honneur de m'écrire que les médecins de là-bas ne savent pas ce que c'est. Voilà deux nuits que je ne dors pas... Cette pauvre

chère petite! C'est que je l'aime tant!.. Tenez, voulez-vous voir son portrait?

Et fouillant dans la poche de son habit, il en tira un portefeuille graisseux et présenta au docteur une photographie coloriée qu'il portait partout avec lui. Les commis-voyageurs ne se séparent jamais de leurs échantillons. Aleth s'était fait photographier à Melun jouant de la guitare, une rose dans les cheveux, les yeux au ciel, perdus dans l'infini, vêtue d'une charmante robe de soie à volans et à jupe plissée, qu'à force de supplications elle avait obtenue de la libéralité intermittente de sa marraine. Elle lui avait écrit plus d'une fois : *I beseech you, if you please, give mè a robe à trois volans.* Mme Pommery avait fini par se laisser toucher. En dépit de ses préventions, M. Larrazet ne put s'empêcher de s'avouer, sans en rien marquer, que cette ex-dindonnière qui jouait de la guitare était la plus jolie fille de toute la Brie.

— Un beau brin de fille, tout de même! fit Guépie, qui tenait ses yeux obstinément attachés sur ceux du docteur, dans l'espérance vaine d'y surprendre un éclair d'admiration.

— Eh! bon Dieu! répondit sèchement M. Larrazet, que ferez-vous de cette demoiselle?

Et il regardait tour à tour la robe à trois volans et la triste façade de l'auberge, avec son enseigne rouillée et sa grande lézarde qui traversait la muraille du haut en bas :

— Ah! oui, dit Guépie, en se grattant l'oreille, c'est bien là que le bât me blesse. Allez, cela me donne bien du souci. Moi, d'abord, je n'aime pas que les gens sortent de leur condition; je l'ai dit si souvent à ma femme! Mais quoi? c'est Mme Pommery qui a voulu que que la petite allât en pension, et nous avons craint de la fâcher en disant non... Une drôle d'idée, une idée d'Anglaise!.. Heureusement qu'elle a promis d'en faire sa demoiselle de compagnie, et faute de mieux...

— Comment! faute de mieux? Vous entendez donc en faire une impératrice?

— Vous voulez rire, monsieur Larrazet, se hâta de dire Guépie, qui se reprochait de s'être trahi. Mais enfin on pourrait lui trouver quelque place de gouvernante à l'étranger, dans une bonne maison...

— Belle éleveuse d'enfans! interrompit M. Larrazet en lui rendant la photographie. Enfin, que me vouliez-vous? Vite, je suis pressé.

M. Larrazet ne parlait pas du même ton aux Paluel et aux Guépie.

— Ah! voilà, monsieur Larrazet... Il m'est venu une idée. Je ne suis pas bien sûr que la petite soit aussi bas qu'elle le dit. Elle s'ennuie; elle en a assez de sa pension. Je vois cela par ses lettres et

je soupçonne qu'elle fait la malade pour qu'on aille la chercher. Ne m'écrit-elle pas que c'est l'air des champs qui la remettra?.. Mais Mme Pommery désire qu'elle achève son temps, et quand les Anglaises ont quelque chose en tête!.. Enfin, ces médecins de Melun ne la connaissent pas, tandis que vous... Si c'était un effet de votre bonté?.. Vous allez quelquefois à Melun. Supposons que vous donniez un coup de pied jusqu'au Gratteau, je vous en serai bien reconnaissant... Mais venez donc prendre un verre de cassis, monsieur Larrazet; celui de cette année vous a un montant!.. Vous m'en direz des nouvelles.

— Je n'aime pas le cassis, répliqua sèchement M. Larrazet, et pour ce qui est d'aller voir votre princesse, nous tâcherons, nous verrons...

A ces mots, il claqua de la langue et toucha du bout de son fouet Charmant, qui commençait à s'endormir. Mais Charmant ne se mit pas assez vite en marche pour que son maître pût éviter une de ces poignées de main onctueuses et grasses que Guépie distribuait libéralement aux gens qu'il ne payait pas. C'était encore une de ses façons de s'acquitter. Heureusement, le docteur venait de remettre ses gants de Suède.

Quelques jours plus tard, il se présentait au Gratteau et demandait à voir Mlle Aleth Guépie. La directrice lui parla sur un ton de maternelle sollicitude de cette chère enfant, qui ne voulait plus quitter son lit et qui l'inquiétait beaucoup. Le médecin qui la soignait ne comprenait rien à son état. Mlle Bardèche profita de l'occasion pour faire l'éloge de « cette nature d'élite, » pour vanter également et son caractère et son orthographe. Puis elle conduisit elle-même M. Larrazet dans la chambre de la malade; mais comme elle venait de l'y introduire, on lui annonça qu'un professeur demandait à lui parler, et elle laissa le docteur seul à seule avec la jeune personne.

Entendant venir quelqu'un, Aleth s'était retournée du côté du mur et semblait assoupie. Comme elle ne bougeait pas, M. Larrazet se mit à tousser. Elle eut l'air de s'éveiller, le regarda, le reconnut, devina sur-le-champ qu'il lui était dépêché par son père. Elle le salua doucement avec un sourire pâle, et tirant ses deux bras hors de son lit, elle les laissa retomber sur la couverture, comme pour dire : — Voilà où nous en sommes! Voilà tout ce qui reste de la pauvre Aleth Guépie!

Il ne disait mot. Grave, solennel, il s'approcha de la malade, examina son visage, sa langue, lui tâta le pouls; puis, tirant d'un étui un petit thermomètre portatif, il le lui posa sous l'aisselle, et, sa montre à la main, il comptait les secondes. Son silence étonnait Aleth. Elle se mit à lui expliquer son mal, qui était tout à fait extraor-

dinaire, comment cela lui était venu, les premiers symptômes, les sensations bizarres qu'elle éprouvait, les fourmillemens qui lui couraient dans tout le corps, et puis les faiblesses qui la prenaient. Elle avait essayé plusieurs fois de se lever, impossible de rester debout.

Le docteur avait remis sa montre dans son gousset. Il dit enfin d'une voix caverneuse : — C'est grave ! c'est très grave !

— N'est-ce pas, monsieur Larrazet? dit-elle. Il faut que je change d'air ou je meurs.

— Oh! oh! dit-il, changer d'air? Quelle plaisanterie! Ce qu'il vous faut, c'est du fer, beaucoup de fer. Vous êtes anémique au premier chef. Vous avalerez chaque matin cinq ou six litres d'eau ferrugineuse. Vous n'en prendrez jamais assez. Le malheur est que cela fait tomber les dents.

Elle se mit brusquement sur son séant. — Vous dites? s'écria-t-elle du haut de sa tête. Mais je ne veux pas que mes dents tombent.

Elle croyait déjà les sentir trembler dans leurs alvéoles, ces jolies dents nettes comme des perles qu'elle regardait chaque matin dans son miroir.

— Qu'à cela ne tienne! reprit-il. Nous vous administrerons le fer à l'état de médicament externe.

— Et comment cela?

— C'est tout simple! Nous prendrons un petit clou, nous le ferons chauffer jusqu'au rouge, et d'une main délicate...

Il parlait d'un ton si sérieux qu'elle le crut.

— Je ne veux pas qu'on me brûle, interrompit-elle avec emportement. Je ne le veux pas, vous m'entendez.

— Oh! par exemple, nous verrons qui commande ici, dit le docteur. Aux grands maux les grands remèdes, et, ne vous en déplaise, nous allons commencer tout de suite.

Il eut à peine le temps de traverser le dortoir pour aller chercher l'instrument de supplice. Cette malade, qui ne pouvait tenir sur ses pieds, s'était élancée d'un bond hors de son lit, avait rattrapé son bourreau comme il avait le doigt sur le bouton de la porte, et quoiqu'elle n'eût pas la force d'un poulet, elle le retenait avec tant de vigueur par les deux basques de son habit qu'il crut les entendre craquer. Dans la vivacité de son action, son bonnet de nuit était tombé à terre, son abondante chevelure s'était déroulée sur ses épaules nues, et sa chemise en désordre laissait voir beaucoup de choses. Mais les médecins sont les médecins, et, quand il leur plaît, ils voient tout sans rien regarder. M. Larrazet arracha une couverture du lit, en enveloppa cette charmante enfant, l'assit dans un fauteuil et lui dit :

— Soit! on ne vous brûlera pas, ma mignonne, mais avouez que vous êtes aussi malade que moi.

Elle lui jeta un regard courroucé, qui lui reprochait sa trahison. Puis, elle baissa la tête, se mit à pleurer à chaudes larmes; de temps à autre elle essuyait ses yeux avec ses cheveux, et au milieu de ses sanglots elle disait :

— Monsieur Larrazet, je veux m'en aller, je ne peux plus me souffrir ici. J'y suis trop malheureuse, on m'y fait des affronts, on m'y donne des soufflets. Ces princesses de la grande culture sont de vraies girafes. Oh! comme je les déteste! Elles sont jalouses de moi. Est-ce ma faute si Alice Cambois a le nez de travers? C'est elle surtout que j'abhorre. Si je m'écoutais, je lui arracherais les yeux... Papa est stupide. Il croit encore à l'histoire du prince russe; il croit encore qu'on trouve des maris au Gratteau. Personne ne s'y est jamais marié; j'y resterais dix ans que j'en sortirais fille... Mon bon monsieur Larrazet, je veux m'en aller. Emmenez-moi.

Elle était si jolie dans son désespoir qu'il eut pitié d'elle.

— Ma chère enfant, lui dit-il d'un ton plus doux, ce ne sont pas là mes affaires. Permettez-moi seulement de dire à Mlle Bardèche que votre état n'est pas aussi dangereux qu'elle le pensait, que dès demain vous essaierez de vous lever, moyennant quoi je ne lui soufflerai mot de votre petite comédie. Fiez-vous à ma discrétion professionnelle. Quant au reste, Dieu soit loué! cela ne me regarde pas. Mais je vous engage à avoir un peu de patience, vous ne mourrez pas au Gratteau.

Là-dessus il se retira. Tout bon médecin qu'il fût, il n'était pas sorcier. S'il l'avait été, la porte qu'il venait de fermer serait devenue transparente et il eût aperçu au travers deux yeux flamboyans d'indignation et une charmante bouche d'où sortait une langue rose, très longue, très extensible, quoiqu'elle ne fût pas fourchue comme celle de la vipère. C'était en son honneur, à son intention. Il ne faut pas trop en vouloir à un petit serpent de fille si elle tire la langue à un vieux docteur qui ne consent pas à être sa dupe.

— Pour jolie, pensait-il en descendant l'escalier, je conviens qu'elle l'est. Mais que diable vont-ils faire de cette déclassée?

III.

Comme tous les jours que Dieu fait, on s'était mis à table à sept heures sonnantes. C'était la règle, et le Choquard était un endroit où tout se faisait par temps et par mesure. Comme tous les jours aussi, on était trois. Depuis un an, Mariette déjeunait et dînait avec les maîtres. Robert l'avait désiré, l'avait voulu. Il avait représenté plus

d'une fois à sa mère que Mariette Sorris avait de trop bonnes manières, qu'elle était « d'une pâte trop fine, » pour qu'on la fît manger à l'office. Mme Paluel s'était fait tirer l'oreille; cette concession lui coûtait, elle craignait que son autorité n'en souffrît. Enfin elle s'était rendue et ne s'en plaignait point. Elle considérait Mariette comme une petite fille sans conséquence et au demeurant très discrète, devant laquelle on pouvait tout dire.

A la façon dont il déplia sa serviette, Mme Paluel devina que Robert n'était pas de bonne humeur. Le visage de son fils était un livre qu'elle lisait aussi couramment que son livre de messe, et à vrai dire elle n'en lisait pas d'autres. Elle admirait beaucoup ce fils, avec qui elle ne s'entendait pas toujours. Il l'inquiétait quelquefois par ce qu'elle appelait ses bizarreries et ses incartades. C'était un Paluel, et il n'était pas assez Paluel. Le père de son mari et son mari lui-même avaient appartenu à la race des rectilignes, qui, sans regarder ni à droite ni à gauche, marchent devant eux comme des bœufs dans leur sillon. Leur joug leur était léger et ils ne s'étaient jamais sentis à l'étroit dans leur maison. Quand elle remontait aux origines de sa propre famille, Mme Paluel n'y voyait que de gros fermiers, qui avaient passé leur vie à faire ce que tout le monde fait, en tâchant de le faire un peu mieux, et c'était pour elle le dernier mot de la sagesse. Cependant un de ses oncles, Georges Larget, était parti un beau matin sans tambour ni trompette, et on ne savait où il était allé, ce qu'il était devenu. Elle n'aimait pas à penser à ce vagabond, qui faisait tache dans la sacro-sainte tribu des Larget, tous gens qui restaient et ne couraient pas. Quand la conversation tombait sur lui, elle en parlait avec autant d'émotion et de frémissement que de la comète de 1835, qui l'avait fait croire pendant quinze jours à la fin du monde. Les comètes lui faisaient peur au ciel comme ici-bas, elle les envisageait comme un scandaleux désordre, que le bon Dieu ne devrait pas souffrir. Peut-être Robert tenait-il un peu de son grand-oncle; mais quelle différence! Le grand-oncle n'était pas revenu, Robert avait entendu raison, il ne courait plus, il restait dans sa ferme, sous son toit. En le regardant, elle se sentait fière de son ouvrage, mais elle aurait voulu qu'on lui permît d'y faire après coup une ou deux petites retouches, pour l'amener à perfection. Il était trop tard, ses repentirs étaient inutiles.

Si Robert avait témoigné de l'humeur en dépliant sa serviette, il ne s'agissait de rien de bien grave. Il se plaignait depuis longtemps que les limons de ses charrettes étaient trop lourds et fatiguaient le limonier. Il voulait les alléger, il avait imaginé un nouveau modèle, il s'était donné la peine d'en faire lui-même le dessin, auquel le charron avait solennellement promis de se confor-

mer. La nouvelle charrette qu'on venait de lui amener ressemblait absolument aux autres. Pendant le repas, il s'écria plus d'une fois : « Sacrées têtes de mulets! » Il fit plus d'une sortie contre l'esprit de routine et les routiniers, et à deux reprises il gesticula si violemment avec sa cuiller, en la frappant contre la table, que Mme Paluel croyait déjà la voir en deux morceaux; elle tenait beaucoup à son argenterie. Au surplus, elle n'était pas tout à fait du sentiment de son fils, elle trouvait que la routine a du bon et que les voitures qui depuis si longtemps transportaient les gerbes des Paluel n'étaient pas des voitures méprisables. Quant à Mariette, elle ne disait mot, personne ne lui demandant son avis ; mais elle pensait, à part elle, que la charrette dessinée par Robert devait être une invention sublime et le charron un homme à pendre.

Robert se fâchait souvent, mais ses colères étaient courtes. Quand il avait tout dit, il n'y revenait pas; il s'était soulagé, c'était fini. Après avoir bu son café, il s'allongea dans une berceuse en cannes de jonc où il aimait à se balancer, et il bourra sa pipe. On était dans la saison des longues journées, qui permettaient de ne point allumer de lampe et de se coucher à neuf heures sans bougie. Mme Paluel était presbyte; elle poussa sa chaise dans l'embrasure d'une fenêtre, mit sur son nez ses besicles à verres convexes et prit son tricot, tout en surveillant les événemens qui pouvaient se passer dans sa cour, tandis qu'à deux pas d'elle Mariette ourlait un drap.

De ces deux personnes, la plus contente en ce moment était Mariette. Depuis la visite de M. Larrazet, Mme Paluel avait creusé plus que jamais le gros problème qui lui causait des insomnies, et à force de le creuser, son devoir lui paraissait évident. Elle était tenue de déclarer à son fils qu'elle l'engageait à se marier. Il en ferait ce qu'il voudrait, elle serait quitte avec sa conscience. Mais ce devoir était si pénible à remplir que depuis quinze jours elle se disait chaque matin : — Je lui en parlerai ce soir! — Et chaque soir elle parlait d'autre chose.

Mariette, qui n'avait aucun problème à creuser, était parfaitement heureuse. Elle faisait aller son aiguille, elle était satisfaite de son ourlet, qui était bien droit, et il était là. Qui? Lui, son maître et seigneur, le seul homme dont elle recherchât l'approbation, le seul à qui elle se souciât de plaire. Comment ne lui eût-elle pas voulu beaucoup de bien? Elle lui avait tant d'obligations! N'était-ce pas lui qui, en dépit des résistances et des préjugés de Mme Paluel, avait ouvert à Mariette Sorris la porte du Choquard? N'était-ce pas lui qui, en toute rencontre, plaidait sa cause, la défendait contre d'injustes mercuriales, et de deux ans en deux ans lui augmentait ses gages, en lui disant : « Cache-moi cela où tu voudras, mais que ma mère

n'en sache rien! » Et à sa reconnaissance se joignait un autre sentiment, une sorte d'admiration dévote. Il lui semblait que ce beau garçon de trente ans, à qui sa fière tournure, son œil vif, sa moustache, son impériale, ses cheveux taillés en brosse donnaient l'air d'un officier en villégiature, ce beau garçon qui, après s'être frotté à tant de choses, après avoir couru le monde et traversé l'océan, était revenu par obéissance aux désirs de sa mère gouverner des herses et des charrues, n'était pas fait comme un autre, qu'il était d'une autre argile que le commun des martyrs. Elle était disposée à le croire infaillible et impeccable, il était son empereur et son pape. Tout ce qu'il faisait était bien, tout ce qu'il disait était admirable. On eût cherché vainement dans toutes les fermes de la Brie quelqu'un qui lui ressemblât. Elle avait pour lui des regards de chien qui contemple son maître. Avait-il le front épanoui, le sourire aux lèvres, elle sentait son humble cœur se dilater sous son corset de coutil, et elle eût juré que, d'un bout de l'univers à l'autre, tout allait bien. Avait-il du souci, elle aurait voulu inventer quelque chose pour le distraire et maudissait les bornes de son génie. Lorsqu'il montait le matin sur sa jument blanche pour aller faire le tour de son vaste domaine, on était sûr de voir paraître entre les deux battans d'une porte ou d'une lucarne une petite face ronde, très proprette, et deux grands yeux braqués sur l'homme comme sur le cheval et qui croyaient avoir une vision de Dieu le Père et de Dieu le Fils dans leur gloire. Dans ses absences, elle se demandait : Que fait-il? Et peu avant son retour, elle trouvait un prétexte pour se couler dans la chambre du maître et s'assurer que tout y était en ordre comme dans la cabine d'un navire, que ses pantoufles étaient bien à leur place, qu'il n'aurait pas à les chercher, qu'il y avait de l'eau bien fraîche dans son broc et pas un grain de poussière sur les meubles. Puis elle glissait une tranche de carotte dans son pot à tabac pour le rafraîchir, elle débourrait avec soin les petites pipes qu'il fumait et elle frottait avec un gant la grande pipe d'écume qu'il ne fumait plus, jusqu'à ce que le fourneau fût brillant comme de l'acajou. Les pipes dont on est le plus fier sont celles qu'on ne fume pas.

Robert Paluel était loin de se douter des trois quarts des peines que se donnait Mariette Sorris pour lui être agréable. Mais il avait pour elle beaucoup de bienveillance, il rendait justice à son mérite comme à son bon petit caractère, et il s'amusait quelquefois à la taquiner amicalement. Elle prenait tout en gré, même la brusquerie de ses manières, ses ironies, le tour un peu narquois qu'il avait dans l'esprit, et elle rougissait d'aise quand il lui pinçait la joue ou lui tirait l'oreille.

Il était là. Elle jouissait silencieusement de sa présence. Elle lui

jeta un regard à la dérobée; elle constata qu'il n'avait plus l'air fâché ni la mine longue, qu'il avait oublié sa charrette et son charron, et que, tout en se balançant, il semblait fumer sa pipe avec plaisir. Mais depuis qu'il l'avait bourrée, on n'avait pas entendu le son de sa voix. A quoi pensait-il?

Il aurait pu lui répondre qu'il ne pensait à rien. Mais lorsqu'on ne pense à rien, on pense quelquefois à beaucoup de choses, et il vous arrive, par exemple, de contempler en idée l'un des bassins de quelque port de France, où se dresse une forêt de mâts, haubans contre haubans, vergues contre vergues. Parmi ces bateaux on distingue un trois-mâts, portant à sa proue une statue en bois peint et doré, laquelle représente une façon de nymphe à queue de poisson qui souffle dans une trompette. Ce trois-mâts est amarré au quai, et à son bordage est attaché un grand écriteau où on lit ces mots : « L'*Adélaïde*, 372 tonneaux, capitaine Barillet, partira le 25 mai pour la Martinique. » Le 25 mai, l'*Adélaïde* partit, et Robert Paluel était à bord.

Il se rappelait la Martinique, mais il se rappelait surtout les joies, les soucis, les hasards d'une traversée de plusieurs semaines, le plaisir de se sentir bercé par un abîme sans fond, le creusement de la vague, le cri du vent dans les cordages, l'océan et ses solitudes, les colères de ce beau monstre, ses insultes, l'écume qu'il vous crache au visage et ses douceurs perfides, ses dangereuses caresses, ses trahisons, la joie de se battre contre lui et de dire à la mort, dont on n'est séparé que par l'épaisseur d'une planche : Ce ne sera pas pour aujourd'hui, ma belle; repassez demain. Quand on est le fils d'un fermier qui s'occupait sans cesse de savoir à quel prix il vendrait son blé, on joint des calculs de tête à ses imaginations. Robert pensait avec beaucoup de regret à toutes les connaissances qu'il avait acquises à la sueur de son front et qui ne lui étaient plus d'aucun usage. C'était du temps mal employé, de la science bien inutile; rien n'est plus déplaisant dans la vie que les faux frais. De quoi lui servait-il de savoir qu'un loch se compose d'un bateau, d'un aiguillot, d'une ligne, d'un tour et d'une baille, ou que le safran est un assemblage de pièces de bois et de métal qui augmente la puissance d'un gouvernail? De quoi lui servait-il encore d'avoir appris l'anglais? Pouvait-il le parler à ses bœufs?

On a beau prendre des tenailles pour arracher de son âme une chimère qui vous fait souffrir, on n'enlève jamais la plante avec toutes ses racines, et cette racine oubliée travaille sourdement. Depuis six ans qu'il avait échangé l'état qui lui plaisait contre celui qu'il n'aimait pas et l'océan contre la Brie, ses regrets avaient perdu de leur amertume, mais ses souvenirs avaient gardé toute leur

vivacité. L'avoine qui n'est pas encore mûre rappelle par son vert glauque la couleur des grandes eaux. Caressée par le vent, il court des ondes à sa surface, et les arbres fruitiers semblent se baigner dans ces vagues qui leur montent aux genoux. Robert ne pouvait contempler un champ d'avoine encore verte sans apercevoir dans les brumes de l'horizon les voiles blanches d'un trois-mâts, gonflées par le vent. C'était l'*Adélaïde*, et il se disait : « Où est-elle? Ce qui est certain, c'est que je n'y suis pas. » Et l'ingrat frappait la terre du pied, cette bonne terre grasse qui travaillait pour lui et suait pour l'enrichir.

A quoi pensait Robert en se balançant dans sa berceuse? Peut-être à tout cela. Ce balancement qui ne finissait pas impatientait beaucoup Mme Paluel. D'abord il n'était pas dans ses principes d'approuver les mouvemens inutiles; ensuite elle se doutait probablement que cet insupportable roulis en rappelait un autre à son fils. Mais il y avait des observations, des reproches qu'elle n'osait pas lui faire directement. En pareil cas, elle les adressait à l'innocente Mariette, qui servait de boîte aux lettres. Quoique la pauvre enfant fût aussi tranquille qu'une image :

— Mariette, lui dit Mme Paluel, ne te balance donc pas ainsi sur ta chaise, tu fais trembler tout le plancher. C'est une mauvaise habitude que tu as là.

L'innocente Mariette ne sourcilla pas, elle en avait vu et entendu bien d'autres ; mais Robert devina sans peine à qui ce discours s'adressait, et il en fut piqué. Chacun de nous a ses tics, et il nous est fort désagréable qu'on nous les fasse remarquer. Peut être notre orgueilleuse volonté constate-t-elle avec chagrin qu'il se passe en nous beaucoup de choses involontaires. qu'il y a toute une partie de notre vie qui ne lui appartient pas. Robert ne se balança plus, mais il se tourna vers Mariette, laquelle, pour la seconde fois, servit de boîte à lettres.

— Mariette Sorris, lui dit-il, sais-tu combien il faut d'espèces de bois pour faire une brouette?

— Pourquoi lui demandes-tu cela? fit Mme Paluel. Qu'est-ce qu'elle en sait?

— Mariette Sorris, poursuivit-il, si jamais tu fais une brouette, il te faudra de l'acacia pour faire les brancards, du peuplier pour faire la caisse, du chêne pour faire la jante et les rais, et de l'orme tortillard pour faire l'essieu. Et sais-tu, Mariette, ce qu'il faut pour faire un bon engrais? Il faut tout au moins du sel d'ammoniaque, du phosphate de chaux et du sang cuit.

Mme Paluel posa ses lunettes et son tricot sur ses genoux.

— Où veux-tu en venir? dit-elle.

— Mariette Sorris, j'en veux venir à ceci, reprit-il. S'il faut

tant de choses pour faire une brouette et tant d'autres pour faire un bon engrais, il en faut bien davantage pour rendre un homme heureux, et le plus simple est de renoncer à l'être.

Mme Paluel sentit vivement le coup. Mais comme elle était aussi sévère pour elle-même que pour les autres, elle considéra que cette dure parole était une juste punition du silence qu'elle s'obstinait à garder sur la grande question, après avoir reconnu qu'il était de son devoir de le rompre, et quoi qu'il pût arriver, redressant sa petite taille, elle dit d'une voix très émue :

— Je sais, Robert, ce qui manque à ton bonheur.

Quand on a fait un grand sacrifice à quelqu'un, il faut avoir une noblesse d'âme presque surhumaine pour ne jamais le lui rappeler ou pour ne pas se rattraper sur les détails. Il n'y avait rien de surhumain dans Robert Paluel; mais avec les défauts qu'on pouvait lui reprocher, il avait le cœur généreux, et quand il avait fait de la peine à sa mère, il s'en repentait sur-le-champ.

— Qu'est-ce qui te prend, mère? dit-il gaîment. Crois-tu donc que je pensais à moi? Mariette Sorris m'est témoin que je suis le plus heureux garçon de la terre.

Elle avait commencé, elle continua.

— Je crois vraiment, Robert, que tu devrais te marier, et c'est aussi l'avis de M. Larrazet.

— De M. Larrazet? Eh bien! de quoi se mêle-t-il, ce cher homme?

— Le fait est qu'un Paluel qui ne se marie pas, cela ne s'est jamais vu. Pourrais-tu m'en citer un seul?

Il respectait beaucoup sa mère, il rendait toute justice à cette petite femme si méritante; mais il aimait quelquefois à la voir venir ou à la faire aller.

— C'est vrai, dit-il. Voilà une remarque que je n'avais jamais faite. Ne restons pas garçon, marions-nous.

Il ne s'aperçut pas que Mariette venait d'incliner sa tête sur le drap qu'elle ourlait, que Mariette respirait court. De son côté, Mme Paluel était épouvantée des effets foudroyans de son éloquence, de la facilité avec laquelle son fils s'était laissé convaincre. Elle trouvait que les choses allaient trop vite, elle se hâta de mettre le sabot, d'enrayer la voiture.

— Ah! bien, dit-elle, ceci demande réflexion, car encore s'agit-il de bien choisir, de ne rien faire à l'étourdie. Dans toute la grande culture la jeunesse se gâte. De mon temps on s'y prenait bien mieux, on nous envoyait à l'école, et nous en savions assez. Aujourd'hui on met ces demoiselles en pension. Ce qu'elles y apprennent, je n'en sais rien; mais à ce que je vois, elles en rapportent beaucoup de petites manières, des goûts de luxe et de dépense, l'habitude

de n'être jamais content de ce qu'on a. Quel fléau qu'une fille coquette et dépensière!

— Assurément. Tâchons d'en choisir une qui ne soit ni dépensière, ni coquette,

— La connais-tu, Robert? dit-elle vivement. La main sur la conscience, la connais-tu?

— Non, et, toute réflexion faite, ne nous marions pas.

Mariette releva la tête et respira plus librement. Mais Mme Paluel n'était pas contente, ce n'était pas encore là ce qu'elle entendait. Elle s'indignait qu'on pût trancher si facilement une question qu'elle roulait dans sa tête sans pouvoir la résoudre. Elle aurait voulu qu'on en parlât beaucoup sans rien décider, que l'univers entier prît part à ses doutes, à ses syndérèses, à ses tourmens, que l'univers employât ses jours et une partie de ses nuits à ruminer ce cas sans réussir à s'en tirer.

— Et l'enfant? dit-elle d'une voix sourde et frémissante.

— Quel enfant?

— Eh! quoi, Robert, cela ne te ferait rien de ne pas laisser après toi un héritier? Cela ne te ferait rien d'avoir travaillé toute ta vie pour enrichir des cousins? Mon Dieu! j'aime beaucoup mes sœurs, mais les cousins sont des cousins, et il est bien dur de leur laisser son bien.

— Après nous le déluge, dit-il nonchalamment.

— Tu n'es pas sérieux, reprit-elle en s'échauffant. Cela ne te ferait rien de voir le Choquard habité par des étrangers?

— Je ne le verrai pas, puisque je serai mort.

— Le Choquard où ton père est né!.. Et ce seraient peut-être des paresseux, des écervelés qui viendraient mettre le désordre ici, et en deux mois voilà une maison sens dessus dessous!.. Cela fait bouillir le sang dans les veines.

Et elle lui montrait de l'index au milieu d'un des panneaux de la boiserie une grande médaille, qu'on avait encadrée, mise sous verre et pendue à un clou. C'était une première médaille, décernée aux fermiers du Choquard dans un concours agricole.

— Ma foi, tu as raison, dit-il, comme se ravisant. Décidément marions-nous.

Mariette sentit trembler ses mains et se piqua les doigts avec son aiguille.

— Ah! oui, reprit Mme Paluel, mais il faut trouver la fille... Oh! si on la trouvait, moi d'abord je suis prête à lui faire tous les sacrifices, à n'être plus rien ici, à m'effacer, à lui donner, si elle le veut, toutes les clés, même la clé de l'armoire au linge. Ainsi, tu vois!

Elle disait cela d'un ton aussi pénétré que si elle eût offert sa tête, son cœur, la chair de sa chair et la moelle de ses os.

— Mais il faut la trouver, et du train que va le monde, j'aimerais mieux chercher un grain de mil dans un boisseau de sable... Voyons, as-tu une idée? Si tu en as une, dis-la-moi.

— Je n'en ai point, et je ne me marie pas, c'est mon dernier mot.

Sa voix tranquille et ferme annonçait une décision bien arrêtée, et Mariette poussa un soupir de soulagement.

— Tu soupires, Mariette? lui dit-il. Voilà ce que c'est que de causer mariage devant les jeunes filles... Eh bien! sais-tu? je trouve plus facile d'arranger les affaires des autres que les siennes, et j'ai bien envie de te marier.

— Moi! moi! dit-elle en faisant un saut sur sa chaise et levant sur lui des yeux effarés.

— Oui, toi, Mariette Sorris.

— C'est absurde, s'écria Mme Paluel.

— Pourquoi donc?

— Eh! oui, c'est absurde.

Et elle le répéta plus d'une fois, sans entrer dans d'autres éclaircissemens. Elle aurait eu quelque peine à expliquer nettement ce qu'elle avait dans l'esprit. Son arrière-pensée était que le mariage doit être considéré comme une institution aristocratique et que les conseils municipaux agiraient sagement en condamnant les gens sans sou ni maille au célibat perpétuel. Elle pensait aussi que Mariette était fort utile à Mme Joséphine Paluel, qui serait fort empêchée de la remplacer. Conclusion : il était absurde que Mariette songeât au mariage ou que quelqu'un y songeât pour elle.

— C'est si peu absurde, reprit Robert, que le parti est tout trouvé. Oui, Mariette, on est venu aujourd'hui me demander ta main.

— Quel est cet hurluberlu? s'écria de nouveau Mme Paluel.

— C'est un garçon très raisonnable, très sensé, qui s'appelle... Devines-tu, Mariette?.. Il s'appelle François Lesape.

Mariette prit l'attitude d'une suppliante et murmura :

— Oh! non, monsieur Paluel, je vous en prie... Je ne veux pas,.. je ne veux pas...

Mme Paluel savait beaucoup de gré à Mariette de sa résistance éplorée; mais il y avait eu dans sa réponse quelque chose qui l'avait choquée; elle la blâmait d'avoir dit : « Je ne veux pas. » Mme Paluel estimait que la volonté est un luxe, qu'il faut avoir des rentes et cultiver au moins deux cents hectares pour être en droit de se l'accorder.

— Réponds : « Je ne peux pas, » lui dit-elle doucement; les petites filles n'ont pas le droit de dire : « Je ne veux pas. »

— Prends au moins le temps de réfléchir, reprit Robert. Lesape est un garçon très honnête.

— Et très intéressé, interrompit Mme Paluel.

— Eh! mon Dieu! qui ne l'est pas? dit-il.

Ils avaient raison l'un et l'autre. Lesape était à la fois très intéressé et très honnête, ayant appris par l'expérience des autres que bien mal acquis ne profite guère. La pure vertu est si rare que, si l'on supprimait de ce monde les François Lesape, les utilitaires qui ne volent ni ne mentent et l'égoïsme bien entendu, cela ferait trou, et la société s'en trouverait mal. Ce gros garçon, qui n'était point désagréable à voir, avait été le maître valet du père Paluel. Robert avait deviné ce qu'il y avait en lui de mérite et d'étoffe, et il en avait fait son homme de confiance, son caissier, son régisseur, chargé des ventes et des achats, du compte exact des entrées et des sorties; toutes choses pour lesquelles il avait lui-même peu de goût. Cet avisé Briard ne donnait jamais que de bons conseils à Robert. Ils n'étaient pas toujours d'accord, ayant deux façons très différentes de sentir et de penser; mais Lesape ne résistait jamais ouvertement; il avait pour principe « qu'il faut toujours être de l'avis du payeur. » Il accusait à part lui son patron de pousser trop loin l'esprit d'entreprise, le mépris de la routine, l'amour des nouveautés. Robert voulait remplacer les meules par des magasins à fourrage. Il rêvait de perfectionner ses assolemens et de réformer ses engrais. Il aspirait surtout à résoudre le problème toujours plus compliqué de la main-d'œuvre en faisant tout par des machines. Sans avoir l'air d'y toucher, Lesape parvint à lui prouver que le grain se conserve mieux dans les meules que dans les greniers. Quant aux machines, il se trouva que, soit malice, soit maladresse, la plupart se détraquèrent; on n'avait personne sous la main pour les réparer, il fallait écrire pour se procurer des pièces de rechange, et, peu à peu, telle faneuse, telle moissonneuse, tel râteau mécanique allèrent se remiser dans un musée d'instrumens et dormir sous un hangar. C'était bien alors que Robert frappait la terre du pied, qu'il s'écriait : « Sacrées têtes de mulets! » Le bonhomme Lesape, le front bas, les bras ballans, affectait d'entrer dans ses colères, approuvait tout du bonnet et disait *in petto :* « On a crevé ses vessies; quel bon débarras! » Sur un seul point, Robert s'était obstiné, et, cette fois, c'était lui qui tenait pour la routine. Lesape avait tâché vainement de lui persuader qu'il y avait trop de luxe dans ses harnais, qu'il pourrait faire un meilleur emploi de l'argent qu'il dépensait en queues de renard ou en bouffettes de laine, en housses, en chabines fastueuses. Quand on n'a plus la joie de voir flotter une flamme au sommet d'un mât, il est encore agréable de voir une belle housse bleue sur le dos d'un cheval de trait. Quoi qu'il en soit, le Choquard n'avait jamais été plus prospère, et personne ne songeait à nier qu'on n'en fût redevable en partie à l'actif, au vigilant Lesape, qui ne

ménageait point ses pas et ne tenait jamais ses yeux dans ses poches. Mariette Sorris et François Lesape étaient deux outils précieux et même nécessaires, mais Robert ne voyait aucun inconvénient à ce qu'ils s'épousassent. Il savait Mariette très attachée à la maison et comptait, au besoin, se servir d'elle pour retenir Lesape.

— Avant de te décider, continua-t-il, écoute une histoire, Mariette. Il y a près d'un an, j'ai fait une sottise pommée.

Ce début lui parut invraisemblable. Robert Paluel faire une sottise! elle n'en croyait rien.

— Sais-tu ce que c'est que les lettres anonymes? Ce sont des lettres qu'on n'ose pas signer et qui cependant font de l'impression sur les imbéciles qui les lisent. Il s'en écrit dans les villages comme dans les villes; on y met un peu moins d'orthographe, mais autant de venin. J'en avais reçu deux, coup sur coup, de quelque mauvais drôle qui convoitait la place de Lesape et qui, sous couleur d'épouser mes intérêts, m'avertissait charitablement que ce garçon abusait de ma confiance, qu'il faisait des marchés clandestins et se laissait graisser la patte. J'aurais dû ne rien croire et laisser l'eau couler. Mais que veux-tu? ces maudites lettres m'avaient mis la puce à l'oreille. Un jour que Lesape m'avait annoncé qu'il envoyait à Brie un chargement de cent cinquante bottes de paille, à peine la voiture sortie, je l'ai fait arrêter et décharger, et j'ai compté les bottes; il y en avait cent cinquante, mademoiselle, et pas une de plus. Qui a eu la mine longue? C'est moi. Dès que j'ai été seul avec Lesape, je lui ai tendu les deux lettres en lui disant: « J'ai voulu en avoir le cœur net. » Si quelqu'un m'en avait fait autant, j'aurais prié mon patron de me chercher un remplaçant dans les vingt-quatre heures. Mais chacun a son caractère. Lesape était pâle, un peu raide, mais il ne s'est pas fâché, et je lui ai dit encore : « La première fois que tu auras quelque chose à me demander, je te dois un dédommagement : demande. » C'est un garçon qui a de la patience, qui prend son temps. Il m'a pardonné, mais il s'est souvenu, et tantôt il est venu me dire que j'avais dans ma maison une certaine Mariette Sorris, qu'elle lui paraissait honnête, gentille, travailleuse, tout à fait bonne fille et qu'il en ferait volontiers sa femme. Il ne lui trouve qu'un seul défaut : c'est qu'elle n'a pas grand'chose; mais il m'a insinué que, selon toute apparence, je m'arrangerai avec elle pour lui arrondir son petit avoir, pour lui faire une petite dot, et, ma foi! j'ai dit oui.

— Une dot! s'écria Mme Paluel, rouge d'indignation.

Et elle répéta trois fois : « Une dot! » en regardant le plafond comme pour s'assurer qu'il ne lui tombait pas sur la tête. Du moment que la cervelle de son fils se dérangeait, les plafonds du Choquard ne devaient plus être solides.

— Eh! oui, une dot, dit-il. Ah! je ne lui donnerai pas le Pérou.

— Vous êtes trop bon, monsieur Paluel, répondit vivement Mariette. Vraiment vous êtes trop bon, et je vous en remercie bien. Mais je ne veux pas me marier.

— Lesape te déplaît?

— Oh! pas du tout. C'est un très brave garçon.

— Y en aurait-il un autre que tu couches en joue?

Elle devint toute pâle :

— Ah! monsieur Paluel, comment pouvez-vous croire?..

— Tu as donc juré de ne jamais te marier?

Elle ouvrit la bouche pour répondre et la referma sans avoir pu articuler un mot. Ce qu'elle pensait était trop difficile à dire. Elle trouvait plus simple de pleurer, et de grosses larmes mouillaient le bord de ses paupières.

— Ah! du moment que les larmes s'en mêlent, dit-il, je te laisserai tranquille, n'en parlons plus. J'en serai quitte pour dédommager Lesape en lui accordant une augmentation.

— En vérité, s'écria Mme Paluel, c'est faire trop d'embarras pour une voiture déchargée.

— En la déchargeant, dit-il, j'ai blessé une fierté, et je ne renie jamais mes dettes.

— Une fierté! murmura-t-elle avec une moue de mépris.

Mme Paluel estimait que, comme la volonté, la fierté était un luxe qui n'était permis qu'à la grande culture, que les pauvres diables devaient savoir digérer leurs affronts.

Robert se leva et dit avec un peu d'impatience :

— Quand on a cassé une vitre, on la paie, et quand on a offensé un honnête homme, on met un peu d'onguent sur sa blessure. J'ai dit, et je ferai.

Mme Paluel était omnipotente dans sa maison, dans sa cour, dans sa laiterie; hors de là, c'était lui qui commandait, et il sortit un peu fâché de l'étroitesse d'idées de sa mère, qui n'avait jamais voulu comprendre qu'une libéralité bien placée est quelquefois de l'égoïsme intelligent. Il admirait la rectitude de sa conscience, ses vertus actives, la gravité de ses manières, sa vie de travail et d'honneur, mais elle manquait de générosité. C'était le seul reproche qu'il lui adressât.

Selon sa coutume, il alla faire un tour et fumer sa seconde pipe dans le potager. C'était sa promenade favorite, qu'il prolongeait quelquefois fort avant dans la soirée. Quand le ciel n'était pas trop noir, il apercevait vaguement les carrés de laitues, les longues rangées de choux cabus, les rames des pois, les têtes rondes des artichauts, les formes déjetées des arbres fruitiers qui semblaient se reposer du travail du jour et les airs penchés des espaliers. Çà et

là, de grandes touffes de lis fleuris faisaient des taches blanches dans la nuit. Tout était calme, tranquille. Plus de tracas, plus d'ordres à donner, plus de réclamations à entendre, plus de paresseux à tancer ou de maladroits à sermonner. Seul avec lui-même, le maître du Choquard oubliait le Choquard, et les grands murs de l'enclos semblaient monter la garde autour de sa solitude. Pas d'autre bruit que le brusque et sourd craquement d'une planche qui, dilatée par la chaleur du soleil, se contractait tout à coup, ou la plainte douce d'un robinet qui s'égouttait, ou le cri d'une chouette, ou le glissement d'un loir au museau fin s'en allant à la maraude, ou le pas timide d'un hérisson que trahissaient un frémissement et une inquiétude d'herbes froissées.

Quand la lune venait à paraître, les vitrages des melonnières miroitaient, les cloches jetaient des étincelles bleuâtres. Mais Robert préférait qu'elle ne se montrât pas; son indiscrète clarté gêne les étoiles, et il voulait les voir s'allumer dans l'ombre l'une après l'autre, à commencer par la blanche Véga et par le jaune Arcturus. Le ciel lui rappelait l'océan, à cela près que cet océan céleste ajoute le silence à l'immensité. Chaque constellation lui semblait un trois-mâts voguant dans une mer sans souffle et sans vagues. Le plus souvent il les prenait pour ce qu'elles sont, pour les taciturnes témoins de notre vie. Elles l'avaient accompagné dans ses voyages, il les avait pratiquées. N'avait-il pas plus d'une fois obtenu la variation de la boussole par le relèvement de l'étoile polaire? C'étaient de vieilles amies, qui avaient avec lui des souvenirs communs. Aussi les connaissait-il toutes par leur nom, il savait à quel endroit du ciel elles allaient paraître, il les attendait et les comptait comme un berger compte ses moutons. Son regard cherchait tour à tour l'immense Dragon, qui déroule entre les deux Ourses ses anneaux tortueux, la Couronne boréale, l'Aigle et ses satellites, le grand carré de Pégase, le rocher d'Andromède, le glaive de Persée, la mystérieuse lettre d'or que Cassiopée ne se lasse pas d'écrire sur le front de la nuit, la belle croix du Cygne, étendant ses deux bras comme pour montrer l'un à l'autre les deux bouts du monde, et dans les soirées d'automne ou d'hiver, ce fourmillement de lumière confuse, cette poignée de scintillantes pierreries qu'on appelle les Pléiades, l'œil de feu du Taureau, la majesté d'Orion au riche baudrier, l'éclat dévorant de Sirius. Une brume qui enveloppait le sud-ouest s'était dissipée, il apercevait le glorieux Sagittaire, posant sur son arc cette flèche qui guette éternellement quelque monstre invisible, perdu dans les profondeurs de l'espace. C'était la nuit du 10 août, et les étoiles filantes tombaient en pluie. Emblème des espérances trompeuses, à peine apparues, elles s'évanouissaient comme l'*Adélaïde*.

— Non, se disait-il en arpentant une allée, je ne me marierai jamais. D'abord je ne m'en soucie point, et puis elle a beau dire, elle ne s'en consolerait pas. Elle parlait de donner ses clés : quelle plaisanterie! le chagrin l'aurait bientôt tuée. Quelle que fût sa bru, elle l'opprimerait ou se plaindrait qu'on l'opprime. Ce seraient des reproches, des aigreurs, des querelles. Quand on n'a pas le bonheur, il faut du moins avoir la paix. Je l'ai, je la garde. Au surplus, si par quelque funeste accident je venais à me trouver libre, je veux que rien ne me retienne, je veux pouvoir m'en aller.

Il savait bien qu'il ne s'en irait pas, qu'il était rivé pour toujours à la Brie; mais les espoirs absurdes ont leur prix. Quelqu'un possédait au loin une maison de campagne où il n'allait pas, où il savait qu'il n'irait jamais. Il ne laissait pas d'y tenir, il aurait pu y aller, il ne voulut jamais s'en défaire.

Pendant que Robert tournait et virait, Mariette avait fermé sa fenêtre, tiré son rideau et dégrafé sa robe. Tout en se déshabillant, elle songeait aux deux gros événemens qui étaient survenus tout à coup, sans crier gare, sans prévenir personne, sans que personne les appelât. A qui donc en avait M[me] Paluel? A quoi pensait-elle de vouloir marier son fils? A quoi bon, je vous prie? On était tous heureux, parfaitement heureux. Pourquoi changer? C'était avoir la rage du changement. Et, de son côté, Robert, qui aurait voulu que Mariette Sorris épousât François Lesape! O l'étrange et malheureuse idée! Ce n'était pas qu'elle eût rien contre Lesape. Autant lui qu'un autre, mais elle ne voulait personne, elle n'avait pas l'esprit tourné au mariage. Il lui semblait que si elle épousait quelqu'un, ce serait la fin de quelque chose. De quoi donc? D'une souffrance qui lui plaisait, d'une souffrance pleine de délices, qu'elle préférait à tout ce qu'on pouvait lui offrir. Mais elle n'en savait pas si long, là-dessus ses pensées s'embrouillaient, elle n'osait pas approfondir ce mystère. Heureusement on n'entendait pas la contraindre, et, d'autre part, Robert était résolu à ne pas se marier, il ne fallait pas lui en parler, il l'avait signifié très nettement, et ainsi il n'y aurait rien de changé, et deux grands périls auraient été conjurés. Mais elle était encore sous le coup de cette double émotion. Après six ans de tranquille félicité, il lui paraissait que son bonheur était une chose fragile. Puisqu'on vit dans un monde où il survient tout à coup des événemens, sur quoi peut-on compter? Les choses humaines venaient de lui faire sentir leur redoutable incertitude. Elle s'endormait chaque soir dans la douce pensée que le lendemain ressemblerait à la veille, elle s'en croyait sûre; elle ne l'était plus.

Ainsi raisonnait Mariette. Depuis plus d'une heure, elle avait posé la tête sur son oreiller et clos ses yeux, et son esprit trottait encore.

IV.

Si Aleth Guépie avait passé douze mois encore au Gratteau, peut-être y serait-elle morte d'ennui. Le ciel lui vint en aide, il a quelquefois pitié des jolies filles, et pour leur être agréable, il envoie aux vieilles Anglaises des émotions imprévues qui les font changer d'idée. Mme Pommery était veuve depuis plus d'un an. Elle avait décidé, comme on sait, qu'elle ne convolerait point, qu'elle voyagerait, qu'elle désirait courir le monde, l'Italie et l'Égypte, et qu'ayant besoin d'une demoiselle de compagnie, elle prendrait Aleth avec elle. Mais elle eut l'occasion de revoir un beau jeune homme qu'elle avait rencontré jadis à l'ambassade d'Angleterre. Il avait trente ans, elle en avait plus de cinquante, elle était riche et il était pauvre. On se convint, et maître Guépie, qui ne s'attendait guère à cette tuile, eut le chagrin de recevoir une lettre par laquelle on lui annonçait que, puisque Aleth s'ennuyait si fort au Gratteau, il fallait lui rendre la clé des champs, qu'au surplus elle en savait assez, que Mme Pommery, qui s'appelait désormais Mme Blackmore, allait partir pour le Midi, qu'elle n'aurait plus besoin de demoiselle de compagnie, mais qu'elle était prête à se servir des relations qu'elle avait en Angleterre pour procurer à sa filleule quelque place de gouvernante ou de bonne d'enfans.

Le coup fut terrible pour Richard. Durant toute une semaine il pesta à journée faite contre cette vieille haridelle d'Anglaise, qui s'amusait à faire l'amour à l'âge où une femme raisonnable ne s'occupe que de remiser ses vieux os et de les préserver des accidens.

— Nous voilà dans de jolis draps, disait-il à Palmyre. M. Larrazet avait raison; qu'allons-nous faire de cette demoiselle?

— J'étais sûre que cela arriverait, répondait Palmyre, dont le bon sens triomphait, et qui profita de l'occasion pour reprocher à ce rêveur toutes ses espérances déçues, tous ses projets manqués, toutes les bulles de savon qu'il avait soufflées avec amour et qui lui avaient crevé dans les yeux.

Les reproches et les doléances ne remédient à rien. Le plus pressé était de retirer bien vite Aleth du Gratteau, puisqu'on l'avait désormais à sa charge et, vers le milieu du mois d'août, l'enseigne rouillée de la *Renommée des gibelottes* eut la surprise de voir arriver une belle fille de dix-neuf ans, toute pimpante, vêtue d'une robe de soie à trois volans, coiffée d'un chapeau coupé que surmontait un petit oiseau becquetant une petite fleur, accompagnée de ses petits colis parmi lesquels ne se trouvait aucun prince, de sa grammaire anglaise, de ses douze cahiers en maroquin rouge et de sa

guitare. Ce fut un grand événement pour les habitués de l'auberge; comme M. Larrazet, ils s'écriaient en chœur :

— Que diable vont-ils faire de cette demoiselle?

Richard l'accueillit très froidement. Il ne considérait plus sa fille que comme une bouche inutile, comme une dépense, comme un embarras; elle avait pris place dans la liste déjà longue de ses déceptions, de ses bulles de savon crevées. Quant à elle, heureuse d'avoir recouvré sa liberté, se promettant d'en faire un bon usage, elle n'avait aucun souci ni sur le présent ni sur l'avenir. Elle demandait seulement à son père deux semaines pour souffler, six semaines pour s'orienter, après quoi il serait toujours temps d'écrire à Mme Blackmore pour qu'elle lui trouvât une place. Son imperturbable aplomb imposa à son père, qui en passa par ce qu'elle voulait, quelle que fût sa hâte de l'éconduire, d'en débarrasser son plancher.

Depuis qu'elle était de retour au logis, Aleth passait très bien ses journées et ne s'ennuyait pas; s'ennuie-t-on quand on a la tête pleine de projets? Elle restait tout le matin dans sa chambre, située au deuxième étage de l'auberge. Malgré les pressantes recommandations de Mlle Bardèche, elle n'y employait point son temps à relire ses douze cahiers. Elle s'occupait beaucoup plus de soigner ses ongles. C'était l'une des parties de sa personne qui l'intéressaient le plus, et tout en les soignant, elle regardait par sa fenêtre; c'était l'endroit de sa chambre qui avait pour elle le plus d'attrait.

Brie-Comte-Robert occupe le centre d'un grand plateau, légèrement onduleux, bordé par les pentes rapides de la vallée de l'Yères qui l'enlace de son cours accidenté et serpentant. Sous un grand ciel se déroulent à perte de vue les champs de blé et d'avoine. Çà et là quelques bouquets de trembles ou de saules, rangés en cercle autour d'une mare à demi tarie. Ce plateau a sa beauté; mais ce n'était pas là ce qui touchait Aleth. De sa fenêtre elle apercevait quelques-unes de ces fermes d'aspect monumental qui révèlent un pays de grande culture, et elle leur trouvait un air de forteresses ou de châteaux.

Ses projets, d'abord un peu vagues, ne tardèrent pas à se préciser; la matière chimique en effervescence se précipita. Elle raisonnait assez bien quand elle n'était pas folle. Elle décida bientôt qu'elle ne quitterait pas la Brie, que c'était là qu'elle entendait construire le pompeux édifice de sa fortune. Elle se dit qu'un bourgeois, un citadin n'était pas son fait, habitât-il Paris, que sans doute on s'amusait beaucoup à Paris, mais qu'elle s'y sentirait perdue, et ce n'était pas de plaisirs qu'elle était avide. Elle considérait l'existence comme quelque chose de fort sérieux, elle était prête à immoler

toutes les douceurs de la vie à l'ardeur de ses ambitions et, comme César, elle aimait mieux être la première dans un village que la seconde à Rome. Elle désirait par-dessus tout que son bonheur parût admirable et enviable ; or pour être admirée et enviée, il faut rester dans son pays natal, faire béer les gens qui vous ont vue naître, qui savent d'où vous sortez et qui se disent : « Voilà donc ce qu'est devenue cette Aleth Guépie! Comment s'y est-elle prise? A-t-elle eu de la chance! » De plus, elle avait de cuisantes rancunes à satisfaire ; les hauteurs des princesses lui étaient demeurées sur le cœur, elle sentait encore sur sa joue certain soufflet qu'elle avait reçu. Il lui parut que le comble de la gloire et de la félicité était d'épouser un des gros fermiers de la Brie, qu'elle envisageait comme de grands personnages, et elle n'avait pas tort. Leur bail est si long et ils sont si sûrs de le renouveler que, s'ils ne sont pas les propriétaires de leurs champs, ils en sont les vrais possesseurs. Aussi aiment-ils mieux rester fermiers que d'acquérir un domaine, sachant bien que leur capital immobilisé dans le sol ne leur produirait qu'un faible intérêt, que converti en capital mobilier, il leur rapporte, s'ils sont habiles, jusqu'au dix ou quinze pour cent. Enfin Aleth contemplait ces fermes qu'elle voyait de sa fenêtre comme des paradis dont elle jurait de forcer l'entrée. C'était bien difficile, le cœur lui en battait. — Si pourtant j'y arrivais, pensait-elle, qu'en dirait Alice Cambois?

Le bon sens qu'elle avait quelquefois l'avertit aussi que les fermières de la Brie réservent pour les jours de fête leurs atours et leurs allures de femmes du monde, que le reste du temps elles s'habillent en ménagères. Satisfaite d'avoir produit son effet le jour de son arrivée, elle relégua résolûment la robe à volans dans une armoire, et elle reprit la méchante robe d'indienne qu'elle portait dans la salle d'étude. Au chapeau coupé elle substitua un chapeau de paille à larges ailes ou un mouchoir de tête qu'elle attachait sous son menton. Elle se proposait d'être étonnante, mais non pas inquiétante.

Un peu avant midi, elle descendait à la cuisine pour déjeuner avec ses parens, après quoi elle se promenait le long d'une de ces belles routes de Seine-et-Marne que borde une quadruple rangée de peupliers. Jouissant de la curiosité qu'elle inspirait, des regards que lui attirait son indiscutable beauté, elle était polie pour tout le monde. Elle savait que les petites gens peuvent vous servir ou vous nuire, qu'il est bon de les avoir pour soi, et elle se disait : « Ma fille, c'est bien ennuyeux, mais soyons aimable. » Au surplus, un peu grave, elle gardait son quant-à-soi et ne se familiarisait avec personne. En rentrant, elle causait avec sa mère, qui tracassait dans sa cuisine ou épluchait des légumes, et, sans avoir l'air

de rien, elle la questionnait sur les fermes et les fermiers, s'informant de celui-ci, de celui-là, dressant sa liste des garçons à marier. Un jour, le propos tomba sur la ferme du Choquard :

— Ah! pour ceux-ci, lui dit son père, qui se mêlait quelquefois de la conversation, ce sont les aristocrates les plus rogues de toute la Brie. Le soleil ferait un enfant à la lune que la mère Paluel croirait le sien de meilleure lignée, et si ce fameux Robert est encore garçon, c'est qu'il n'a trouvé jusqu'à présent aucune héritière assez riche pour lui.

Après ces entretiens, Aleth dînait à la table des pensionnaires, trois petites bourgeoises à qui elle racontait le Gratteau, ses pompes et ses tristesses. Puis elle remontait dans sa chambre. Si cette chambre n'était pas belle, si les mouches en avaient jauni les vitres, si la tapisserie tombait en lambeaux, elle avait un avantage : elle était décorée d'une glace. Au Gratteau, il n'y en avait qu'une par dortoir, on s'en servait à tour de rôle pour se coiffer. Aleth était charmée d'en avoir une à elle toute seule. Montant sur une chaise ou s'asseyant sur le rebord d'une table, elle essayait des poses, des attitudes, des regards, des sourires. La glace lui en renvoyait l'image, qu'elle considérait avec autant de complaisance qu'un général regarde la grosse artillerie de siège avec laquelle il se propose d'ouvrir une brèche dans un rempart. Il ne se mêlait à sa coquetterie rien de sentimental ni de sensuel. C'était une coquetterie sans tendresse et sans volupté, où se révélait un petit cœur superbe, dur, coriace, un vrai cœur d'épervier ardent à la proie.

A quelques jours de là, comme elle se promenait, vers six heures, elle aperçut quelque chose qui la retint immobile, le regard fixe. Devant elle, à main gauche, s'étendait sur une surface de plus de cinquante hectares un champ de blé récemment moissonné. Sur le ciel se dessinaient plusieurs de ces énormes meules dont Millet disait qu'elles paraissaient à qui sait les voir aussi grandes que les pyramides d'Égypte. A peine la moisson terminée, on commençait à labourer. Quatre charrues étaient attelées chacune de trois chevaux; un lourd rouleau était péniblement traîné par trois paires de bœufs. On avait fini son travail. Hommes et bêtes, tout le monde était las, impatient de s'en aller; les uns pensaient à une soupière fumante qui les attendait, les autres à un râtelier débordant de fourrage. La terre remuée était brune, le chaume encore sur pied avait une couleur de vieil or. On y avait mis le troupeau; quatre cents moutons se déployaient en ligne de bataille, gardés par leur berger et leurs chiens. Sur la droite, une luzerne fleurie, prête à couper, formait comme une nappe violette, d'où émergeaient çà et là quelques bouquets d'esparcette rose.

Ce qui captivait surtout l'attention d'Aleth Guépie, c'était un

homme monté sur une jument blanche à longue queue, vêtu de toile, portant autour de son cou une cravate négligemment nouée, dont les bouts flottaient. Elle n'avait pas eu besoin de demander qui était cet homme, elle avait reconnu le fermier du Choquard, qui était venu inspecter le travail de ses laboureurs et leur donner ses ordres pour le lendemain. Il allait et venait à travers les guérets, et sa jument semblait fière de le porter. Son grand chien-loup le précédait tour à tour ou le suivait, la queue relevée, l'air important, comme s'il avait eu son mot à dire dans cette affaire. Aleth était plongée dans une sorte d'extase. Il lui parut que si cet homme à cheval, à qui appartenaient ces meules, ces charrues, ce chaume, cette luzerne, venait à se marier, sa femme serait une reine et qu'épouser Robert Paluel était le sort le plus enviable que pût rêver Aleth Guépie.

Cependant le signal du départ avait été donné. On avait dételé les charrues, qui restaient penchées et comme endormies dans leur sillon. Chaque laboureur, enfourchant un cheval, en mena deux autres en laisse. Quand cette cavalerie eut atteint le bord du champ, elle partit au grand trot pour la ferme; la route tremblait sous les pesans sabots, les cailloux jetaient des étincelles. Puis, passèrent les six bœufs, la tête pliée sous le joug, et de leurs museaux fumans pendaient de longs fils d'écume argentée. Après eux, les quatre cents moutons défilèrent en bêlant; leurs pas pressés soulevaient un tourbillon de poussière. Le soleil allait disparaître, ses rayons presque horizontaux mêlaient leur pourpre aux teintes violettes de la luzerne et à l'or du chaume. Un nuage enflammé se reflétait dans une petite mare; à travers les buissons qui la bordaient, on la voyait toute rouge. L'*Angelus* tintait à Mailly; au frémissement de la cloche répondaient des cris aigus d'hirondelles, caracolant et rasant le sol. Les moutons défilaient toujours, on entendait encore dans le lointain le trot pesant des douze chevaux, et Aleth immobile contemplait cette richesse, cette gloire. Un pareil spectacle ne lui était pas nouveau; elle avait vu tout cela lorsqu'elle était petite et dindonnière. Mais on ne voit bien que ce qu'on regarde au travers d'une idée. Elle avait la sienne.

L'homme à la jument blanche avait poussé jusqu'au bout du champ. Il revint lentement, regardant à droite et à gauche, et à son tour il reprit le chemin du Choquard. Ses cheveux bien arrangés, portant beau, Aleth fut se poster sur son passage; elle voulait obtenir un regard de ce puissant seigneur. Elle ne se demandait pas s'il lui plaisait, ce point ne lui importait guère. Il était le maître du Choquard, c'était assez. Ce qui la mortifia beaucoup, c'est qu'apparemment il avait quelque chose dans l'esprit qui l'em-

pêcha de la voir. Comme il allait passer devant elle, il retourna la tête du côté des charrues abandonnées, puis il mit son cheval au trot et disparut bientôt. Heureusement, elle n'était pas fille à perdre si vite courage et à demeurer sur une défaite.

De ce jour, elle s'occupa beaucoup de Robert Paluel; quand elle fermait les yeux, c'était l'homme et sa jument qu'elle croyait voir. Tout en affectant l'indifférence, elle s'enquit de son caractère, de son passé, comme on s'informe avant de chasser un oiseau rare de ses mœurs, de ses habitudes, de ce qu'il aime et de ce qu'il n'aime pas. Les uns en parlaient bien, les autres en parlaient mal, tous s'accordaient à déclarer que Robert Paluel était un homme qui avait ses idées à lui et qui n'en faisait qu'à sa tête. Elle resta près de deux semaines sans le revoir. Elle était agacée, nerveuse, mais elle croyait fermement que l'occasion désirée finirait par venir. Comme tous les grands diplomates, si elle savait oser, elle savait attendre.

Vers la mi-septembre, elle le revit enfin. Toujours monté sur sa jument blanche, il passa un matin rapidement sur la route, qu'il quitta bientôt pour s'engager dans un chemin rural. Deux paysans qui causaient quelques pas plus loin lui apprirent sans qu'elle eût la peine de les interroger qu'il se rendait à la Roseraie, annexe de ses terres située à une heure de là et qu'il avait arrondie dernièrement d'un champ où il se proposait de faire de grands travaux. Aleth n'ignorait pas que la Roseraie était attenante au parc du château de Montaillé, où son frère Polydore était garde-chasse. Son parti fut bientôt pris, elle rentra chez elle, fit un peu de toilette, orna son modeste corsage d'un joli nœud de ruban rose. Puis elle signifia à son père qu'elle partait pour faire visite à son frère, qu'elle n'avait pas encore revu. Il fut très étonné de ce subit accès de tendresse fraternelle; il savait qu'elle se souciait de ses demi-frères autant que d'une guigne. Mais il n'avait pas d'objections à faire, il n'en fit point.

Elle s'achemina de son pied léger sur la grande route, qu'elle quitta, comme Robert, pour suivre une traverse peu fréquentée, qui la conduisit à un petit bois de coudriers et de jeunes chênes, interrompu de place en place par des bruyères en fleur. Elle sentit qu'elle approchait des confins de la Roseraie, elle avança avec précaution, comme un officier d'état-major qui fait une reconnaissance. Bientôt elle aperçut un champ où brûlaient de grands feux d'herbes qu'on avait enlevées avec l'écobue, et dans un coin une jument blanche attachée à un piquet. L'homme qui la montait d'ordinaire n'était pas là, mais il ne devait pas être loin. Elle l'attendit, n'ayant jamais eu le dessein de pousser jusqu'au château de Montaillé, qu'elle se souciait fort peu de visiter.

Au moment de son départ, le ciel commençait à se brouiller, et elle avait eu soin de se munir d'un parapluie. Un orage s'annonçait; on voyait s'avancer au-dessus du bois un grand nuage noir. Le tonnerre grondait sourdement, et quoiqu'il fît encore jour, on distinguait la lueur blafarde des éclairs dans les fourrés. Elle craignait la foudre; mais nos grandes passions nous affranchissent des petites et les grands ambitieux maîtrisent leur peur. De seconde en seconde le vent fraîchissait et ployait la cime des arbres, qui se redressaient à grand bruit. De larges gouttes tombèrent, et au mépris de toute prudence, elle chercha un refuge sous un chêne.

Le ciel ne tarda pas à ouvrir ses écluses, son chêne la protégeait mal, sa situation devenait désagréable. Peut-être se fût-elle décidée à battre en retraite; mais elle entendit tout à coup le hennissement d'un cheval et peu après la voix sonore d'un cavalier, qui disait à quelqu'un :

— Enfin, merci! Puisque cela vous fait plaisir, je le prends.

Ainsi parlait Robert à l'intendant du marquis de Montaillé, qui lui offrait un parapluie. Elle ferma aussitôt le sien, qu'elle cacha soigneusement dans l'épaisseur d'un buisson. Puis elle se remit contre son arbre. Le chemin était raboteux, plein de fondrières, et le cavalier avançait à petits pas. En approchant du chêne, il crut entendre un soupir; il tourna la tête, il avisa une belle fille qu'il n'avait jamais vue ou du moins jamais remarquée. Malgré l'averse, malgré la foudre, il s'arrêta pour la regarder, se demandant d'où sortait cette apparition.

Toujours appuyée contre son arbre, elle le regardait aussi, les pommettes rouges, l'œil effaré, évidemment confuse d'avoir été surprise dans sa piteuse situation par un inconnu à qui elle ne savait que dire.

— Vous n'avez pas de parapluie, mademoiselle? dit-il enfin. Permettez-moi de vous offrir le mien.

— Je vous remercie de tout mon cœur, répondit-elle. J'attendrai que la pluie ait cessé.

— Elle ne cessera pas de sitôt... Et puis, quels chemins! ajouta-t-il, en jetant un regard de commisération sur deux petites bottines d'étoffe qui n'étaient pas faites pour barboter dans des flaques. Où allez-vous?

— A Mailly.

— C'est sur ma route, et j'ai bien envie de vous prendre en croupe.

Elle s'en défendit bien fort. Cette proposition lui semblait inconvenante, et elle était si soucieuse des convenances!

Il s'impatienta. — Montez donc! dit-il d'un ton bref, presque impérieux.

— Est-ce que j'ose? murmura-t-elle.

— Osez, c'est un cas de force majeure... Mais comment monterez-vous? Je m'en vais descendre pour vous mettre en selle.

— Oh! cela n'est pas nécessaire, dit-elle comme prenant son courage à deux mains.

Il y avait un peu plus loin un grand tas de cailloux qu'elle lui montra du doigt. Il y poussa son cheval. Légère comme un oiseau, elle était arrivée avant lui. Debout sur le tas, elle posa le pied sur l'étrier qu'il lui abandonna, et s'aidant de la main qu'il lui tendait, l'instant d'après elle était en croupe, enlaçant de ses deux bras la taille de Robert, crainte de tomber. Un coup sec et strident se fit entendre, suivi d'un terrible craquement; on eût dit que l'air venait de se déchirer en deux. La foudre était tombée tout près du chêne, sur un orme, qu'elle avait fendu du haut en bas. Ils en ressentirent la commotion. La jument se cabra, fit un écart, faillit jeter à terre son double fardeau. Robert la calma. Aleth épouvantée s'était cramponnée à lui, les yeux fermés, la tête basse. Elle la releva en disant :

— Pardonnez-moi, j'ai eu bien peur.

— Bah ! répondit-il, nous n'en sommes pas morts.

Et la jument se remit en marche, mais on n'allait pas vite. La pluie redoublait de rage, et le vent leur fouettait la figure. Il ne pensait qu'à la couvrir de son parapluie.

— Je crains de ne pas vous protéger, et que vous n'ayez que les gouttières.

— Ne vous inquiétez de rien, dit-elle d'un ton de belle humeur. Ne vous occupez pas de moi.

Elle en parlait à son aise, il lui était bien difficile de ne pas s'occuper d'elle. Il sentait autour de son corps deux bras qui le serraient étroitement, il apercevait devant lui deux mains qui lui semblaient très blanches et qui l'étaient en effet, et il éprouvait une sorte de frémissement qu'il n'avait pas ressenti depuis ses jeunes années. Dans le temps où on disait de lui qu'il était une mauvaise tête, il avait eu ses aventures, et on assurait que ses amours de garnison avaient été bruyantes et tapageuses. En ce temps-là, il vivait au jour le jour; mais les soucis d'avenir, le goût des entreprises lui étaient venus, il avait eu de grands projets et bientôt après de grands chagrins, et d'année en année, la femme avait tenu moins de place dans ses pensées. Il la regardait comme un article de luxe, comme l'ornement du bonheur. Bref, il croyait l'avoir expulsée de sa vie; elle venait d'y rentrer avec effraction. Il lui semblait qu'un serpent s'était enlacé autour de lui. Par intervalles, il sentait le frottement d'un chapeau de paille contre sa nuque, et

quand il tournait à moitié la tête, une fraîche haleine courait sur sa joue, et il était ému, quoiqu'il feignît de ne pas l'être.

Ils cheminèrent pendant quelques minutes sans mot dire. Bientôt la pluie se ralentit, puis cessa. Le grondement du tonnerre s'affaiblissait, les éclairs étaient plus rares. Le nuage noir avait passé plus loin, il y avait du bleu au-dessus de leurs têtes. Il reprit la conversation en disant :

— Je viens de trouver sous un chêne une jolie fille, ma foi! et je l'emporte en croupe. Je voudrais bien savoir comment elle s'appelle.

Le moment critique, le moment fatal était venu; il fallait hasarder le paquet :

— Elle s'appelle Aleth, dit-elle tout bas.

— Aleth qui?

Ce fut d'une voix presque mourante qu'elle répondit : — Aleth Guépie.

— Ah! vraiment, dit-il d'un ton glacial, et, claquant de la langue, il hâta l'allure de son cheval.

L'effet qu'appréhendait Aleth avait été produit; ce nom maudit avait tout gâté. Elle ne s'abandonna pas; elle venait de découdre, il s'agissait de recoudre. Au préalable, par une attention délicate, ses bras relâchèrent un peu leur étreinte, comme si elle avait compris qu'une Guépie n'était pas une compagnie agréable pour un Paluel. Elle avait toutes les subtilités de l'esprit, qui lui tenaient lieu de toutes les délicatesses du cœur. Puis elle dit d'une voix très douce :

— Il faut que je vous dise mon histoire. Elle n'est pas gaie.

Et sans attendre qu'il y consentît, elle raconta avec un art infini les trois années passées au Gratteau, comment son père et sa marraine s'étaient mis en tête de lui faire donner une éducation qui ne convenait guère à son état. Elle insinua qu'elle s'était résignée facilement à son exil parce qu'il se passait dans la maison paternelle des choses qui lui plaisaient peu, qui blessaient son cœur et son goût. Elle affecta cependant de ménager beaucoup son père, d'assurer qu'on le calomniait, qu'il y avait dans ses disgrâces moins de sa faute que de malchance. Elle ajouta que l'éducation était un bien précieux, qu'un peu d'étude ouvrait l'esprit à bien des choses, mais que, d'autre part, il était fâcheux d'avoir des idées, des désirs au-dessus de sa condition. On la pressait d'accepter une place de gouvernante en Angleterre. Cela lui plaisait par un côté, elle adorait les enfans. Malheureusement elle aimait beaucoup la Brie, elle ne concevait pas qu'on pût être heureuse ailleurs que dans la Brie, et le sort qu'elle convoitait était celui d'une modeste petite fermière, s'occupant de faire aller sa maison.

Cette histoire fut débitée d'un ton discret, doux, tranquille, charmant. Elle interrompait de temps à autre son récit pour dire : Mais je suis folle! Est-ce que tout cela peut vous intéresser? — Et tout cela l'intéressait, quoiqu'il n'en dît rien; le mauvais effet se dissipait peu à peu. Ce qui le prouvait, c'est qu'il avait ralenti de nouveau l'allure de son cheval en lui disant :

— Ne te presse pas tant; tu nous jetteras par terre.

Quand elle eut fini : — Je n'aime pas la Brie autant que vous, lui répondit-il ; mais vous avez raison de ne pas vouloir aller en Angleterre. Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute... Bah! il ne faut pas vous désespérer. Vos parens trouveront à vous marier.

Elle poussa un long soupir, et d'une voix sourde, avec un accent voilé par la mélancolie :

— Vous allez me prendre pour une orgueilleuse. Mais je ne puis pourtant pas épouser le premier venu... Mon Dieu! pourquoi suis-je allée au Gratteau?

Puis, comme une personne qui réagit contre son émotion : — Il faut en rire pour n'en pas pleurer.

Et l'instant d'après, Robert crut entendre derrière son dos un sanglot mal étouffé. Il y eut un long silence, après quoi Aleth s'écria avec une gaîté forcée.

— Mais quelle idée m'est donc venue de vous raconter cela, à vous qui ne me connaissez pas et que je ne connais que pour vous avoir vu passer deux ou trois fois sur un grand chemin?.. Oubliez bien vite tout ce que je vous ai dit, je vous en prie. — Et par une suprême habileté, elle ajouta : — *If you please, sir.*

Elle aurait pu lui dire vingt fois de suite : — S'il vous plaît, monsieur, — que cela n'eût produit aucune impression. Mais elle avait dit : — *If you please;* — c'était bien différent. Cela prouvait qu'elle savait l'anglais et qu'elle savait qu'il le savait. C'était un lien, une harmonie. Et puis cette langue qu'il avait apprise jadis tant bien que mal et qu'il n'avait plus l'occasion de parler exerçait sur son imagination une magique influence, et mille souvenirs mal assoupis venaient de se réveiller en lui. Non-seulement ils avaient ce rapport de savoir tous les deux l'anglais, mais, comme lui, elle craignait d'avoir manqué sa vie, comme lui, elle avait des chagrins à digérer. Il lui semblait qu'il y avait dans la Brie deux naufragés qui, assis chacun sur son écueil, agitaient leur mouchoir pour se faire des signes. *If you please, sir!* ces quatre mots voulaient dire tout cela.

Il répliqua d'un ton dégagé :

— Ne jetons pas le manche après la cognée, *if you please, miss.* Il y a des curés qui prétendent que la Providence a tout arrangé

pour le mieux; il y a de grands sages qui affirment, au contraire, que tout va par le plus bas et que c'est le diable qui nous gouverne. Je crois pour ma part que ce monde est ce qu'il peut. Si celui qui l'a fait ne l'a pas fait meilleur, c'est qu'il ne pouvait pas, et il ne faut point lui en vouloir. Les choses se dérangent, mais elles s'arrangent aussi. Tout à l'heure, vous étiez bien mal en point sous votre chêne, vous regrettiez votre parapluie et vous maudissiez vos bottines de prunelle. Je suis venu à passer... Il y a comme cela des bonheurs qui passent, le tout est de les accrocher au passage.

Elle mit immédiatement cette morale en pratique, car la jument ayant buté contre un caillou, elle profita de cette occasion pour serrer énergiquement Robert contre son petit cœur, qui battait très fort. Jamais le joli serpent qui le retenait prisonnier ne lui avait fait si bien sentir la puissance de ses enlacemens.

— Oh! que vous êtes bon! fit-elle en retirant une de ses mains pour s'essuyer les yeux, et que vous me faites de bien! Je n'oublierai jamais cette rencontre. Quand je serai triste, je me répéterai toutes les bonnes paroles que vous m'avez dites, cela me rendra le courage et la force.

La pluie aidant, ils n'avaient rencontré âme qui vive en parcourant le chemin vert, dont ils venaient d'atteindre le bout. Comme ils allaient déboucher sur la grande route, Aleth pria Robert d'arrêter un instant son cheval. Le soleil avait depuis longtemps disparu, le crépuscule s'épaississait par degrés, mais il faisait encore assez clair pour qu'un passant pût reconnaître leurs visages.

— Laissez-moi descendre, dit-elle. Mon père me gronderait s'il apprenait que je suis revenue avec vous.

Il voulait bien la laisser descendre, mais il voulait aussi la bien regarder. Depuis vingt minutes une pensée le tracassait. Il mourait d'envie de s'assurer que celle qui s'appelait Aleth Guépie était aussi jolie que l'inconnue qu'il avait admirée sous un chêne, que le nom ne faisait rien à l'affaire. Il se retourna, la regarda fixement; elle se laissa regarder. Le trouble, l'anxiété, la joie, l'espérance animaient son visage et ajoutaient à ses grâces. Il décida, que malgré son nom, elle était encore plus jolie qu'il ne l'avait pensé. Il décida aussi qu'elle avait de ces yeux qui chatouillent le cœur et la chair d'un homme. Il ne fut plus maître de lui,

— Il faut me donner quelque chose pour ma peine, dit-il.

— Quoi donc? répondit-elle d'un ton de virginale innocence.

— Ceci, dit-il brusquement.

Et il lui posa deux grands baisers sur les deux joues. Elle tressaillit, poussa un petit cri, se laissa couler à terre, s'enfuit, disparut, tandis que, immobile, il se demandait s'il avait rêvé. Ce rêve lui

semblait charmant, il ne demandait qu'à le recommencer, et quand il se remit en chemin, les deux bras qui ne lui serraient plus la taille lui manquaient beaucoup. Ce prisonnier dont on venait de lever l'écrou regrettait sa prison.

Aleth entra comme un coup de vent dans l'auberge paternelle, qui pour le quart d'heure était à peu près vide. Après leur dîner, les trois pensionnaires avaient regagné leurs chambres, et les habitués du soir, arrêtés peut-être par l'orage, n'étaient pas encore venus. Richard Guépie, le dos au mur, la tête pendante, ronflait dans un coin de la salle du billard. Sa grosse femme relavait sa vaisselle à la cuisine. Règle générale : quand une jeune fille rentre au logis avec une grande idée dans la tête ou une grande émotion dans le cœur, la première question que lui adresse sa mère en la revoyant se rapporte à quelque détail insignifiant qu'elle avait considéré dans ses calculs comme une quantité négligeable. Les mères n'oublient jamais les détails. Le premier mot de Mme Guépie fut :

— Te voilà donc enfin!.. Qu'as-tu fait de ton parapluie?

Cette question parut à Aleth aussi puérile qu'inopportune.

— Tu l'as perdu?

— Rassure-toi, on le retrouvera, répondit-elle en haussant les épaules. Mais il faut d'abord que je mange.

Elle ouvrit une armoire, y avisa un pâté qui avait semblé si indigeste aux pensionnaires qu'elles y avaient à peine touché. Elle s'en découpa une tranche, qu'elle trouva délicieuse. D'abord elle avait faim, les grandes émotions creusent l'estomac, et ensuite la joie rend tous les pâtés savoureux. Pendant qu'elle mangeait, sa mère lui adressait un sermon en deux points. Le premier était que les parapluies coûtent très cher, le second qu'il faut avoir une bien petite cervelle pour s'imaginer que quand on les a perdus, on les retrouve.

— Et tu as vu Polydore? ajouta-t-elle.

— Il est bien question de Polydore!

A ces mots, s'approchant de sa mère, elle lui ôta des mains l'assiette qu'elle essuyait, l'entraîna dans la salle du billard, secoua son père pour le réveiller, et dit :

— En voilà une nouvelle!.. Si vous dites que j'ai mal employé ma journée, vous êtes vraiment bien difficiles.

— Qu'est-ce qu'il y a? répondit-il en se frottant les yeux.

Elle fit deux fois le tour du billard en pirouettant sur elle-même; puis elle s'écria d'une voix âpre et mordante qui eût bien étonné Robert :

— Ce n'est pas un goujon, ce n'est pas une tanche, c'est du gros poisson.

Et de ses deux mains écartées elle semblait prendre la mesure

d'une énorme truite. Dans certain ordre de sujets, Richard Guépie avait l'intelligence assez vive et comprenait à demi-mot.

— Un prince? dit-il en se dressant tout d'une pièce.

— Que tu es bête avec tes princes! dit-elle en faisant une moue dédaigneuse. Il n'y en a que dans les livres.

— Qui est ce donc?

— Si tu veux que je le dise, commence par me donner un petit verre de cassis, pas de celui que tu vends, de celui que tu bois.

Il alla chercher la bouteille au fond d'un buffet et lui remplit un petit verre. Après avoir bu, elle posa ses deux mains sur les deux épaules de son père, et braquant sur lui des yeux étincelans :

— Que penserais-tu de moi si j'épousais un jour le fermier du Choquard?

A ce propos exorbitant, Mme Guépie ouvrit de gros yeux ronds, secoua ses oreilles, en disant : « Elle est folle! » — et rentra dans sa cuisine. Richard partageait l'incrédulité de sa femme. Il avait admis sans difficulté que sa fille pût épouser un prince. Il ne connaissait pas les princes, et l'imagination s'ébat à l'aise dans l'inconnu. Mais il connaissait les Paluel, leurs champs, leur blé, leur avoine et leur morgue, et s'il n'avait pas vu leurs écus, il en avait souvent entendu parler. Il pouvait compter les marches de l'escalier, les échelons de l'échelle, et il dit : — Impossible!..

— Quand je te dis que je le tiens! fit-elle en frappant du pied.

Elle avait l'air si sûre de son fait qu'il se prit à croire ou du moins à espérer.

— Si tu dis vrai, il faut que je t'embrasse, s'écria-t-il dans un bel accès d'enthousiasme.

— Oh! pas de familiarités! répliqua-t-elle en se dégageant. Les deux baisers de Robert étaient restés sur ses deux joues, elle entendait les y garder et que personne n'y touchât. Puis elle grimpa à sa chambre en disant :

— C'est pour le coup qu'Alice Cambois crèverait de rage!

VICTOR CHERBULIEZ.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LES

GRANDS COMBATS DE MER

I.

LA BATAILLE D'ACTIUM.

I.

La bataille d'Actium, cette bataille dans laquelle huit cents navires et près de 300,000 hommes, — 400,000, si l'on en croyait certains écrivains, — furent aux prises, mérite plus que jamais aujourd'hui d'attirer l'attention des marins : elle a résolu en effet pour le monde antique la question qui préoccupe actuellement tous les arsenaux. Nous retrouvons sur cette arène sanglante la lutte de la masse et de l'agilité, le choc de la baleine et de l'espadon. La marine des Ptolémées et la marine des Romains avaient grandi à l'écart l'une de l'autre; elles se sont rencontrées pour un conflit suprême, et c'est à la marine romaine, représentée par ses *Liburnes*, qu'est échu un triomphe qui devait donner l'empire du monde au vainqueur. L'histoire des successeurs d'Alexandre et celle des guerres puniques ne sont pour un marin que le prologue du drame dans lequel Antoine et Cléopâtre ont succombé, parce qu'ils commirent la

faute de prendre, en fait de constructions navales, l'énormité pour la force.

Ce fut encore de Sicile que vint l'exemple de ces constructions démesurées dont les quinquérèmes de Denys le Tyran avaient été le premier échelon. Hiéron II, roi de Syracuse, de l'année 269 à l'année 215 avant Jésus-Christ, fit construire, nous assure un contemporain de Marc Aurèle, le grammairien Athénée, qui écrivait au IIe siècle de notre ère, sur la foi de Moschion, historien peut-être familier à nos érudits, mais dont je n'avais pour ma part jamais entendu prononcer le nom, un navire gigantesque destiné au transport des blés. Archias de Corinthe en dressa les plans; Archimède lui-même ne dédaigna pas d'assumer la direction supérieure des travaux. L'Etna fournit le bois, et si toute une forêt de la duchesse de Rohan disparut sous la hache des charpentiers qui firent descendre, en 1648, le vaisseau la *Couronne* des chantiers de La Roche Bernard, la caraque d'Archias, de son côté, absorba plus de sapins qu'il n'en eût fallu pour bâtir une flotte de 60 galères. Les cordages vinrent d'Espagne et des pays qui confinent au Rhône, on doubla la carène de feuilles de plomb et l'on fixa les bordages sur les membres avec des clous de cuivre; 300 charpentiers travaillèrent sans relâche à l'achèvement de ce monstrueux édifice. C'était une grosse affaire que de le mettre à flot. Pour rendre l'opération moins chanceuse, on résolut de procéder au lancement du navire, aussitôt que les œuvres vives seraient terminées : il serait temps de porter la main aux œuvres mortes, quand la partie du vaisseau destinée à être immergée se trouverait solidement amarrée au milieu du port. Archimède, qui se vantait de pouvoir mettre le ciel et la terre en branle pour peu qu'on lui assurât un point fixe, se fit un jeu de conduire la gigantesque coque de la cale à la mer. Philéas de Taormine le seconda dans cette entreprise, et le lancement eut lieu avec un plein succès. Moschion nous affirme qu'il fallut requérir peu de bras pour accomplir ce délicat prodige de mécanique.

Le navire d'Archias avait quatre mâts. Le beaupré, le mât d'artimon et le mât de misaine se trouvèrent sans peine en Sicile; on dut aller chercher le grand mât dans les montagnes du Bruttium, où un porcher fit la découverte d'un arbre assez gros pour satisfaire au vœu des ingénieurs. Ainsi préparé à marcher à la voile, l'*Alexandrin*, — car tel fut le nom que reçut la caraque quand on eut décidé son départ pour l'Égypte, — n'en était pas moins avant tout un navire à rames. On lui donna trois ponts étagés l'un au-dessus de l'autre : le pont inférieur recouvrait le lest et la cargaison; on le destina au logement des soldats; sur le second pont, une double rangée de chambres, occupant tout l'espace compris entre la cour-

sie et la muraille, comprenant quatre lits par cabine, recevrait les passagers désireux de faire le voyage d'Égypte : les caliers, ainsi que les matelots chargés de la manœuvre des voiles et des ancres, trouveraient place dans ce même compartiment. Le pont supérieur restait libre : on y fit asseoir les rameurs. Le navire d'Archias était un navire à vingt rangs de rames ; si nous supposons qu'on ait placé dix files de rameurs de chaque bord, nous retrouvons à peu de chose près l'appareil moteur de la galéasse vénitienne restituée avec autant de patience que d'habile industrie par l'amiral Pâris et qui vaut bien la peine que, pour la contempler, on se résigne à gravir les escaliers du Louvre jusqu'aux combles sous lesquels reposent les richesses trop peu connues encore de notre musée naval.

Le fourrage des chevaux fut sur l'*Alexandrin* rangé le long du bord. De fortes pièces de bois projetées en saillie formaient cependant tout autour du navire une galerie extérieure, mais on crut devoir réserver cette galerie aux bûchers, aux cuisines, aux moulins et aux fours. Quant à la défense militaire, on la jugea suffisamment assurée par l'établissement de huit tours auxquelles, pour nous donner l'illusion du blockhaus moderne, il semble n'avoir manqué que des canons. Faute de canons, Archimède y avait placé des *lithoboles* qui lançaient à la distance de près d'une encâblure des pierres du poids d'environ 80 kilogrammes et des traits de 5 mètres 1/2 de long. Deux de ces tours s'élevaient sur la poupe, deux autres, non moins hautes, se dressaient à la proue ; quatre occupaient le centre du bâtiment. Laissons de côté l'*aphrodisium*, avec ses trois lits : c'est là un détail de construction tout antique qui n'eut sa raison d'être qu'au temps où la fille de Jupiter avait plus de temples sur les côtes que nous n'y comptons aujourd'hui de phares et de sémaphores.

Muni de quatre ancres de bois et de huit ancres de fer, l'*Alexandrin* se trouvait en mesure de soutenir bravement l'assaut de la tempête au mouillage ; si quelque fissure se déclarait dans la carène trop rudement secouée, la vis sans fin, inventée par Archimède, intervenait sur l'heure pour élever l'eau introduite dans la cale et la rejeter à la mer. Tout était prévu et jamais armement ne fut plus complet. La caraque, partie de Syracuse pour Alexandrie, arriva sans encombre devant le port ; elle ne franchit, il est vrai, les passes que traînée à la remorque par d'autres galères plus agiles, mais ne fallut-il pas aussi remorquer à Lépante les grosses galéasses de Venise pour les conduire à leur poste de bataille !

Presque à la même époque, Ptolémée Philopator enchérissait encore sur la tentative déjà bien hardie d'Archimède et d'Archias ; il faisait mettre en chantier une *tessaracontère*. Comment disposa-t-on

les 4,000 rameurs qui furent chargés d'imprimer le mouvement au colosse? Sur un pont long de 130 mètres environ et large de 18 entre les deux chemins latéraux, avec des rames garnies de plomb à la poignée, rames dont la longueur dépassait 17 mètres, la solution la plus simple est naturellement celle qui se présente la première à l'esprit : cent avirons de chaque bord espacés de 1 mètre et 20 hommes sur chaque aviron, dix placés en avant, dix rangés en arrière, fournissent, à un homme près, le complet emploi de la chiourme; il ne nous reste plus qu'à distribuer sur le *catastroma*, sorte de *spar-deck* qui s'étendait d'une extrémité à l'autre du navire au-dessus de la vogue, les 400 matelots qui manœuvreront les voiles et les ancres, et les 2,850 épibates qui n'auront à se préoccuper que du combat. Sous les bancs se tiendra encore, au dire de Callixène, « une troupe assez considérable, » dont l'office consiste à tirer les vivres de la cale pour les distribuer aux rameurs. Je reconnais là les non-combattans affectés de nos jours au passage des poudres.

Un équipage de près de 8,000 hommes! verrons-nous jamais sur nos villes flottantes population semblable? Du sommet de l'*acrostolion* de proue à la mer, ce Léviathan mesurait plus de 22 mètres; il en comptait près de 24 1/2, des *aphlastes* de la poupe à la flottaison : pour consolider sa charpente, on l'avait entourée de douze énormes préceintes mesurant chacune 277 mètres environ de circuit. Des figures de 5 et 6 mètres de haut décoraient l'avant et l'arrière. Je ne vois guère que les grands cuirassés italiens, le *Duilio*, le *Dandolo*, l'*Italia* et le *Lepanto*, que l'on puisse comparer au vaisseau de Ptolémée, et encore! Le *Great-Eastern* lui-même, ce monstre dont le déplacement dépasse 27,000 tonneaux et près duquel les navires à vapeur ordinaires passeront comme des pygmées, n'aurait pas, sans être obligé de les serrer un peu, recélé dans son sein les *érètes* et les *épibates* de la tessaracontère. Le navire égyptien eût pu à la rigueur se passer d'éperon; sa masse lui suffisait pour écraser une flotte; on le hérissa néanmoins de sept rostres, énormes dents de fer qui garnirent tout l'avant à partir des épotides et présentèrent au centre, encastré sur l'étrave, un dernier dard plus long que les six autres, destiné à percer la carène ennemie. Ce qu'il entra de bois dans ce vaisseau se devine aisément, quand on songe que la construction seule du ber qui servit à le lancer exigea plus de matériaux qu'il n'en eût fallu pour bâtir cinquante quinquérèmes.

Si solide que soit une carène, elle n'en reste pas moins soumise à un prompt dépérissement, et, pour la réparer, il faut de toute nécessité la replacer dans les conditions où elle se trouvait avant

que l'océan l'enveloppât de son humide ceinture. Il n'y a cependant que les esquifs de faibles dimensions qui puissent, sans trop d'efforts, remonter la pente d'où on les a fait descendre. Essaierait-on de tirer à terre cette coque plus pesante que tous les obélisques jadis charriés à travers le désert par les sujets dociles des Pharaons? Le problème, à coup sûr, n'était pas insoluble, et l'antiquité s'entendait mieux que nous à remuer les masses; néanmoins, il était à craindre que les flancs du navire souffrissent de la traction. Un Phénicien imagina le moyen de mettre la tessaracontère à sec sans qu'il fût besoin de recourir, pour atteindre ce résultat, aux cabestans. Il fit creuser sur le rivage une fosse assez vaste et assez profonde pour que la tessaracontère s'y trouvât aussi à l'aise qu'un enfant dans son berceau. Le fond de la cuvette fut en outre revêtu d'une maçonnerie entièrement composée de pierres de taille, dont l'épaisseur, variant de 2 à 3 mètres, résisterait victorieusement à la poussée des infiltrations. Sur cette maçonnerie on posa un plancher transversal de grosses poutres qui laissaient en dessous un espace vide de 2 mètres environ de hauteur. Quand la fosse fut prête, on y introduisit l'eau de la mer et l'on y amena la tessaracontère; puis on ferma l'entrée par un barrage et l'on mit en action les machines pour épuiser l'eau. Les Chinois que j'ai vus à l'œuvre en 1849 n'agirent pas autrement quand on les chargea de réparer à Wampoa la coque d'un des plus grands clippers de la maison Russell et C[ie]. Soutenu de chaque côté par les étais qu'on dressait au fur et à mesure le long de ses flancs, le géant du Nil s'assit peu à peu sur le lit de madriers qui l'attendait. Les calfats et les charpentiers commencèrent à l'instant leur besogne. L'espace qui leur avait été ménagé sous la quille leur donnait un facile accès au fond même du navire, et ils n'auraient certes pas travaillé plus à l'aise si la tessaracontère eût été, comme une simple trière, remontée sur la cale de construction qui l'avait vue naître et grandir. Tel est le premier bassin de radoub dont l'histoire fasse mention. Ai-je donc eu si grand tort d'aller chercher les origines de la marine moderne chez les Hellènes et chez les Égyptiens? La plupart de nos prétendues inventions n'ont été, j'en suis convaincu, que des réminiscences.

Il est bon cependant de se garder d'une foi trop aveugle vis-à-vis de ces textes mutilés, souvent même altérés, qui nous sont venus, après de longues et aventureuses pérégrinations, de Rome et de Byzance. Où l'un lit *katholken,* la traction en bas, l'autre se croira fondé à lire *anholken,* — la traction en haut. Pour modifier du tout au tout un chiffre, il suffira qu'une lettre, un imperceptible *upsilon,* puisse être soupçonnée d'être restée en chemin. *Intercidit autem*

numerus centenarius. Les grammairiens grecs sont assurément des gens consciencieux, des savans incapables d'abuser à dessein de notre crédulité, mais les récits contemporains qu'ils se bornent la plupart du temps à reproduire, méritent-ils bien la confiance absolue que nous leur accordons? Callixène et Moschion ont-ils vu, de leurs propres yeux vu, les vaisseaux qu'ils décrivent? S'ils les ont vus, en ont-ils su comprendre l'architecture compliquée et le mécanisme? J'ai peut-être pris involontairement quelques libertés avec le texte passablement obscur du *Banquet des sophistes*; je ne répondrais pas que le célèbre auteur de ce précieux ouvrage n'en ait pris de plus grandes avec les devis que son érudition téméraire se croyait de force à interpréter. La chose ne serait pas tout à fait sans exemple.

M. Hubert, le directeur des constructions navales à Rochefort en 1830, n'était pas seulement le plus éminent des ingénieurs; il s'entendait aussi à merveille à décrire tous les procédés du grand art dont un consentement unanime le reconnaissait alors le maître. Un jour d'été, au mois de juin, je crois, un visiteur muni des recommandations les plus hautes, lui est adressé de Paris. M. Hubert le promène d'un bout de l'arsenal à l'autre, le fait entrer dans les ateliers, lui fait toucher du doigt les outils et les appareils; puis il le conduit au chantier sur lequel reposait à cette époque le vaisseau à trois ponts la *Ville-de-Paris*. Là, il expose avec sa lucidité habituelle l'opération autrefois si critique, aujourd'hui si simple, si facile et si sûre du lancement. Pendant l'explication où son zèle s'oublie, maint sourire d'acquiescement vient lui prouver qu'il ne perd pas sa peine. Du chantier, on passe par une transition naturelle au bassin de radoub. La construction de cette grande cage de pierre, le jeu des portes, le mode d'aspiration des pompes d'épuisement, l'accorage du navire, exigent de plus minutieux détails encore. En homme bien élevé, et un peu de fatigue peut-être s'en mêlant, l'étranger commence à se demander si, tandis qu'il prolonge ainsi outre mesure cette curieuse inspection de nos richesses navales, il ne court pas le risque de devenir indiscret. Combien d'heures n'a-t-il pas déjà dérobées à un homme qui sait en faire un si utile et si glorieux usage! « J'abuse vraiment, dit-il, de votre temps et de vos bontés. N'insistez pas! j'ai parfaitement compris. Le vaisseau que vous m'avez montré a été construit dans ce bassin; pour l'achever, vous l'avez monté sur la cale; dès qu'il sera complètement terminé, vous le remettrez à l'eau. » M. Hubert eut assez d'empire sur lui-même pour ne rien laisser voir de son étonnement. « Sans aucun doute! répondit-il avec le plus grand sang-froid. »

Singulière méprise! direz-vous. Remarquez que cette méprise

remonte à une époque où la plupart de nos compatriotes ne connaissaient la mer que par ouï dire. Bien des gens dont l'intelligence n'était certes pas suspecte, éprouvèrent alors un plaisir sans mélange à lire les romans maritimes de Cooper dans des traductions qui auraient été du grec ou de l'hébreu pour nos maîtres d'équipage. Il serait assurément plus facile de nier l'existence de la tessaracontère que de se figurer comment pareille machine a jamais pu quitter le port d'Alexandrie. Le doute malheureusement, après la description si complète d'Athénée, ne saurait être permis; on n'entre pas dans tant de détails, quand on n'a pour base de son récit qu'un caprice d'imagination ou une imposture. La tessaracontère a vécu; de plus habiles que moi expliqueront comment elle est parvenue à se mouvoir.

Il ne faudrait peut-être pas une bien grande convulsion sociale pour engloutir cette civilisation dont nous avons sujet, je ne le conteste point, d'être fiers. Si les générations auxquelles, après un long intervalle de barbarie, incomberait la tâche de reprendre à nouveau l'œuvre interrompue des siècles, essayaient de reconstituer notre marine à vapeur d'après les documens épars dans nos histoires, tous les livres techniques ayant disparu, j'estime qu'on verrait surgir de bien singulières solutions de ce problème offert aux érudits. Avez-vous jamais entendu parler de la *Grande-Serpente?* Cet étrange navire apparut tout à coup, au dire des romanciers espagnols, dans les eaux où le preux chevalier qui parcourait le monde à la façon d'Hercule « pour protéger le faible et venger l'opprimé, » le vaillant Amadis des Gaules (s'il faut l'appeler par son nom), s'apprêtait, armé de pied en cap, à combattre le roi Lisvart. « Un merveilleux bruit et clameur du peuple » s'est fait entendre en dehors du palais. Lisvart envoie incontinent un de ses chevaliers s'informer de la cause de ce tumulte : on lui rapporte qu'on vient de découvrir en mer « un feu, le plus épouvantable qu'on vit oncques, lequel s'approchoit du port à vue d'œil. » Les chevaliers font quérir leurs chevaux et courent au rivage; les dames montent au plus haut des tours. « Lors fut vu de tous en mer un haut rocher ardent, poussé du vent et des ondes, par telle impétuosité que si fortune eût couru, et, ce qui augmenta leur crainte, ils l'aperçurent peu après muer en un serpent horrible, lequel étendoit ses ailes plus loin qu'un bon archer ne pourroit traire. Mais, si cela leur donnoit ébahissement, le demourant du monstre ne leur en apportoit guères moins, car il venoit droit à eux, ayant la tête élevée comme la hune d'un vaisseau, jetant par les narines une fumée si épaisse que, de très grande obscurité, on le perdoit de vue par intervalles, puis, tout soudain, on l'oyoit siffler et faire hurlemens, tels qu'oncques dyablerie

pareille n'avoit été entendue. » — « *De rato en rato*, dit le chroniqueur espagnol, à qui nos romanciers du XVI[e] siècle ont emprunté ce récit, *echaba por las narices aquel muy negro humo que fasta el cielo subia y desque se cubria todo; daba los roncos y silbos tan fuertes è tan espantables que no parescia sino la mar se queria fundir.* » Ce n'est pas tout : le monstre vomissait aussi par la bouche des torrens d'eau capables de submerger le navire, si grand qu'on le suppose, qui eût commis l'imprudence de s'en approcher : « *Echaba por la boca las gorgozadas del agua tan recio è tan lejos, que ninguna nave, por grande que fuese, á ella se podria llegar, que no fuese anegada.* » — Le commun peuple, « estimant estre punicion divine et chose envoyée de Dieu pour les endommager, s'enfuit en amont l'isle et le semblable advint aux chevaliers, combien que ce fut maugré eux, car leurs chevaux épouvantés se mirent à ronfler et petiller, et, finablement, à prendre leurs mors aux dents et courir à travers pays. »

Les sauvages qui virent pour la première fois un bateau à vapeur auront-ils décrit leurs impressions dans un autre langage? Eux aussi, j'en suis sûr, ils ont dû raconter qu'ils avaient aperçu « un rocher ardent » s'avançant sur les eaux que ne ridait aucun souffle avec la vitesse d'une pirogue de guerre emportée par le vent en poupe; le noir panache de fumée, qui, par instans, envahissait le ciel, les mugissemens de la vapeur lâchée qui se condensait en torrens d'eau dans les airs, auront été pour eux, comme pour les chevaliers du roi Lisvart, d'inexplicables et terrifians prodiges. Quand Fulton conçut la grande idée de son bateau à feu, fut-il donc, à son insu sans doute, le plagiaire de quelque génie méconnu dont le vaisseau sombra, aux âges lointains, sous l'indifférence publique, pour revivre un beau jour dans un de ces romans naïfs où le merveilleux ne fait bien souvent que nous dérober le vague souvenir d'un fécond essai avorté? La baguette de nos enchanteurs est en train de transformer le monde; mais il a existé de puissans sorciers avant eux, et *la Grande-Serpente* me paraît avoir des droits incontestables à se dire l'ancêtre du *Duilio*, de *la Dévastation* et de l'*Inflexible*, comme le vaisseau de Ptolémée Philopator a été celui du *Great-Eastern*.

II.

La marine égyptienne, dont la baie d'Actium devait engloutir les derniers vaisseaux, avait pris sous les Ptolémées un développement qui nous paraîtrait incroyable si la puissance navale de l'Angleterre n'était là pour attester ce qu'on peut attendre d'une nation enrichie

par le commerce des Indes. Appien et Athénée ont fait le relevé de la flotte de guerre de Ptolémée Philadelphe, le premier successeur du lieutenant d'Alexandre. Appien lui attribue deux mille actuaires, quinze cents vaisseaux longs et huit cents grosses nefs. Athénée, de son côté, nous affirme que Ptolémée Philadelphe posséda deux vaisseaux à trente rangs de rames, un de vingt, quatre de treize, deux de douze, quatorze de onze, trente de neuf; trente-sept avaient sept rangs, cinq en armaient six; dix-sept, — ou quatre cent dix-sept, si l'*upsilon*, comme le suppose Schweighauser, s'est réellement figé au bout du *calamus scriptorius* du copiste, — n'étaient que des quinquérèmes, autrement dit des pentères; trente-quatre, — ou huit cent trente-quatre, — formaient un dernier groupe composé de tétrères, de trières, de dières et d'hémiolies. Ptolémée Philadelphe comptait, en outre, dans ses arsenaux près de quatre mille navires de commerce qu'il envoyait aux îles et jusque sur les côtes plus éloignées encore de la *Libye* ou, suivant une autre version, de la *Lycie,* province asiatique qui relevait alors de l'autorité des rois d'Égypte.

Le fondateur de cette puissante marine fut le fils de Lagus. Le premier des Ptolémées témoigna de bonne heure un goût tellement prononcé pour les choses de la mer que ses compétiteurs l'appelaient ironiquement *le capitaine de vaisseau.* Ce lieutenant aimé d'Alexandre, qui connaissait si bien le chemin de la victoire, débuta néanmoins dans la guerre maritime par une défaite. Le sort lui opposa sur ce théâtre sujet aux perfidies un adversaire qu'il avait vaincu à Gaza, mais qui prit sa revanche dans les eaux de Chypre : cet adversaire, presque imberbe encore, était Démétrius, le fils aîné d'Antigone, satrape de la Phrygie, Démétrius, à qui son habileté dans la conduite des sièges valut plus tard le surnom de *preneur de villes.* Plutarque a cru pouvoir établir un parallèle entre Démétrius Poliorcète et le triumvir Antoine. Il y a cependant entre ces deux personnages d'humeur également ouverte et joyeuse une différence marquée : l'un est un homme de mer, un navarque consommé; l'autre trébuche gauchement dès qu'il quitte la terre pour mettre le pied sur un vaisseau. Venez, mauvais sujet, qui avez tous les vices qu'on reprochait si injustement à votre maître, je vous reconnais pour un des nôtres, et je suis sûr qu'aux champs Élysées je vous rencontrerais causant canons rayés, brûlots et torpilles avec Thémistocle, avec don Juan d'Autriche, avec Duguay-Trouin, Suffren, Nelson et Canaris. Vous regrettez peut-être de n'avoir pas eu à votre disposition ces terribles engins contre lesquels vous auriez si volontiers échangé toutes vos *hélépoles;* navigateur à rames, vous n'en êtes pas moins fait pour donner à cette marine nouvelle

qui se passe du secours du vent des leçons que nous demanderions vainement aux vainqueurs de Rio-Janeiro, de Trinquemalé ou de Trafalgar.

Antigone, le père de Démétrius, avait si bien arrondi la satrapie qui lui était échue dans le partage des états d'Alexandre, qu'il était déjà le roi de l'Asie avant que ses soldats eussent songé, dans un jour de triomphe, à lui décerner ce titre. Ses armées étaient nombreuses, aguerries et fidèles; il ne lui manquait que des vaisseaux. Les flottes, au IVe siècle avant notre ère, se construisaient vite; elles disparaissaient tout aussi rapidement. Celles qu'avait jadis rassemblées Alexandre n'étaient plus, quelques années à peine après sa mort, que du bois pourri. A la voix du satrape, les cèdres du Liban et les hauts sapins du Taurus ont repris le chemin du rivage; les charpentiers de Rhodes, de Sidon, de Biblos et de Tripoli se sont remis à l'œuvre, et bientôt les mers de la Cilicie voient se ranger, de la baie d'Issus au Promontoire sacré, deux cent quarante bâtimens à rames auprès desquels les trières d'Athènes n'auraient été que des avisos. On rencontrait dans cette flotte née d'hier des vaisseaux à quatre, à cinq, à neuf et jusqu'à dix rangs de rames, sans compter cent trente navires non pontés. En véritable lieutenant d'Alexandre, Antigone s'était, du premier coup, proposé de faire grand.

La flotte phrygienne fut placée sous les ordres de Démétrius; Antigone l'envoya porter la liberté aux Athéniens, asservis par Cassandre. La liberté, comme un dieu propice, prit plaisir à enfler ses voiles : en quelques jours, Démétrius, constamment secondé par un vent favorable, eut franchi l'espace qui le séparait de l'Attique. Personne n'avait encore entendu parler de la flotte d'Antigone; la garnison de Munychie crut voir arriver la flotte de Ptolémée; le port du Pirée s'ouvrit sans méfiance devant les libérateurs. L'an 306 avant Jésus-Christ, Athènes rejeta une fois de plus loin d'elle la faction oligarchique et, dans l'ivresse de sa reconnaissance, érigea des statues d'or à Antigone et à Démétrius, leur décernant le titre de dieux sauveurs.

Qui possède l'Asie-Mineure ou l'Égypte ne saurait se passer de Chypre : cette île est une annexe que se disputeront éternellement les maîtres de la Syrie et les dominateurs de la vallée du Nil. Démétrius et Ptolémée se rencontrèrent sur la côte orientale de Chypre, en vue de Salamis et non loin des lieux où s'élève aujourd'hui Famagouste. Le frère de Ptolémée, Ménélas, occupait Salamis, ville et port de grande importance. Là régna jadis Évagoras et se réfugia Conon après la défaite d'Ægos-Potamos. Démétrius assiégeait Ménélas : le roi d'Égypte accourut en personne au

secours de son frère assiégé. Il amenait cent quarante vaisseaux de guerre et deux cents bateaux plats sur lesquels il avait embarqué 12.000 hommes d'infanterie; le fils d'Antigone pouvait mettre en ligne cent dix-huit navires. A l'exception des trente galères athéniennes qui n'étaient que des quadrirèmes, tous les autres vaisseaux de Démétrius portaient cinq rangs au moins de rames; les galères phéniciennes étaient, en majeure partie, des septirèmes.

Les deux flottes sont rangées par leurs chefs en bataille; les céleustes se lèvent et invoquent les dieux; les équipages répètent à haute voix ces prières. Démétrius et Ptolémée ont compris qu'il s'agit en ce jour d'une lutte mortelle; « leur cœur, nous dit Diodore de Sicile, bat violemment. » 500 mètres environ séparent les deux lignes. C'est de cette distance que les flottes d'ordinaire prennent leur élan; sur terre, les hoplites se rapprochent davantage: la Béotie a vu les Lacédémoniens attendre pour immoler la chèvre propitiatoire qu'ils fussent à 180 mètres à peine de l'ennemi. On perd moins vite haleine à ramer qu'à courir. Démétrius, le premier, donne au chef des signaux l'ordre d'élever au-dessus de sa tête le bouclier doré : ce signal est salué par les acclamations de toute la flotte. Ptolémée, à son tour, a cessé de retenir ses vaisseaux : les trompettes sonnent la charge, les cris de guerre se répondent, l'air frémit déchiré par ces discordantes clameurs. Tous les combats de galères désormais se ressemblent; on ne sait plus se servir de l'éperon avec l'élégante habileté des Athéniens. Que ce soient les Doria et les Barberousse, les Dandolo et les Pisani, les Roger de Lauria et les princes de Salerne, ou les lieutenans d'Alexandre qui combattent, on retrouvera toujours les mêmes épisodes : au début, une grêle de traits, de javelots et de pierres, quand ce ne sera pas une volée d'artillerie, puis, sur-le-champ et sans plus de manœuvre, la mêlée, le choc debout au corps, l'abordage, la lutte acharnée et terrible. Ce sont d'ardens athlètes impatiens de s'étreindre, ce ne sont plus des marins appelant à leur aide toutes les ressources d'une tactique ingénieuse et savante que nous avons sous les yeux. Comment d'ailleurs, connussent-ils cette tactique, en feraient-ils usage avec les lourdes masses qui ont si brusquement succédé aux trières? Démétrius est debout sur la poupe de sa septirème. Enveloppé d'ennemis, il frappe les uns à coups de lance, abat les autres de son épée. Les traits qu'on lui lance, il les évite en se jetant de côté ou les reçoit sur son bouclier. Trois écuyers lui font un rempart de leur corps : l'un tombe mortellement atteint par le fer d'une pique; les deux autres gisent devant lui grièvement blessés. Les rames sont brisées, les vaisseaux dérivent lentement enchaînés l'un à l'autre par les grappins de fer. Que de noyés cependant encore! Combien

d'hoplites, perdant leur équilibre, sont tombés tout armés entre les deux carènes! Le champ de bataille, rougi de flots de sang, se couvre en même temps de débris et offre à la fois l'aspect d'un étal de boucher et d'un vaste naufrage. Avec les galères, les combats meurtriers ont disparu; Aboukir et Trafalgar ne seront que des escarmouches.

Démétrius a enfin réussi à rompre et à disperser l'aile droite de la flotte égyptienne : ce premier succès devient, — qui l'aurait cru? — un succès décisif. Vainqueur à l'aile gauche, Ptolémée fait de vains efforts pour rétablir le combat. Il voit bientôt ses vaisseaux consternés chercher leur salut dans la fuite et tomber l'un après l'autre aux mains de l'ennemi. Il ne lui reste plus qu'un parti à prendre : il s'éloigne à toutes rames et parvient à gagner le port allié de Citium. Démétrius n'a pas eu vingt navires endommagés; il s'est emparé de quarante vaisseaux longs et de cent bâtimens de transport chargés de près de 8,000 hommes. Quatre-vingts navires avariés qu'ont abandonnés leurs équipages sont remorqués par des quinquérèmes jusqu'à la plage où il a établi son camp : Salamis, atterrée, se soumet aux lois du vainqueur.

Voilà ce qu'en quelques années les Macédoniens avaient fait de la marine : un champ clos pour les hommes d'armes, une arène fermée à l'art des pilotes. La nature semblait les avoir formés pour se mesurer avec les soldats de Duilius; ils auraient trouvé de plus dangereux adversaires dans les soldats d'Octave. Un jour vint où, maîtresse du monde, Rome put opposer aux légions montées sur ces lourdes carènes qu'avait illustrées la victoire de Salamis d'autres légions servies par des navires plus alertes. Ce jour-là on put croire que la marine athénienne allait renaître, et on l'eût vue, en effet, jeter certainement sur les mers réjouies un nouvel éclat si Octave ne fût devenu Auguste et n'eût pour la première fois et pour de longs siècles fermé les portes du temple de Janus.

III.

A Rome, vers la fin de la dernière guerre punique, tous les citoyens étaient obligés de servir dix ans dans la cavalerie ou seize ans dans l'infanterie; ceux qui ne possédaient pas plus de 400 drachmes, — 368 francs, — on les réservait pour la marine. Il en devait être autrement quand la république mettait en action dans une seule bataille plus de cinq cents quinquérèmes montées par près de 150,000 rameurs; il est très probable qu'on ne s'arrêtait pas alors à ces catégories injurieuses et que les flottes n'étaient pas réduites, pour former leurs équipages, à se contenter du rebut des armées :

the foolest of the family. Chacun prenait la rame et courait sus aux Carthaginois. « Ah! quand on admire, nous dit avec raison Polybe, les batailles et les flottes d'Antigone, de Ptolémée, de Démétrius, avec quel étonnement ne doit-on pas, à plus juste titre, assister à ce grand conflit de Rome et de Carthage! » Quelle immense distance entre les quinquérèmes qui tinrent alors la mer et les galères dont les Perses firent usage pour combattre les Grecs! Les vaisseaux que s'opposèrent mutuellement les Athéniens et les Lacédémoniens approchaient-ils eux-mêmes des navires sur lesquels se livrèrent les batailles des guerres puniques? Cinq cents, sept cents vaisseaux entrent en lice dans une seule journée; douze cents sont détruits par l'ennemi ou submergés par la tempête dès la première guerre. Le corbeau de Duilius y est pour peu de chose : ce n'est vraiment pas un bien merveilleux trait de génie que de venir jeter un pont volant garni de parapets sur la galère qu'on aborde; gardons notre enthousiasme pour l'audace de ces fantassins qui ne reculent pas à la seule pensée d'affronter sur son élément un peuple fait à tous les hasards de la mer, pour l'opiniâtreté de ce rude sénat qui s'obstine à vouloir ravir à Carthage la suprématie maritime, « bien héréditaire » de la grande colonie phénicienne.

Agathocle avait surpris la descente en Afrique; les consuls Marcus Attilius, Régulus et Lucius Manlius voulurent l'opérer à poitrine découverte; ils forcèrent le passage. Je ne vois rien à reprendre aux dispositions qu'ils adoptèrent pour arriver à ce résultat; c'est ainsi, suivant moi, que devrait manœuvrer une armée navale qui aurait pour mission de protéger la marche d'un puissant convoi. Trois cent trente vaisseaux romains, tous vaisseaux pontés, dont l'équipage ne comprend pas moins de 300 rameurs et de 120 soldats, sont partis de Messine emportant une armée de 140,000 hommes. Ils ont doublé le cap Passaro et longent la côte qui regarde l'Afrique avant de s'aventurer « à faire canal, » en d'autres termes, à couper droit sur le cap Bon. Prévenus à temps, les Carthaginois accourent de Lilybée, — cherchez sur nos cartes modernes Marsala, le port où prit terre Garibaldi. — Leurs chefs, Amilcar et Hannon, sont parvenus à rassembler trois cent cinquante navires; c'est une grande bataille rangée qui s'annonce. Les adversaires ne sont ni l'un ni l'autre pris à l'improviste; chacun d'eux peut mûrir à loisir son plan de combat.

La flotte romaine se partage en quatre escadres : les deux escadres à la tête desquelles marchent les consuls sont rangées sur deux lignes convergentes de relèvement. Les sommets des deux colonnes se touchent, les deux files forment éventail, tous les vaisseaux font des routes parallèles : la tactique moderne appellera

cette formation qui semble si propre à l'attaque et dont la marine à voiles a souvent fait usage, l'*angle aigu de chasse*. Le triangle est fermé par une troisième escadre chargée de remorquer les vaisseaux de transport. La quatrième division constitue la réserve; développée en ordre de front, derrière tout cet ensemble, elle couvre à la fois et les vaisseaux que traîne la troisième escadre et les colonnes d'attaque qui s'avancent pour s'enfoncer comme un coin dans le centre ennemi. La division de réserve a, dès ce moment, son rôle marqué pour l'offensive; elle marche en ordre ouvert, développant sa ligne de façon à déborder les ailes qui comptent sur son intervention, si l'ennemi essayait de les menacer. On sait, en effet, que ce sera toujours par le flanc qu'une flotte composée de bâtimens à rames ou de navires à vapeur demeurera, quelque formation qu'elle adopte, particulièrement vulnérable. Les Carthaginois n'ont pas un instant songé à recevoir le choc de cette masse immense qui vient à leur encontre; au lieu de vouloir lui barrer la route, ils ouvrent leurs rangs et la laissent passer, mais c'est pour se rabattre soudain à droite et à gauche. La journée est à eux s'ils savent tirer parti de l'embarras dans lequel ils vont ainsi jeter les Romains : on ne retourne pas une armée de 140,000 hommes comme un gant.

Lancées en avant de toute l'énergie de leurs rames, les deux divisions que conduisent les consuls n'ont trouvé devant elles que des vaisseaux prompts à vider la place; la troisième et la quatrième escadres, au contraire, menacées sur leurs flancs, ont eu, dès le début, le sentiment d'une situation critique : ce sont elles qui ont le soin du convoi. A quoi sert d'avoir forcé le passage si l'arrière-garde est mise dans l'impuissance de suivre? Inquiets de la tournure que vient de prendre tout à coup le combat, les consuls ont déjà suspendu leur élan : essaieront-ils de virer de bord, de reprendre, par un brusque mouvement de tête à queue, le terrain perdu? Les vaisseaux qui pliaient devant eux, ces vaisseaux qu'ils croyaient n'avoir plus qu'à poursuivre, ne leur permettront pas de faire ainsi volte-face; la mêlée s'engage, et les deux divisions dont les consuls se sont imprudemment séparés ne peuvent plus compter que sur elles-mêmes. Deux batailles distinctes vont se livrer simultanément, l'une au large, l'autre presque à portée de trait de la terre.

L'aile gauche des Carthaginois rencontre cependant un accueil qui la refroidit; l'aile droite, que commande Hannon, attaque avec plus d'impétuosité. Négligeant les vaisseaux qui restent déployés sur une longue ligne oblique, négligeant le convoi et les navires de guerre qui le remorquent, elle va droit à la quatrième division. Ne sait-elle pas qu'un secours inattendu viendra jeter bientôt en sa faveur un poids décisif dans la balance? Le long de terre, en effet, s'est

dissimulée une puissante embuscade : toute une escadre attend, cachée entre les roches, que le convoi romain arrive à sa hauteur. A peine la quatrième division a-t-elle été assaillie par les vaisseaux d'Hannon que le corps détaché qui guette l'instant propice fond de toute sa vitesse sur la troisième division et sur les transports. La troisième division n'hésite pas; elle coupe les remorques et laisse le convoi qui paralysait ses mouvemens abandonné au milieu de l'arène. Au point où en sont venues les choses, les combinaisons tactiques seraient de peu de secours. Les vaisseaux d'Amilcar ont à lutter contre les deux consuls; ils supportent le gros de l'action; Hannon tient en échec la quatrième escadre; la troisième se trouve serrée contre le rivage par la réserve carthaginoise, qui a réussi à la tourner. Le premier groupe qui fléchira décidera par sa faiblesse du sort des deux autres.

Tant qu'ils ont manœuvré, les Carthaginois ont eu l'avantage; leur astre pâlit du moment qu'ils attaquent à fond. En venir à l'abordage, c'est replacer les soldats sur leur terrain : la corvette la *Bayonnaise* n'eût probablement pas pris la frégate anglaise l'*Embuscade* si elle n'avait eu à son bord une compagnie de l'ancien régiment de Flandre, et, à Trafalgar même, nos vaisseaux entourés faillirent sur plus d'un point, grâce aux troupes passagères qu'ils portaient, faire repentir l'ennemi d'avoir osé les serrer de trop près. Amilcar avait tout lieu d'espérer la victoire; quelques-uns de ses vaisseaux, trop empressés à se dégager d'une étreinte fatale, ont donné par malheur le signal de la fuite. Que peut un général dans un pareil désordre? Se couvrir de signaux? on n'en tiendra pas compte. Redoubler d'énergie? payer de sa personne? C'est au début de l'action que cet exemple entraîne; au fort de la mêlée, on ne s'en aperçoit même pas. Amilcar vaincu, Hannon n'a plus qu'à se retirer en toute hâte.

Pendant que Manlius attache à la poupe de ses vaisseaux les galères ennemies dont le pont a été forcé l'épée à la main, Régulus s'occupe de venir en aide à la quatrième escadre d'abord, à la troisième ensuite. La défaite des Carthaginois devient irrémédiable : trente de leurs navires ont été coulés bas, soixante-quatre sont amarinés. Les Romains n'ont à regretter que la perte de vingt-quatre galères.

Telle fut l'issue du grand combat livré en vue d'Ecnome, entre Agrigente et Géla, au printemps de l'année 257 avant Jésus-Christ. Six cent cinquante navires de guerre et près de 300,000 combattans y prirent part. Nulle barrière n'existait plus entre les Romains et le cap Bon; les soldats de Manlius et de Régulus débarquèrent, et tout le pays environnant en un clin d'œil fut à eux. Il y avait plus d'un demi-siècle que la Libye se reposait de l'invasion d'Agathocle :

les somptueuses villas, les fermes opulentes avaient reparu; le butin fut immense et le dégât affreux. Le consul Manlius rentra dans Rome avec 20,000 esclaves. Pendant ce temps, Régulus, en possession déjà d'une place d'armes, — Clypea, ville située à l'orient du cap Bon, — s'emparait de Tunis. C'était invariablement alors par la prise de Tunis qu'on préparait l'investissement de Carthage; mais Régulus, à qui Rome venait de retirer la majeure partie de ses troupes, n'était plus de force à tenter une attaque sérieuse contre la grande cité. Réussirait-il même bien longtemps à se maintenir dans la campagne? Les Carthaginois envahis avaient eu recours à leur expédient habituel : ils levaient de tous côtés des mercenaires. La Grèce leur envoya un général; formé à l'école de la discipline lacédémonienne, ce général valait à lui seul une armée. A peine Xanthippe eut-il mis le pied sur la côte libyenne que la guerre prit soudain un nouvel aspect. Les Romains, harcelés dans leurs positions, obligés de descendre dans la plaine pour se procurer des vivres, se virent contraints d'accepter la bataille en pays plat : Xanthippe les étourdit par les assauts réitérés de sa cavalerie et finit par les écraser sous le poids de ses éléphans. Bien peu de soldats échappèrent au désastre; Régulus lui-même fut fait prisonnier.

Il n'était point dans les habitudes de Rome de rester accablée sous une défaite; aussitôt qu'un nouveau printemps eut rouvert le chemin de l'Afrique, une autre flotte partit des ports de la Sicile et se présenta devant Clypea, dont les Carthaginois tenaient la garnison assiégée. Trois cent cinquante vaisseaux cette fois en combattirent deux cents; cent quatorze galères carthaginoises furent le prix de la victoire que remportèrent les consuls Marcus Æmilius et Servius Fulvius à la hauteur du cap Bon.

La garnison de Clypea était sauvée, mais l'Afrique n'était pas pour cela conquise. Les Romains reculèrent devant les hasards d'une expédition prolongée : ils avaient mesuré les forces de leur ennemi et savaient maintenant que, tant qu'ils n'auraient pas tari les sources où s'alimentait la richesse de Carthage, le monde entier fournirait à leur implacable rivale des soldats. Sans s'arrêter sur ces côtes déjà saccagées et qui ne pouvaient plus leur offrir qu'un maigre butin, ils reprirent le chemin de la Sicile. On venait d'entrer dans la seconde quinzaine du mois de mai; la constellation d'Orion commençait à se montrer à l'orient vers le lever du jour; le Chien disparaissait le soir à l'occident, peu de temps après le coucher du soleil. Sans être aussi périlleuse que la saison d'automne, cette période amène cependant fréquemment d'impétueuses bourrasques. C'est au mois de mai que Nelson vit sa flotte dispersée dans le golfe de Lyon, le vaisseau qu'il montait démâté et poussé par le vent sur la côte de

Sardaigne, où il faillit se perdre. Si l'on en croit Végèce et le capitaine Pantero Pantera, la saison pendant laquelle il fut jadis permis aux bâtimens à rames de tenter des expéditions ne laissait pas d'être assez limitée. « Du 20 mars au 20 mai, nous dit le savant auteur de l'*Armata navale*, la saison, dans la Méditerranée, reste encore équivoque; elle se tient alors entre la sécurité et le péril; du 20 mai au 24 septembre, la mer s'aplanit et la navigation devient beaucoup plus sûre; du 24 septembre au 22 novembre, il faut une nécessité absolue pour qu'on ose s'engager dans quelque entreprise importante. » La flotte romaine avait déjà fourni sans encombre la majeure partie de sa course; les côtes de Sicile venaient d'être signalées par les vigies; encore quelques heures et les vaisseaux atterrissaient, 40 milles environ à l'ouest du cap Passaro. Les consuls avaient dès lors le choix entre deux partis : ils pouvaient, à leur gré, se retirer, ainsi que le conseillaient les pilotes, sur la côte qui s'étend du cap Passaro à Messine, et attendre, avant de quitter ces parages féconds en abris que la période douteuse fût passée, ou continuer hardiment leur route et profiter du prestige que leur assurait une victoire récente pour soumettre la plupart des villes répandues sur la côte qui regarde l'Afrique entre le cap Passaro et Lilybée. Ce fut malheureusement ce dernier parti que les consuls adoptèrent. La tempête les surprit devant Camarina. Il était trop tard pour essayer de doubler le promontoire qui les eût protégés; le vent battait en côte et poussait les galères sur les hauts-fonds dont cette partie du littoral est semée. De trois cent soixante-quatre vaisseaux, il n'en échappa que quatre-vingts; le reste fut submergé ou alla se briser contre les roches. Tout le rivage qui s'étend vers Sélinonte et vers Lilybée était couvert de débris et de cadavres.

Si jamais nous devons embarquer nos soldats sur des flottilles, nous les placerons dans de meilleures conditions : il peut y avoir sur une coque de noix, quand elle est bien construite, tout autant de sécurité que sur un trois-ponts. Après avoir recommandé la prudence aux bâtimens à rames, le capitaine Pantero Pantera se croit obligé d'ajouter : « Ces conseils ne concernent pas les galions et les naves, qui peuvent naviguer de tous temps avec moins de danger. » Le père Fournier nous fait cependant observer avec raison que, dans les mers étroites et sur les côtes dépourvues d'abri, ce ne sont pas les plus gros navires qui se tirent le plus aisément d'affaire. Si Ruyter, quand il partit de Berghen, après sa fameuse croisière dans les mers du Nord, eût commandé une escadre semblable à celles que nous employâmes au blocus de l'Escaut en 1831 et au blocus de la Jahde en 1870, il n'eût pu se réfugier dans l'Ems pour laisser passer le terrible coup de vent qui avait déjà

désemparé une partie de ses vaisseaux : il n'eût pas davantage, quelques années plus tard, remonté la Tamise jusqu'à l'embouchure de la Medway et incendié l'arsenal de Chatham. Toute l'histoire de la marine ancienne n'est qu'un long plaidoyer contre les dimensions exagérées du navire de guerre : l'histoire de la marine moderne n'est pas plus favorable à l'adoption des grands tirans d'eau.

Les leçons ne profitent qu'à ceux qui les comprennent : les Romains s'en prirent follement aux dieux d'un désastre qui n'était dû qu'à l'inexpérience de leurs consuls ; les dieux, pour les punir, leur infligèrent un second naufrage. Une nouvelle flotte, composée de deux cent vingt vaisseaux, venait d'être construite en trois mois. Cette flotte, après avoir soumis la ville de Panorme en Sicile, crut devoir reprendre encore une fois la route de l'Afrique ; elle alla maladroitement s'échouer à Zerbi. Un retour de marée, — car il existe une marée, bien que faible, dans le golfe de Gabès, — la remit à flot. Trop heureux d'être sortis à si peu de frais de péril, les Romains s'empressèrent de regagner le golfe de Palerme. De Panorme, située au fond de ce golfe, ils se lancèrent, sans côtoyer plus longtemps la Sicile, en pleine mer Tyrrhénienne. Cette aventureuse traversée leur coûta cent cinquante vaisseaux. « Ils furent assaillis, nous dit Polybe, par une tempête violente, » mais tout était tempête pour les quinquérèmes. Les consuls se trompèrent et jugèrent mal de l'apparence du temps : la faute chez des consuls n'est-elle pas excusable ? Le grand Duquesne lui-même, Nelson, si constamment hardi, parce qu'il fut constamment heureux, l'amiral Hugon, le marin le plus consommé qu'ait connu notre époque, ne se sont-ils pas laissé prendre, comme de simples légionnaires, à ces brusques trahisons de la Méditerranée ?

Duquesne conduisait une flotte composée de vaisseaux et de galères en Italie ; il commandait directement les vaisseaux, les galères obéissaient aux ordres du duc de Mortemart. La flotte partit des côtes de Provence avec un vent de nord-ouest assez frais ; quand elle fut par le travers du golfe Jouan, le vent tomba et passa au sud-ouest. « M. Duquesne, raconte le capitaine Barras de la Penne embarqué à cette époque sur une des galères, fut tenté d'entrer dans ce port ; cependant, comme le vent le portait toujours à sa route, il la continua. Les galères le suivirent jusque par le travers de Villefranche, où M. le duc de Mortemart alla mouiller, quoique le vent fût encore assez bon pour aller plus loin : mais, outre que la mer était fort grosse, M. le duc jugea très prudemment, par des signes presque indubitables, qu'il trouverait bientôt le vent contraire s'il continuait sa route. C'est ce qui arriva effectivement à

M. Duquesne. Il ne fut pas plus tôt sur le cap de Noli qu'il trouva des *repuires* violens. Tous les vaisseaux se séparèrent et furent contraints de courir, qui d'un côté, qui d'un autre, ce qui ne se passa pas sans beaucoup de débris. L'un fut démâté, l'autre eut tout son avant emporté; M. Duquesne lui-même perdit sa chaloupe qu'il traînait à la remorque, avec dix-huit matelots. On peut juger, par ce que les vaisseaux souffrirent, le danger qu'eussent couru les galères si M. le duc de Mortemart eût ignoré que, quand on part des côtes de Provence pour aller à l'est, avec un vent de nord-ouest, que l'on trouve ensuite le sud-ouest et que, par le travers de Villefranche, on voit les montagnes couvertes de nuages qui ne font aucun mouvement, le ciel sombre du côté de l'est et de plus orageux, comme il était alors, on doit mouiller dans Villefranche.»

Science de nos ancêtres, combien vous pourriez nous être utile encore, si nous avions jamais à conduire quelque grande opération de débarquement! « Les quartiers à la mer, la nouvelle lune à terre! » voilà ce que nous recommandent à l'envi Végèce, Ptolémée, Roberto Valturio et le capitaine Pantero Pantera. « Les dauphins, nous apprend ce dernier, qui semble avoir condensé dans son livre toute la science conjecturale des augures anciens et des pilotes modernes, les dauphins sautent au lieu de nager contre le courant, les crabes saisissent dans leurs pinces le gravier du rivage, les canards battent des ailes, les chiens, de leurs pattes de devant, creusent le sol, les goélands se rassemblent dans le port, le coq chante au coucher du soleil, la vache regarde le ciel et aspire le vent par les naseaux, l'âne secoue la tête ou les oreilles, sans qu'il soit cependant inquiété par les mouches; les chèvres, les agneaux, les moutons montrent une avidité plus grande que de coutume, ils cherchent avec ardeur le pâturage et on ne les écarte qu'avec peine de l'herbe; les hirondelles rasent l'eau de leur poitrine; les passereaux s'appellent et se retirent près des maisons; les corbeaux font grand bruit; les oiseaux des fleuves abandonnent l'eau pour courir dans les prés; le cormoran crie sur son écueil; le pic d'hiver chante le matin; les grenouilles coassent; les mouches, les cousins et les puces se montrent altérés de sang humain; les fourmis emportent leurs œufs; les taupes soulèvent la terre; la paille, les feuilles, les toiles d'araignée voltigent dans l'air; les articulations deviennent douloureuses; les yeux brûlent; les mains sont rugueuses et âpres; on entend les bois murmurer; la faux, après avoir coupé l'herbe, reste noire; les fleurs, les plantes, les eaux exhalent leurs senteurs avec plus d'énergie; le sel se liquéfie, les murs suintent; vous avez vu en songe des oiseaux : tenez-vous sur vos gardes, la tourmente est proche. »

La météorologie a fait de nos jours de grands progrès; mais une flotte en action est-elle en mesure de recevoir les avertissemens que les observatoires et le télégraphe nous prodiguent? Nous avons donc tort de dédaigner les vieux pronostics. Les vents qui s'élèvent la nuit, si nous en croyons l'auteur de *l'Armata navale*, durent beaucoup moins que ceux qui prennent naissance pendant le jour. Une grande pluie, surtout quand elle est soudaine, abat ordinairement la fureur de la tempête; une pluie fine, au contraire, alimente la brise, comme l'eau en poussière paraît avoir le don d'entretenir et d'attiser la flamme. Si, au moment du lever ou du coucher du soleil, on aperçoit autour de cet astre un cercle coloré, le vent soufflera de la partie du cercle qui se dissipera la première. Découvrez-vous, aux lueurs naissantes du jour, du côté de l'orient, des nuages épars, le soleil s'est-il levé pâle ou vous apparaît-il avec un double globe, reconnaissez là les signes évidens d'une prochaine tempête. Un soleil gonflé est toujours un indice de fâcheux augure, surtout quand il laisse derrière lui, à l'endroit où il vient de disparaître, de gros nuages que percent en divers endroits des taches couleur de sang.

La lune a ses présages aussi bien que l'astre du jour : ce n'est pas sans motif qu'elle nous présente une face rubiconde. L'avis est plus menaçant encore quand à la teinte rouge se mêle le noir ou le bleu foncé. Des cercles lunaires séparés l'un de l'autre par des intervalles égaux prédisent de grands vents et des vents variables. Dieu vous préserve surtout d'une lune vous offrant, à son seizième jour, un éclat semblable à celui de la flamme! L'influence de la lune sur le temps est bien discréditée aujourd'hui; il n'est pas impossible que la lune en appelle. Ne craignons donc pas d'enregistrer, ne fût-ce que dans un intérêt historique, ce que pensaient à ce sujet les anciens. Le moment de la conjonction était tenu par eux comme un moment critique. Certains observateurs allaient jusqu'à prétendre que le troisième jour avant ou après l'opposition n'avait guère moins d'importance que le troisième jour qui précédait ou suivait la nouvelle lune. Toutes ces observations, ingénieuses ou crédules, n'auraient pas été faites par le chêne; elles eurent leur origine dans les préoccupations bien naturelles du roseau. Tant qu'il ne s'agira que de traverser les mers avec nos puissans cétacés, les soucis des vieux triérarques pourront ne nous arracher qu'un sourire; le jour où le succès d'une descente dépendra d'un caprice de la brise, nous les examinerons peut-être de plus près.

Les Romains se lassèrent de perdre leurs navires sans combattre. Durant deux années consécutives, ils abandonnèrent à Carthage

l'empire et l'occupation de la mer : Carthage en profita pour inonder la Sicile de ses éléphans. Rome comprit le danger qu'elle allait courir et se ravisa. Elle arma sur-le-champ une flotte considérable qui vint mettre le blocus devant Lilybée. Des batailles, passe encore! mais un blocus! comment s'imaginer qu'il pourra être maintenu efficacement par des soldats? Pour guetter l'occasion favorable, les Carthaginois n'avaient qu'à jeter l'ancre sous les îles Ægades, — à Levanzo, à Maritimo, à Favignana. La première grande brise qui soufflait du canal de Malte les emportait à travers les flottes romaines impuissantes à leur interdire l'accès de ce rivage tout semé d'écueils. On vit jusqu'à des galères isolées forcer en plein jour le blocus. Le chenal qui menait au port était sinueux sans doute, mais pour des pilotes familiers avec ces parages, ce n'en était pas moins un chemin praticable; pour le suivre, il suffisait de bien choisir et de bien se rappeler ses amers. Venant de Levanzo, on avait trois tours en vue : il fallait se diriger d'abord sur la tour qui s'élevait le plus près du rivage, du côté du nord; dès que les deux autres tours, — ces deux tours étaient situées sur la côte qui fait face à l'Afrique, — se trouvaient dans le même alignement, — en langage de marin, l'une par l'autre, — on changeait brusquement de route. Tant qu'on ne sortait pas de la ligne ainsi tracée, le vaisseau restait dans les eaux profondes.

Le Carthaginois qui déjoua le premier la surveillance de la flotte romaine appartenait-il à la grande famille des Barca? La chose est peu probable, car on ne risque pas d'ordinaire des suffètes ou leurs proches parens dans de telles aventures : le hardi marin se nommait cependant Annibal. On le distinguait du fils d'Amilcar par le surnom d'Annibal le Rhodien. Il avait tant de fois traversé impunément la croisière ennemie que les Romains finirent par renoncer à l'espoir de l'intercepter au passage; ils se résignèrent à lui laisser l'entrée du port ouverte, se promettant de l'attendre à la sortie. Dix vaisseaux, choisis parmi les plus rapides, allèrent se poster des deux côtés du goulet. Les rames levées, ils se tenaient constamment prêts à donner la chasse au Rhodien, quand cet intrépide forceur de blocus tenterait de regagner les îles Ægades. Le Rhodien ne prit même pas la peine de chercher à dérober ses mouvemens à des ennemis dont il dédaignait les poursuites; il sortit du port en plein jour et passa comme une flèche au milieu des Romains stupéfaits. Sa confiance dans la supériorité de sa marche était telle qu'à peine hors de portée des traits, on le vit s'arrêter soudain et lever hors de l'eau, en signe de défi, ses avirons. Les Romains, haletans, déployaient pour l'atteindre toute la force que les dieux avaient mise dans les bras de leurs chiourmes; le Rhodien, toujours immobile,

prenait un malicieux plaisir à les laisser approcher jusqu'à la distance où les armes de jet auraient pu devenir dangereuses; puis, tout à coup, laissant retomber ses rames, il distançait de nouveau en quelques palades les lourdes quinquérèmes dont les équipages harassés étaient moins que jamais en mesure de lutter avec des rameurs qui venaient de reprendre haleine.

Ces affronts répétés causaient le plus vif dépit aux consuls; ils résolurent de fermer l'entrée du port par une jetée : la mer, comme à Tyr, dispersa les blocs. Sur un seul point où les travailleurs rencontrèrent un banc de sable, déjà presque à fleur d'eau, on réussit à consolider la première amorce de la digue. Par le plus heureux des hasards, une quadrirème sortant de Lilybée alla donner sur cet écueil récent dont elle ne soupçonnait pas l'existence. Elle y resta échouée : les Romains accoururent et s'emparèrent du bâtiment que la fortune, presque toujours propice à la ténacité, leur livrait. Sur la galère aux formes effilées, d'une architecture à la fois solide et légère, ils embarquèrent un équipage d'élite. Quelques jours plus tard, le Rhodien voulut répéter la manœuvre qui lui avait jusqu'alors si bien réussi; il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'avait plus affaire à des vaisseaux construits aux bords du Tibre; la quadrirème le gagnait rapidement. Ne pouvant plus trouver son salut dans la fuite, il fit bravement volte-face et alla de lui-même au-devant du combat. Sa carrière de corsaire était terminée : accablé par le nombre de ses adversaires, il dut céder au sort et se rendre prisonnier.

Les Romains possédaient dès lors deux vaisseaux rapides; il ne dépendait que d'eux d'en reproduire le type; à partir de ce jour, la marine romaine commence à se transformer. Les fils de Romulus n'en furent pas moins battus une fois encore devant Drapani. Cette race de laboureurs n'avait, il est vrai, besoin que de toucher la terre pour reprendre des forces; vaincue, elle revenait peu de temps après à la charge : son opiniâtreté finit par lasser les Carthaginois. Si les Romains avaient été moins rebelles à la science que pratiquaient si bien leurs adversaires, s'ils avaient su seulement se garder du naufrage, le siège de Lilybée n'aurait probablement pas duré huit ans. Les avertissemens du ciel étaient par malheur lettre close pour des soldats enlevés à leur élément : les nuages s'amoncelaient, la houle venait battre sourdement le rivage, leur esprit demeurait obstinément fermé à ces pronostics. Il n'y avait pas un consul, s'appelât-il Marcus Æmilius, Servius Fulvius, Aulus Attilius, Lucius Cornelius ou Junius, qui comprit le danger de rester sur une côte qu'allait infailliblement assaillir bientôt la tempête. Pourvu que, comme Panurge, « ils eussent un pied en terre et que l'autre n'en fût pas loin, » il leur

semblait qu'ils n'avaient rien à craindre des menaces du firmament. Le lieutenant d'Adherbal, Carthalon, fut plus avisé. Dès qu'il flaira l'orage, l'habile Carthaginois se hâta de passer à l'est du cap Passaro et de mettre ainsi sa flotte à couvert. Les vaisseaux de Junius eurent le sort de ceux que Marcus Æmilius et Servius Fulvius, cinq ans auparavant, ramenaient d'Afrique. Dans les mêmes parages et dans des conditions tout à fait analogues, la flotte de Junius fut anéantie. De cent navires de guerre et de quatre cents bâtimens de transport, la tempête ne laissa au malheureux consul que quelques épaves. Ce marin maladroit était en revanche un soldat de la plus haute valeur : il répara sa faute en allant s'emparer du plateau d'Éryx, position presque inaccessible d'où les Carthaginois essayèrent vainement de le déloger.

La dix-huitième année de la première guerre punique, l'année 245 avant Jésus-Christ, venait de s'ouvrir : Amilcar Barca avait établi son camp entre Éryx et Panorme; de continuels combats occupèrent trois années encore. Il fallait en finir. Les Romains qui, depuis cinq ans, se tenaient complètement à l'écart de la mer, résolurent de reparaître en force sur ce théâtre d'où ils s'étaient exclus eux-mêmes à la suite de leur dernier désastre. Ils équipèrent rapidement, grâce aux largesses de quelques patriciens, une flotte de deux cents quinquérèmes construites sur le modèle des galères capturées devant Lilybée. Ces deux cents quinquérèmes tranchèrent victorieusement la question : elles firent ce que n'avaient pu faire ni l'occupation d'Éryx ni les longues lignes de circonvallation creusées sous les murs de Lilybée; elles prirent Amilcar au dépourvu et, dans une seule journée, conquirent cette paix qui fuyait constamment devant les armées. Rome, après avoir débuté dans la guerre de Sicile par une victoire navale, allait encore, par une victoire navale, porter aux Carthaginois le coup mortel. La plus grande leçon qu'elle ait léguée au monde, c'est l'art de couronner par un triomphe suprême une longue succession de défaites et de catastrophes. L'empire appartient fatalement aux plus entêtés.

Retranché entre Éryx et Panorme, sans l'appui d'aucune ville alliée, sans l'espoir même de se faire des alliances dans une île qui obéissait presque tout entière aux Romains, Amilcar ne vivait que des convois de la mère patrie ou du produit de ses courses sur les côtes italiennes : l'arrivée soudaine du consul Lutatius le menaçait d'une prochaine famine; il demanda des secours à Carthage. On lui envoya de Carthage une flotte chargée de blé. Hannon commandait ces vaisseaux de guerre, momentanément convertis en transports, comme nos superbes vaisseaux de la Mer Noire que nous vîmes revenir un jour du Bosphore bondés jusqu'à mi-haubans de

balles de foin. Il alla jeter l'ancre sous Maritimo. C'était des îles Ægades la plus éloignée de Lilybée. Craignant sans doute de compromettre la garnison qu'il eût fallu y laisser, les Romains, maîtres de Favignana et de Levanzo, avaient négligé de prendre possession de cette troisième île, dans laquelle ils auraient eu peine à faire passer, le cas échéant, de prompts secours. Hannon, dès qu'il eut rassemblé sa flotte au mouillage resté libre de Maritimo, n'eut plus qu'une pensée : profiter du premier vent qui soufflerait du large pour surprendre la vigilance des Romains et pénétrer à travers leurs lignes jusqu'au camp d'Amilcar. Là il comptait alléger ses vaisseaux de leur cargaison et renforcer les équipages avec l'élite des soldats mercenaires : il serait alors en mesure de livrer bataille et de reconquérir, si le sort le favorisait, l'empire de la mer que Carthage appauvrie par les dépenses d'une guerre aussi prolongée, avait compromis en laissant peu à peu dépérir ses flottes.

L'intérêt de Lutatius était, au contraire, de combattre sur l'heure et d'arrêter les galères encore alourdies des Carthaginois au passage : il prit poste à Favignana. De cette île, la plus orientale du groupe, il surveillait à la fois Maritimo, Lilybée et Drapani. La circonstance qu'attendait Hannon ne tarda pas à se présenter ; le vent d'ouest si fréquent, on pourrait presque dire si constant en été, dans le canal de Malte, s'éleva dès le point du jour. Bientôt la brise acquit une grande violence. Les Carthaginois déployèrent leurs voiles ; Lutatius les vit s'avancer comme un de ces nuages précurseurs de l'orage qui chassent devant eux la poussière. Il douta un instant qu'il pût réussir à ranger en bataille sur cette mer tumultueuse sa flotte dont les équipages se composaient en majeure partie de soldats ; mais laisserait-il donc passer le tourbillon qui allait porter l'abondance et rendre la vigueur à un camp affamé? Lutatius prit le parti de tenter l'aventure, espérant que le pied peu marin de ses troupes s'affermirait au moment du danger et pensant que le mal de mer lui-même a peu de prise sur des gens animés par la vue d'un ennemi qu'ils abhorrent. Il quitta l'abri de Favignana et courut se placer entre les Carthaginois et la terre. Les Carthaginois arrivaient à toutes voiles ; ils amenèrent soudain leurs antennes, et, prenant leurs rames, se préparèrent à livrer un combat dans les règles. Ce fut certainement une faute : mieux eût valu pour eux continuer de courir vers la côte à toute vitesse, dussent-ils, pour assurer le passage d'un convoi si impatiemment attendu, sacrifier la moitié de la flotte. La mêlée s'engagea ; la fortune, par un de ces caprices qui lui sont familiers, vint tout à coup au secours des Romains : le vent d'ouest tomba brusquement. Dès que le plancher redevint solide, les vaillans soldats de Rome rentrèrent en possession

de tous leurs avantages. Ils prirent à l'ennemi soixante-dix vaisseaux et en coulèrent cinquante. La brise qui soufflait alors directement de terre sauva seule quelques débris de la flotte carthaginoise, en les ramenant vers Maritimo. Lutatius, pendant ce temps, reprenait le chemin du camp de Lilybée et y débarquait 10,000 prisonniers.

Cette bataille des îles Ægades est remplie pour nous d'enseignemens. Le représentant du peuple Jean-Bon Saint-André, au combat du 1er juin 1794, plus connu dans l'histoire sous le nom de combat du 13 prairial, exigea de l'amiral Villaret-Joyeuse qu'il abandonnât le champ de bataille et six vaisseaux désemparés aux Anglais. Comment essaya-t-il de justifier cette retraite désastreuse? Il prétendit qu'il avait voulu avant tout garder la faculté d'assurer le passage du grand convoi de blé qu'attendait d'Amérique la France, à cette époque en proie à la disette. Jean-Bon Saint-André eût mieux atteint, je crois, ce résultat en prolongeant la lutte et en réduisant ainsi à une longue impuissance la flotte britannique. La situation d'Hannon n'était pas celle de l'amiral Villaret-Joyeuse. Sa flotte n'était elle-même qu'un immense convoi : un convoi n'est pas fait pour combattre; il est fait pour passer. Son rôle n'est pas d'accepter les engagemens auxquels on le provoque, mais de renverser à tout risque les barrières que l'ennemi lui oppose, trop heureux s'il parvient, en semant son chemin d'épaves, à sauver de la capitulation imminente la place ou l'armée qu'il a mission de ravitailler.

Les conséquences du combat des îles Ægades furent immenses. Amilcar comprit sur-le-champ la portée décisive de cette défaite. Carthage luttait depuis vingt-quatre ans; elle était à bout de ressources et d'énergie. Sur le conseil d'Amilcar, le sénat demanda la paix. Les conditions imposées par Rome étaient dures; la continuation de la guerre ne pouvait que les rendre plus cruelles encore. Une génération nouvelle ferait peut-être mieux; il fallait lui laisser le temps de grandir. Les Romains avaient perdu sur mer, pendant cette longue guerre, sept cent quatre-vingt-quatre quinquérèmes et plus de 300,000 hommes; les Carthaginois, 220,000 hommes et cinq cent quatorze vaisseaux.

Il est triste, profondément triste de songer que la guerre, si heureuse qu'elle soit, ne conclut jamais rien : Amilcar vaincu légua comme héritage sa haine à son fils. Les vainqueurs devraient y regarder à deux fois avant de provoquer par leurs exigences le serment d'Annibal. Je n'ai point à m'occuper de la seconde, ni de la troisième guerre punique : la marine n'y joua qu'un rôle effacé. Si j'étudiais les phases de cette lutte sanglante qui faillit ne pas tourner à l'avantage des Romains, il me serait facile de montrer où peut

conduire l'abus de la victoire. Quand, après la bataille de Cannes, l'armée carthaginoise campait aux portes de Rome, le sénat eut raison de mettre héroïquement en vente le champ où Annibal avait dressé ses tentes; mais tout l'héroïsme du sénat romain n'aurait pas sauvé la ville éternelle : Rome dut son salut aux dissensions qui choisirent ce moment pour éclater à Carthage. Recueillons-nous ici et faisons en silence un retour sur nous-mêmes : quelques faveurs que lui octroie le sort, toute maison divisée, l'évangile nous l'apprend, est fatalement destinée à périr. La leçon est banale; elle n'a cependant, que je sache, profité, ni dans les temps anciens, ni dans les temps modernes, à aucun peuple en proie aux fureurs des partis. Ce qui serait non moins digne de remarque, c'est la fortune de Rome, dès que Rome n'eut plus de rivale à craindre. Toutes les vertus civiques du peuple roi en quelques années s'évanouirent, et, de sa vieille ardeur guerrière, il ne resta plus à ce peuple gâté par la victoire que les transports jaloux d'une nation mûre pour la guerre civile.

IV.

La guerre civile a aussi ses annales; je voudrais ne pas être obligé d'ajouter qu'elle a eu, comme la guerre étrangère, ses gloires. César et Pompée firent assaut de manœuvres habiles : l'évacuation de Brindes par Pompée est assurément un des mouvemens les mieux combinés dont l'histoire fasse mention. Un port barré, une ville infidèle, un ennemi prêt à escalader les murs, tels sont les obstacles dont il fallait triompher. Pompée s'échappa cependant de la place investie avec vingt cohortes, sans même laisser à César le moyen de le suivre. La facilité avec laquelle les anciens transportaient le théâtre de leurs opérations d'un rivage à l'autre aurait lieu de nous surprendre si nous ne savions que, pour eux, l'instrument de transport était en même temps l'instrument de débarquement.

Lorsqu'éclatèrent les premiers démêlés entre Octave et Antoine, les efforts d'Octavia, femme d'Antoine et sœur chérie d'Octave, réussirent un instant à rapprocher les deux triumvirs. Une entrevue eut lieu dans le golfe de Tarente : Antoine, toujours confiant, toujours chevaleresque, ne songeant qu'à dompter les Parthes, eut l'imprudence d'échanger, contre deux légions que son rival lui céda, cent galères et vingt brigantins. Il donnait ainsi au neveu de César ce qui lui manquait : une flotte de guerre. A dater de ce jour, son arrêt fut signé. Le monde a beau être vaste; il est trop étroit pour deux ambitieux. Octave, de retour à Rome, n'a plus d'autre pensée que de soulever le peuple contre Antoine. Il connaît la puissance de l'opinion publique et ne néglige rien pour la mettre de son côté.

Idole des soldats, Antoine, au contraire, ne songe pas assez à ménager la fierté des Romains; l'affection de son armée lui suffit. On a souvent comparé de son vivant ce brillant lieutenant de César à Hercule: du demi-dieu victime de Déjanire, si l'histoire, telle que l'ont écrite les amis de Brutus et les flatteurs d'Auguste, ne nous abuse pas étrangement, Antoine aurait eu surtout les faiblesses. Il accourt à Éphèse avec Cléopâtre : huit cents vaisseaux, seize légions, 120 millions de francs, les deux complices semblent avoir tout rassemblé pour s'emparer à coup sûr de l'empire. La force, sans le moindre doute, est pour eux; mais la majesté romaine, que leur alliance offusque, prend parti pour Octave.

D'Éphèse, Antoine et Cléopâtre se portent à Samos; les préparatifs de guerre de part et d'autre s'accélèrent. Des confins de l'Égypte au Palus Méotide, l'Asie est en mouvement; l'Europe n'est pas moins active : les levées d'hommes et d'impôts par lesquelles Octave répond aux efforts de son adversaire ont failli un instant indisposer l'Italie; la levée faite et l'argent versé, comme l'a remarqué avec son profond bon sens le vieux Plutarque, tout redevient tranquille. La plus grande faute, dans les temps de crise, n'est pas de hasarder sa popularité; la faute sans remède consiste à manquer d'argent et de soldats. Antoine a fait preuve de résolution et d'activité; Octave montrera la ténacité qu'il tient de ses ancêtres unie à la dissimulation que lui ont départie les dieux. On a souvent dépeint ce caractère froid, qui ne donnait rien aux satisfactions vulgaires et dont tous les actes ne dénotent qu'un but : demeurer le maître. Le monde a trouvé enfin un grand politique; ce sont rarement les natures aimables qui le sauvent.

La guerre est décrétée : Antoine et Cléopâtre ont tourné par mer le Péloponèse. Réduite à cinq cents navires de guerre, leur flotte est mouillée à l'entrée du golfe d'Ambracie, aujourd'hui le golfe d'Arta; la flotte d'Octave reste encore concentrée à Tarente et à Brindes. Elle ne compte que deux cent cinquante vaisseaux. Du poste qu'il occupe sur la limite de l'Acarnanie et de l'Épire, Antoine pourra aisément porter la guerre en Italie; seulement, il faut que son armée qui s'achemine péniblement par terre vers les lieux où il lui a donné rendez-vous l'ait rejoint tout entière. Les moyens de transport ne lui manqueront pas: la flotte de l'Asie, grossie du contingent formidable de l'Égypte, a rempli tout le golfe de sa masse imposante. On voit dans ses rangs des octères, des décères, mesurant du plat-bord à la surface de la mer près de 10 pieds de hauteur, chargées de tours, de balistes et de catapultes, équipées avec une magnificence que ne connurent jamais les escadres du premier des Ptolémées, ni celles que commandait Démétrius Poliorcète. Cette flotte n'a qu'un tort; elle est, plus qu'aucune autre, difficile à

mettre en mouvement : Cléopâtre s'en apercevra quand elle essaiera d'en faire traîner les débris jusque dans la Mer-Rouge, à travers l'isthme de Suez. Pour combler les vides de ses équipages, on a été obligé de recourir à la presse : voyageurs, muletiers, moissonneurs, tout ce que les sergens recruteurs sont parvenus à saisir est, en dépit des supplications et des murmures, dirigé en hâte sur les vaisseaux à court depuis trop longtemps de rameurs. La Grèce est épuisée : il faut cependant qu'elle subisse encore cette saignée nouvelle. Des hommes! des hommes! des hommes! Sans cesse il en arrive et il en manque toujours. Songez-y donc! La flotte d Antoine, ne fût-elle qu'une flotte de trirèmes, demanderait, pour être armée au complet, plus de 100.000 hommes; il lui en faut le double, si elle est composée en majeure partie de quinquérèmes. Toute l'armée de terre y passerait; les seize légions de Canidius, les troupes de la Libye, de la Haute-Cilicie, de la Paphlagonie, de la Comagène, de la Thrace et de la Cappadoce qu'ont amenées leurs rois en personne; celles du Pont, de la Galatie, de la Lycaonie et de la Judée envoyées par Polémon, par Malchus, par Amyntas, par Hérode. Une flotte aussi exigeante ne laisse pas que d'être un gros embarras. On reproche à Antoine de n'avoir pas su profiter des mécontentemens passagers de l'Italie, de s'être endormi dans les fêtes, d'avoir sacrifié le soin de son salut à ses plaisirs. Le malheureux! qu'on apprécie mal les difficultés de sa situation! Les renforts sur lesquels il se croyait en droit de compter se dissipent en route ou se fondent en chemin; au lieu de ces renforts, c'est Octave avec ses liburnes qui arrive. Les liburnes, ce sont les trières de l'Illyrie; une marine de pirates que feront revivre au moyen âge les Uscoques. Aux corsaires de Sextus Pompée Octave n'a pu opposer avec succès que ces navires agiles qui franchissent avec plus de facilité que les trières d'Athènes l'isthme de Corinthe sur des rouleaux, l'isthme d'Ambracie sur des peaux de bœufs enduites de matières grasses : il en a formé le gros de sa flotte. Deux années de campagne les ont aguerris; un véritable homme de mer, Agrippa, les commande. Antoine avait mouillé sa flotte à l'entrée du golfe, sous le promontoire d'Actium. L'apparition soudaine de l'ennemi le prend en défaut; la plupart de ses galères sont encore dégarnies de soldats. Il paie résolûment d'audace, fait prendre sur-le-champ les armes aux épibates et défourneler les rames. Pendant que sur les ponts étincelle le fer fourbi des piques, les avirons poussés en dehors donnent aux vaisseaux l'apparence d'une flotte qui n'attend que le signal de son chef pour appareiller. Le stratagème est habile et fait, suivant moi, grand honneur au sang-froid du général surpris. Octave, qui se préparait à l'attaque, reste intimidé; il recule devant un pareil déploiement de forces et se contente d aller asseoir son camp en face du camp

d'Antoine, sur la pointe opposée du goulet. C'est là que s'élèvera un jour la ville de la victoire, Nicopolis.

Lorsqu'en 1855 les transports russes eurent évacué les établissemens du Kamtchatka, ils trouvèrent sur les côtes de la Tartarie chinoise, dans la baie de Castries reconnue pour la première fois par La Pérouse, un refuge où ils avaient tout lieu de penser qu'aucun croiseur ennemi ne viendrait les troubler. Un capitaine anglais finit cependant par découvrir leurs traces, et des forces supérieures apparurent à l'entrée de la baie. Les Russes se sauvèrent alors, comme se sauva Antoine en l'année 31 avant Jésus-Christ, par leur bonne contenance. Ils surent donner à leurs navires de charge, incapables d'opposer à un assaut hardi une résistance sérieuse, l'apparence menaçante de vaisseaux de guerre. Les Anglais hésitèrent et voulurent se réserver le temps de rassembler des moyens d'attaque plus puissans; lorsqu'ils revinrent, les Russes avaient franchi les bancs d'un canal que jusqu'alors on avait cru un isthme et se reposaient de leurs justes alarmes dans le fleuve Amour. Semblables ruses réussissent à la guerre bien plus souvent qu'on ne pense : il faut applaudir à l'esprit ingénieux qui sait ainsi se sortir du péril; mais on aurait grand tort de juger avec une rigueur extrême la prudence qui s'est laissé prendre à une apparence trompeuse. Il est difficile d'apprécier exactement des forces qu'on ne peut approcher sans se mettre dans l'impossibilité de reculer, et la méprise anglaise ne mériterait guère d'être rapportée, si elle n'était la justification de l'amiral Linois abusé par un stratagème analogue dans les eaux de Poulo-Aor. Ganteaume, si sévère pour son camarade en cette occasion, eut-il la vue plus claire devant Minorque?

Il était donc permis à Octave de s'abuser sur la situation réelle d'Antoine; dans le camp ennemi, les fidélités chancelantes ne s'y trompaient pas. Elles devinaient, avec cet instinct qui ne manque jamais à la trahison, que la cause pour laquelle les avaient armées un dévoûment trop prompt et un zèle irréfléchi était, depuis l'arrivée d'Octave en Épire, une cause tout à fait désespérée. Domitius, le premier, monte sur une barque légère, se glisse hors du port et va offrir ses services à César. Antoine ne s'indigne pas, il ne maudit pas la fortune : il renvoie au transfuge ses équipages et ses serviteurs que Domitius n'a pas pris le temps d'emmener. Que de douceur envers le sort contraire! Que d'indulgence pour un si cruel abandon! L'histoire ne se laissera-t-elle pas un peu attendrir en faveur de ce géant naïf qui, après avoir été un lieutenant fidèle, rencontre chez ses lieutenans une si grande hâte à déserter ses drapeaux? Le branle est donné : deux rois à leur tour passent à l'ennemi. Le temps presse; il faut se résoudre à prendre un parti, avant que l'armée se dissolve. La Grèce n'est plus tenable; on l'a trop pressurée. Gagner la Thrace ou la Macédoine, ainsi que le conseille Cani-

dins, pour y combattre avec les secours que promet le roi des Gètes, implique d'abord le sacrifice de la flotte. Quand on aura fait l'abandon des vaisseaux à demi désarmés, trouvera-t-on le roi des Gètes exact au rendez-vous? Ce barbare a pensé sans doute s'engager envers le plus fort; peut-on espérer qu'il se trouvera lié envers l'infortune? C'est donc au métier de fugitif que Canidius ose convier le plus brillant soldat de Rome! Cléopâtre a raison quand elle conjure Antoine de reporter le théâtre de la guerre en Asie. Les vétérans se soucient médiocrement, il est vrai, de s'en fier de leur salut à la mer; s'il faut mourir, ils voudraient au moins mourir debout, les armes à la main, mourir sur un terrain qui ne trahira pas leur courage. Ce n'est qu'avec la plus vive répugnance qu'ils s'embarquent. Antoine les rassure : la physionomie du héros a gardé le vaillant sourire qui soutenait l'armée quand elle était assaillie par les Parthes: le danger n'était-il pas plus grand quand on dut se frayer un chemin à travers les montagnes de l'Arménie? S'il garde quelque inquiétude, Antoine a depuis longtemps appris à dominer les secrètes angoisses de son cœur. Sa résolution est irrévocable : il forcera le passage, dût-il laisser une partie de sa flotte sur le champ de bataille. Pour premier sacrifice, il fait brûler tous les vaisseaux égyptiens, à l'exception de soixante qu'il juge en état, par leur construction et par leur armement, de le suivre. Il possédait, quand il vint mouiller sur la rade d'Actium, cinq cents vaisseaux de guerre; il lui en restera trois cent soixante, tous galères à trois rangs au moins de rames : plusieurs en comptent de cinq jusqu'à dix. Sur ces galères, Antoine fait monter 20,000 fantassins et 2,000 hommes de trait. Sa résolution de pousser en avant à tout prix, à tout risque, est si bien arrêtée qu'il refuse de laisser à terre les grandes voiles qui vont charger inutilement les antennes, embarrasser les ponts sans profit. Si Antoine ne se proposait que de combattre, pourquoi résisterait-il obstinément sur ce point aux instances réitérées des pilotes? Ses navires sont plus lourds que les vaisseaux d'Octave; il faut de graves motifs pour négliger de les alléger. Mais prétend-on passer d'Acarnanie en Egypte avec le seul secours des rames? C'est en Egypte que la flotte va se rendre; ses voiles lui sont indispensables pour accomplir une si longue traversée.

La saison cependant s'avance : la mer, si l'on n'y prend garde, sera bientôt fermée; déjà, pendant quelques jours, de grandes brises ont soufflé du large sans interruption. Le 2 septembre, le vent tombe et la mer s'aplanit. La position choisie par Antoine pour défendre l'entrée du golfe d'Ambracie était excellente. On n'arrive en effet au promontoire d'Actium que par un goulet qui n'a guère plus d'un demi-mille de large, et encore ce passage que nous désignons aujourd'hui sous le nom de détroit de Prévésa, est-il rétréci dans

son étendue par de nombreux hauts-fonds. C'était un avantage, quand on voulait rester sur la défensive : le chenal encombré et sinueux devient au contraire un fâcheux obstacle, le jour où l'on s'apprête à déboucher du golfe pour franchir de vive force les lignes ennemies. Dans une passe dont la partie navigable n'excède pas en largeur un kilomètre, il est à peu près impossible de ranger plus de vingt-cinq ou trente galères de front. Une seule galère, les rames étendues, n'occupera-t-elle pas un espace de 26 mètres, si l'on veut bien nous concéder que, sous ce rapport, les vaisseaux des anciens n'ont pas dû différer très sensiblement des bâtimens à rames du xve et du xvie siècles? Trois cent cinquante navires ne sortiront pas à la fois du golfe d'Ambracie, à moins qu'ils ne se résignent à se ranger sur douze ou quinze files de profondeur. La phalange sera forte, sera-t-elle manœuvrante? Antoine n'a que trop prévu ce grave inconvénient. « Méfiez-vous surtout, dit-il au pilote, de la bouche étroite du port. » Il espérait qu'en le voyant lever l'ancre, Octave se déciderait à venir à sa rencontre : il combattrait alors appuyé au rivage, et les deux flottes auraient également à souffrir des hauts-fonds. Voilà pourquoi, après l'appareillage, il s'avance lentement vers la haute mer, si lentement, qu'Octave douta un instant que la flotte ennemie eût en réalité levé l'ancre. Le neveu de César a quitté à son tour le mouillage de la côte d'Épire ; il se gardera bien d'aller se placer sur un terrain où il perdrait la faculté de manœuvrer. N'est-ce pas à l'agilité de ses liburnes qu'il se confie pour racheter l'infériorité de leurs masses? Il attend Antoine à l'issue de la passe, avec tous ses vaisseaux rangés en bataille, les maintenant à une distance de 1,500 mètres environ de la plage.

C'est presque toujours à midi que s'engagent les grandes batailles navales. C'est à midi que les flottes se sont jointes dans les journées de Lépante et de Trafalgar ; à midi que nous avons attaqué Sébastopol et Kinburn. La matinée se trouve fatalement absorbée par le temps passé à se reconnaître mutuellement, à se rapprocher, à se disposer au combat. Le 2 septembre de l'année 31 avant notre ère, à midi précis, les vaisseaux d'Antoine se trouvèrent massés à l'entrée du golfe et prêts à s'élancer sur la flotte ennemie. Les deux chefs font, en ce moment, accoster le long du bord leurs chaloupes. Jamais général prudent n'a donné le signal de l'attaque sans avoir, quand les circonstances le permettent, passé une dernière fois la revue de ses troupes. Don Juan d'Autriche ne manquera pas plus à ce devoir qu'Antoine et Octave. Les deux généraux romains se sont donc embarqués dans les légers esquifs qu'ils traînent à la remorque. Ils parcourent rapidement la ligne, insistant sur leurs derniers ordres, renouvelant leurs exhortations, montrant à tous un front qu'aucun nuage n'assombrit et portant l'assurance de la

victoire dans leur regard. Pendant ce temps, l'ordonnance générale se rectifie, les bâtimens tombés en travers se redressent, les vides se comblent et les divisions trop espacées se serrent l'une contre l'autre. La brise du large vient de s'élever ; un léger clapotis blanchit la crête des vagues.

Tout est prêt : Antoine et Octave sont remontés à bord de leurs galères prétoriennes. Les troupes laissées à terre couvrent, de chaque côté du goulet, les deux promontoires : Canidius, à droite, a rangé sur la côte de l'Acarnanie ce qui lui reste des légions asiatiques ; Taurus occupe, à gauche, avec les soldats venus de Tarente, la pointe que projette en avant le rivage de l'Épire. La flotte d'Antoine, d'un élan vigoureux, s'ébranle la première. Antoine est en tête avec Publicola ; Cœlius a été placé à l'arrière-garde ; Marcus Octavius et Marcus Justeius conduisent le centre. La ligne d'Octave serait trop facilement percée si elle essayait d'opposer son front mince à cette avalanche. Ses vaisseaux, ne l'oublions pas, sont des vaisseaux de construction légère : ce n'est pas seulement proue contre proue qu'ils ne peuvent lutter ; frapperaient-ils par le flanc les galères phéniciennes que leur éperon ne réussirait probablement pas à les percer. Les rostres romains ne se sont jamais attaqués qu'à des carènes fragiles ; on les a vus reculer devant la grossière architecture des Vénètes. C'est précisément l'aile droite, commandée par Octave, que menace la masse imposante qui débouche en ce moment du golfe : cette aile se rejette brusquement et par un mouvement d'ensemble, en arrière. L'arène, d'abord étroite, insensiblement s'élargit. Les vaisseaux d'Antoine ne gagnent cependant qu'avec peine et avec une lenteur infinie du terrain ; ils ont à refouler une fraîche brise de nord, et les hautes tours dont leur pont est chargé offrent au vent une fâcheuse résistance. Octave n'en aurait pas moins tort de plier trop longtemps devant cette escadre empêchée ; il lui laisserait ainsi la faculté de se dégager peu à peu des entraves du détroit et de se développer sur un front tellement étendu qu'il deviendrait impossible de la déborder. Déjà Publicola tient avec l'avant-garde Agrippa en échec : Agrippa faisait mine de vouloir l'entourer ; pour déjouer ce mouvement, Publicola n'a pas craint de se séparer du centre. Octave voit sur ce point la mêlée engagée ; il reporte, sans plus hésiter, l'aile droite en avant.

On est trop porté à traiter dédaigneusement les armes de jet des anciens : nous savons le grand rôle qu'ont joué dans les combats de mer du moyen âge les arcs anglais et les arbalètes catalanes ; la bataille d'Actium ne fut pas un combat de choc ; ce fut, comme la bataille de l'Écluse et comme la bataille de Salerne, un combat d'artillerie ; les archers et autres gens de trait emportèrent l'avantage. Les liburnes d'Octave profitèrent habilement de leur marche supé-

rieure, de leur facilité de manœuvre pour tenir les galères ennemies à distance. Elles se réunissaient en groupes de trois ou quatre navires et s'attaquant ainsi à une seule quinquérème l'accablaient de flèches, de pierres et de javelots. « L'action, nous dit Plutarque, demeurait indécise, quand Cléopâtre et Antoine prirent la fuite. » Je n'ai que l'autorité de Plutarque lui-même pour contester un fait qui a depuis longtemps acquis droit de cité dans l'histoire; je n'en repousse pas moins énergiquement l'assertion qui a tant contribué à flétrir la mémoire du lieutenant de César. Qu'on ne m'accuse pas de vouloir faire ici du roman, de me complaire à des réhabilitations impossibles. Je crois absolument ce que j'écris: si je me suis donné tant de peine pour fouiller tous ces textes qui m'étaient restés jusque-là étrangers, c'est que ma veine se tarit à l'instant quand elle cesse de s'alimenter aux sources de la certitude. Je puis, à coup sûr, m'égarer dans ces sinueux dédales où je m'obstine à poursuivre une conviction qu'aucun nuage n'obscurcisse, mais je n'affirmerai pas que je suis convaincu quand je ne rapporterai de mes patientes recherches qu'un doute découragé. Or, après avoir étudié soigneusement toutes les phases de la bataille d'Actium et les incidens qui l'ont précédée, je n'hésite plus: j'affirme, avec la conscience de posséder enfin la vérité, qu'Antoine n'a pas fui et que toute sa conduite, dans cette grande occasion, ne fut que l'effet d'un dessein longuement prémédité.

Marchons dans cet examen pas à pas, car chaque mouvement aura son importance : je vais m'efforcer d'élucider les faits, la carte hydrographique publiée en 1865 par le capitaine Maxwell et le récit de Plutarque sous les yeux. Le vent du nord est le vent habituel dans ces parages. Dès qu'une flotte a vidé le détroit de Prévésa, elle n'a qu'à céder au vent: le vent l'emportera rapidement au large de Leucade, au large de Céphalonie, vers les côtes du Péloponèse. Le centre d'Antoine était vivement pressé par Arrontius ; Antoine en personne combattait contre Octave. Les soixante vaisseaux de Cléopâtre, placés à l'arrière-garde, sortaient les derniers du golfe; nul ennemi, en ce moment, ne leur fermait la route: toute la flotte d'Octave était occupée. A peine ces vaisseaux ont-ils doublé la pointe extrême de l'Acarnanie qu'on les voit déployer leurs voiles et passer comme un nuage à travers les combattans. Était-ce là une fuite? n'y reconnaissons nous pas plutôt l'exécution du plan arrêté, après mûre délibération, en conseil? Je n'ai certainement que des présomptions à opposer sur ce point à l'opinion admise depuis des siècles, je n'insisterai donc pas. Cléopâtre s'est enfuie, je le veux bien, quoique l'accusation me semble souverainement injuste, mais Antoine! Si l'âme d'un amoureux a jamais, selon l'expression du vieux Caton, « abandonné sa demeure habi-

tuelle pour aller résider dans un corps étranger, » c'est, on n'en peut douter, l'âme de Nelson. Croit-on que Nelson eût un instant songé à déserter le champ de bataille de Trafalgar, pour courir après lady Hamilton? Antoine cependant a quitté sa galère prétorienne et est monté à bord d'une quinquérème : il vole à la suite de celle qui le perd; il fuit, abandonnant les soldats dont il est l'idole et qui meurent pour lui! Je le demande aux juges les plus prévenus : est-ce vraisemblable? est-ce possible!

Il importait peut-être à la paix du monde qu'Antoine fût calomnié. Écrasez tant qu'il vous plaira, pour que la patrie épuisée respire, tous les souvenirs qui vous gênent, mais laissez au moins à la postérité le droit de douter. Eh bien! moi, je doute et je doute très fort de la lâcheté d'Antoine. « Les vaisseaux ronds en grand nombre, dit Plutarque, suivent Antoine; des galères, à leur tour le rejoignent. » Selon mon sentiment, ce sont là les navires qui ont obéi aux ordres donnés avant la bataille; les autres ne l'ont pas voulu ou ne l'ont pas pu.

« Traversez la ligne ennemie, si la ligne ennemie veut vous barrer la route! » le premier consul demandait-il autre chose à Ganteaume quand il l'envoyait porter des renforts et des munitions à l'armée d'Égypte? N'est-ce donc pas la manœuvre qu'exécuta Tegethoff à Lissa? Pourquoi voudrait-on qu'Antoine, bloqué en quelque sorte dans le golfe d'Ambracie, ne l'eût pas tentée à la journée d'Actium! S'il eût réussi, ne déconcertait-il pas tous les plans d'Octave? Et quel meilleur parti croit-on qu'il pût tirer d'une flotte considérable, mais à court de rameurs, dont le seul espoir devait être de s'ouvrir un chemin à la voile? « Tous les grands événemens de ce globe, remarque avec raison Voltaire, sont comme ce globe même, dont une moitié est exposée au grand jour et l'autre dans l'obscurité... Dès qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation... L'intérêt du genre humain est que tant d'horreurs aient été exagérées; elles font trop de honte à la nature. » Plutarque n'est pas méchant, mais son bisaïeul Nicarque lui a conté de singulières histoires; puis sont venues, transmises de bouche en bouche, les dépositions d'affranchis. Le beau témoignage, en vérité! Savez-vous qui j'en aurais voulu croire à la place de Plutarque, si toutes les voix contraires à la version que propageaient les partisans d'Auguste n'eussent été, dans un dessein trop facile à comprendre, soigneusement étouffées? J'en aurais cru Lucilius. A la bataille de Philippes, Lucilius se donna pour Brutus et laissa ainsi au grand conspirateur vaincu le temps de s'échapper. Ce même Lucilius fut sauvé d'un trépas imminent par Antoine : jusqu'au dernier moment, à partir de ce jour, il suivit la fortune du lieutenant de César et lui resta fidèle.

On n'inspire pas à des Lucilius un aussi constant dévoûment quand on est le misérable que n'a pas craint de nous montrer Plutarque.

La bataille d'Actium dura quatre heures : il y périt, au rapport de Plutarque, environ 5,000 hommes. C'était une faible perte pour de si nombreuses flottes et pour une journée de cette importance. D'autres calculs ont porté, il est vrai, la durée du combat à quatorze heures, le faisant commencer à cinq heures du matin et finir à sept heures du soir : une action navale est rarement aussi prolongée. Orose a également évalué les pertes de la seule flotte d'Antoine à 12,000 morts et 6,000 blessés : Orose n'est pas d'accord avec les souvenirs d'Auguste lui-même. Ce qui demeure certain, c'est que trois cents vaisseaux, le 2 septembre de l'année 31 avant Jésus-Christ, se rendirent à Octave; sept jours après, les soldats de Canidius faisaient également leur soumission au vainqueur. Pendant que la Grèce, délivrée du poids qui l'oppressait, acclamait avec enthousiasme Octave, Antoine allait débarquer en Libye; Cléopâtre continuait sa route vers l'Égypte. Le signal des défections par malheur était donné : les rois, les lieutenans, les soldats, ceux même dont un reste d'affection pour leur intrépide général avait paru un instant ranimer le courage, tous, l'un après l'autre, se détachaient d'une cause qui semblait irrévocablement perdue. Octave était arrivé en Syrie; Antoine alla rejoindre en Égypte le seul allié qui, dans sa détresse suprême, ne l'abandonnât pas. « Voici, dit-il un jour, après une escarmouche heureuse, le plus brave de mes cavaliers; c'est lui qui, dans cette affaire, s'est le mieux battu. » Cléopâtre félicite le vaillant champion; elle fait apporter sur-le-champ un casque et une cuirasse d'or; de ses propres mains, elle en arme la bravoure fidèle. Le soldat se retire, emportant le prix de son courage : dans la nuit même, il se rend au camp de César. Près d'une année s'écoule dans cette lente agonie; enfin le dernier espoir et la dernière fidélité s'évanouissent; pour échapper à la servitude, Antoine n'a plus que le moyen qui a sauvé Caton, que la ressource invoquée après la défaite par Brutus. Il se frappe de son épée; Cléopâtre ne le fait pas trop longtemps attendre dans la tombe.

Voilà certes deux grandes victimes des troubles civils; la pensée du devoir ne semble jamais les avoir beaucoup inquiétés; mais où était le devoir à cette heure? Quelle âme, au milieu du désordre affreux des idées, en avait conservé la juste notion? Les dieux étaient partis, et un peuple qui n'a plus de dieux n'a plus de loi morale. Heureux les cœurs qui, lorsque le ciel est vide, trouvent encore dans leur bonté native l'essence de quelques vertus, qui restent généreux, compatissans, fidèles, parce que tel est leur instinct! Antoine n'est certes pas un exemple à offrir, mais il a reçu de la nature certains dons qui impriment à ses erreurs et à ses

infortunes je ne sais quoi de touchant. Dans un siècle où la duplicité et la férocité basse se donnaient si largement carrière, je regrette de voir les sévérités de l'histoire s'acharner sur ce bon sauvage. Antoine me rappelle les héros de l'Arioste, — Renaud de Montauban et Roland le Furieux. — Quant à Cléopâtre, si elle a donné à son amant un philtre, si elle a causé la ruine du malheureux Antoine en le provoquant à offenser la majesté romaine, elle est du moins restée jusqu'à sa dernière heure digne de ses aïeux grecs, car elle a gardé pour elle le poison.

V.

Pas plus que Salamine, Actium n'a le droit d'élever un trophée « à la gloire des masses. » Je verrais bien plutôt, pour ma part, dans les péripéties de ce grand combat, un nouvel encouragement à rompre avec les tendances de notre architecture babylonienne. La marine de l'avenir s'ignore encore elle-même; l'intérêt de la France est de lui révéler le plus tôt possible ses destinées et de la pousser résolûment dans la voie des faibles tirans d'eau. La France, en effet, possède, sur la partie même de son littoral qu'on croirait le plus déshéritée, d'excellens et nombreux abris d'où nos flottes ne se trouveraient pas exclues si la profondeur du chenal qui y conduisait autrefois les vaisseaux de Guillaume le Conquérant et ceux de Philippe le Bel n'avait cessé d'être en rapport avec les dimensions exagérées de nos constructions navales. La France est, en outre, le seul pays au monde qui puisse nourrir l'espoir de mettre en communication par un réseau fluvial la Méditerranée, l'Océan et la Manche. Ce réseau ne me paraît pas destiné à recevoir jamais des navires de guerre pareils à ceux que nous construisons en ce moment; il sera très probablement accessible dès demain à des bâtimens dont le tirant d'eau en pleine charge n'excéderait pas 2 mètres : semblables bâtimens peuvent aller jusqu'en Amérique. Avec la vapeur, les conditions de navigabilité ne sont pas les mêmes qu'avec le moteur capricieux dont nous nous sommes contentés si longtemps : nous n'avons plus besoin d'opposer de grands plans de dérive aux forces obliques qui jetaient le navire à voiles sous le vent de sa route; nous ne louvoyons plus, nous ne nous traînons plus sous cette allure exigeante et pénible qu'on appelait *le plus près;* de quelque point que vienne à souffler la brise, nous marchons droit devant nous; les résistances latérales de la carène nous sont devenues inutiles; elles ne feraient que ralentir notre vitesse par le frottement. L'ampleur inusitée des carènes actuelles n'a donc qu'une excuse : elle est motivée par la nécessité de donner à nos vaisseaux de guerre un déplace-

ment qui leur permette de porter des cuirasses dont le poids s'aggrave tous les jours. Que la cuirasse disparaisse, et le problème changera soudain de face.

Le monde maritime est aujourd'hui en proie à une anxiété qu'il n'avait jamais connue jusqu'à présent; mille doutes assiègent les esprits les plus éclairés et les caractères les plus résolus. En Italie, on croit sage de consacrer toutes les ressources dont dispose le budget naval à la construction de quelques navires gigantesques qui ne puissent rencontrer leurs égaux sur les mers : le *Duilio* de onze mille six cents tonneaux a engendré l'*Italia* de quatorze mille trois cent quatre vingt-dix. Émue non sans raison, l'Angleterre s'est hâtée de mettre en chantier cinq vaisseaux cuirassés de dix mille six cents à onze mille cinq cents tonneaux : le *Northumberland*, l'*Agincourt*, le *Minotaur*, le *Dreadnought*, l'*Inflexible*. La France pouvait-elle se défendre d'obéir, elle aussi, à cette marche progressive? Les frégates de cinq mille huit cent dix-neuf tonneaux, telles que la *Provence* citée dans son remarquable travail par M. le vice-amiral italien Saint-Bon, font place à l'*Océan* d'abord, de sept mille sept cent quarante-neuf tonneaux, au *Friedland* ensuite de huit mille neuf cent seize, à la *Dévastation* de neuf mille six cent trente-neuf, au *Duperré* de dix mille six cent quatre-vingt six, au *Formidable* de onze mille quatre cent quarante-et-un. Puis tout à coup un mouvement inattendu d'opinion se produit : provoqué par un de nos officiers les plus distingués et les plus regrettés, par le vaillant, par le savant amiral Touchard, ce mouvement se propage et, de proche en proche, finit par gagner l'Angleterre. Le major Arthur Parnell, du corps du génie anglais, vient lui prêter l'appui de son incontestable compétence et propose de constituer la marine britannique sur un plan entièrement nouveau. On aura trois flottes : la flotte de siège composée de navires cuirassés d'un faible tirant d'eau; la flotte de combat, sans voile et sans cuirasse, ne comprenant que des navires d'un déplacement de quatre mille tonneaux au plus, mais fortement armée et portant un très grand approvisionnement de charbon; la flotte de croisière enfin destinée à couvrir les mers et à en conserver la jouissance exclusive au commerce anglais ou au commerce des amis de l'Angleterre. Dans cette troisième flotte on fera entrer les vieux cuirassés qui peuvent marcher à la voile comme à la vapeur et on leur adjoindra les frégates, les corvettes à voiles, les bâtimens même plus légers qui ont gardé quelque force militaire. La défense des côtes fort exposées à de soudaines attaques, — car les côtes de la Grande-Bretagne présentent un développement de 2,720 milles, — sera confiée à une nombreuse flottille de canonnières, d'avisos et de bateaux-torpilles.

Quel parti va-t-on prendre? On versera bien des flots d'encre encore, en attendant peut-être les flots de sang, — puisse le ciel nous les épargner! — avant d'avoir arrêté le programme définitif de cette marine, qui n'est, suivant une expression de la philosophie allemande, qu'un décevant et perpétuel *devenir*. Hésitons! tâtonnons! je n'y mets pas obstacle, car ma propre pensée ne serait fixée que le jour où l'on m'apprendrait d'une façon certaine à quel but invariable tend notre politique. Hésitons! tâtonnons! je le répéterai volontiers, mais défendons-nous, de grâce, des ruineuses et inefficaces retouches où s'est trop souvent englouti le plus clair de notre argent. Ce sont ces transformations incessantes, — oserai-je risquer le mot? — ces *ressemelages* qui déroutent, compromettent et finiraient par exaspérer la science de nos ingénieurs. Est-il juste de venir, au moindre propos, placer leur œuvre, cette œuvre qui fait leur gloire, dans des conditions tout autres que celles qu'ils avaient prévues? En 1858, apparaît la *Bretagne*. C'était, sans contredit, un admirable navire. Il prend fantaisie à nos officiers d'échanger les canons de 30 de la batterie basse pour des pièces de 36 et des obusiers : la surcharge est considérable; la *Bretagne* enfonce d'autant dans l'eau et on se plaint qu'elle n'ait pas assez de hauteur de batterie! Le *Magenta* et le *Solférino* avaient-ils leurs pareils au monde, quand ils sortirent du port avec leurs cinquante pièces de $0^m,16$? Ne risqua-t-on pas de les gâter, le jour où l'on voulut charger leurs ponts, incapables de porter semblable fardeau, des bouches à feu tout récemment fondues de $0^m,24$? Les qualités nautiques de ces vaillans vaisseaux étaient si remarquables qu'ils sortirent victorieux de la cruelle épreuve. Il fallut cependant, pour étayer les ponts qui gémissaient, enterrer dans la cale une forêt d'épontilles. La science marche : suivez-la, mais d'une façon franche et non pas en quelque sorte détournée. Les vieux types peuvent avoir en plus d'une circonstance, pour certaines expéditions spéciales, leur utilité; tenez-les donc, tels qu'ils sont venus au monde, en réserve et, pendant ce temps, prenez soin que les types nouveaux ne soient pas déjà hors de mode, quand la mer les recevra. Ceux-là, faites-les au moins descendre, jeunes encore, des chantiers! Vous le pouvez, si vous consentez à vous interdire de distraire jamais, pour les appliquer à des travaux de transformation, les ouvriers promis aux constructions neuves.

Il n'entre certes pas dans ma pensée de conseiller dès à présent cette mesure extrême du décuirassement qui a ses partisans habiles et convaincus, mais qui me laisserait fort inquiet si je la voyais, au point où en sont les choses, brusquement adoptée. Il n'existe point, pour le moment, de véritable flotte de guerre sans cuirasse, et la preuve en est dans le soin judicieux que nous prenons

toujours d'assurer à nos stations les plus lointaines l'appui de quelques bâtimens cuirassés. On ne peut toutefois méconnaître que la science nous ouvre, à chaque instant, des horizons nouveaux. Si nous demeurons attentifs à ses découvertes, il n'est pas impossible que, dans quelques années, les moyens d'attaque aient subi des modifications assez radicales pour que l'hoplite, se sentant visé désormais au talon, juge superflu de charger son bras du bouclier. Toute invention qui menace le canon de déchéance doit compter d'avance sur nos sympathies, car c'est le canon, avec ses portées prodigieuses, avec ses pénétrations incroyables, avec la précision jusqu'ici inconnue de son tir, qui nous impose les remparts de fer derrière lesquels matelots et machines se réfugient. Suspendre aux flancs du vaisseau de combat des enclumes capables de résister à d'aussi vigoureux coups de marteau ou enfermer dans la cale du navire désarmé une force latente qui lui prête, le cas échéant, des ailes pour la retraite, voilà l'alternative à laquelle nous ont acculés les récens progrès de l'artillerie. Armure ou chaudières, il n'y a que des léviathans dont le déplacement s'accommode de cet encombrement ou de cette surcharge. Nos vaisseaux de combat sont grands, nos croiseurs deviendront énormes. Connaissez-vous pourtant d'autre moyen d'occuper la haute mer ou d'inquiéter par des pointes hardies ceux qui voudraient en conserver l'empire? Acceptez-vous la responsabilité de conduire au combat une flotte sans cuirasse contre une flotte cuirassée? Vous figurez-vous la guerre de course possible avec des navires dépourvus d'un vaste approvisionnement de charbon qui les dispense de recourir trop souvent à la bienveillance douteuse des ports neutres? Si telle est votre audace, je l'admirerai peut-être, je ne l'imiterai pas. La haute mer sera toujours, suivant moi, le domaine des vaisseaux qui pourront braver le canon, soit par la résistance de leurs murailles, soit par la rapidité de leurs allures : elle appartient aujourd'hui sans conteste aux gros bâtimens. Mais les gros bâtimens ont de grands tirans d'eau; l'approche du littoral, surtout d'un littoral baigné par des eaux basses, les condamne, dès les premiers pas, à une marche circonspecte. Au fur et à mesure que le terrain devient plus scabreux, la paralysie dont les membres du géant sont atteints fait de rapides progrès; on s'en aperçoit à l'incertitude croissante de ses mouvemens; l'occasion ne saurait manquer de le harceler avec avantage. Les bateaux torpilles n'ont aujourd'hui qu'un rayon d'action excessivement borné : ils n'ont pu obtenir la vitesse qui leur est nécessaire qu'à ce prix. Les chaloupes, si nous les réduisons à servir d'affût aux canons monstrueux que nous leur confierons, auront bien moins encore la faculté de s'éloigner du rivage. Néanmoins, ces chaloupes canonnières et ces bateaux-torpilles préparent déjà plus d'une nuit sans

sommeil aux capitaines qui, pour ménager un combustible difficile à transborder, laisseront devant le port bloqué tomber l'ancre. La flottille aurait donc son utilité, alors même que la puissance prépondérante de l'ennemi interdirait tout espoir d'offensive à la flotte : son rôle s'agrandit, si la prépondérance se déplace.

J'ai souvent insisté sur la facilité avec laquelle les anciens opéraient des transports de troupes et des débarquemens : la mer était alors, de tous les chemins, le plus fréquenté par les armées ; pourquoi nos bataillons l'ont-ils si complètement désertée aujourd'hui? Pouvons-nous expliquer cet abandon par l'encombrant bagage que le moindre corps de troupes traîne de nos jours après lui, ou ne devons-nous pas plutôt l'attribuer à l'autonomie jalouse de ces deux classes de combattans qui ne peuvent, en plus d'une occasion, s'entr'aider sérieusement qu'à la condition de se confondre? Il ne faudrait pas rester toujours trop rigoureusement à cheval sur sa spécialité ; il serait bon de pouvoir au besoin quitter la rame pour le mousquet, et, réciproquement, de savoir, en plus d'une circonstance, déposer le mousquet pour saisir, d'une main qui ne croirait pas déroger, l'aviron. Est-il bien naturel, en effet, d'entasser des soldats dans une embarcation et de les conduire comme un troupeau inerte à la plage? Le beau but que nous offrons ainsi à la mitraille et que nous prenons bien le moyen de franchir avec rapidité la zone périlleuse ou d'affronter, sans courir le risque d'être submergé, l'agitation imprévue de la mer! Il serait très facile, je crois, de rassembler promptement le matériel et le personnel propres à une opération de descente, si, au lieu d'écarter systématiquement ce retour aux anciennes pratiques, on lui faisait sa place dans tous les plans de mobilisation. Qu'était-ce autrefois que les *épibates* et les *classiarii milites*, sinon cette armée coloniale dont la création s'impose à notre nouvelle organisation militaire? Des marins fusiliers et des fusiliers marins, pourquoi n'en trouverait-on pas, puisque, sans remonter jusqu'à l'antiquité, nous savons qu'avant d'aller à Ulm nos grenadiers de 1805 mettaient un joyeux amour-propre à montrer qu'ils pourraient au besoin se passer du secours des matelots pour se rendre de Boulogne à Douvres? Et le matériel? Je l'ai dit bien souvent, le matériel, il convient pour plus d'une raison de l'improviser. Mais s'est-on jamais demandé quel parti on pourrait tirer de la batellerie fluviale, des barques, mieux appropriées encore à nos besoins, que la pêche côtière et le cabotage ne se font guère scrupule d'envoyer au-devant de la tempête? a-t-on jamais songé à faire le recensement de toutes ces embarcations à rames et à vapeur qui sillonnent nos rivières ou qui sortent à chaque marée par essaims de nos ports? Croyez-vous qu'il fût impossible d'indiquer un type à ces constructions privées, de leur imposer même certaines conditions

qui permissent de les convertir rapidement en bateaux capables de recevoir des chevaux et des fantassins? L'organisation de la flottille rencontrera, ne le mettez pas en doute, plus d'un concours précieux et inattendu dès qu'on en admettra seulement l'utilité éventuelle: on le verrait bien, si le grand empereur était venu au monde cinquante ou soixante ans plus tard!

Fouillez, je ne vous demande pas autre chose, la maison de Sylla; vous y trouverez encore « le javelot qu'il avait à Orchomène et le bouclier qu'il porta sur les murailles d'Athènes. » L'empereur faisait embarquer en deux heures, sur sa flottille composée de mille deux cent cinquante bateaux plats, trois cents péniches, et un millier de bateaux de transport qui furent empruntés, les uns au cabotage, les autres à la grande pêche, 132,000 hommes et huit mille chevaux rassemblés, en vue de la grande invasion, dans les camps d'Étaples, de Boulogne, de Vimereux et d'Ambleteuse : en deux marées il eût pu les jeter sur les côtes d'Angleterre. Si le fameux tunnel en voie d'exécution existait sous la Manche, combien faudrait-il de wagons, de convois et de temps pour accomplir semblable besogne? Chaque fois qu'il s'agira d'un transport considérable de troupes, les chemins de fer, opérassent-ils du centre à la circonférence, auront une infériorité notable vis-à-vis des flottilles.

On ne saurait trop distinguer les opérations de guerre tentées à de faibles distances de ces expéditions lointaines dans lesquelles la longueur de la traversée et les risques de mer commandent forcément l'emploi des navires de haut-bord. La flottille batave transporta, en 1805, d'Anvers à Boulogne, sur ses trois cent cinquante bateaux plats, 37,000 hommes et mille cinq cents chevaux; les *bateaux-bœufs* du capitaine Hugon débarquèrent en 1830 sur la plage de Sidi-Ferruch la majeure partie des chevaux de l'expédition d'Alger. Pour descendre en Écosse avec 1,200 hommes d'armes, 20,000 sergens et quatre mille chevaux, le roi de France, Philippe de Valois, ne comptait employer que deux cents grosses nefs de cent quatre-vingts tonneaux, soixante nefs pescheresses de quarante-huit tonneaux et trente galées. Son illustre adversaire, Édouard III, parti d'Orwell à l'embouchure de la Tamise, amena en un jour, le 24 juin de l'année 1340, sur la côte de Flandre et dans les eaux du port de l'Écluse, 4,000 hommes d'armes et 12,000 archers, qu'il avait embarqués sur cent vingt vaisseaux, « nefs, balengiers et passengiers, » dit Froissart, sur « cent vingt *cocche*, » prétend Villani.

La flottille, pour des traversées aussi courtes, n'est pas tenue de tout emporter dans un seul voyage. Il suffit que la mer soit libre pour que les convois se répètent et se succèdent à très bref délai. Dans un temps où l'on n'hésite pas à mettre les chemins de fer dans son jeu, il semblerait étrange qu'on reculât devant l'emploi des

flottilles. Sans doute il faut des flottes, — j'ajouterai même, tant que la torpille n'aura pas fait plus sérieusement échec au canon et à la cuirasse, des flottes cuirassées. — Il faut des flottes pour occuper la mer; mais pour tirer parti de cette occupation, il est indispensable de posséder, en même temps que la flotte, une flottille. Sans flottille, on régnera sur le vide et, depuis que le continent se suffit à lui-même, les blocus ont perdu l'efficacité qui nous les rendit jadis si redoutables; ils ne pourraient plus affamer que l'Angleterre. N'oublions pas d'ailleurs qu'il est certaines mers et surtout certains mois, — les mois noirs, — où les blocus ne sont pas précisément faciles. On peut consulter à cet égard les marins. Si l'on entend imposer pareille surveillance à nos flottes, on fera bien de les faire nombreuses et de leur préparer des relais, car je garantis qu'elles auront quelque peine à se ravitailler et à renouveler leur approvisionnement de charbon à la mer.

Je comprends que l'empereur ébranlé par toutes les critiques de détail, par tous les doutes, par tous les avis timides qui l'assiégeaient, ait reculé devant sa première pensée et se soit résigné à ne tenter le passage de la Manche que lorsqu'il aurait pu occuper ce détroit avec les flottes réunies de Villeneuve et de Ganteaume. Des deux plans successivement éclos dans sa tête puissante je ne veux retenir que le plan qui laissait le moins de prise au hasard. Je rentre donc ici dans le programme banal des descentes protégées par une flotte victorieuse ou par l'ascendant moral qui écarte de l'arène les escadres ennemies. Je ne propose l'étude, la constitution en principe de la flottille qu'après avoir pris soin de mettre hors de question notre suprématie navale; je demande en même temps que cette flottille soit conçue de façon à pouvoir traverser rapidement, en profitant de nos fleuves et de nos canaux, le vaste territoire qui, par une faveur inappréciable de la Providence, a des débouchés sur trois mers.

La suprématie navale! voilà, je le répète, toute la base de mon raisonnement. Cette suprématie, je la concède sans compétition et sans jalousie à la puissance qui en a fait la loi même de son existence; je ne reconnais pas à d'autres le droit d'y aspirer. Contemplez les richesses qui s'étalent au soleil sur tout votre littoral : voulez-vous les livrer aux chances ou tout au moins à l'appréhension constante d'un bombardement? « Mais qui donc, direz-vous, oserait aujourd'hui songer à bombarder une place inoffensive? » Pouvez-vous me citer un acte international qui le défende? Je ne connais qu'un fait à l'appui de la conviction consolante que je voudrais bien partager : c'est la fameuse dépêche expédiée par le télégraphe de Paris à Balaklava aussitôt après la prise de Kinburn. « Défense

de l'empereur d'agir contre Odessa. » Un seul exemple d'humeur chevaleresque ne suffit pas pour me rassurer. On n'a pas toujours, si je ne me trompe, épargné les villages et les villes ouvertes : pourquoi me flatterais-je qu'on respectera mieux les cités maritimes? « Les pavillons neutres pourront, m'a-t-on fait observer, les couvrir. » Je crains que les pavillons neutres ne se hâtent, au contraire, à l'approche ou à la première sommation de l'ennemi, de les déserter.

En ai-je dit assez pour me faire comprendre, et le moment n'est-il pas enfin venu de concentrer en quelques lignes bien claires le programme que je recommande? L'état présent comporte, je dirai plus, exige deux espèces de flotte : la flotte de haute mer et la flotte consacrée à la défense des côtes. Il n'est pas impossible que, dans un avenir beaucoup moins éloigné peut-être qu'on ne suppose, ces deux flottes en arrivent à s'associer intimement, sinon à se confondre : semblable combinaison serait pour nous la plus importante des conquêtes. Je ne ferai certes pas à nos magnifiques vaisseaux de combat l'injure de les comparer aux galères d'Antoine ; ce n'est pas l'agilité qui leur manque. Ils ont la vitesse, la giration rapide, et se meuvent, malgré leur longueur, dans un cercle qu'on ne les eût jamais soupçonnés de pouvoir décrire ; ce que je leur reproche, c'est d'être venus dans un monde qui n'a pas été créé pour eux : Dieu, quand il fit les mers, ne les destina pas à être labourées par « ces cyclades flottantes. » Penser que de Cherbourg à Brest on ne peut plus trouver un port assez profond pour recevoir et pour abriter nos vaisseaux ! Saint-Malo, la rivière de Pontrieux, les baies de Morlaix et de l'Abervrach demeurent, par le manque d'étendue plus encore que par le défaut de profondeur, fermés à nos escadres. Ne livrons pas de batailles de la Hougue, car Cherbourg, à lui seul, ne sauverait probablement pas mieux qu'aux jours de Tourville les débris de notre flotte. Il faut avoir le refuge sous la main, — on eût dit autrefois *sous son écoute*, — quand on se retire dispersé et désemparé d'une action douteuse. D'un autre côté, sera-ce la flottille qui se chargera de défendre nos colonies lointaines, notre commerce au long cours, nos grandes pêches? On ne va pas si loin quand on a les jambes courtes. Il faut donc se garder des brusques sacrifices, des renoncemens soudains et irréfléchis, mais il faut de tout notre pouvoir poursuivre parallèlement deux fins particulières convergeant au même but : accroître le rayon d'action et l'efficacité militaire de la flottille, diminuer autant que possible le tirant d'eau de la flotte. Toute invention qui nous achemine vers ce résultat, toute nouveauté qui menace les colosses et tend à émanciper les moucherons est un progrès dont la marine française ne saurait trop tôt s'emparer, car il n'en faut pas plus pour doubler en quelques années ses forces et sa puissance.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LA
RÉFORME DES ÉTUDES
AU XVIe SIÈCLE

I. *Claude Baduel*, par J. Gaufrès. — II. *Marc-Antoine Muret*, par Ch. Dejob.

On s'occupe beaucoup en ce moment de la pédagogie, c'est une science à la mode : elle figure sur les programmes et on l'apprend dans les écoles. Il serait fort à souhaiter que quelqu'un des maîtres qui l'enseignent eût l'idée de nous donner une histoire de l'éducation en France. Je sais bien que c'est une entreprise très difficile. Un travail de ce genre n'aura toute son utilité que s'il est complet; il faut que rien n'y soit omis; tous les systèmes qui ont été tentés aux diverses époques doivent y figurer, car il n'en est guère, malgré le temps et les révolutions, qui n'aient laissé quelque trace chez nous et dont il ne reste quelque chose. Ce pays-ci se pique d'être révolutionnaire, mais il est plus conservateur qu'il ne le croit. A travers toute sorte d'arrêts et d'écarts passagers, il revient souvent dans la même ornière; il flotte sans cesse entre les innovations et la routine, et il n'y en a pas où, pour comprendre le présent, il soit plus nécessaire de connaître le passé. Je voudrais donc que, dans cette histoire de l'éducation, on remontât jusqu'aux origines de la France, et même, s'il faut le dire, un peu plus haut encore. Nos méthodes d'enseignement nous viennent de l'antiquité; il faut les étudier chez les Romains, si nous voulons les prendre à leur source.

Notre Université ne date pas de Charlemagne ou d'Abélard; elle a vraiment commencé le jour où l'empereur Vespasien établit de ses deniers une chaire d'éloquence et en chargea Quintilien. Le système qui fut fondé ce jour-là s'est régulièrement développé jusqu'à nous, et l'on peut dire qu'entre les premières écoles publiques de Rome et les nôtres il n'y a véritablement pas eu d'interruption.

En attendant qu'il se rencontre un savant assez courageux pour aborder l'étude de ces dix-huit siècles, il faut savoir gré à ceux qui choisissent un point particulier dans cette vaste étendue et nous le font connaître à fond. Ces travaux de détail rendront l'œuvre d'ensemble plus facile. Voici précisément deux écrivains qui ont pris pour sujet de leurs recherches deux personnages de la renaissance, inégalement célèbres, mais qui méritent tous les deux de tenir une place dans l'histoire de l'éducation. Ils ont pour nous cet avantage d'avoir vécu dans une époque de crise où l'enseignement s'est transformé : ils ont vu naître, ils ont appliqué pour la première fois des méthodes qui sont encore les nôtres. Le récit de leur vie, l'étude de leurs ouvrages, nous montrent comment ces changemens se sont faits et nous en apprennent clairement le caractère et la portée. Il me semble que nous pourrons en tirer beaucoup de lumière sur le passé, et peut-être quelques leçons pour l'avenir.

I.

Dans son ouvrage intitulé *Claude Baduel, ou la Réforme des études au* XVIe *siècle*, M. Gaufrès entreprend de nous raconter les débuts et la fortune de cette *université ou collège des arts*, qui fut établi à Nîmes en 1539 par François Ier. Ce serait une histoire fort curieuse si nous la connaissions un peu mieux. Nous n'en savons que ce nous dit Baduel dans ses lettres et dans ses harangues, et par malheur il aime tant le beau langage, il imite si fidèlement Cicéron, que, de peur de gâter son latin par des expressions malsonnantes, il se tient toujours dans le vague. Nous lui pardonnerions aisément quelques incorrections en faveur de quelques détails précis, mais il ne se les pardonnerait pas à lui-même, et quand nous lui demandons des renseignemens exacts sur l'organisation de son collège, sur l'emploi du temps, sur les auteurs qu'on y explique, sur les maîtres, sur les élèves, il nous répond par des périodes harmonieuses. Un bon règlement en style administratif nous en apprendrait beaucoup plus que toutes ces grandes phrases. Ce n'est donc pas la faute de M. Gaufrès s'il n'a pas toujours contenté notre curiosité; il a fait au moins ce qu'il a pu, et à force de recherches

et de soin, en complétant les lacunes de ses documens par l'étude attentive de ce qui se faisait ailleurs (1), il nous présente un tableau dont quelques parties restent dans l'ombre, mais où l'on trouve des points bien éclairés. En somme, son livre ajoute à ce que nous savions des changemens qui se sont produits alors dans les études et nous aide à les comprendre. Cherchons-y ce qu'il a d'important et de nouveau.

Nîmes était, au commencement du XVIe siècle, une petite ville d'à peu près quinze mille habitans, mal bâtie, peu saine, et que la peste avait souvent ravagée pendant les dernières années du moyen âge. Mais il lui restait de beaux monumens romains, qui s'étaient conservés par un pur miracle, car on avait fait, durant des siècles, tout ce qu'il fallait pour les détruire. Ils avaient été livrés à toute sorte de dévastations; ils étaient devenus tour à tour des forteresses, des chapelles, des écuries. Heureusement ils se trouvaient être très solides et avaient survécu, non sans dommage, à toutes ces causes de ruine. Quand les temps devinrent un peu plus doux et les esprits un peu moins grossiers, on commença à s'aviser de leur beauté. Les curieux et les savans du dehors venaient en foule les visiter, et leur admiration éveillait celle des habitans. N'avait-on pas vu le roi lui-même, François Ier, s'agenouiller devant une pierre et l'essuyer de ses mains, pour lire l'inscription qu'elle contenait? La vieille ville, fière des hommages qu'on rendait à son passé, en comprenait mieux la grandeur et voulait s'en montrer digne. C'est ainsi qu'elle fut amenée à s'occuper avec ardeur des écoles où l'on élevait la jeunesse du pays. Elle conçut à ce propos une grande ambition: ce n'était pas assez pour elle de posséder un gymnase ou un collège ordinaire; il lui déplaisait d'être inférieure à Toulouse, à Montpellier surtout, la ville la plus voisine et par conséquent la plus enviée. Elle voulut avoir une université comme elles, et, pendant quatre ans, elle assiégea le roi de ses requêtes les plus pressantes. Le roi hésitait : il y avait sans doute autour de lui des gens sages qui lui faisaient comprendre le danger de trop augmenter les établissemens de ce genre et qui craignaient qu'on les affaiblît en les multipliant. Mais la sœur de François Ier, la spirituelle Marguerite de Valois, était gagnée; elle n'oubliait pas l'accueil qu'elle venait de recevoir à Nîmes, elle en aimait avec passion les monu-

(1) M. Gaufrès s'est surtout servi de trois ouvrages importans, qui, avec le sien, nous font bien connaître le caractère des écoles au XVIe siècle. C'est d'abord l'*Histoire de Sainte-Barbe* de M. J. Quicherat, monographie excellente, qui rend les plus grands services à l'histoire générale; puis l'*Histoire du Collège de Guyenne* par M. Gaullieur; enfin le livre de M. Ch. Schmidt sur Jean Sturm, le réformateur des écoles de Strasbourg.

mens; il lui semblait que servir les intérêts de la ville aimée des Romains, c'était faire quelque chose pour l'antiquité. Elle appuya la demande des consuls nîmois et disposa son frère à leur accorder ce qu'ils sollicitaient. Au mois de mai de l'année 1539, le roi signa à Fontainebleau des lettres patentes par lesquelles « il crée, érige, ordonne et établit, en la ville et cité de Nîmes, collège, école et université en toutes facultés de grammaire et des arts seulement. » Il met par son ordonnance l'établissement nouveau sur le même pied que les autres universités du royaume et lui accorde de beaux privilèges que nos facultés d'aujourd'hui ne possèdent plus : « Et pourront les docteurs, maîtres et gradués d'icelle université élire, instituer et créer recteur et tous autres officiers d'icelle université, sauf et réservé le conservateur des privilèges royaux d'icelle, dont l'institution et provision nous appartiendra. »

L'université fondée, tout n'était pas fini. Il fallait trouver quelqu'un qui sût lui donner la première impulsion et qui l'aidât, par une administration habile, à traverser sans encombre les difficultés du début. Ce fut encore Marguerite de Valois qui vint au secours des habitans de Nîmes, dont elle était la providence. Elle choisit dans la cour de savans qui l'entourait celui qui lui parut convenir le mieux à cette tâche. Elle avait auprès d'elle un Nîmois, Claude Baduel, à qui elle portait un intérêt très vif, et qui souhaitait sans doute trouver une occasion de rentrer avec honneur dans son pays. Elle l'adressa aux consuls et habitans de Nîmes, avec une lettre où elle faisait son éloge et qu'elle signait familièrement : « La bien vostre, Marguerite. »

Baduel était né dans une situation modeste. Son père, un pauvre marchand qui ne savait pas lire, mais qui comprenait le prix du savoir, avait voulu que son fils fût mieux élevé que lui. L'enfant était studieux; il profita de l'instruction qu'on donnait dans les écoles de la ville. Quand il eut épuisé tout ce qu'on pouvait y apprendre, se sentant plein d'ardeur pour l'étude et de curiosité pour la science, il s'était mis à chercher ailleurs ce qu'il ne trouvait pas chez lui. Ce désir l'entraîna d'université en université, jusqu'au fond de l'Allemagne. On voyageait alors beaucoup plus que nous ne sommes tentés de le croire. Dans l'orgueil que nous éprouvons de toutes les inventions de la science qui ont rendu les communications si faciles, dans l'enivrement où nous sommes de cette vie agitée qui nous jette sur tous les chemins, nous nous figurons volontiers qu'autrefois les gens restaient confinés chez eux. C'est une grande erreur; il y avait alors, comme aujourd'hui, beaucoup de personnes qui couraient le monde, et notamment ceux qui voulaient s'instruire n'hésitaient pas à entreprendre de fort longs

voyages. Ils y trouvaient des facilités qu'aujourd'hui, avec nos communications rapides, nous ne possédons pas. Sans doute nous voyageons plus vite, ce qui est un grand avantage, mais arrivés dans le pays où nous voulons aller, nous y sommes complètement étrangers : nous entendons parler une langue que nous ne comprenons pas, il faut nous faire à des usages, à un tour d'esprit, à des idées qui ne sont pas les nôtres. Ces causes de gêne et d'embarras n'existaient pas pour un homme instruit qui voyageait au moyen âge. Au milieu des nations diverses, les lettrés formaient comme un monde à part, où l'on ne s'exprimait qu'en latin. Ce monde avait pour ainsi dire sa capitale, l'Université de Paris, qu'un pape appelait « la source de toutes les sciences, le fleuve d'où découlaient toutes les vertus : *scientiarum fontem irriguum, fluviumque virtutum,* » et qui communiquait ses usages et ses idées à tous les savans de la chrétienté. A Prague, à Upsal, à Copenhague, comme à Toulouse et à Strasbourg, un clerc de l'Université de Paris se retrouve comme chez lui, parmi les clercs ses confrères. Le lendemain de son arrivée, il peut monter en chaire, enseigner ou prêcher : il est sûr d'être compris. On ne connaissait guère alors de nationalités diverses dans la science. Tous ceux qui avaient lu Aristote ou Pierre Lombard et qui savaient construire un syllogisme, d'un bout de l'univers à l'autre, étaient concitoyens. C'est ainsi que Baduel visita Louvain, Liège, Bruges, où il connut l'Espagnol Vivès, l'un des plus beaux génies de la renaissance, et qu'il suivit, à Wittenberg, les leçons de Mélanchton. De retour à Paris, après toutes ces pérégrinations, il y occupa quelque temps une chaire de professeur royal. C'est alors que ses compatriotes lui proposèrent de retourner à Nîmes pour diriger l'université naissante. Il y revint, rapportant de ses voyages beaucoup de connaissances variées qu'il avait acquises un peu partout, une grande facilité à tourner agréablement le latin, et surtout une méthode particulière d'enseignement, qu'il appliqua tout de suite au *Collège des arts* et qui allait renouveler les études.

En quoi consistait véritablement cette méthode? Quelles étaient au juste les nouveautés qui furent alors introduites dans l'enseignement et d'où vient qu'en quelques années il changea complètement de caractère? C'est une question fort importante et qu'il convient de traiter avec quelques détails.

On se contente ordinairement de dire, d'une manière générale, que l'élan donné aux esprits par la renaissance et la culture de l'antiquité ont ranimé les écoles. Cette explication ne me paraît pas suffisante. C'était assurément une révolution de remplacer l'*Organon* d'Aristote et le *Livre des sentences* par les grands écrivains de

la Grèce et de Rome. Les jeunes gens à qui on mettait dans les mains, pour la première fois, Homère et Platon, Cicéron et Virgile, devaient les lire avec passion, et l'on comprend que leur enthousiasme les ait rendus capables de prodiges de travail. Mais on travaillait beaucoup aussi dans les universités du moyen âge. Les gens qui venaient suivre les cours de la faculté des arts, pour aborder ensuite la théologie, n'étaient pas rebutés par l'aridité des études auxquelles on les condamnait. Ils passaient des années entières à lire et à commenter les auteurs les plus ennuyeux. Rien n'arrêtait ces obstinés qui voulaient s'élever au-dessus de l'ignorance générale, et ils bravaient pour s'instruire des fatigues et des misères qui feraient peur aujourd'hui aux plus résolus. Tous les ans, on voyait venir à Paris des écoliers pauvres qui arrivaient des provinces les plus lointaines en mendiant leur pain sur la route. Pour gagner de quoi vivre et étudier, ils ramassaient les ordures, ils balayaient les collèges, ils se faisaient les domestiques de leurs maîtres ou de leurs condisciples. C'est ainsi qu'ont commencé Guillaume Postel, Ramus et bien d'autres. Vers l'époque où le moyen âge finissait, un docteur brabançon, Jean Standonc, annexa au collège de Montaigu, qu'il restaurait, une communauté d'enfans pauvres. Il leur donnait gratuitement l'éducation, mais à la condition qu'ils se soumettraient au régime le plus sévère. « Porter froc et robe grise du drap le plus grossier, avoir la tête rase, faire à tour de rôle la cuisine et à tour de rôle aussi laver la vaisselle, couler la lessive et balayer la maison, étaient les articles les plus doux du code rédigé par Jean Standonc. Il fallait, par toutes les saisons, se relever de nuit pour assister à un office d'une heure et demie de durée; il fallait (contrainte encore plus cruelle pour l'enfance) ne jamais se servir de sa langue que pour répondre aux interrogations, et les moindres fautes, épiées et dénoncées par une surveillance mutuelle, étaient suivies de corrections jusqu'au sang, car nulle part le martinet ne fut garni de plus de nœuds ni appliqué d'une main plus impitoyable. La nourriture était à l'avenant. Chacun recevait, en entrant au réfectoire, une demi-once de beurre pour accommoder le dîner, qui était servi sans assaisonnement : un plat de légumes les plus vils cuits à l'eau et un demi-hareng ou deux œufs durs. Jamais de viande, toujours du pain bis, et, pour unique boisson, l'eau tirée au puits de la cour. Érasme eut l'estomac détruit sans remède pour avoir tâté quelque temps de ce régime. Qui pourrait dire le nombre de ceux qui y succombèrent? » Et pourtant on avait peine à satisfaire tous les pauvres gens qui demandaient une place dans ce *collège de pouillerie*, comme l'appelle Rabelais : « Admirable ambition de la jeunesse en ce temps-là! ajoute M. Quicherat; le

savoir acheté au prix de tant d'avanies fut envié comme un bien que se disputèrent d'innombrables aspirans. Standonc, en sacrifiant toute sa fortune, en puisant dans la bourse de l'amiral de Graville, était parvenu à assurer l'entretien de quatre-vingt-quinze élèves. Touché par le désespoir de ceux qu'il était obligé de refuser, il s'adressa à la charité publique et ramassa de quoi en nourrir jusqu'à deux cents (1). » Voilà quelle était la vie des pauvres à Montaigu. Le régime des autres valait un peu mieux; quant aux études, elles étaient les mêmes pour tous. Félibien a tracé, d'après les règlemens de Jean Standonc, le tableau de la distribution d'une journée à Montaigu. Je le donne ici pour montrer de quels efforts de travail on était capable dans ces vieux collèges. « De quatre heures du matin à six heures, leçon; à six heures, messe; de huit heures à dix heures, leçon; de dix heures à onze heures, discussion et argumentation; à onze heures, dîner; après le dîner, examen sur les questions discutées et les leçons entendues, ou, le samedi, dispute; de trois heures à cinq heures, leçon; à cinq heures, vêpres; de cinq heures à six heures, dispute; à six heures, souper; après le souper, jusqu'à sept heures et demie, examen sur les questions discutées et les leçons entendues pendant la journée; à sept heures et demie, complies; à huit heures, en hiver, coucher, et à neuf heures en été. » Il faut avouer que des gens qui se soumettaient volontairement, pendant plusieurs années, à une pareille discipline de misère et de labeur devaient être doués d'un courage pour souffrir et d'une ardeur pour apprendre à laquelle il semble difficile qu'on puisse rien ajouter. Pour la puissance du travail, les savans de la renaissance ne l'emportaient guère sur ceux du moyen âge. Ce n'est donc pas uniquement à l'attrait des nouvelles études, à la passion que la jeunesse éprouva pour elles, à son désir d'apprendre, à son besoin de connaître qu'on doit attribuer la réforme de l'enseignement au XVIe siècle.

Est-ce à la liberté de penser, que la renaissance a introduite dans toutes les branches du savoir, et qui leur a rendu la vie? Il est sûr que l'enseignement en profite, comme le reste. Elle anime les esprits et donne aux maîtres et aux élèves plus de goût pour les recherches scientifiques. Mais M. Thurot fait remarquer avec raison que les écoles du moyen âge n'en étaient pas tout à fait privées, que la pensée n'y était pas aussi esclave, aussi enchaînée qu'on le suppose, qu'on lui a toujours laissé une sorte d'espace libre pour se mouvoir et se développer à son gré. A la vérité, les savans étaient forcés de respecter certaines croyances, mais les croyances ne gênent

(1) *Histoire de Sainte-Barbe*, I, ch. XVI.

que quand on a cessé de croire. Qu'importe que des limites soient fixées à la liberté des recherches si l'on ne tient pas à les franchir? Entre ces barrières, qu'on n'avait aucun désir de renverser, l'esprit trouvait le moyen de se mettre à l'aise. « On s'accordait généralement à reconnaître un certain nombre de points indéterminés sur lesquels on pouvait soutenir des assertions divergentes sans danger pour la foi et pour les mœurs. Prétendre enchaîner les hommes par autorité à telle ou telle décision en cette matière, c'était, disait-on, mettre obstacle au progrès des études et à la découverte de la vérité qu'une libre discussion pouvait seule mettre au jour. La méthode d'enseignement usitée dans la faculté de théologie était très favorable à la pratique de ces principes. Cette règle de ne décider qu'après avoir posé le pour et le contre, l'obligation de tenir compte de toutes les objections, donnaient à l'esprit des habitudes de liberté. On mettait de l'amour-propre à ne pas faire usage de l'autorité de l'Écriture et à n'employer que le pur raisonnement. C'était une preuve d'esprit et de finesse... Certainement, la faculté de théologie jouissait au moyen âge d'une liberté incontestablement plus grande qu'au XVIIe siècle. Au moyen âge, elle se gouvernait avec une absolue indépendance; elle n'était pas assujettie à cette exacte discipline qu'impose la présence de l'ennemi. Au XVIIe siècle, les théologiens avaient pris l'habitude d'invoquer l'intervention du pouvoir civil pour imposer silence à leurs adversaires; d'un autre côté, la nécessité d'une étroite union, en présence du protestantisme, diminuait le nombre des questions librement discutables (1). » On ne peut donc pas dire que cette liberté de discussion et d'examen, nécessaire à la culture de l'esprit, ait tout à fait manqué aux vieilles universités. La renaissance la rendit plus grande sans doute et les écoles en profitèrent. Mais, quoique l'avantage fût très précieux, ce n'est pas encore ce qui a pu changer alors le caractère de l'enseignement.

Il fut tout à fait modifié par une simple réforme scolaire, ou, comme on dirait aujourd'hui, par un changement dans le plan d'études. Nous allons voir que ces sortes de réformes, dont on ne saisit pas toujours l'importance, et qu'on décrète quelquefois à la légère, peuvent avoir sur l'avenir même des états les conséquences

(1) J'emprunte ces quelques lignes au petit écrit de M. Ch. Thurot intitulé : *de l'Organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge.* Ce fut le premier ouvrage de M. Thurot, et ce début contient déjà ses meilleures qualités. On y trouve une plume élégante, une science solide et sans forfanterie, un esprit sensé qui domine son érudition et ne se laisse pas mener par elle. En deux cents pages, il a trouvé moyen de nous donner le tableau le plus complet et le plus exact de notre vieille université. Je ferai dans la suite de ce travail de nombreux emprunts à cet excellent ouvrage. M. Thurot, comme M. J. Quicherat, que je citais tout à l'heure, est mort cette année.

les plus graves. Pour comprendre quelle fut la portée de celle-ci, quelques détails sont nécessaires.

Des trois ordres d'enseignement, le primaire, le secondaire, le supérieur, qu'on ne distinguait pas encore avec la même netteté qu'aujourd'hui, le moyen âge n'a parfaitement connu que le dernier. C'est le seul dont on soit alors très préoccupé : l'université obscurcit et absorbe tout le reste. L'étudiant y arrive à quatorze ans, souvent plus tôt, pour suivre les cours de la faculté des arts. Il sait lire et écrire, il a reçu quelques élémens de grammaire, il comprend et parle tant bien que mal ce jargon barbare qu'on appelle alors le latin. C'est assez; et on le met aussitôt à l'étude de la logique. La logique est le grand art, le seul qu'on enseigne à fond dans les universités du moyen âge. On n'y veut faire que des dialecticiens, et, pour habituer l'esprit à toutes les souplesses de la dialectique, on lui apprend à disputer : il n'y a pas d'exercice plus pratiqué, dans les écoles, que les disputes. « On dispute avant le dîner, écrivait Vivès, on dispute pendant le dîner, on dispute après dîner. On dispute en public, en particulier, en tout lieu, en tout temps. » La seule épreuve, quand on veut obtenir le grade de *déterminant* ou de bachelier, c'est une bonne dispute avec des élèves ou des docteurs, et il faut s'engager par serment à disputer quarante jours de suite, lorsqu'on veut devenir maître ès-arts. Pendant quatre siècles, toute la savante montagne où réside l'Université de Paris n'a retenti que du bruit des disputes.

La renaissance rompt brusquement avec ces habitudes de dialectique à outrance. Ses plus illustres représentans, Vivès, Rabelais, Montaigne, attaquent avec une grande violence un enseignement « qui abastardit les nobles esprits et corrompt toute fleur de jeunesse. » — « Qui a pris l'entendement en la logique, dit Montaigne? Où sont ses belles promesses? Voit-on plus de barbouillage au caquet des harengières qu'aux disputes publicques des dialecticiens (1)? » L'enseignement de la logique doit donc cesser d'être la base de l'éducation. Et que mettra-t-on à la place? on insistera davantage sur ces études de grammaire dont le moyen âge s'occupait si peu; cette première instruction littéraire, qu'on puisait je ne sais où, avant d'entrer dans l'université, et dont on semblait faire si peu de cas, va devenir le fondement et presque le but unique de l'enseignement. Comprendre et parler les langues anciennes dans leur pureté, et, pour y arriver, lire les plus célèbres écrivains des

(1) J'emprunte cette citation et beaucoup d'autres au livre si intéressant de M. Compayré intitulé : *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XVIe siècle*. Ce livre a été couronné par l'Académie des sciences morales.

deux littératures classiques; puis, quand on les a lus et compris, essayer de les imiter, de reproduire non-seulement leurs idées, mais leur langage, voilà désormais la grande affaire des écoles et le premier souci de tous les gens distingués. Le but étant changé, la route ne peut plus être la même. On ne s'était préoccupé jusque-là que de rendre les élèves capables de construire un raisonnement d'après toutes les règles de la logique. « A force de vouloir sacrifier la forme au fond, dit M. Quicherat, on en était venu à bannir de la composition toute figure, toute image, tout ce qui n'est pas rigoureusement démonstratif. Le discours, articulé comme un squelette, n'admettait que propositions, conclusions, corollaires, majeures, mineures ou conséquences; la pensée n'était tendue qu'à distinguer, à définir, à résoudre. C'était le genre scolastique, genre monotone et stérile, dont la culture exclusive a eu le déplorable effet de dessécher beaucoup de grandes intelligences. » La connaissance de l'antiquité rendit le sentiment et le goût de la forme; on recommença à en prendre soin et peu à peu l'étude de la logique fut remplacée par celle de la rhétorique. Dès lors toutes les réformes s'enchaînent l'une l'autre. Pour apprendre à écrire, il faut écrire : c'est le principe de Cicéron. Au moyen âge, on se contentait de parler; avec la renaissance, les compositions écrites détrônèrent les exercices oraux. L'enseignement, dans l'Université de Paris, consistait à lire avec le maître un livre qui faisait autorité (1) et à en tirer des propositions sur lesquelles on instituait ensuite des disputes. L'habitude s'étant établie de lire toujours le même livre, et de procéder de la même manière dans la discussion des principes, le maître qui n'avait rien de nouveau à imaginer se contentait de dicter des cahiers où toutes les discussions étaient indiquées. Les cahiers, comme il arrive toujours, avaient fini par rendre le professeur inutile. Aussi avait-il cessé d'enseigner; il ne s'occupait plus qu'à présider les exercices solennels pour la collation des grades. Quant à l'enseignement, il ne se faisait guère que par les discussions des condisciples entre eux ou avec des bacheliers plus exercés. La renaissance rendit au maître toute son importance. Pour exprimer l'impression qu'on éprouve en face d'un texte et la faire partager aux élèves, pour interpréter un grand écrivain, pour saisir et expliquer toutes les nuances de sa pensée, il

(1) « Le caractère distinctif de l'enseignement du moyen âge, dit M. Thurot, c'est qu'on n'enseignait pas la science directement et en elle-même, mais seulement par l'explication des livres dont les auteurs faisaient autorité. Ce principe était pratiqué dans toutes les facultés, et Roger Bacon l'a formulé ainsi : « Quand on sait le texte, on sait tout ce qui concerne la science qui est l'objet du texte. » On ne disait pas au moyen âge *faire un cours de morale*, mais *lire un livre de morale;* au lieu de *suivre un cours*, on dit toujours *entendre un livre*.

faut un homme instruit, exercé, et qui, devant ses écoliers, paie de sa personne. Le rôle des maîtres se trouve donc changé, comme le sujet de leurs leçons. Ainsi se constitua l'enseignement nouveau, et telles furent les principales réformes que la renaissance inaugura dans l'éducation de la jeunesse. Si l'on me permet d'employer la façon de parler d'aujourd'hui, je dirai, pour les résumer en une phrase, que c'est l'enseignement secondaire qui prend le pas sur l'enseignement supérieur.

Il semble, au premier abord, que ce ne soit là qu'un changement de méthode, qui n'intéresse que les écoles; en réalité, c'est une révolution dont toute la société va se ressentir. L'Université de Paris n'était guère faite que pour les clercs; on ne traversait la faculté des arts que pour entrer ensuite dans celle de théologie. Occuper les dignités de l'église, jouir de la situation privilégiée qu'elle faisait à ses serviteurs, posséder les bénéfices dont elle disposait, telle était l'ambition de la plupart de ces jeunes gens qui se pressaient aux disputes de la rue du Fouarre. On peut donc dire que l'instruction préparait alors à une profession spéciale, qu'elle était réservée à une seule classe qui n'était pas très étendue et formait, dans la nation, comme une société distincte. Au contraire, les écoles de la renaissance s'ouvrent aux laïques aussi bien qu'aux clercs. Comme la science qu'on y enseigne est une sorte de préparation générale pour la vie, à quelque état qu'on se destine, on peut et l'on doit y participer. Tout y est fait pour atteindre ce but. Quand des études s'adressent à tout le monde, elles doivent être attrayantes et faciles. Aussi Ramus, l'apôtre des réformes nouvelles, nous dit-il qu'il s'est occupé surtout « d'oster du chemin des arts libéraux les espines, les cailloux, et tous empeschemens et retardemens des esprits, de faire la voye droicte et pleine pour parvenir plus aisément, non-seulement à l'intelligence, mais à la pratique et à l'usage des arts libéraux. » En même temps, il publie, grande nouveauté! une grammaire en français, et, dans sa préface, il déclare « qu'il ne l'a pas écrite en latin pour les doctes de toute nation, mais en français pour la France, où il y a une infinité de bons esprits capables de toutes sciences et disciplines qui toutefois en sont privés pour la difficulté des langues. » Ainsi « tous les bons esprits » sont conviés à apprendre, et on leur apprend ce qui convient à tous. Sans doute on les entretient surtout de l'antiquité. Mais cette antiquité, qui fait le fond des leçons qu'on leur donne, ce n'est pas pour elle-même qu'on l'étudie; on en tire ce qui s'applique à tous les temps; dans les héros du passé, on cherche l'homme plus que le Grec ou le Romain. De ces études de grammaire, pour lesquelles le moyen âge se contentait d'une sèche analyse de Priscien ou de Donat, la renaissance a fait une éducation générale, vivante, humaine, qui convient

à tous, qui pour tous est la même et dont personne n'est dispensé. Désormais ce sera celle de toute la partie de la nation qui peut s'instruire, des fils de marchands et de cultivateurs comme des nobles, des laïques ou des clercs. Beaucoup n'en auront pas d'autres: pour ceux qui la compléteront plus tard par une instruction professionnelle, elle sera toujours le fondement et la base du reste. Ainsi s'est formée chez toutes les nations de l'Europe une classe nombreuse d'hommes éclairés, actifs, libéraux, pourvus d'idées générales, ayant le sentiment de leur dignité et de leurs droits; c'est de là qu'est sortie la bourgeoisie, dont le pouvoir a presque partout remplacé celui des seigneurs et des prêtres, et qui, pendant trois siècles, a gouverné le monde.

Ces réformes sont si importantes, elles ont eu des conséquences si graves qu'on a été très curieux de savoir d'où elles viennent et qui en a eu le premier l'idée. Ce sont là des questions qu'il n'est pas toujours aisé de résoudre. Quand une innovation est légitime, attendue, préparée, il peut arriver qu'elle se produise en même temps de divers côtés à la fois. Celle-ci était si naturelle qu'on la voit déjà poindre aux limites du moyen âge. M. Thurot a montré que, dès le XVe siècle, la rhétorique essaie de se glisser jusque dans l'Université de Paris, le sanctuaire de la scolastique, que les étudians paraissent témoigner un peu plus de goût pour la littérature et la poésie, malgré les mépris des théologiens et des maîtres ès-arts, qui affectent d'appeler *grammairiens*, c'est-à-dire maîtres d'école, tous ceux qui les cultivent. Au siècle suivant, la réforme est partout victorieuse. De tous les côtés on l'accepte avec le même plaisir; elle s'établit et règne en maîtresse chez les jésuites aussi bien que dans les écoles protestantes. L'université se fait un peu plus prier, mais elle finit par la subir d'assez bonne grâce. Dans cette sorte de faveur universelle qu'elle a rencontrée, il est assez difficile de savoir qui en a eu la première idée, et de divers côtés on en a résumé l'honneur. La vérité paraît être que les principes essentiels en ont été enseignés d'abord dans l'université même, par Lefebvre d'Étaples et Nicolas Cordier, mais qu'elle n'a été appliquée dans son ensemble pour la première fois qu'au gymnase de Strasbourg, fondé par Jean Sturm en 1538.

Qu'elle vienne de chez nous ou d'ailleurs, c'est en France qu'elle a été accueillie avec le plus d'empressement. Elle était dans notre génie; aucun pays ne l'a plus largement appliquée, aucun n'a tiré plus de profit que le nôtre de cette éducation littéraire et humaine. Nous lui devons nos deux grands siècles classiques : aux poètes et aux orateurs du XVIIe elle a donné ce qui est l'âme de la poésie et de l'éloquence, un public qui pût les comprendre; elle a préparé des disciples aux penseurs du XVIIIe; elle a fait notre tiers-état

et, par lui, notre révolution. Elle convient si bien à notre tempérament, elle est tellement appropriée à notre nature qu'il nous est difficile de ne pas la pousser hors de ses limites légitimes. Cette habitude de tout rapporter à nous, de ne rechercher dans le passé que ce qui s'applique au présent, de demander à l'étude moins des connaissances précises qu'un moyen de perfectionner notre esprit, cette manie de généraliser à tout propos, de juger de tout par la vraisemblance plutôt que par la vérité, de tout simplifier pour rendre tout accessible au plus grand nombre, peuvent avoir des conséquences très fâcheuses quand on les exagère. La société qui s'y livre perd le goût de la science, qui est surtout l'étude des choses pour elles-mêmes, indépendamment de leur importance apparente et de leurs résultats immédiats; elle prend le pli, dès l'école, de n'aller au fond de rien et de se tenir à la surface; elle est menacée de devenir superficielle et légère. Nous avons penché de ce côté, il faut bien le reconnaître, et l'on pouvait, dès le premier jour, deviner qu'il en serait ainsi. Montaigne, l'un des esprits les plus charmans de notre race, le produit peut-être le plus agréable de la renaissance quand elle était dans sa fleur, disait de lui-même : « Je n'ai gousté de toutes les sciences que la crouste première : un peu de chaque chose, à la françaisé. » — *A la françaisé*, vous l'entendez : il s'en vante comme d'un mérite; nos ennemis nous l'ont depuis reproché comme un défaut, et, pour faire notre confession, je crois bien qu'ils n'avaient pas tort.

Telle était la méthode que Baduel apportait avec lui lorsqu'il vint diriger l'université de Nîmes. Il est probable qu'il la tenait de Jean Sturm, dont on sait qu'il était l'ami; il est sûr qu'il comptait beaucoup sur elle pour le succès de son administration. Dès son arrivée à Nîmes, il fit connaître son programme par une petite brochure de quelques pages que nous avons conservée et qui est intitulée : *de Collegio et Universitate Nemausensi*. Elle est écrite dans un latin tout cicéronien qui, à lui seul, annonce déjà le renouvellement des études. Il commence par attaquer assez vivement ce qui s'est fait jusque-là ; il montre qu'on n'avait aucun soin de l'ordre dans lequel il convient d'enseigner les lettres, que tout était brouillé et confondu. « Ces vicieuses habitudes, dit-il, vont disparaître; on suivra, dans la nouvelle école, une méthode plus conforme aux pratiques des anciens, plus appropriée aux divers degrés du développement de l'enfant et aux matières qu'on doit lui apprendre. » La principale étude cesse d'être celle de la dialectique; elle est remplacée par les lettres; c'est sur elles que tout repose : « Le théologien ne peut expliquer purement la religion, ni le jurisconsulte les lois, ni le médecin les matières de son art, sans avoir été préalablement instruit et exercé dans les lettres. » Pour les apprendre d'une

manière complète, Baduel demande qu'on entre au collège vers cinq ou six ans et qu'on y reste jusqu'à vingt. A vingt ans, le jeune homme quitte la faculté des arts pour entrer dans une des facultés supérieures où on lui enseignera sa profession spéciale. Ces quinze années, pendant lesquelles le collège garde ses élèves, Baduel les divise en deux cycles d'étendue fort inégale. Le premier enseignement, celui de la grammaire et des humanités, dure au moins dix ans. On voit bien que c'est pour Baduel la période la plus importante des études; il en règle avec soin les exercices, il indique les auteurs qu'on doit lire dans chaque classe : ce sont les prosateurs d'abord et, en première ligne, les lettres de Cicéron et ses traités de morale, puis les historiens, puis les poètes qu'on garde pour la classe la plus élevée. Beaucoup de ces prescriptions sont restées en vigueur dans nos écoles. Le decret royal ayant institué à Nîmes une faculté des arts en même temps qu'un collège, Baduel était tenu d'organiser une sorte d'enseignement supérieur; il lui consacre quatre ou cinq ans tout au plus, qui sont remplis par des cours de littérature et de philosophie. Dans cette seconde période, le caractère des cours n'est plus le même. Il ne s'agit plus de classes, mais de conférences publiques et libres, *publicæ et liberæ auscultationes*. Les leçons de grammaire sont dites nécessaires et l'on oblige les élèves à y assister : « Ils ne peuvent quitter leur classe avant de savoir tout ce qui s'y enseigne. » Les autres ont un auditoire plus flottant. « Les étudians n'y sont pas rigoureusement soumis à la règle de l'assiduité, ni forcés de remettre régulièrement des devoirs. » Cette différence ne s'explique pas seulement par l'âge des élèves qui, étant plus raisonnables, peuvent être plus doucement traités; un autre motif commandait ces ménagemens. La multiplication des universités leur portait un coup fatal; elles se nuisaient les unes aux autres. Le nombre des jeunes gens qui se destinent à certaines professions libérales, comme la théologie ou le droit, et qui ont seuls un besoin véritable de l'enseignement qu'on reçoit dans la faculté des arts, ne peut pas indéfiniment s'accroître. Il y en avait fort peu dans une ville comme Nîmes. Pour qu'un cours d'enseignement supérieur pût y réunir un public convenable, il fallait ouvrir la porte à ces auditeurs bénévoles, qui viennent par curiosité ou par désœuvrement et qui s'en vont dès qu'ils s'ennuient ou qu'ils trouvent quelque autre chose à faire. C'est déjà le régime actuel de nos facultés. On voit qu'il a commencé de bonne heure; de bonne heure aussi il a produit de mauvais résultats. Baduel, qui en a souffert, s'en plaint avec amertume. Il s'est bien aperçu qu'un professeur qui s'asservit à cet auditoire mobile se condamne inévitablement à la frivolité. Il recommande à son public « de ne point s'absenter des cours et de ne pas laisser

le maître seul, comme il arrive trop souvent. » Il veut « qu'on ait la liste des noms de ceux qui assistent et qu'on fasse l'appel à l'ouverture des leçons. » Il faut croire que ces mesures ne furent pas sérieusement appliquées ou qu'elles n'eurent pas le résultat qu'on espérait; en réalité, on ne parvint jamais à établir à Nîmes une véritable faculté des arts. Ce fut le collège seul qui y réussit. Il est probable que Baduel ne demandait pas davantage.

L'administration de Baduel ne fut pas toujours heureuse. Je me garderai bien de raconter, après M. Gaufrès, tout le détail de ses infortunes, qui probablement intéresseraient peu le lecteur. J'en veux pourtant tirer quelques conclusions qui ne sont pas sans importance. Il ne manque pas de gens chez nous à qui il déplaît fort que l'éducation publique soit dans les mains de l'état et qui envient le sort des pays comme l'Angleterre, où elle est presque entièrement livrée à l'initiative des particuliers ou à la munificence des villes et des corporations. Il est vrai qu'en revanche j'ai souvent entendu des Anglais, parmi les plus éclairés et les plus libéraux, qui blâmaient leur pays de n'avoir pas su créer une éducation nationale, qui trouvaient que l'état ne doit pas se désintéresser de l'enseignement et en laisser la charge à d'autres, qui regrettaient surtout que l'Angleterre n'eût rien qui ressemblât à notre École normale et à nos lycées. Il me semble que ce qui se passa à Nîmes à propos du *collège des arts* peut nous donner quelques lumières sur cette question délicate. C'était la ville qui avait sollicité et obtenu la création de son université; ce fut elle qui la dota de ses deniers, et, en échange de ces sacrifices, elle fut chargée de la diriger. Il était bien dit, dans les lettres patentes du roi, que l'université élirait ses officiers, c'est-à-dire qu'elle se gouvernerait elle-même : en réalité, ce fut la ville qui nomma le recteur. Baduel, qui voyait sans doute les inconvéniens de ce régime, fit créer un conseil composé de citoyens lettrés et distingués qu'on appelait *gymnasiarques*, auxquels se joignaient, suivant les circonstances, les professeurs des diverses classes et qui devait décider de tout ce qui concernait la discipline et les études. Mais ni les gymnasiarques, ni les consuls, ni les magistrats, ni personne, ne parvinrent à faire régner la bonne harmonie dans le collège. Pour recruter le corps enseignant, on était souvent fort embarrassé. Il fallait prendre les professeurs au hasard ou les essayer dans quelque épreuve imparfaite (1). Quelquefois les choix se trou-

(1) L'usage s'était conservé, pour éprouver les professeurs avant de les employer, de les faire disputer entre eux. Baduel y trouve de grands inconvéniens. Il voudrait remplacer la dispute, reste des anciennes habitudes de la scolastique, par une épreuve plus sérieuse et qui ressemble assez à notre agrégation. « Il y a, dit-il, un

vaient être assez fâcheux. C'est ainsi que Baduel, qui était plus rhéteur que philosophe, avait fait venir, pour occuper à sa place la chaire de philosophie, un savant de grand renom, que Rabelais a raillé en passant, Guillaume Bigot. Il était impossible d'avoir la main plus malheureuse. Bigot était un vaniteux, un querelleur, un de ces spadassins de lettres comme il y en a tant au XVIe siècle. Dès qu'il mit le pied dans le collège des arts, il prétendit en être le maître et entama avec Baduel une lutte pleine des incidens les plus étranges. La discorde était dans le collège; les élèves des deux professeurs rivaux ne cessaient de se quereller. Un jour, dans une de ces représentations solennelles qui se faisaient à la Saint-Michel pour la rentrée des classes, Baduel prononça en présence des écoliers et de leurs familles une invective sanglante contre son collègue, dans laquelle il l'appelait « un pauvre diable de professeur (*magistellus*), tout à fait dénué de talent, de savoir, de style et qui n'était capable que d'aller braire parmi les ânes. » Remarquez que, des deux, Baduel était de beaucoup le plus modéré. Bigot, dont on disait qu'il était souvent ivre et toujours fou, *sæpe ebrius, semper insanus*, répondait par des coups de langue et quelquefois par des coups d'épée. Je laisse à penser ce que devenaient les études au milieu de tous ces conflits. Les bons citoyens gémissaient, les brouillons se partageaient entre les deux rivaux, les procès naissaient les uns des autres. L'école devenait un champ de bataille, et il ne se trouvait pas d'autorité assez ferme pour rétablir la paix dans ce petit monde troublé. Il me semble qu'une leçon se dégage de cette histoire : lorsqu'on voit quels désordres peuvent se produire quand l'éducation est tout à fait abandonnée aux particuliers ou aux villes, on devient moins défavorable au système qui la met dans la main de l'état.

Baduel n'apportait pas seulement à Nîmes une réforme pédagogique; il aida singulièrement à y répandre la réforme religieuse. J'ai dit qu'il avait suivi les leçons de Mélanchton. A Strasbourg, en même temps qu'il fréquentait Jean Sturm, il s'était lié avec Bucer et Calvin. Quand il vint diriger le collège et l'université de Nîmes, il partageait, sans le dire, toutes leurs idées. Ses opinions se firent jour pour la première fois dans le public par son mariage. Assurément rien n'empêchait Baduel de se marier, puisqu'il n'était pas

bien meilleur moyen de connaître leur savoir, c'est de leur faire lire et expliquer un morceau de quelque auteur, de leur donner à écrire une composition en vers ou en prose. Si les magistrats employaient ce moyen et proposaient aux professeurs des sujets qui ne demandent pas de préparation spéciale, ils feraient plus pour la bonne éducation de la jeunesse qu'en écoutant je ne sais quels argumens cornus, lentement fabriqués et compilés, défendus avec acharnement et étrangers à l'enseignement des classes. »

engagé dans les ordres sacrés, mais on avait jusque-là regardé les fonctions de l'enseignement comme une sorte de dépendance de l'état ecclésiastique. Il n'y avait, dans l'Université de Paris, que la faculté de médecine qui n'imposât pas le célibat à ses membres. Il était de règle même dans celle des arts, quoiqu'il y régnât une sorte d'esprit laïque et une grande opposition aux moines de tous les ordres. Quand la règle disparut, le préjugé resta. Au XVIIe et XVIIIe siècles, les grands universitaires, comme Rollin, ne se marièrent pas, et les gens qui, en 1808, essayèrent de fonder l'université nouvelle en y conservant autant que possible l'esprit des anciennes universités, insinuèrent dans les statuts l'article suivant : « Les proviseurs et censeurs des lycées, les principaux et régens des collèges, ainsi que les maîtres d'étude de ces écoles, seront astreints au célibat et à la vie commune. » Une prescription pareille, au lendemain de la révolution, semble fort singulière et ne pouvait pas durer longtemps. Mais, en 1542, on dut être fort surpris de voir le recteur d'une université qui se mariait. Baduel ajouta au scandale en publiant quelque temps après une petite brochure sur le mariage des gens de lettres, où il excitait ses collègues à suivre son exemple. Il énumérait les qualités de la femme qu'un homme studieux doit associer à sa vie. Il lui faut en choisir une qu'il puisse aimer, — *deligat quam diligat,* disait-il dans son latin mignard, — la prendre dans une famille honorable pour qu'elle ait eu sous les yeux des exemples d'honnêteté et de chasteté, plutôt vertueuse que riche, la profession des lettres ayant en vue les bonnes mœurs et le bien de la société plus que la fortune; « cependant, ajoute-t-il finement, la richesse n'est pas à dédaigner, car elle assure l'indépendance. » — « Ainsi choisie, l'épouse du lettré sera modeste et silencieuse, diligente dans l'accomplissement de ses devoirs domestiques, attachée à son époux, en qui elle verra à la fois un supérieur et un égal, simple en sa toilette, modérée dans le manger et le boire, pieuse et adonnée à la prière. Elle priera chaque jour avec son mari. Je ne puis dire, ajoute ici Baduel, combien cette habitude est douce, agréable à Dieu, propre à développer la piété. Les prières réunies d'un mari et d'une femme ont un grand prix devant Dieu; elles affermissent la foi, ajoutent à l'affection mutuelle et sont la source d'une grande félicité. L'épouse, en outre, se sachant l'aide de son mari, *socia et adjutrix*, lui ménage la tranquillité et le repos, le soulage des soins qu'elle peut prendre pour lui, l'encourage au travail par le silence, la propreté élégante, l'affection dont elle l'entoure, le console dans ses ennuis, élève dans la foi ses enfans qu'elle a commencé par nourrir de son lait; bref, lui assure paix au dedans, dignité au dehors, et le met ainsi en état de faire porter tous leurs fruits à ses travaux de pro-

fesseur et d'homme de lettres (1). » Le mariage de Baduel était déjà une façon assez significative de rompre avec le passé et de laisser entendre qu'il partageait les opinions nouvelles. Dans son collège, il les soutenait et les propageait d'une manière plus directe et plus efficace. C'était alors l'usage que le chef d'un établissement, même quand il n'était pas prêtre, adressât de temps en temps aux élèves de véritables sermons. Baduel en profitait pour expliquer les livres saints dans le sens des novateurs. « Je n'ai garde, écrivait-il à Calvin, d'oublier ma vocation chrétienne et le devoir de confesser le Christ. Les jours de fête, j'explique les proverbes de Salomon et je tâche de former mes nouveaux élèves à la crainte de Dieu et à la vraie piété. A ces leçons assistent beaucoup d'habitans de la ville, et, dans le reste de mon enseignement, je m'applique à ne traiter aucun sujet qui ne renferme quelque grave et sainte leçon. Aussi vois-je des progrès dans le savoir élégant et dans la foi évangélique. Priez Dieu de me mettre en état de suffire à ma tâche! » Voilà ce que Baduel faisait dans ses classes, à Nîmes, à Carpentras, à Montpellier, partout où les événemens l'amenèrent. C'était une véritable prédication de la réforme, et l'on en vit bien les fruits lorsque, vingt ans plus tard, presque toute la ville de Nîmes se fit calviniste.

On ne peut s'empêcher de remarquer, à ce propos, que la réforme des études au XVIe siècle fut d'abord une œuvre protestante. Jean Sturm, à Strasbourg, comme Baduel, à Nîmes, étaient des partisans décidés de Luther et de Calvin; nul doute que les générations qu'ils élevaient, et sur lesquelles leur façon d'enseigner leur donnait beaucoup d'influence, auraient été peu à peu amenées à partager leurs opinions. C'est ce que comprirent admirablement les jésuites; d'un coup d'œil ils aperçurent le péril, et, pour le conjurer, ils se firent hardiment novateurs. Rompant à leur tour avec les traditions du passé, dont ils étaient les défenseurs obstinés pour tout le reste, ils firent entrer dans leur *Ratio studiorum* toutes les méthodes nouvelles. Ils les y mirent en œuvre avec une habileté merveilleuse, les poussant même à l'excès, et n'hésitant pas à flatter le goût de leur temps dans ce qu'il avait d'exagéré. C'est ainsi que la bourgeoisie fut enlevée au protestantisme. Elle lui aurait sans doute appartenu presque tout entière si le mouvement du début s'était continué, si, grâce à l'attrait des nouvelles méthodes, le flot des élèves s'était toujours porté vers ses écoles. Les jésuites eurent l'adresse de désarmer leurs ennemis de ce qui attirait vers eux; en

(1) Je reproduis ici l'analyse intéressante que M. Gaufrès présente de cet ouvrage. Il était intitulé : *de Ratione vitæ studiosæ ac litteratæ in matrimonio collocandæ ac degendæ*. Ce qui prouve que ce petit livre a été beaucoup lu à cette époque, c'est qu'il a eu plusieurs éditions et qu'il fut aussitôt traduit en français.

leur ôtant ce qui pouvait être la principale raison de leur succès, ils conservèrent à l'église catholique les classes moyennes qu'elle était en train de perdre.

II.

En quittant Baduel pour Muret, nous passons d'un savant obscur à un très grand personnage. Le renom de l'honnête recteur de l'université de Nîmes a toujours été fort modeste; le professeur de l'université de Rome, placé sur un théâtre éclatant, s'est fait connaître au monde entier. Il était regardé comme l'un des maîtres les plus illustres et des plus grands écrivains de son époque. Cette gloire a tenté M. Dejob, qui a voulu étudier à fond un homme aussi important. Non-seulement il a lu avec soin ses ouvrages et ceux des savans avec lesquels il était en relation et qui ont parlé de lui, mais, pour être sûr de ne rien omettre de ce qui le concerne, il est allé fouiller les bibliothèques des villes italiennes où Muret avait séjourné; les archives de Venise et de Rome lui ont fourni un bon nombre de renseignemens curieux. De tous ces documens M. Dejob a composé un ouvrage dont l'intérêt est double, car en nous racontant la vie d'un grand professeur du xvie siècle, il nous apprend beaucoup sur les écoles de son temps.

Marc-Antoine Muret était né dans le Limousin, en 1526, d'une ancienne famille. Sa vocation véritable se révéla de bonne heure; à dix-neuf ans, il était professeur dans son pays. Deux ans après, on l'appela, sur sa réputation, à Bordeaux pour occuper une chaire dans ce fameux collège de Guyenne, fondé en 1534 par Antoine de Gouvéa, et qui, selon de Thou, avait tant de renommée qu'on y venait même de Paris. Muret y fut le maître de Montaigne, qui se souvint toujours de lui avec reconnaissance. Le jeune professeur avait composé une tragédie latine qui s'appelait *Jules César;* elle fut jouée par les élèves du collège, et nous savons que Montaigne y avait un rôle. Quelques années plus tard, nous retrouvons Muret à Paris, où il enseigne avec un éclat extraordinaire. Un de ses panégyristes dit que « lorsqu'il allait commencer une leçon, toutes les places étaient occupées, qu'on ne laissait pas un libre passage au professeur et que c'était sur les épaules de ses auditeurs qu'il s'acheminait à sa chaire. » Sa vie était alors fort dissipée. Déjà, à Bordeaux, quoiqu'il fût écrit dans les règlemens du collège que « les régens devaient vivre honnestement et en bonnes mœurs, pour être exemples de vertu aux disciples et étudians, » Muret chantait ses amours en vers latins fort libres dans lesquels il s'adressait sans scrupule à plusieurs maîtresses à la fois, car c'était son opinion

« qu'une souris doit toujours avoir plus d'un trou à se retirer. » A Paris, il s'était lié avec les gens à la mode; il était l'ami, le familier des poètes de la Pléiade, qui appréciaient beaucoup son esprit et son savoir. Ronsard lui écrivait :

Divin Muret, tu nous liras Catulle,
Ovide, Galle, et Properce et Tibulle,
Ou tu joindras au sistre Téien
Ce vers mignard du harpeur Lesbien.

Le jour où les amis de Jodelle, renouvelant des cérémonies un peu trop païennes, imaginèrent d'immoler un bouc à Bacchus, pour fêter le succès que le poète venait d'obtenir au théâtre, Muret faisait partie de la bande joyeuse. Ce n'était donc pas un de ces professeurs qui ne sortent jamais de leurs graves fonctions, qui, en quelque société qu'ils se trouvent, paraissent toujours en chaire. Il se piquait au contraire de n'être pas esclave de ces manies qu'on prend dans les écoles, il faisait bon marché de toutes les superstitions des gens de collège et d'université, et nous verrons que, même dans ses harangues scolaires, il n'est pas fâché de se mettre en contradiction avec eux. Ronsard, qui détestait le pédantisme et qui trouvait que les professeurs gardent de leur métier une marque indélébile, rangeait Muret parmi ceux « qui n'ont de pédant que la robe et le bonnet. »

Ces brillans succès, obtenus dans les collèges et dans le monde, furent interrompus par un incident qu'il nous est d'abord difficile d'expliquer. Nous trouvons tout à coup Muret jeté en prison, puis quittant brusquement Paris. A Toulouse, où il se retire, son histoire est tout à fait la même. Il se met à enseigner, il attire les auditeurs autour de sa chaire, mais il est de nouveau poursuivi par la police et forcé de s'enfuir. Cette fois, l'aventure eut des suites. Malgré le départ de Muret, le parlement instruisit l'affaire. On lui fit son procès par contumace et il fut brûlé en effigie. Que lui reprochait-on? Deux crimes dont le premier ne lui ferait pas beaucoup de tort à nos yeux, et qui d'ailleurs est fort loin d'être prouvé : on l'accusait d'être huguenot. Toute la vie de Muret semble démentir ce reproche, et il ne convient guère à celui qui fut plus tard l'apologiste de la Saint-Barthélemy. L'autre accusation est beaucoup plus grave et par malheur beaucoup plus vraisemblable aussi que la première. Colletet, son biographe, l'indique suffisamment quand il dit qu'il fut convaincu « de ce crime capital qui a fait autrefois embraser de soufre et de bitume des cités entières. » Quelques amis ont essayé d'en défendre Muret; mais nous aurions voulu qu'il s'en défendît lui-même. Il ne l'a jamais fait sérieusement et s'est con-

tenté d'opposer à la sentence des juges de Toulouse quelques protestations vagues où l'on ne sent pas l'accent de l'honnêteté révoltée. M. Dejob, qui, à force de vivre avec son auteur, a fini par lui devenir très bienveillant, reconnaît lui-même qu'il est difficile de croire à son innocence.

La France lui était désormais fermée, il se dirigea vers l'Italie. C'est pendant sa fuite que lui arriva une aventure piquante qui a été souvent racontée. Dans une ville de Lombardie, nous dit son biographe, les longues traites de chemin qu'il avait faites, la plupart du temps à pied, jointes aux ennuis qu'il concevait de son infortune, lui causèrent une fièvre ardente qui l'obligea à se mettre entre les mains des médecins. Comme il était fort mal vêtu, ils le prirent pour un ignorant, et l'un d'eux, proposant un remède hasardeux et extraordinaire, dit à l'autre, dans une langue qu'il croyait inconnue de son malade: *Faciamus experimentum in anima vili.* Muret les étonna fort en répondant par cette éloquente apostrophe: *Vilem animam appellas pro qua Christus non dedignatus est mori!*

Sauvé de la maladie et des médecins, Muret se rendit à Venise. Il savait que c'était une ville hospitalière aux gens de lettres et où ils trouvaient plus de liberté qu'ailleurs. Dans un temps où les bûchers étaient partout allumés et les hérétiques poursuivis avec une rigueur impitoyable, Venise cherchait à être tolérante, et, malgré le pape et les évêques, protégeait la liberté de conscience des étudians allemands qui fréquentaient l'université de Padoue (1). Comme elle faisait passer son intérêt et sa grandeur avant tout, elle était pleine d'indulgence pour les gens qui la servaient et l'honoraient, et ne se préoccupait pas trop de leurs opinions religieuses. « *Siamo Veneziani*, avait dit l'un de ses enfans, *poi cristiani.* » Les professeurs n'étaient pas plus inquiétés chez elle à propos de leur conduite privée que pour leur orthodoxie. Un ennemi de Galilée, qui voulait lui nuire, ayant écrit aux magistrats qu'il avait un enfant naturel, ils répondirent à cette dénonciation en décidant qu'ils augmenteraient les appointemens du grand astronome puisque ses charges s'étaient accrues. Cette république aristocratique prenait autant de soin de l'instruction que les démocraties d'aujourd'hui. Elle avait multiplié les écoles et ordonné qu'elles seraient distribuées dans les divers quartiers de la ville pour que personne n'eût à les aller chercher loin de lui. Non-seulement l'instruction devenait ainsi plus facile, mais elle ne coûtait rien. Une enseigne, placardée sur la porte de l'école, devait annoncer qu'on y apprenait gratuite-

(1) M. Dejob a fait à ce sujet, et en général à propos de l'instruction qu'on donnait à Venise, des découvertes fort curieuses dans les archives de l'université de Padoue et dans celles des *Frari*.

ment la grammaire et les lettres : *Qui s'insegna grammatica e humanità senza premio.* Dans ces écoles, les professeurs étaient souvent de très grands personnages, qui appartenaient aux premières familles de l'état ; ils s'appellaient Foscarini, Cornaro, Giustiniani. Cependant ils n'arrivaient pas par la faveur à la position qu'ils occupaient. Les chaires étaient au concours. Muret ne l'ignorait pas ; il comptait sur cet usage libéral et sur l'impartialité des juges de Venise pour retrouver la situation qu'il avait perdue. Il prononça devant eux un beau discours, que nous avons conservé, et conquit tous les suffrages par l'élégance de son latin cicéronien.

Après avoir enseigné quatre ans à Venise, il la quitta pour s'attacher au cardinal d'Este et devenir professeur à l'université de Rome. Ce fut sa dernière étape : il y resta jusqu'à sa mort. L'enseignement, on le comprend, n'était pas à Rome aussi libre qu'à Venise. Une congrégation de cardinaux veillait sur l'orthodoxie des maîtres, et leur surveillance était souvent tracassière et gênante. Sous prétexte de conserver la pureté de la foi, ils protégeaient toutes les anciennes habitudes, bonnes ou mauvaises. La défense d'innover s'étendait à tout, et la routine était aussi sacrée que le dogme. Muret en fit plus d'une fois l'épreuve. Il avait inauguré à Rome l'explication de Platon et exposé devant ses élèves les idées de ce grand philosophe qu'ils ne connaissaient pas ; mais, après une année, les partisans des vieilles traditions s'alarmèrent, et il reçut l'ordre de choisir un autre auteur. En latin, on ne voulait pas le laisser sortir de Cicéron ; pour avoir le droit d'expliquer Tacite, il lui fallut livrer une bataille. Non-seulement on contrôlait le sujet de son cours, on gênait aussi ses lectures. Il avait vu un jour, dans la bibliothèque du Vatican, un manuscrit précieux du philosophe Eunape, le défenseur de Julien, et le demanda pour le faire copier. On refusa de le lui donner sous prétexte que c'était un livre *empio e scelerato.* Heureusement Muret était de mœurs douces et fort peu exigeant ; il céda autant qu'on voulut et eut l'habileté d'enseigner vingt ans à Rome sans se créer aucune méchante affaire et en contentant tout le monde.

Cette époque est la plus brillante de sa vie ; il y arriva en même temps à la gloire et à la fortune. Ce dernier point est à noter : quoique alors les professeurs fussent mal rétribués, il trouva moyen de se faire d'assez bonnes rentes. M. Dejob a raconté comment il s'y prit pour forcer les autorités universitaires à le payer un peu plus qu'elles ne le voulaient, et ce n'est pas un des passages les moins amusans de son livre. Muret trouvait ses appointemens insuffisans et se plaignait souvent que les cardinaux qui gouvernaient l'université ne fussent pas assez généreux : il n'y a rien là que de fort ordinaire. Ce qui l'est moins, c'est qu'il prenait ses élèves

pour confidens de ses plaintes. Il leur dit un jour, dans une de ses harangues solennelles : « J'apprends que les hommes illustres et éminens qui ont été chargés d'attribuer à chaque professeur un traitement proportionné à son mérite veulent éprouver si je suis philosophe ou si je feins de l'être. Aussi m'ont-ils assigné des honoraires annuels fort exigus, afin de me convaincre, si j'en étais blessé, de ne pas mépriser l'argent, et partant de n'être pas philosophe. Pour moi, bien que je ne sois pas de ces sages qui ont pour l'argent un profond mépris, j'ai résolu en cette occasion d'agir en philosophe. Je mépriserai donc, s'ils ne changent de décision, et l'argent qu'on m'offre et celui qu'on me refuse, et, si l'on me force à choisir, à un travail gratuit je préférerai un repos gratuit. » C'était annoncer d'une façon très claire que, si l'on persistait à lui refuser « un traitement proportionné à son mérite, » il cesserait de faire son cours, ou, comme on dit aujourd'hui, il se mettrait en grève. Il tint parole, et, au commencement de l'année suivante, il déclara qu'il avait besoin de quelques loisirs pour achever des travaux interrompus et laissa l'université commencer sans lui. Les élèves étaient prévenus ; ils savaient le motif véritable de sa retraite, et comme ils tenaient beaucoup à lui, ils se montrèrent fort mécontens. Il fallut les satisfaire, et les cardinaux durent s'exécuter : au lieu de 100 florins, Muret en reçut 150 et remonta aussitôt dans sa chaire. Un peu plus tard, probablement sur ses instances et ses menaces, on le mit à 200 florins. Enfin, vers les derniers temps, on eut besoin de lui dans l'intérêt de l'université, et on lui demanda de quitter l'enseignement du droit, auquel il se plaisait beaucoup, pour revenir à celui de la littérature. Comme il avait déclaré à plusieurs reprises devant ses élèves qu'il appartenait désormais à la jurisprudence et qu'il ne l'abandonnerait jamais, il se fit quelque temps prier, puis il céda tout d'un coup. Veut-on savoir les motifs de sa complaisance ? Il les a révélés sans aucun ménagement dans une lettre écrite à son ancien élève, le jésuite Benci. « On a produit, lui dit-il, plusieurs argumens pour me décider, entre autres celui-ci qui est irrésistible : au lieu de 200 écus d'or par an, on m'en a offert 400. Auprès d'un homme sans fortune et que l'approche de la vieillesse oblige à compter un peu plus, on ne pouvait mieux s'y prendre. Grand émoi parmi ceux qui ont étudié sous moi les *Pandectes ;* ils déclarent ne pouvoir supporter un autre professeur. C'est leur affaire ; moi, j'encaisserai joyeusement tous les ans 400 écus, puisque Dieu le veut, pour avoir de quoi jouir un jour du repos. » L'aveu est presque cynique ; il est vrai qu'il ajoute aussitôt : « Vous êtes bien heureux d'avoir choisi un genre de vie où l'âme est libre de ces soucis ! » C'est ainsi que, dans un métier où d'ordinaire on restait pauvre, Muret acquit une fort honnête

aisance. Des critiques allemands, qui ne l'aiment pas, lui ont reproché ce qu'ils appellent sa rapacité. Le mot est trop dur et le reproche injuste. Muret avait connu l'infortune, il avait porté, pour vivre, le joug pesant des grands seigneurs. On comprend qu'il ait cherché à leur échapper et à conquérir l'indépendance au moins pour ses derniers jours. Après tout, il ne demanda sa fortune qu'à son talent, et il lui était bien permis, quand il voyait l'enthousiasme des élèves et l'admiration des savans, de mettre ses leçons à un haut prix. En 1573, il fut chargé de la harangue solennelle qui se prononçait tous les ans à l'ouverture des cours de l'université (1). Les cardinaux lui imposèrent comme sujet de son discours l'éloge des lettres. La matière n'était pas nouvelle ; Muret imagina de la rajeunir en soutenant que les lettres ne donnent pas seulement la gloire, qu'elles procurent quelquefois aussi des biens plus réels et qu'on peut s'enrichir dans la littérature comme ailleurs. Il aurait pu citer son exemple.

Ses fonctions ne se bornaient pas à l'enseignement. Le cardinal d'Este, son protecteur, et la chancellerie romaine empruntaient souvent sa plume dans les circonstances délicates. Son latin avait des finesses et des grâces qui le tiraient de tous les mauvais pas; personne ne tournait avec plus d'aisance les lettres les plus difficiles. Il y en eut pourtant, parmi celles qu'on lui demanda d'écrire, qui durent un peu l'embarrasser. L'empereur Ferdinand Ier avait fait un jour au saint-siège une communication très grave : il déclarait qu'il ne croyait pas possible de trouver dans ses états un nombre suffisant d'ecclésiastiques capables d'observer la règle du célibat, et comme il estimait que la prescription de la continence absolue mettrait les prêtres dans l'alternative du cynisme ou de l'hypocrisie, il en demandait la suppression. M. Dejob a trouvé dans un manuscrit de la bibliothèque Barberini que ce fut Muret qui fut chargé de répondre. Quel malheur que sa lettre soit perdue! Il eût été fort piquant de voir comment s'y prenait l'auteur de tant de vers légers, le héros des aventures de Paris et de Toulouse, pour faire l'éloge de la continence.

En ce moment, Muret était devenu une sorte d'orateur officiel dont

(1) L'université de Rome a conservé ce vieil usage. Je me souviens d'avoir assisté, le 2 novembre 1876, au discours d'ouverture prononcé par M. Luigi Ferri devant une nombreuse assemblée. L'orateur parlait de la philosophie italienne et des tentatives faites au XVIe siècle par quelques nobles esprits pour secouer le joug d'Aristote et fonder une doctrine libérale. Il rappelait le triste sort de ces malheureux qui avaient été punis presque tous de leur indépendance par la prison ou la mort. La séance avait lieu dans la grande salle de la *Sapienza*, toute couverte encore des portraits des jésuites illustres qui, pendant deux siècles, ont enseigné dans l'université de Rome. Chaque fois que M. Ferri, aux applaudissemens du public, parlait avec éloge de quelque victime de l'inquisition, il me semblait voir ces figures de jésuites grimacer.

on exhibait volontiers l'éloquence dans les grandes occasions. Sa parole élégante et majestueuse relevait la pompe des solennités de l'église et semblait établir un lien de plus entre la Rome des papes et celle de Cicéron. C'est ainsi qu'il fut désigné pour prononcer l'oraison funèbre de Pie V dans Saint-Pierre, quoiqu'il fût encore laïque, et pour célébrer la victoire de Lépante, dans l'église de l'*Ara-Cœli*. Cette grande situation, qui le mettait en lumière et donnait un relief singulier à son éloquence, avait aussi des inconvéniens auxquels il ne put pas échapper. Pour plaire au pape Grégoire XIII, il fit, en présence de l'ambassadeur français, l'éloge de la Saint-Barthélemy. C'est le plus connu de tous ses discours et celui qu'on lui a le plus justement reproché. Il suffit pour en juger l'esprit de reproduire le passage suivant, que M. Dejob a cité après beaucoup d'autres : « O nuit mémorable et digne d'être notée dans les fastes d'une marque éclatante, car, par la mort d'un petit nombre de séditieux, elle a délivré le roi d'un péril présent de mort, le royaume de la crainte perpétuelle des guerres civiles ! Pendant cette nuit, j'imagine que les étoiles même brillèrent d'un plus vif éclat et que la Seine roula des ondes plus abondantes pour emporter et vomir plus vite dans la mer ces cadavres d'hommes impurs. » Voilà des paroles bien cruelles et qui, au premier abord, ne semblent guère convenir à la nature douce et humaine de Muret. M. Dejob pense qu'elles lui ont été inspirées par la frayeur. Il est sûr qu'on vivait à Rome sous une dure contrainte : ce gouvernement, qui était paternel tant qu'il ne s'agissait que des mœurs, devenait impitoyable dès que les croyances étaient menacées. Paleari a raison de parler de cette épée toujours suspendue sur la tête des penseurs ; il connaissait le péril, ce qui ne l'empêcha pas de le braver et de payer sa liberté de sa vie. Il est possible que cet exemple ait fait peur à Muret, qui n'était pas courageux, et l'on sait que la peur rend quelquefois enragé. « La conduite des gens peureux, dit très bien M. Dejob, n'est pas uniforme. La crainte les conduit bien tous dans le camp du plus fort, mais elle leur y assigne des rôles différens : les uns, âmes douces, candides, incapables de maîtriser ou de dissimuler leur frayeur, y gardent la posture de prisonniers supplians ; les autres, non moins poltrons, mais plus avisés, remarquent que la bataille est finie, ramassent quelques armes à terre, et, déguisés en soldats, réclament qu'on achève les vaincus. » Ces réflexions sont justes, et l'on peut croire que Muret a exagéré sa haine contre les vaincus pour n'être pas suspect de leur être favorable. Au fond pourtant, il ne les aimait pas, et, en les attaquant, il exprimait ses sentimens véritables. Ce n'est pas qu'il fût un fanatique ; je me figure plutôt qu'il n'avait de passion que pour les lettres et que le reste le touchait peu. Mais ces indifférens sont sujets à des colères

terribles quand ils soupçonnent qu'on veut troubler cette bienheureuse tranquillité qui leur est si précieuse. Il n'y a rien de plus commun que de voir les modérés devenir violens contre les violens. Précisément parce que Muret ne tenait pas à tous ces dogmes discutés, il ne comprenait guère qu'on s'échauffât à la controverse; il en voulait mortellement à ceux qui, pour des motifs qui lui semblaient futiles, troublaient la paix publique, au grand désespoir des lettrés et des savans, qui ont besoin de la paix pour travailler. C'est ainsi qu'il fut amené à écrire ce discours, qui est une honte pour sa mémoire.

Je viens d'exposer rapidement les principales circonstances de la vie de Muret. Quelque intérêt que cette vie présente, elle n'est pas le seul attrait du livre de M. Dejob; j'ai dit plus haut qu'il contenait aussi des renseignemens très curieux sur les écoles de ce temps. Ces renseignemens sont d'une grande importance pour le sujet que j'étudie. Nous avons vu, avec Baduel, la réforme des études commencer dans la première moitié du XVIe siècle. Muret, qui vient plus tard, nous montre ce qu'elle est devenue quand le XVIe siècle finit. Nous savons ainsi ce qui a été fait de l'un à l'autre et ce qui reste à faire; nous pouvons apprécier déjà le bien et le mal qu'ont produit les méthodes nouvelles.

Parmi les réformes annoncées dans le programme de Baduel il y en avait une qui s'était vite et pleinement accomplie, aux applaudissemens de tout le monde. Baduel, et tous les savans avec lui, demandait qu'on renonçât au jargon de la scolastique et qu'on revînt autant que possible au latin de Cicéron. Ce souhait est entièrement réalisé avec Muret. De ce côté, il ne reste rien à désirer désormais. Personne n'a jamais écrit un aussi bon latin que lui. Ses discours, dès leur publication, furent mis au même rang que ceux des orateurs classiques, et l'on peut dire que cet enthousiasme s'est conservé presque jusqu'à nos jours : il y a quelques années encore, on réimprimait ses œuvres oratoires à Leipsick, et les élèves des gymnases allemands les plaçaient dans leurs pupitres à côté de Cicéron et de Tite Live. Il est sûr qu'on ne peut les lire sans éprouver une sorte de surprise; on se demande comment il se fait qu'un moderne soit si à l'aise en s'exprimant dans un idiome antique. Muret fit illusion à ses contemporains, qui, en l'écoutant ou le lisant, croyaient entendre parler un homme d'autrefois. Ce qui nous donne une bonne opinion de sa perspicacité, c'est qu'il ne se fait pas illusion à lui-même. Il sait tout ce qu'il y a d'artificiel et de faux dans ce travail de composition en latin. Il en connaît, il en dévoile les imperfections nécessaires. La principale, c'est que nous ne pouvons pas rendre dans une langue morte les idées de notre époque. Il faut donc nous contenter des idées qui sont de tous les

temps, c'est-à-dire faire des lieux-communs. Muret s'y résigne difficilement. Il cherche autant que possible à orner, à dissimuler ces développemens généraux sous les finesses du style, à leur donner un air de nouveauté, à se les rendre propres. Mais, ici encore, il est arrêté à chaque instant. Pour aller au fond des choses, pour les rendre d'une façon qui fût personnelle, il lui fallait créer des expressions nouvelles, ce qui n'est pas permis dans une langue définitivement fixée et qui ne peut plus s'enrichir. Il est donc réduit à se tenir à la surface de son sujet et à redire ce que les autres avaient dit; son éloquence est irrémédiablement condamnée à être superficielle et commune : voilà pourquoi elle nous plaît si peu. Mais ces défauts choquaient moins ses contemporains que nous. On avait alors moins abusé du lieu-commun; il avait des grâces de nouveauté qu'il a perdues. D'ailleurs le fond, pour eux, disparaissait devant les agrémens de la forme. C'était un plaisir inconnu que de lire un ouvrage qui fût bien écrit. Le latin du moyen âge était sorti de celui qu'on parlait au VIe siècle dans les provinces de l'empire, c'est-à-dire d'une langue tout à fait corrompue. Comme il était resté en usage dans les écoles et qu'on le parlait couramment, en passant par tant de bouches ignorantes, il s'était sans cesse altéré; à la fin, ce n'était plus qu'une pourriture de pourriture. On éprouva donc une sorte d'éblouissement quand on vit reparaître la belle langue de Cicéron dans sa pureté. Un vieil universitaire, qui se rappelait la *harenga* toute hérissée de divisions scolastiques, toute farcie de termes barbares, que prononçait le maître ès-arts le jour de son installation (1). et qui lisait un discours de Muret, ne pouvait s'empêcher de ressentir une admiration sans bornes. — Après tout, il n'avait pas tort. Ce n'était pas un médiocre avantage d'être parvenu à reproduire la pureté et l'élégance des écrivains antiques, et il n'y a rien qui nous introduise plus profondément dans le génie d'un peuple que l'effort qu'on fait pour bien écrire ou bien parler sa langue. Cette première réforme avait donc complètement réussi.

Il en était de même de celle qui consistait à remplacer dans l'enseignement la logique par les lettres. Le règne exclusif d'Aristote était fini; les orateurs, les poètes, les historiens, les philosophes

(1) Voici, d'après M. Thurot, l'analyse d'une de ces *harengæ* prononcées par les bacheliers, dans la faculté de décret, ou de droit : « La *harenga* était un discours sur le droit canon. Le bachelier commençait par invoquer le secours de Jésus-Christ; il faisait ensuite l'éloge du droit canon sur un texte emprunté aux collections des décrétales; il terminait en rendant des actions de grâces à Dieu, à la Vierge, à son patron, et aux docteurs. Il énonçait sur chacun de ces points un nombre symétrique de propositions qu'il démontrait par majeure et par mineure. Les termes de ces propositions étaient rimés. » Toutes les *harengæ* devaient être construites de la même façon.

des deux littératures classiques étaient devenus le sujet ordinaire des études. C'était assurément un grand progrès; c'était un danger aussi et, vers la fin du XVIe siècle, on pouvait prévoir qu'il en sortirait quelques conséquences fâcheuses. Les exercices de l'ancienne faculté des arts pouvaient sembler fastidieux, mais ils préparaient directement à ceux des facultés supérieures. D'après les idées du moyen âge, pour devenir théologien, jurisconsulte et même médecin, il fallait avant tout savoir disputer; la logique était indispensable à tous ceux qui voulaient pousser plus loin leurs études, et c'est pour l'apprendre qu'ils venaient s'entasser sur la paille de la rue du Fouarre. Avec l'importance de la dispute, l'utilité de la faculté des arts diminua. On pouvait dire sans doute que cette haute éducation littéraire par laquelle elle avait remplacé la logique et la dialectique élève les esprits, les fortifie, les rend plus propres à suivre les travaux des autres facultés. Par malheur, cet avantage est de ceux qui ne frappent pas les yeux du vulgaire; tout le monde n'est pas capable de l'apprécier; les divers degrés dans la culture de l'esprit sont difficiles à noter d'une manière sensible. Un père économe, un écolier pressé qui ne voulait plus se donner la peine de fréquenter la faculté des arts ou qui souhaitait y séjourner le moins possible, pouvaient dire que c'était un enseignement de luxe, qui ne menait à aucune profession spéciale, et qu'à la rigueur on pouvait s'en passer ou, du moins, en restreindre la durée. Il devenait donc tous les jours plus difficile d'y retenir les élèves et de les forcer de travailler (1).

A la vérité, on comptait pour prévenir ce danger sur l'attrait des études nouvelles; on avait confiance aussi dans le talent des professeurs. La renaissance, nous l'avons vu, rendit plus important le rôle du maître, et, parmi les maîtres, il n'y en avait pas de plus habile et de plus célèbre que Muret. Il avait cette supériorité sur

(1) Il est vrai que les grades restaient; et l'on pouvait croire que la nécessité de devenir bacheliers et licenciés retiendrait les élèves dans la faculté des arts et les forcerait à travailler. C'était une illusion dont on n'a pas cessé d'être dupe de nos jours. Les examens ne maintiennent pas les études; au contraire, c'est la force des études qui fait celle des examens. D'ailleurs les grades, dans l'ancienne université, n'avaient aucune importance réelle, et les examens étaient devenus depuis longtemps une pure formalité. « Tout le monde est reçu, disait un recteur, au commencement du XVIe siècle, même ceux qui savent à peine lire. » Et, de fait, M. Thurot, en étudiant les registres de la faculté de médecine, a constaté que pendant un siècle (de 1395 à 1500) pas un seul des candidats n'a été refusé. Cette facilité durait encore au XVIIe siècle. Un recteur qui se plaignait de l'avilissement des grades prétendait qu'il suffisait aux candidats « d'aller dans quelque université peu fameuse en France, où, dès le jour même de leur arrivée, et, s'ils le veulent, sans sortir de l'hôtellerie, ils obtiennent des lettres de licenciés et de docteurs en médecine. Il y va, ajoutait-il, de la santé et de la vie des hommes de remédier à cet abus. » Ce n'était donc pas la crainte des examens qui pouvait faire le salut des facultés.

beaucoup de ses collègues d'aimer avec passion son état. Les autres professeurs illustres de ce temps, Sigonius, Victorius (Vettori), qui enseignaient comme lui dans les universités italiennes, ne le faisaient qu'à contre-cœur. Ils regrettaient toujours les loisirs de leur cabinet, où ils composaient de si beaux ouvrages. Muret n'était jamais si heureux que dans sa chaire. Nous avons un discours de lui où il exprime la joie qu'il éprouve à reprendre son cours après les vacances : « Enfin les vacances sont terminées! » s'écrie-t-il, comme d'autres diraient : « Enfin elles vont commencer ! » Il se félicite de se retrouver au milieu de cette ardente jeunesse dont il peut tout espérer, il revoit avec attendrissement ces jeunes arbres qu'il a plantés, ce troupeau qu'il nourrit, et va jusqu'à penser que ces quatre mois de repos ont dû sembler longs à ses auditeurs comme à lui-même. Voilà certainement une ardeur qui n'est pas commune.

Malgré la distance où nous sommes de lui, nous pouvons avoir quelque idée de la manière dont il faisait ses cours. M. Dejob a très bien montré que, pour composer ses ouvrages, il se contentait de rédiger ses leçons : la leçon se retrouve aisément dans le livre. Une fois son cours ouvert par un de ces discours pompeux que venaient entendre les amateurs de beau langage aussi bien que les écoliers, il choisissait un auteur grec ou latin et l'expliquait : l'explication, dans les écoles de la renaissance, a remplacé la dispute. Muret, quand il explique, cherche surtout à être clair et intéressant. Ce n'est pas un philologue de génie comme ce Scaliger, qu'il appelait son père, comme ce Lambin, avec lequel il a tant discuté. La nouvelle école commence à perdre cette passion de philologie qui avait animé les savans de l'époque précédente. Dans les œuvres de Muret, la restitution des textes tient peu de place. Ce grand effort, qui a produit des merveilles de divination et d'où l'antiquité est sortie toute rajeunie, semble s'être épuisé. Muret s'accommode du texte courant pour peu qu'il soit acceptable. Il essaie seulement de le faire comprendre et d'y intéresser les élèves par des rapprochemens ingénieux avec des passages semblables tirés d'autres ouvrages. La méthode est assurément excellente; il n'y en a pas d'autre pour exciter l'esprit de la jeunesse, pour éveiller et soutenir son attention. Le dirai-je pourtant? Ce n'est pas sans regret ni sans crainte que je vois abandonner peu à peu ces fortes études qui ont formé et nourri la vigoureuse génération des savans du XVIe siècle : dès qu'elles s'affaiblissent, toute l'éducation s'en ressent. C'est un mérite et un danger de vouloir trop proportionner l'enseignement à l'intelligence des élèves; on l'abaisse, on le diminue, quand on n'est préoccupé que de la pensée de mettre tout à

leur portée. Il ne faut pas trop leur voiler la science. On doit sans doute les retenir d'ordinaire dans ces sentiers de la plaine où leurs pas sont plus assurés; mais, pour éveiller d'avance leur curiosité, pour les tenir en haleine, il n'est pas mauvais de leur montrer de temps en temps les hauteurs où ils marcheront plus tard. Il en est des connaissances qu'on donne au collège comme des fontaines publiques : il faut les élever avant de les répandre; elles ne jailliront que si elles partent de haut. On en peut dire autant de la peine qu'on se donne pour rendre la science et le travail attrayans; il y faut aussi une mesure. Si le professeur attire trop à lui dès le début les esprits frivoles, s'il cherche trop à les gagner par ses complaisances, ils font bientôt la loi à l'auditoire et au professeur lui-même. Ses premières concessions le forcent à en faire d'autres. Bientôt il ne pourra plus se permettre de présenter la science par ses côtés sérieux, il sera aux ordres de son public, qui lui imposera ses volontés, qui exigera impérieusement qu'on l'amuse; et, comme il n'y a rien dont on se lasse plus que d'être amusé, il finira toujours par perdre son auditoire s'il fait trop de frais pour le retenir.

C'est ainsi peut-être qu'il faut expliquer quelques aventures désagréables qui arrivèrent à Muret vers la fin de sa vie. L'enthousiasme des élèves pour lui fut d'abord incroyable. Il enseigna les lettres, la philosophie et le droit, toujours avec le même succès. Il devait évidemment ce succès aux efforts qu'il faisait pour rendre le savoir attrayant. « Il ôtait du chemin des arts libéraux les épines et les cailloux, » comme le voulait Ramus. En 1578, les étudians allemands qui fréquentaient l'université de Padoue lui écrivirent qu'ils voulaient un professeur comme lui, qui enseignât d'après la méthode française, *more gallico*. C'est le mot de Montaigne que j'ai cité tout à l'heure : « un peu de tout, à la française. » Je crains que Muret, lui aussi, se soit contenté « de goûter la crouste première de toutes les sciences, » et qu'il n'ait rendu son enseignement un peu superficiel pour qu'il fût plus agréable. Quel fruit retirera-t-il de ses complaisances? Son public, qu'il voulait trop ménager, lui échappa. Le ton de ses derniers discours est triste; on y trouve une sorte de sentiment de la décadence qui s'approche. Ce grand enthousiasme qui, un siècle auparavant, avait accueilli la renaissance des lettres, s'affaiblissait tous les jours. Il avait commencé en Italie; c'est en Italie qu'il déclina d'abord. « Il s'évapora bientôt, dit Bernhardy, comme une fumée de jeunesse. » Muret, dans son latin cicéronien, fait entendre la même chose : *Non amamus litteras, auditores; non amamus studia doctrinæ. Nihil altum, nihil arduum, nihil gloriosum cogitamus*. Cet oubli des bonnes lettres se mani-

festa d'abord par l'éloignement que les élèves témoignèrent pour le grec. L'étude du grec est, dans l'éducation littéraire, le fondement du reste : quand on l'exclut des classes, l'enseignement aussitôt souffre et baisse. On a essayé plusieurs fois, en le sacrifiant, de sauver le latin; c'est le moyen le plus sûr de les perdre tous les deux. Muret le voyait bien. « Nous pouvons prédire, disait-il, que si l'on se met à négliger les Grecs, on ruinera, on détruira certainement tous les arts libéraux. » Il faut lui rendre cette justice qu'il fit tout son possible pour le sauver. M. Dejob nous montre qu'il prit plusieurs fois des auteurs grecs pour sujet de ses leçons. Grâce à lui, Platon et Aristote parurent sur les programmes de l'université de Rome, mais ils ne purent jamais s'y maintenir. Après un semestre ou deux, les cardinaux qui surveillaient les études insinuaient doucement au professeur qu'il ferait bien de renoncer à ces matières ingrates, et, après s'être fait un peu prier, le professeur obéissait en maugréant. Du reste, les cardinaux, en pesant sur lui, ne faisaient que s'accommoder au goût des élèves. « Que voulez-vous? disait Sirleto, l'un des hommes les plus éclairés du sacré collège, on ne peut pas obtenir d'eux qu'ils aiment les lettres grecques. » La plupart ne savaient pas le grec et ils étaient forcés de suivre les explications de Muret sur une traduction latine. Dans ces conditions, Aristote et Platon ne pouvaient pas leur plaire. On comprend qu'ils aient demandé qu'on les en délivrât; mais on est surpris qu'ils l'aient si aisément obtenu.

C'est qu'alors les écoliers faisaient la loi. Pour retenir dans la faculté des arts cette masse flottante d'étudians paresseux, toujours prêts à la quitter, il fallait faire sans cesse des concessions nouvelles. Bientôt l'indiscipline fut à son comble. Muret, dont l'enseignement avait excité d'abord tant d'enthousiasme, finit par n'être pas plus respecté que les autres. Comme il avait beaucoup d'esprit, il se défendit quelque temps par des saillies plaisantes qui mettaient les rieurs de son côté. « Un jour qu'un étudiant, pour troubler le cours, agitait une clochette de bélier, Muret s'écria : « Pour tant de bêtes, il faut bien un conducteur. » Mais l'esprit ne suffit pas toujours pour dompter la turbulence des écoliers. Muret vieillissait; ses forces commençaient à le trahir. Il était réduit à mendier de ses élèves, d'un ton dont l'humilité nous attriste, « une heure de silence et d'attention. » Il remplaçait quelquefois ses leçons publiques par des conférences particulières qu'il faisait dans sa maison et d'où les mauvais élèves étaient exclus : « Chez moi, disait-il, nous n'avons rien à craindre de cette lie et de cette bourbe; s'ils osaient essayer de se mal conduire, on leur fermerait la porte sur le dos; et, s'ils voulaient

revenir le lendemain, on la leur fermerait sur le nez. » Enfin, las de lutter contre « ces drôles abjects, » comme il les appelle, il écrivit au cardinal Sirleto pour demander sa retraite. « J'ai supporté, lui disait-il, d'infinies indignités de la part des écoliers, lesquels, quand je me suis bien fatigué à dire quelque chose de bon, par des cris, des sifflets, du bruit, des injures et d'autres malhonnêtetés, me troublent tellement que parfois j'en perds l'esprit. Les murs des écoles sont d'ordinaire couverts de mots et de peintures abominables, au point que beaucoup de prélats, de religieux et d'autres personnes honnêtes, qui viennent pour m'entendre, frémissent rien qu'à les regarder, croyant, et avec raison, entrer, non dans une école, mais dans le plus infâme et déshonnête de ces lieux qu'on ne peut convenablement nommer. Bien des fois, voulant blâmer ces turpitudes, j'ai été bravé, menacé; ils ont été jusqu'à dire publiquement que, si je ne me taisais, ils me balafreraient le visage. Cette année même, outre que j'ai été souvent forcé de m'en retourner sans pouvoir faire ma leçon, un samedi, qui fut le 10 décembre, on me lança avec la plus grande violence une orange qui faillit m'enlever un œil; par suite de quoi, je me retirai sans rien dire et craignant pis, au grand scandale de plusieurs prélats qui se trouvaient présens. Désormais les chaires de professeurs sont devenues pires que des piloris, si grande est l'insolence de la jeunesse! » Voilà ce qui se passait dans l'université de Rome, et de quelle manière les élèves traitaient le professeur le plus illustre de son temps, à la fin du XVIe siècle.

Au même moment, les jésuites achevaient de rédiger leur *Ratio studiorum* et commençaient d'ouvrir leurs écoles. Pour réussir, ils n'avaient qu'à éviter les fautes qu'ils voyaient commettre autour d'eux. A la turbulence des universités ils opposent la discipline de leurs maisons. Comme ils voient que les facultés des arts sont en pleine décomposition, ils essaient de sauver au moins ce qu'elles ont de meilleur et de plus précieux : ils introduisent définitivement la rhétorique et la philosophie dans leurs collèges, qui comprennent désormais un cours complet d'éducation. Aux quatre classes de grammaire et d'humanités ils ajoutent trois ou quatre ans de hautes études, et « l'honnête homme » sort achevé de leurs mains. C'est encore à peu près le régime de nos lycées. Le trait saillant de ce régime, c'est que l'enseignement secondaire y absorbe l'enseignement supérieur et le rend presque inutile : il a des mérites et des inconvéniens qu'il serait trop long de discuter ici; il suffit que, grâce à M. Gaufrès et à M. Dejob, nous ayons pu voir à quel moment il s'est établi et quelles en sont les origines.

GASTON BOISSIER.

LE

DÉFICIT COMMUNAL

L'axiome « qu'il faut commencer par faire de bonne politique pour faire ensuite de bonnes finances » pourrait aisément se retourner, et il serait tout aussi vrai de dire que de mauvaises finances conduisent infailliblement à une mauvaise politique. A l'heure actuelle, heure de trouble et d'incertitude, de malaise général et d'inquiétude latente, au moment où, mécontente du présent, sans préférence marquée pour aucun des régimes du passé, la France ne sait vers quel avenir elle doit tendre, l'étude de la situation des finances publiques, si intimement liée, soit comme cause, soit comme conséquence, aux questions politiques, nous paraît devoir passer avant elles, et l'homme capable d'éclaircir et de résoudre les problèmes financiers rendrait à notre pays le seul service qu'il réclame aujourd'hui.

A coup sûr, les discussions politiques ne peuvent être ni évitées ni blâmées. Pour tout esprit soucieux du bien général, les controverses sur les mérites de tel ou tel gouvernement, monarchique ou républicain, constitutionnel ou autoritaire, appellent les méditations les plus sérieuses et s'imposent avec plus ou moins d'opportunité, selon que le calme intérieur règne ou qu'une menace de trouble prochain se fait sentir. Permis donc aux partisans de notre démocratie française d'en faire ressortir les mérites au point de vue des principes les plus élevés de la science sociale, d'en poursuivre tous les développemens dans les institutions politiques et de n'en craindre ni les exagérations ni les erreurs. D'autre part, comment aux

hommes qui croient à la nécessité d'une base autre que notre suffrage universel, mobile et passionné, pour asseoir le pouvoir souverain sur lequel tout repose, refuser le droit de répéter sans cesse, et nonobstant les accidens qui en ont interrompu le cours, que la monarchie seule peut garantir de toute atteinte le fondement de l'édifice social, parce qu'elle ne permet pas aux ambitions privées de spéculer sur les variations de la souveraineté et qu'elle rend ainsi la marche du progrès possible et sûre, alors qu'il n'est plus entravé par des révolutions intéressées et des destructions inutiles? A quoi servent toutefois ces controverses répétées et ces débats sans fin? En sort-il une solution, et n'ont-ils pas pour unique conséquence de perpétuer l'agitation? S'ensuit-il cependant qu'il faille renoncer à toute critique des fautes que la politique fait commettre chaque jour et taire les dangers dont le pays est menacé? Non sans doute; on doit simplement retourner les termes de la démonstration, et, dans les rapports qui existent entre la politique et les finances, au lieu de prendre le bon ou le mauvais état des dernières comme la conséquence de celle-ci, on obtiendrait plus aisément gain de cause en montrant à quel point la solidité financière de l'état, sans laquelle rien ne dure, réclame telle ou telle marche dans le gouvernement.

Aujourd'hui d'ailleurs, le seul argument à faire valoir auprès des masses, la seule préoccupation qui puisse les atteindre, est le soin de leurs intérêts. Si ces intérêts étaient menacés, elles se soulèveraient avec une telle violence que toute révolution politique deviendrait en un moment facile. Blâmer une passion aussi exclusive ne servirait de rien : chercher à la satisfaire devient le devoir de ceux qui gouvernent. Quand, avec mesure et sincérité, on porte la lumière sur une question vitale pour les intérêts matériels, on obtient tout de suite le succès mérité. C'est ce qu'avait fait l'avant-dernier ministre des finances, l'honorable M. Léon Say, lorsqu'il dévoila au pays l'abîme financier que l'on côtoyait sans le voir. Sa déclaration ne pouvait être suspecte, et là où des hommes très compétens, comme MM. Buffet et Bocher, ne trouvaient que des incrédules en accusant notre budget de cacher des mécomptes et des défaillances, M. Léon Say a convaincu tous les esprits sensés du danger d'une situation financière qui ne comportait plus d'illusions et exigeait un prompt remède. Ce grand service rendu au pays sera-t-il perdu, et même après sa sortie du ministère, sa politique lui survivra-t-elle? En un mot, son successeur maintiendra-t-il les mêmes dispositions du budget? On l'a espéré un moment; mais aujourd'hui on semble revenir aux anciennes imprudences, c'est-à-dire à l'accroissement de la dette flottante et à l'emprunt.

C'est sur un point particulier des recettes et des dépenses publi-

ques, ou plutôt sur un budget annexe du budget général, et dont l'importance spéciale est immense, que nous voudrions émettre quelques réflexions et appeler l'attention du lecteur : aucun sujet ne nous paraît la mériter à un égal degré. Les grandes lignes du budget général de l'état sont visibles à tous, les discussions des assemblées législatives en révèlent les caractères distinctifs; pour les budgets départementaux, les conseils généraux en font encore connaître les principaux détails et, la presse locale les enregistre avec soin. En est-il de même des budgets communaux? En dehors des grandes villes et au-delà des limites des localités, qui pourrait en parler avec compétence? Qui surtout possède la moindre notion de ce qu'il importe le plus de savoir, c'est-à-dire de l'ensemble de tous ces budgets communaux, de ces recettes et de ces dépenses qui ajoutent de tels chiffres au budget de l'état proprement dit et sous lesquels, en cas d'exagération, la fortune publique pourrait s'écrouler et le mécontentement général surgir avec une violence irrésistible, comme il le fit aux premiers jours de la révolution française, suscité par l'intolérable poids des charges locales si inégalement réparties?

Il n'y a pas vingt ans, en 1865, le ministre de l'intérieur fit pour la première fois rédiger un travail d'ensemble sur la situation financière de toutes les communes de l'empire, pour l'exercice de 1862. Dans les premiers mois de 1870, M. Chevandier de Valdrôme soumit à l'empereur un très important rapport sur l'exercice de 1868. Depuis lors, ce bon exemple a été suivi : nous avons sous les yeux le travail de M. Durangel, directeur du service départemental et communal, rédigé après la guerre et d'où ressortent les sacrifices faits par les communes à cette occasion, ainsi que celui de l'un de ses successeurs, M. de Crisenoy, où sont comparées les situations des années 1877 et 1878 avec celles des années antérieures, mais ce n'est que dans cette dernière année qu'une circulaire du ministre de l'intérieur a prescrit la publication, *après chaque exercice*, de la situation financière de toutes les communes. Pouvons-nous donc aujourd'hui établir une de ces comparaisons si instructives entre les différens régimes sous lesquels nous avons vécu, analogues à celles qui ont montré, par exemple, le budget de l'état grossissant à vue d'œil et montant depuis ce fameux milliard qu'on prédisait au moment où il était atteint ne devoir jamais être revu, tant le chiffre en était faible, jusqu'au triple de cette somme qu'il dépasse aujourd'hui? A coup sûr, il serait non moins intéressant de suivre les dépenses de la vie municipale dans leur accroissement successif; mais, d'une part, on ne pourrait reculer à une époque assez lointaine, et d'autre part les documens semblent

manquer au moment même où ils deviendraient le plus nécessaires, c'est-à-dire depuis 1878, nonobstant la statistique ministérielle qui doit se publier annuellement. En effet, au contraire des précédentes, de celles de 1860, 1870, 1877, qui donnaient des chiffres totaux et des résumés comparatifs, les travaux récens fournissent bien sur quelques points spéciaux des résultats intéressans à consulter, mais certains détails disparaissent dans la loi générale des finances, d'où on ne peut les extraire, et l'ensemble surtout, comme nous le verrons plus tard, ne ressort pas distinct et indiscutable. Nous essaierons néanmoins de montrer que les recettes et les dépenses communales progressent avec rapidité et que les dernières années présentent à cet égard des résultats inquiétans. Il y a plus, de récentes mesures législatives, d'autres qui semblent imminentes et que d'aveugles passions politiques réclament avec instance, menacent les budgets municipaux de sacrifices tels que nous n'hésitons pas à qualifier de *déficit communal* la situation qui en serait le fruit, et comme ce mal financier ne pourrait être que le prélude de maux politiques incalculables, nous croyons pouvoir nous permettre de jeter un cri d'alarme. Dieu veuille qu'il ne soit ni opportun, ni justifié!

I.

L'organisation municipale est justement considérée comme la base de tout édifice social. M. de Tocqueville a dit « que la commune est si bien dans la nature que partout où il y a des hommes réunis, il se forme de soi-même une commune. » En France, chaque régime a touché à la loi des municipalités, pour en augmenter les pouvoirs, en faciliter le fonctionnement, en accroître les ressources. Nous ne voulons examiner que ce dernier point. Et d'abord, de quoi se composent les ressources des communes?

Les recettes sont dites ordinaires ou extraordinaires. Les premières se composent du revenu de tous les biens dont les habitans n'ont pas la jouissance en nature, — prix de ferme des maisons, usines, biens ruraux, bois, etc.; du produit des centimes ordinaires et autres ressources affectées aux communes par les lois de finances, — de la portion accordée dans l'impôt des patentes, dans les droits de permis de chasse, — du produit des octrois et des différentes concessions spéciales, comme places dans les marchés, péages, concessions d'eau, droit de voirie, — enfin de la taxe sur les chiens, les voitures, les chevaux, etc. On peut, comme l'a fait M. Durangel dans son rapport de 1870, grouper les ressources ordinaires en six catégories : 1° revenus des biens communaux; 2° centimes ordi-

naires; 3° octrois; 4° taxes et perceptions municipales; 5° subventions de l'état, du département ou des particuliers pour services ordinaires; 6° recettes diverses.

Les recettes extraordinaires se composent : des contributions extraordinaires dûment autorisées, — du prix des biens aliénés, — des dons et legs, — du produit des emprunts, etc. Toutes ces ressources ordinaires et extraordinaires ne peuvent être perçues que conformément à la loi de finances annuelle qui prononce en bloc sur les centimes ordinaires et en fixe le maximum, ou en vertu des prévisions du budget voté par les conseils municipaux et approuvé par les administrations supérieures, chargées de la surveillance des communes, laquelle exige plus de soin ou réclame plus de sévérité, selon que l'importance de leur population est plus grande et que l'étendue de leurs ressources exige un contrôle plus élevé. On comprend que pour les petites localités la préfecture du département soit la dernière juridiction invoquée et que leurs modestes budgets ne remontent pas à la cour des comptes.

Depuis le recensement de 1876, on trouve 653 communes dont la population est inférieure à 100 habitans; dans 15,890 elle varie de 101 à 500; 10,867 ont une population supérieure à 500 et inférieure à 1,000; 8,646 communes renferment plus de 1,000 habitans (1). Les grandes villes qui en comptent plus de 50,000 sont au nombre de 23.

La différence des ressources n'est pas moins sensible que celle de la population. Le dernier rapport soumis à l'empereur constatait qu'en 1868 : 24 communes possédaient un revenu annuel de moins de 100 francs, 243 de moins de 500, 856 de moins de 1,000, que dans 3,798 autres le revenu s'élevait de 10,000 à 30,000 fr., enfin que dans 531 il atteignait de 30,000 à 100,000. 20 grandes villes seulement, sans compter Paris, jouissaient d'un revenu supérieur à 1 million. Depuis le relevé de 1868, la proportion n'a pas beaucoup changé, et la dernière publication sur la situation financière des communes donne encore 527 communes dont les recettes ordinaires sont inférieures à 500 francs, 29,541, où elles varient de 1,000 à 10,000 fr., et 256, où elles sont supérieures à 100,000 fr. Disons aussi que 73 communes couvrent toutes leurs dépenses avec leurs revenus patrimoniaux et 11,124 avec leurs *revenus ordinaires*; comme la nature même des revenus rend la différence entre les communes bien plus sensible, il serait bon de mettre en lumière cette dissemblance si elle pouvait être saisie facilement.

(1) Exposé des motifs sur le projet de loi d'organisation cantonale, présenté par M. Goblet, ministre de l'intérieur, le 20 mai 1882.

Toutes les communes prélèvent, à titre de ressources ordinaires : 1° — 5 centimes imposés chaque année par la loi de finances sur le total des contributions directes, c'est-à-dire de l'impôt foncier, des portes et fenêtres, personnel et mobilier; 2° — 8 centimes sur la contribution des patentes : or l'importance de ces deux prélèvemens ne varie pas seulement selon que les impôts sont plus ou moins forts, c'est-à-dire selon que les contribuables sont plus ou moins riches, mais encore selon que l'assiette en a été établie avec plus ou moins de sévérité. On n'ignore pas que, par suite de l'inégalité dans la confection du cadastre, l'impôt foncier s'élève jusqu'à 21 centimes par franc du revenu ou s'abaisse à 3 centimes. Depuis bien longtemps, il a été question de la péréquation de l'impôt, mais c'est une promesse restée à l'état de lettre morte, et l'inégalité subsistera longtemps encore et rendra la charge des centimes ajoutés au principal des contributions bien plus lourde dans certains endroits que dans d'autres. Quand à la suite de ces premiers centimes perçus par les communes, nous en verrons d'autres s'ajouter en plus grand nombre encore, il sera bon de se rappeler les inconvéniens de l'inégalité des sacrifices demandés au revenu foncier et l'on comprendra qu'on ait pu soutenir que ce revenu était, dans certaines localités, presque entièrement absorbé.

Les cinq premiers centimes ordinaires et les 8 centimes prélevés sur le principal des patentes, dont la loi de finances mentionne chaque année la perception, ne suffisent pas à payer en effet, dans toutes les communes, les dépenses nécessaires, et il en est d'obligatoires et de spéciales auxquelles il faut toujours pourvoir. Des centimes additionnels deviennent alors exigibles, soit du gré des conseils municipaux, soit, s'ils se refusent à les voter, par décision de l'autorité supérieure, et le maximum légal en est fixé à 20 centimes, sur lesquels plusieurs lois successives ont déterminé la part spéciale à faire à l'instruction primaire et aux chemins vicinaux.

C'est donc aux impôts directs que les communes ont en premier lieu recours; dans les impôts indirects, elles n'ont qu'un article à leur disposition : celui des octrois, et les villes seules peuvent les établir en raison du chiffre de la population. Le nombre des octrois était de 1.514 en 1871, de 1,540 en 1880. Sur le chiffre de 260 millions fournis par l'octroi (Paris excepté), les communes en 1880 ayant plus de 100,000 francs de revenu ont perçu 97 millions. Bagnères-de-Bigorre et Bagnères-de-Luchon sont les seules villes de cette catégorie dépourvues d'octrois.

D'autres taxes procurent aussi aux communes d'abondantes ressources, les halles, les marchés, une part dans les permis de chasse, la taxe des chiens, des voitures, etc. Il est à noter que 18,000 com-

munes en 1877 n'avaient pas encore adopté la vente des concessions de terrain dans les cimetières. Une des ressources dont s'inquiètent le plus les petites localités est la prestation en nature pour l'entretien et l'ouverture des chemins vicinaux. Le prix auquel on l'estime varie singulièrement, et ce détail a son importance, puisqu'on peut la racheter en argent. La rétribution mensuelle payée par les parens pour leurs enfans inscrits à l'école, constituait aussi un revenu important, puisqu'il atteignait 18 millions 1/2 au moment où, par suite de l'établissement de la gratuité de l'enseignement primaire, la loi en a prononcé la suppression.

Mentionnons encore, dans les revenus communaux, celui des propriétés foncières et du domaine forestier. Entre le rapport de M. Durangel et celui de M. de Crisenoy, les bois communaux se sont accrus de 296,000 hectares, dont 74,000 dans les landes de Gascogne. M. l'ingénieur Chambrelent, aujourd'hui inspecteur-général des ponts et chaussées, est l'auteur du défrichement de ces landes et de leur mise en valeur. En 1872, le produit des biens communaux montait à 49 millions 1/2, et à 56 1/2 en 1877; il est destiné à s'accroître lorsque les bois, dont la plantation est encore récente, seront en plein rapport.

Les recettes extraordinaires des communes sont fournies par les centimes extraordinaires, les surcharges d'octroi, les revenus exceptionnels des biens communaux, enfin par les emprunts, subventions et toutes autres ressources non annuelles. Excepté en ce qui concerne les emprunts, les recettes extraordinaires sont puisées aux mêmes sources que les ressources ordinaires, et comme le service de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts est couvert dans presque tous les cas par des centimes additionnels, il est vrai de dire que le nombre seul des centimes communaux établit presque toute la différence entre les recettes ordinaires et extraordinaires, bien que la vente des immeubles et les surtaxes d'octroi fournissent aussi leur part à ces dernières.

En face des recettes se groupent les dépenses, dont les unes sont aussi dites ordinaires et obligatoires, les autres extraordinaires ou facultatives; mais, de même que pour les recettes, le caractère de ces deux sortes de dépenses n'est pas toujours bien tranché. On comprend en général dans les dépenses ordinaires les frais d'administration, ceux de la perception des octrois et des taxes, la police, les cultes, l'instruction publique, la voirie, les secours aux établissemens de bienfaisance; mais, tandis que dans la première catégorie de dépenses figure l'indemnité de logement due aux ministres des cultes, c'est dans les dépenses extraordinaires et facultatives que se trouve le supplément de traitement de ces mêmes desser-

vans, ministres et pasteurs. On voit aussi le salaire du garde champêtre faire l'objet d'un prélèvement sur les ressources de la prestation et pouvoir être imposé d'office, tandis que celui du cantonnier reste facultatif. Ne serait-il pas encore logique de comprendre dans les dépenses obligatoires l'amortissement des emprunts au lieu de le porter comme premier article des dépenses extraordinaires?

Quoi qu'il en soit de ces premières indications, nécessaires pour spécifier le caractère de la gestion financière des communes et faire apprécier les sacrifices demandés aux contribuables, ce qu'il importe surtout de connaître, c'est le total auquel s'élèvent ces recettes et ces dépenses, après quoi se posera la question encore plus grave de savoir si ce total même est destiné à s'accroître, et si la marche actuelle des idées ne tend pas à en exagérer le poids dans une mesure intolérable.

II.

Les rapports présentés à l'empereur sur la situation des communes en 1862 et en 1868 offrent les points de comparaison suivans : en 1862, les recettes ordinaires de toutes les communes, Paris excepté, s'élevaient à 296 millions et les recettes extraordinaires à 149, contre 256 millions de dépenses ordinaires et 193 de dépenses extraordinaires, ensemble 445 millions de recettes et 449 de dépenses. En 1868, le chiffre des recettes ordinaires monte à 335 millions, soit 39 en plus, et celui des recettes extraordinaires à 141, tandis que les dépenses ordinaires restent à 298 millions et les dépenses extraordinaires à 184; il y a 476 millions de recettes contre 482 de dépenses. L'accroissement du chiffre du principal des contributions directes, qui s'est élevé de 260 millions en 1862 à 275 en 1868, a produit naturellement une plus-value parallèle dans les centimes additionnels perçus par les communes. De leur côté, les octrois ont procuré 13 millions de plus. Mais, d'autre part, le passif des communes s'était beaucoup aggravé : de 341 millions en 1862, il dépassait, au 1er juillet 1869, 573 millions, répartis sur 13,594 communes qui, pour les solder, avaient dû s'imposer plus de 3.000 centimes extraordinaires leur procurant une annuité de 8 millions 1/2 en plus d'un prélèvement de 25 millions sur leurs revenus ordinaires. A côté de ce passif, celui de la ville de Paris seule montait à 1,475 millions.

Trois ans après, M. Durangel accuse pour 1871 un ensemble de 675 millions de recettes contre 577 de dépenses. Les recettes ordinaires figurent dans ce total pour 313 millions, les recettes extraor-

dinaires pour 226 et les excédens libres et restes à recouvrer pour 135. Il n'avait pas été tenu compte de ce dernier article dans le dépouillement de 1868; c'est ce qui explique la grosse différence entre les totaux des deux exercices et rend toute comparaison difficile. En ne faisant de rapprochement que sur un point spécial, le produit des centimes communaux, on trouve qu'en 1871 celui des centimes ordinaires est de 64 millions et celui des centimes extraordinaires de 37, ensemble 101 millions. Or cette somme est supérieure de 15 millions aux produits de 1868, qui l'emportaient eux-mêmes de 20 millions sur ceux de 1862 et, si l'on remonte plus haut, de 70 millions sur 1836. En trente-cinq années, les ressources perçues sur l'impôt direct pour le service communal avaient au moins quintuplé. On se plaît généralement à dire que l'impôt direct est à peu près immuable, qu'il n'est qu'un impôt de répartition; la faculté d'imposer des centimes additionnels en nombre presque illimité démontre singulièrement la fausseté de cette théorie. Dans la dernière période de 1868 à 1871, le principal des contributions directes n'avait presque pas varié (261 et 265 millions) et, par conséquent, le produit des centimes ordinaires avait dû rester sensiblement le même, mais il avait fallu, à l'occasion de la guerre, demander à plus de communes des sacrifices importans, et c'est ainsi que les centimes affectés aux dépenses extraordinaires avaient procuré 33 millions en 1871, répartis sur 21,341 communes contre 23 millions en 1868 payés par 13,403 communes imposées extraordinairement; dans cette même année néfaste, les impositions extraordinaires autorisées atteignaient le chiffre de 78 millions 1/2. C'est à 93 millions que M. Durangel estime les dépenses de l'invasion à la charge des communes. A la fin de 1871, le total des emprunts à rembourser s'élevait en capital à 711 millions, déduction faite des amortissemens opérés, et les intérêts à servir jusqu'à leur expiration à 500 millions, soit ensemble 1,250 millions; les dettes autres que les emprunts formaient encore une somme de 150 millions de francs. De 1862 à 1872, les communes de France, Paris excepté, avaient plus que doublé leurs emprunts, 330 millions contre 760; aussi M. Durangel estimait-il que, sans être périlleuse, cette situation *appelait la sérieuse attention du gouvernement* et recommandait-il aux municipalités *l'ordre et l'économie*. Deux ans plus tard, ce furent encore les mêmes conseils que l'honorable M. de Goulard adressait aux préfets par une circulaire du 13 mars 1873.

La loi de finances de 1878 avait décidé que le département de l'intérieur devrait présenter sur la situation financière des communes un rapport analogue à ceux dont nous venons de parler, mais ce ne fut qu'en 1881 et seulement sur les résultats de l'exer-

cice 1877 que le directeur du service départemental put adresser au ministre le dernier document qu'il soit utile de consulter, puisqu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il s'efforça de montrer à côté des chiffres récapitulatifs des dépenses et des recettes, l'utilité des unes, l'emploi des autres, de présenter en un mot le tableau des améliorations obtenues et de comparer la nouvelle période avec les précédentes. Depuis lors rien de semblable n'a plus été fait. Les publications qui ont suivi et dont la dernière se rapporte à l'exercice 1881 comprennent des tableaux statistiques pour chaque département, mais laissent subsister des lacunes (1) et l'ensemble n'est présenté nulle part, ce qui serait l'essentiel, et ne permet d'opérer aucun rapprochement avec les années antérieures : c'est donc au rapport sur l'exercice de 1877, qui offre pour la dernière fois des points de comparaison intéressans avec le passé, qu'il convient de s'arrêter.

De 675 millions en 1871, les recettes de toute nature se sont élevées en 1877 à 922 millions, avec une augmentation de 247 millions, dont 94 millions dans les recettes ordinaires, 62 dans les recettes extraordinaires et 90 1/2 dans les excédens ou restes à recouvrer. Les dépenses ont monté de 577 à 713 millions, soit 136 millions en plus, dont 78 pour les dépenses ordinaires et le même chiffre pour les dépenses extraordinaires. Les centimes ordinaires ont produit 77 millions après 63 et les centimes extraordinaires 38 après 33 millions. Il faut observer que l'instruction primaire était, en 1871, dotée de 3 centimes additionnels et qu'en 1877 le nombre en avait été porté à 4, auxquels s'ajoutaient encore les 4 centimes spéciaux créés par la loi de 1867 pour l'établissement facultatif de l'enseignement gratuit : le quatrième centime ajouté aux trois premiers avait fourni 3 millions de plus ; et les centimes pour la gratuité 2 millions. Enfin, comme le principal des contributions directes s'était accru lui-même de 29 millions, entre l'année 1871 et l'année 1877, la valeur des centimes additionnels avait gagné en proportion. Un tableau dans lequel la ville de Paris est comprise montre que les quatre contributions directes ont fourni à l'état, en 1871, 333 millions et aux communes, par l'addition des centimes, 109 millions,

(1) M. Camescasse, dans la publication sur 1881, dit que c'est la quatrième statistique annuelle éditée conformément aux résolutions de 1878. Il a suivi les modèles précédens : les tableaux concernant chaque département sont divisés par arrondissemens et par cantons. Ils contiennent les noms des communes, la population, la superficie, les *revenus annuels à l'exception des centimes additionnels, des prestations et de la rétribution scolaire*, enfin le nombre des centimes et dans chaque département la valeur du centime. Mais l'ensemble n'est indiqué nulle part, le travail de la récapitulation totale reste à faire ; il faudrait l'extraire de la loi du budget général ou des arrêts rendus par la cour des comptes.

tandis qu'en 1877 la part de l'état est de 403 millions et celle des communes de 151.

Combien, dans ces totaux, diffèrent en étendue les sacrifices demandés aux contribuables, dont le revenu est atteint dans des proportions si diverses par l'établissement de la base sur laquelle l'impôt direct repose, c'est ce qu'on sait trop bien, et c'est ce qui faisait dire à M. de Crisenoy dans le rapport même sur l'exercice de 1877 : « Lorsqu'on entre dans les détails de la situation financière des communes, on est frappé des inconvéniens que présente l'adoption du principal des contributions directes, tel qu'il est actuellement établi comme base des ressources normales des communes. Ce système rend dans bien des cas toute amélioration impossible, parce que la dépense tomberait à la charge d'une matière imposable hors d'état de la supporter. Avec les variations de l'impôt foncier, si les centimes additionnels viennent le plus souvent le doubler, quelquefois le tripler, l'imposition peut atteindre jusqu'à 40 et 60 pour 100 du revenu et, la plus petite augmentation des charges devient alors matériellement impossible. »

Pendant la même période de 1871 à 1877, le produit des octrois s'est élevé de 86 millions à 124 millions, mais à la première de ces deux dates, la suppression momentanée de la perception dans les plus grandes villes et particulièrement à Lyon en avait réduit de beaucoup l'importance; en prenant pour point de comparaison l'année 1868, où le rendement des octrois donnait 94 millions, c'est encore une progression d'un tiers en neuf ans.

Les autres taxes municipales, la rétribution scolaire, les prestations, présentent toutes des augmentations; les concessions de terrains dans les cimetières se sont multipliées. La rétribution scolaire, qui produisait plus de 18 millions, vient d'être supprimée, les 4 centimes facultatifs autorisés par la loi de 1867 ont aussi disparu, la gratuité de l'enseignement étant devenue obligatoire : 4 centimes seulement resteront donc à la disposition des budgets communaux pour satisfaire aux besoins de l'instruction primaire : inutile d'ajouter qu'ils offriront de trop modiques ressources, et que des subventions de l'état deviendront nécessaires. En traitant plus tard cette question spéciale, nous essaierons de montrer les éventualités qu'il reste à prévoir.

Les revenus des biens communaux ont obtenu dans la même période une plus-value de près de 7 millions, mais de toutes les sommes mises à la disposition des communes pour leurs dépenses de toute nature, c'est encore celle obtenue par l'émission des emprunts qui présente les plus gros chiffres, le total s'élève à

173 millions contre-balancé par une diminution du taux de l'intérêt : ces emprunts contractés pour la plupart avec le Crédit foncier au taux de 5 1/2 et de 6 pour 100 ont été réduits à 4 1/2. Le passif des communes, que nous avons laissé en 1871 à 710 millions, en atteignait 757 en mars 1878. Si l'on ajoutait à tous ces chiffres ceux qui résumaient en 1877 (rapport de M. de Crisenoy) la situation de la ville de Paris, il faudrait aux 922 millions de recettes de toutes les communes de France joindre 217 millions 1/2 de recettes ordinaires et 208 millions 1/2 de recettes extraordinaires (y compris les excédens antérieurs) pour notre capitale (1), ce qui donnerait un total de 1,368 millions de recettes : il faudrait aussi accroître le passif entier des communes montant à 757 millions au 31 mars 1878 du passif de la ville de Paris atteignant à la même date le chiffre de 1,988 millions après l'émission successive de trois emprunts qui venaient de procurer 690 millions.

Nous devons, en nous arrêtant à cette année 1878, répéter encore combien il eût été désirable de pouvoir poursuivre notre comparaison jusqu'à l'année actuelle, et nous servir à cet effet des statistiques subséquentes publiées par M. le ministre de l'intérieur. La dernière ne donne plus comme total des ressources communales qu'un chiffre de 437 millions, mais nous avons déjà dit qu'il ne comprend ni les centimes additionnels, ni la prestation, etc. Que si l'on trouve dans la loi de finances pour le budget général une somme de 151 millions comme produit des centimes communaux, on fait encore la réserve que les 8 centimes à prélever sur l'impôt des patentes au profit des communes en ont été déduits : le résultat des emprunts nouveaux n'est enfin indiqué nulle part. On peut seulement faire ressortir comme indiquant le mouvement ascensionnel des impositions communales le classement des localités d'après le nombre de leurs centimes additionnels. En 1880, on comptait 5,540 communes imposées de moins de 15 centimes, on n'en trouve plus que 5,103 en 1882. Le nombre des communes grevées de 15 à 30 centimes s'est élevé de 8,254 à 8,391, celui des communes supportant de 31 à 50 centimes de 9,774 à 9,791, celui des communes qui paient de 51 à 100 centimes de 9,413 à 9,548, enfin le nombre des communes qui imposent aux contribuables une charge supérieure à 100 centimes, c'est-à-dire où l'impôt direct est presque doublé, a monté de 3,094 à 3,248.

Ne ressort-il pas de tous ces rapprochemens que les charges des

(1) Les dépenses de la ville de Paris, en cette même année, ne se chiffrant qu'à 199 millions pour les dépenses ordinaires et à 88 millions pour les dépenses extraordinaires, laissaient un excédent de 138 millions à reporter aux exercices suivans et destinés à doter les grands travaux en cours d'exécution.

contribuables s'augmentent d'année en année, et le chiffre des budgets communaux ajouté aux chiffres du budget de l'état ne mérite-t-il pas d'être mis en lumière et ne porte-t-il pas un enseignement utile sur la situation financière du pays, et, par suite, sur le régime politique qu'il réclame ?

III.

L'équité veut qu'en regard des recettes procurées par les sacrifices imposés aux contribuables, nous signalions les améliorations obtenues et les progrès réalisés. Le rapport déjà cité de M. de Crisenoy, publié aux premiers jours de 1881, sur l'exercice 1877, rend cette tâche assurément facile, au moins en ce qui concerne les résultats matériels et visibles : n'oublions pas non plus de rappeler que le travail d'un de ses prédécesseurs les plus recommandables, M. Durangel, avait mis en lumière toutes les dépenses faites par les communes au moment de la guerre et de l'invasion. Du rapport de 1880 il résulte qu'en cinq années, de 1872 à 1877 inclusivement, les communes avaient dépensé en travaux d'utilité publique 451 millions environ : soit 16 millions pour les mairies, 73 pour les églises et presbytères, 82 pour les écoles, 99 pour les égouts, eaux, gaz, etc., 109 pour la voirie vicinale et 70 pour d'autres travaux. Les petites localités avaient fait preuve d'initiative comme les grandes, puisque le chiffre des travaux exécutés dans les communes ayant moins de 100,000 francs de revenus atteignait presque 170 millions.

Depuis 1878, les communes sont entrées dans une période encore plus grande d'activité, surtout en ce qui concerne les constructions d'écoles, les travaux d'assainissement et de voirie : dès à présent, il est bon de relater qu'en 1877, 2,146 communes se trouvaient pourvues de distributions d'eaux : la longueur totale des égouts souterrains était de 2,287 kilomètres, appartenant à 153 villes : 2,505 possédaient un éclairage public ; dans 726, l'éclairage avait lieu au gaz. A côté de ces travaux qui intéressent spécialement les communes, il faut citer les travaux de casernement, dont la part payée par les municipalités sous forme de subsides ou d'avances atteignait 80 millions. Mais plus encore que dans les dépenses d'intérêt matériel proprement dit, c'était dans celles d'un ordre plus élevé qu'apparaissaient les larges augmentations ; pour l'instruction primaire (Paris excepté), la dépense s'était élevée de 40 millions en 1868 à 76 millions en 1877, et, d'autre part, les subventions aux hospices et aux bureaux de bienfaisance, qui ne sont pas obliga-

toires, dépassaient 19 millions, représentant 8 1/2 pour 100 des recettes totales de ces établissemens.

Après avoir relevé ces chiffres satisfaisans, l'auteur du rapport ajoutait que les futures statistiques présenteraient un notable accroissement des dépenses et des recettes communales, mais qu'il importait surtout d'examiner l'emploi qui en aurait été fait. « Le travail et le progrès, disait-il, sont la loi de l'humanité, et l'on ne saurait interdire aux villes d'assainir leurs quartiers infects, d'établir des égouts, du gaz, d'amener de l'eau, de construire assez d'écoles pour contenir tous les enfans : c'est une question de *mesure.* » La mesure a-t-elle été observée ? Nous avons déjà dit que nous ne pouvions dégager des dernières statistiques faites, ni des documens publiés, le chiffre entier des dépenses communales, et par conséquent établir entre les résultats acquis et ceux qu'il reste à obtenir une proportion rassurante ou non pour l'avenir : mais, *a priori*, en faisant ressortir sur quelques points seulement les dispositions des masses, leurs besoins, les engagemens du pouvoir, les entraînemens de passions sans cesse aiguisées, il sera facile de prévoir les augmentations certaines de dépenses dont l'excès peut devenir un péril.

Trois dépenses doivent surtout fixer l'attention : celles qui ont pour objet ce qu'on peut appeler l'hygiène publique, celles qui se rapportent à l'instruction, enfin celles qui visent l'assistance que chaque agglomération d'hommes s'efforce de procurer aux malheureux de toute espèce. A coup sûr, les frais d'administration proprement dite, le salaire des employés, le service de la vicinalité, quelques dépenses du culte laissées encore à la charge des communes, ne devraient pas rester en dehors de notre examen : pour les premières, notamment, il est hors de doute qu'elles augmentent et augmenteront toujours. Le service des bureaux de mairie, le traitement des secrétaires, ont plus que doublé dans ces dernières années, et l'on n'est pas arrivé au terme : or ces dépenses sont au premier rang de celles que paient les centimes ordinaires, de même que les frais d'entretien des chemins vicinaux. Mais, à moins d'en venir à la rétribution, si ardemment sollicitée, des maires et des conseillers municipaux, cette première catégorie ne dépasserait pas certaines limites et l'opinion du plus grand nombre ne pousse pas encore aux excès en ce genre. Il n'en est pas de même pour ce qui concerne l'assainissement des communes, la distribution des eaux et l'éclairage : de ce côté, la progression est indéfinie, et les chiffres cités plus haut prouvent ce qu'il faut encore s'imposer de sacrifices dans un temps relativement court si l'on veut répondre aux vœux des populations.

Depuis la publication du rapport sur l'exercice 1877, il n'est pas douteux que la distribution d'eaux, la construction d'égouts, l'éclairage des villes, n'aient fait de grands progrès. Lorsque, dans la période de 1870 à 1877, 262 communes avaient ajouté 404,000 mètres cubes d'eaux aux distributions antérieures, dont 90,000 pour Paris, lorsque 343 kilomètres d'égouts nouveaux avaient été creusés dans ce même laps de temps, il demeure évident que, quels que soient les nouveaux efforts faits depuis cette dernière date, de bien grands besoins sont encore à satisfaire. L'éclairage public, dans cette avant-dernière période, s'était aussi accru d'un sixième. Quoi qu'il en soit de l'augmentation dont les quatre dernières années aient pu profiter, d'autres progrès deviennent nécessaires. Sans parler du chemin de fer métropolitain de la ville de Paris, toujours en projet, ni de l'écoulement de ses eaux vannes dans la forêt de Saint-Germain, que la plus stricte équité condamne, ni du creusement d'un canal spécial se continuant jusqu'à la mer, non plus que des travaux d'égouts et de distribution d'eaux à aller prendre jusqu'à la Loire, toutes entreprises gigantesques, pour lesquelles notre capitale aurait à contracter un emprunt de plusieurs centaines de millions, quelle ville jouissant d'un revenu suffisant, quelle simple commune même, placée dans une certaine sphère d'activité, ne réclame le moyen, le pouvoir de s'éclairer, de s'assainir, de s'arroser? Qui de nous ne peut témoigner de l'immensité de l'œuvre à accomplir? Aux portes de la capitale même, le chef-lieu d'un grand département, la ville historique par excellence, Versailles, ne reçoit que des eaux insalubres, lorsqu'à côté d'elle la Compagnie générale des eaux de la ville de Paris distribue l'eau de la Seine prise *avant* Paris, par conséquent potable et claire. Pourquoi donc cette même grande ville, qui contracte des emprunts pour étendre l'hôtel de la mairie et dépense une forte somme afin d'établir un tir national, n'emprunte-t-elle pas aussi la somme nécessaire à la distribution d'eaux salubres? Il faudra pourtant bien s'y résoudre, comme il faudra partout désinfecter et éclairer.

Depuis nombre d'années, et grâce à un effort immense, les chemins vicinaux réunissent toutes les localités grandes et petites : mais ce mode de viabilité ne suffit pas aujourd'hui, on rêve partout des rapprochemens rapides au moyen des voies de fer, des chemins sur routes, des tramways : et surtout on veut chez soi, dans l'intérieur de sa propre commune, avoir de la lumière, de l'eau et des égouts. Nous ne sommes pas suspects, à coup sûr, d'avoir médit de l'emploi des capitaux français à l'étranger, et, dans nos recherches antérieures sur la propagation des instrumens du progrès matériel, d'avoir affirmé que notre pays devait se renfermer en ses limites naturelles : cepen-

dant si nous mesurons la tâche que notre industrie serait en mesure de remplir en France pour améliorer sur tant de points l'existence de nos concitoyens, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que les préoccupations des hommes aptes à ces entreprises ne se soient pas portées exclusivement sur les travaux hygiéniques dont nous venons de parler et qu'une part importante du capital français n'y ait pas trouvé son principal emploi. Que dirait-on de nous si nous avions aidé à la construction du réseau des chemins de fer européens avant d'assurer l'achèvement du nôtre? N'aurions-nous donc pas opéré aussi sagement, en éclairant et en assainissant toutes nos villes, qu'en portant notre argent en Espagne, en Italie, voire même en Égypte?

Il n'est pas nécessaire de s'étendre davantage sur ce premier objet de l'accroissement des dépenses municipales : nul ne s'y opposera; tout au contraire, elles serviront à accroître la popularité de quiconque s'en fera le défenseur dans une intention plus ou moins intéressée; elles ne peuvent en outre donner lieu à aucune méprise, à aucune équivoque; à tous les points de vue, sauf à celui de la *mesure* toujours indispensable à garder, elles méritent d'être encouragées.

En est-il de même des deux autres natures de dépenses sur lesquelles nous voulons arrêter un moment l'attention du lecteur, celles de l'instruction et de l'assistance? Les dépenses de l'instruction primaire sont depuis longtemps obligatoires : en cas d'insuffisance des revenus ordinaires (ce qui est le cas presque général), il est pourvu aux dépenses de l'instruction primaire par une addition de centimes spéciaux, votée par le conseil municipal ou, à son défaut, d'office, et cette imposition, comprise dans la loi générale de finances annuelles (loi du 15 mars 1850), est de 3 centimes portés plus tard à 4. La loi du 10 avril 1867 avait autorisé les communes à voter une imposition extraordinaire de 4 centimes pour établir la gratuité. Enfin, jusqu'à l'année 1881, les dépenses de l'instruction primaire étaient en partie couvertes par la rétribution scolaire que les parens des élèves fréquentant les écoles versaient eux-mêmes dans la caisse municipale. Le rapport de l'exercice 1877 porte les dépenses de l'instruction primaire (Paris non compris) à 76 millions : elles n'étaient que de 49 en 1868. Les 3 centimes spéciaux avaient fourni 10 millions 1/2; les 4 centimes de la gratuité, à peine établis en 1868, ajoutaient, en 1870, une plus-value de 2 millions 1/2; la rétribution scolaire procurait un revenu de plus de 18 millions : le surplus des dépenses était couvert par les revenus ordinaires des communes et les subventions des départemens et de l'état.

Nous ne parlons pas ici d'autres dépenses relatives à l'instruction supérieure ou secondaire, auxquelles les communes participent

volontairement par la prise de bourses, l'ouverture de bibliothèques, etc. En restant sur le terrain seul de l'instruction primaire, il importe de remarquer les changemens considérables apportés dans la situation actuelle par la loi relative à la gratuité et à l'obligation de l'enseignement primaire. Les 4 centimes facultatifs qui permettaient l'établissement d'écoles gratuites dans certaines localités ont été supprimées, et la rétribution scolaire a dû également disparaître.

Serait-ce donc que le budget communal va être délivré partout d'une charge dont le poids avait sa gravité? Mais la loi nouvelle ne diminue pas le coût de l'instruction primaire, loin de là, et l'obligation de l'enseignement laïque l'augmente beaucoup, au contraire, en enlevant aux congrégations religieuses l'enseignement qu'elles procuraient à très bas prix, pour le donner à des instituteurs et à des institutrices dont le traitement veut être bien plus élevé. Qui fera les frais de cette économie procurée aux communes? L'état. Il s'est engagé à subvenir au déficit résultant du nouvel ordre de choses, et, cette année, il lui en coûte déjà plus de 30 millions (1). Mais il ne s'agit pas uniquement de payer les maîtres. Puisque l'enseignement est obligatoire, il faut le mettre à portée de tous et bâtir le nombre d'écoles indispensable : les départemens et l'état aideront les communes, mais celles-ci devront s'aider aussi elles-mêmes et s'endetter ; de là la construction de ce qu'on nomme les *groupes scolaires* et la constitution de la caisse spéciale des écoles fondée sous le patronage direct de l'état. Dans son rapport sur le budget de 1883, M. Ribot porte le capital de cette caisse à 392 millions ; M. Ferry estimait qu'il faudrait en quelques années élever les dépenses à 1 milliard. Il résulte d'une enquête ordonnée par le ministre de l'instruction publique que, dans cinquante-six départemens, 480 millions seront nécessaires pour construire et aménager les maisons d'écoles, que la caisse, dont la dotation est presque épuisée, réclame un nouveau fonds de 120 millions et que les dépenses à faire s'élèvent encore à 700 millions. Voilà donc les communes contraintes de pourvoir par des emprunts, c'est-à-dire par la perception de centimes additionnels, à ces constructions obligatoires, dont le modèle généralement adopté affecte des proportions d'un luxe le plus souvent inutile, et si, d'un côté, on a soulagé leur budget, d'un autre on le rend plus lourd; mais, à part ces dépenses qui, une fois faites, ne se renouvelleront plus, comment ne pas croire que le paiement de la *gratuité*, facultatif d'abord

(1) M. Ribot, dans son rapport sur le budget de 1883, signale spécialement une demande *tardive* de 19 millions pour compléter le traitement des instituteurs primaires.

et payé par les communes, ne sera pas rétabli directement comme devenu obligatoire et ne retombera pas à la charge des localités elles-mêmes, soit que le budget général de l'état ou les budgets départementaux, et surtout les budgets cantonaux, si le projet dû à l'initiative de M. Goblet sur l'organisation cantonale était adopté, en fassent un article de répartition spéciale à réclamer dans toutes les localités pourvues d'écoles et de maîtres? Il ne nous semble pas qu'on puisse concevoir le moindre doute à cet égard, ni supposer qu'on y puisse autrement pourvoir que par une imposition de centimes additionnels au principal des contributions directes. Ce ne serait, en effet, ni aux contributions indirectes ni aux taxes d'octroi, dont on réclame partout l'abaissement, qu'il y aurait lieu de s'adresser, mais, une simple indication dans la loi du budget, permettant de porter à plus de 20 centimes le maximum des centimes additionnels ordinaires, donnerait toute facilité pour réaliser la mesure dont il s'agit.

Le troisième point que nous voulions traiter est celui des dépenses nécessitées par l'assistance publique. L'assistance communale s'établit par l'installation des bureaux de bienfaisance, la création d'hôpitaux ou d'hospices ou, à défaut d'établissemens communaux, l'entrée réservée dans les hôpitaux ou hospices départementaux moyennant une rétribution payée par le budget municipal : ce dernier cas est celui de la plupart des communes en France, à qui leurs ressources ne permettent pas de posséder réellement des asiles leur appartenant. Le traitement des aliénés et une part de la dépense des enfans assistés constituent seuls une charge obligatoire : chaque département est tenu d'avoir un établissement public destiné à recevoir des aliénés, ou de traiter à cet effet avec un établissement public ou privé, et les communes, qui ne sont pas obligées d'envoyer les malades à un hôpital, sont, au contraire, contraintes de payer le traitement d'un aliéné.

Si les hôpitaux ou hospices n'existent que dans un petit nombre de communes, il n'en est pas de même des bureaux de bienfaisance, pour lesquels cependant ne sont point réservées dans les budgets municipaux des ressources spéciales et ne se prélève aucun centime ordinaire ou extraordinaire. La création d'un bureau de bienfaisance est autorisée par les préfets sur l'avis des conseils municipaux, mais doit, au préalable, être accompagnée d'une dotation d'au moins 50 francs de rente, soit en immeubles, soit en rentes sur l'état, à laquelle viennent s'ajouter les subventions que les conseils municipaux peuvent voter et les recettes légalement accordées aux pauvres, telles que le tiers du produit des concessions de terrains dans les cimetières, là où le droit de concession est établi, et le droit perçu en faveur des indigens à l'entrée des spectacles.

La situation financière des communes, en 1878, donnait pour tous les bureaux de bienfaisance une somme d'environ 25 millions 1/2. Le rapport de M. Durangel, en 1871, ne portait qu'un total de 17 millions 1/2. En 1881, le chiffre dépasse 31 millions. Pour une période de dix années, la progression est très importante. S'accentuera-t-elle encore? Il faut s'y attendre et prévoir pour les budgets communaux une charge qu'il est bien difficile d'évaluer, puisque aux sacrifices directs des localités sous leur forme actuelle devront s'ajouter tous ceux que la transformation du mode d'assistance ne manquera pas de leur imposer dans un court délai. La charité privée vient aujourd'hui grandement en aide à l'assistance publique : mais en sera-t-il de même lorsque de sérieuses entraves seront apportées, comme tout le fait prévoir, à l'exercice de la première, et la seconde ne devra-t-elle pas, coûte que coûte, combler le déficit? Nous n'avons pas l'intention d'aborder à fond ces graves questions des nouveaux systèmes d'instruction et d'assistance que l'on prétend imposer à notre pays; nous ne pouvons cependant nous empêcher d'en faire ressortir les périls, au moins en ce qui concerne la situation financière des communes.

IV.

Le but avoué que poursuivent les amis du progrès aujourd'hui est de faire disparaître de l'instruction et de l'assistance l'influence religieuse. Fermer les établissemens scolaires et hospitaliers aux hommes et aux femmes qui portent l'habit ecclésiastique, repousser des bureaux de bienfaisance les membres du clergé, laïciser, comme on dit, l'enseignement et la charité dans le domaine public, d'un autre côté entraver autant que possible le fonctionnement des établissemens privés, tel est le double projet auquel se dévouent avec une obstination invincible les prétendus apôtres du droit moderne et les serviteurs de la démocratie. Si le premier est insensé, le second, ne craignons pas de le dire, est absolument criminel. Mettre Dieu hors de l'école, c'est vouloir tarir les sources de la morale et du bien; heureusement, c'est tenter une œuvre vaine, car à côté de l'école subsistera la famille où prévaudront les sentimens religieux et où les enfans puiseront les saines notions que l'enseignement public ne leur donnera plus; mais porter atteinte à l'exercice de la charité privée, l'enlever aux mains qui seules peuvent s'y consacrer, et sous prétexte que l'état a le droit et le devoir de soulager les misères humaines, essayer de réserver le rôle de distributeurs d'aumônes aux agens du gouvernement pour qu'ils y conquièrent

une certaine popularité, c'est risquer d'affaiblir l'importance des dons et des offrandes, c'est commettre un crime de lèse-humanité. Quoi qu'on fasse, les efforts de la charité publique ne seront jamais à la hauteur de ceux de la charité privée, et sans vouloir médire des onctionnaires civils chargés de pourvoir aux soins de la première, c'est par des mains plus dignes que se répand la seconde.

Il y a des esprits convaincus que l'enseignement primaire, même celui des filles, peut être aussi bien donné par des laïques que par des religieux; mais on ne trouve personne pour soutenir que la garde des malades, l'assistance aux enfans, aux vieillards, aux infirmes, la distribution des secours aux indigens, ne soient pas le lot exclusif de ceux et de celles qui ont avant tout fait vœu d'abnégation et de pauvreté. On rencontre souvent des misérables à qui l'aumône distribuée par le riche et l'heureux du monde n'arrache qu'une expression d'envie, ou du moins une parole d'indifférence et de dédain; mais quand la main qui s'ouvre pour eux est celle, par exemple, d'une sainte femme à qui les joies du monde sont refusées, s'il n'y a pas de reconnaissance chez celui qui reçoit, il n'y a pas de haine, le don lui paraît naturel et conforme à la qualité du donateur. Ajoutons que pour la création et le fonctionnement de tous les établissemens dus à la charité privée, la première condition réclamée par leurs fondateurs est précisément l'alliance de la religion et de la charité, et l'exercice de celle-ci par les représentans d'intérêts supérieurs aux intérêts du monde. Les bienfaiteurs sans nombre, dont les libéralités ne s'épuisent jamais, ne se croient pas, le plus souvent, dignes d'accomplir eux-mêmes le devoir de la charité, mais ils n'en confieraient le soin qu'à ceux pour lesquels le premier acte a été de se sacrifier eux-mêmes.

Jamais la statistique n'a été en mesure de récapituler tout ce que la bienfaisance privée distribue annuellement à nos pauvres et à nos infirmes : le budget général de l'état ne contient pas non plus un renseignement spécial qui permette de chiffrer les dépenses à sa charge et à celle des départemens en ce qui concerne l'assistance. Nous avons cité plus haut la somme totale des dépenses communales relatives aux bureaux de bienfaisance : bien qu'elle s'accroisse d'année en année, elle ne paraîtra pas bien élevée encore, et certainement, si les efforts de ceux qui veulent laïciser la charité étaient couronnés de succès, on ne manquerait pas de réclamer pour les bureaux de bienfaisance et les subventions aux hospices des ressources nouvelles et plus importantes. Où les prendrait-on? Ce qui est facultatif aujourd'hui ne manquerait pas de devenir obligatoire, et alors que l'ensemble des libéralités charitables se serait fort amoindri, les dépenses communales s'accroîtraient démesuré-

ment, en même temps qu'une nouvelle cause de désunion et des germes de discorde sociale auraient encore porté le trouble dans notre pays déjà si cruellement éprouvé.

Revenons à nos chiffres. Le budget général de l'état pour l'exercice 1883, présenté par M. Say, et amendé par la commission, s'élève pour le budget ordinaire à 3 milliards 44 millions, pour le budget extraordinaire à 258 millions (1), pour le budget sur ressources spéciales à 377 millions, auxquels s'ajoutent 84 millions 1/2 de budgets annexes rattachés pour ordre au budget général de l'état, ensemble 3 milliards 764 millions.

L'honorable rapporteur de la commission du budget à la chambre des députés, M. Ribot, faisait remarquer en présentant cet énorme total, que le budget des dépenses ordinaires ne s'élevait, à la dernière année de l'empire, en 1869, qu'à 1 milliard 621 millions, et que l'accroissement qui le portait aujourd'hui à plus de 3 milliards avait été surtout très rapide dans les trois dernières années; entre 1880 et l'exercice prochain l'écart n'est pas inférieur à 296 millions. « Nos dépenses ordinaires, disait-il, depuis plusieurs années ont suivi une progression qui s'explique par la nécessité de procurer une satisfaction à de grands intérêts sociaux, comme l'instruction publique, ou *d'améliorer la situation des serviteurs du pays.* »

C'est pour les mêmes motifs que les budgets départementaux, qui ne comprenaient à l'origine qu'un très petit nombre d'articles (exposé des motifs de M. Goblet sur l'organisation des cantons), s'élèvent à plus de 220 millions, et c'est aussi pour organiser en un point central des écoles primaires supérieures, des établissemens de bienfaisance cantonaux, etc., que l'avant-dernier ministre de l'intérieur appelait le canton à prendre dans notre organisation administrative une place aussi importante que le département, et proposait, en conséquence, la création d'un nouveau budget, le budget cantonal, dont les ressources eussent été prises, pour la plus grande part, sur les centimes communaux.

Quel que soit le sort réservé au projet de loi de M. Goblet, il faudra bien que les communes paient les nouvelles dépenses que les grands travaux, l'instruction et la bienfaisance réclament. Or elles n'ont pas, comme l'état, la faculté de recourir à une dette flottante

(1) Le budget des recettes extraordinaires a été réduit à 258 millions parce qu'on a proposé d'appliquer aux dépenses de cette nature 271 millions de ressources provenant des reliquats de crédit des exercices antérieurs et 257 millions des remboursemens des avances faites aux compagnies de chemins de fer. Puisque le nouveau ministre des finances renonce à cette dernière ressource, le budget extraordinaire devra être relevé d'autant par une nouvelle émission de bons du trésor, ou par un emprunt, à moins que l'on ne diminue les travaux publics en projet.

sans que le public s'en émeuve, que les pouvoirs législatifs le sachent et, jusqu'au moment d'une révélation tardive, sans que le crédit public en souffre, ainsi que l'exposé du budget présenté par M. Léon Say et le rapport de M. Ribot l'ont prouvé. Les communes ne peuvent que recourir à l'impôt direct ou emprunter à ciel ouvert; mais leurs contributions sont bien lourdes et leur passif est déjà considérable.

La statistique du ministre de l'intérieur pour l'exercice 1878 montrait que, déjà à cette époque, les recettes des communes dépassaient 1,368 millions et leur passif 2,745 millions. Faute de pouvoir établir un total complet pour 1882, nous avons montré que plus de 3,000 communes supportaient une charge de plus de 100 centimes additionnels, près de 10,000 de 50 à 100 et seulement 8,000 de 15 à 30 centimes. La moyenne générale des impositions communales atteignait 48 centimes, près de la moitié de l'impôt direct en plus. Le nombre des centimes imposés, qui était en 1878 de 1,712,000 pour toutes les communes, dans la dernière statistique de 1881, dépasse 1,758,000 centimes. Certes, il serait intéressant de pouvoir chiffrer le produit de ces centimes et d'en connaître la valeur non-seulement moyenne, mais communale, afin d'apprécier la part si différente des uns et des autres, mais, quoi qu'il en soit, on en sait assez pour comprendre que les budgets communaux ajoutent aux 3,700 millions du budget général une surcharge qui permet de dire que, de tous les grands états, c'est la France le plus imposé. La moyenne, pour chacun de ses habitans, est de 110 francs d'impôts; pour l'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne, la Russie, l'Italie et l'Autriche, elle ne dépasse pas 60.

Que si, nonobstant cette progression constante des sacrifices demandés à chacun, on rappelle les promesses contradictoires faites au public de grands travaux nécessaires et de dégrèvemens importans, le moment ne sera-t-il pas venu de prêter une oreille plus attentive aux timides recommandations de prudence faites par les fonctionnaires mêmes chargés du travail des statistiques, et les représentans du pays ne semblent-ils pas aujourd'hui mis en demeure de faire preuve de résistance et de sagesse financière? Lorsque l'exposé de M. Léon Say sur l'exagération de la dette flottante vint jeter la lumière dans les esprits, les anciennes illusions se déchirèrent et il parut impossible de lancer notre pays dans de nouvelles aventures. Mais les besoins de popularité reprenant leur empire et les jours s'écoulant, les grands projets se représentent à nouveau : la question des chemins de fer, qu'on a cru un moment tranchée par une solution qui concilierait à la fois l'intérêt particulier et l'intérêt général, est reprise avec une passion nouvelle, que la présence

dans le ministère d'adversaires déclarés des grandes compagnies n'est pas faite pour maintenir dans de justes limites, et, comme nous le rappelions ici même, une proposition qui ne manque jamais de se reproduire quand le temps est à l'orage, a déjà reparu, à savoir : la demande de la concession d'un chemin de fer direct de notre frontière du nord à la Méditerranée, sans subvention ni garantie d'intérêt, accompagnée cette fois de l'engagement d'abaisser de 50 pour 100 le tarif pour les voyageurs et de 40 pour 100 celui des marchandises, avec une vitesse de 100 à 120 kilomètres à l'heure.

Les pouvoirs publics, qu'assiègent tant de projets nouveaux, en tête desquels il faut inscrire les canaux du Rhône, l'amélioration des ports de Marseille, etc., se refuseront sans doute à créer une concurrence destructive des chemins de fer du Nord et de Lyon, mais ne se trouveront-ils pas entraînés à franchir en quelques points les limites que la sagesse de M. Léon Say avait fixées? Ce serait donc déjà un vrai sujet d'inquiétude que de savoir si le crédit public supporterait sans faiblir de nouvelles charges. Mais qu'adviendrait-il si, à des sacrifices dont on doit dire au moins que l'avenir est appelé à profiter matériellement, il fallait ajouter dans chaque commune de nouvelles impositions dont le chiffre varierait indéfiniment au gré de passions irréfléchies ou coupables, en un mot, si, aux embarras financiers de l'état, devait se joindre ce qu'on pourrait vraiment appeler le déficit communal?

Le mode de répartition des impôts communaux ajoute un danger de plus à leur quotité. La loi de finances fixe le contingent de chaque département à répartir ensuite entre les arrondissemens et les communes qui les composent. Au conseil-général appartient la fixation du contingent des arrondissemens, aux conseils d'arrondissemens la répartition entre les communes. Enfin, dans chacune d'elles, une commission dite des répartiteurs, *désignés par le maire* et nommés par le préfet, procède à la répartition du contingent communal entre les particuliers. Cette commission, présidée par le maire assisté du contrôleur des contributions directes, siège tous les ans du 15 au 30 janvier dans chaque commune pour rédiger l'état-matrice des personnes imposables, aviser, s'il y a lieu, aux changemens à effectuer sur l'état antérieur, et rendre le recouvrement des impôts obligatoire.

Par la désignation des répartiteurs, c'est le maire qui exerce le pouvoir suprême dans cette œuvre si délicate, et il suffit d'indiquer le fonctionnement et la composition des commissions pour faire comprendre quels abus d'autorité il y aurait lieu de craindre si elles obéissaient à des hostilités d'intérêts ou à des passions politiques. Sous prétexte de changemens dans la nature des propriétés, dans

l'estimation de la richesse personnelle, rien ne serait plus facile que d'augmenter la *cote* de l'un pour amoindrir celle de l'autre, de même qu'un conseil municipal composé de membres à qui le nombre de centimes imposés importerait peu, ne se ferait pas faute d'en accroître la quantité. C'était pour défendre les *propriétaires* contre de telles tendances, faciles d'ailleurs à concevoir, que la loi municipale exigeait l'adjonction des plus hauts imposés en nombre égal aux conseillers municipaux dans les votes ayant pour objet les impositions communales. Une décision récente vient d'abroger cette sage disposition : il faut le regretter au point de vue de la justice, c'est-à-dire du vrai libéralisme, comme il faut aussi craindre tous les projets de lois nouveaux qu'on se propose de faire voter par les chambres sous prétexte d'extensions des libertés municipales. Dans l'état actuel des esprits, la liberté municipale telle qu'on la rêve n'est propre qu'à constituer un régime de tyrannie locale; et tout moyen de redressement, de surveillance, d'action enfin sur les conseils municipaux dont on dépouille les préfets, est une protection dont on dépouille les *enviés* contre l'assaut des *envieux*. Il n'est pas un homme ayant médité sur les difficultés de notre situation sociale qui ne regrette amèrement l'amoindrissement du protectorat tutélaire exercé par cette ancienne administration départementale qui, sous la monarchie constitutionnelle, par exemple, ne faisait usage de son autorité que pour modérer les exigences locales, tenir la balance exacte entre les intérêts opposés, et grâce à l'exercice incontesté du pouvoir central faire régner dans les communes la paix pour tous et la liberté pour chacun. Ce n'est pas que ce régime n'ait été l'objet lui-même de vives critiques et que l'on n'ait reproché alors aux préfets d'avoir pratiqué un système d'influence électorale; on criait en ce moment très fort contre la *corruption*. Nous ne prétendons nullement que l'administration de ce temps, pas plus que celles qui lui ont succédé, se soit désintéressée des luttes politiques, mais elle gardait le rôle qui lui convient, à savoir l'attitude supérieure; elle planait de haut sur les rivalités locales; elle accordait les faveurs, elle assurait les améliorations utiles sans obéir aux suggestions inférieures et subir la pression d'en bas. Gênée quelquefois dans son action par les partis extrêmes de droite et de gauche, elle se voyait souvent contrainte de passer *au milieu* d'eux sans tenir compte de leurs revendications, mais elle avait la conscience de répondre aux vœux légitimes du plus grand nombre et tenait à honneur de ne flatter jamais des espérances vaines, de ne nourrir aucune illusion dangereuse, de ne travailler que pour les progrès réguliers. En est-il de même aujourd'hui?

En faisant ressortir les dangers de la situation financière des com-

munes, en prononçant le mot de déficit communal, nous n'avons jamais prétendu que cette situation fût irrémédiable, que la *faillite* des communes dût en être la conséquence, et que notre pays pût se trouver acculé aux intolérables extrémités qui ont entraîné fatalement notre première révolution hors des limites du juste et du vrai. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de considérer les embarras financiers sur le petit théâtre des communes comme une cause de désordres sociaux plus redoutables que les embarras financiers de l'état lui-même, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de couvrir nos réflexions pessimistes de l'autorité du livre qui, en ces dernières années, nous paraît le plus utile à consulter pour l'éducation politique de tous, le grand ouvrage de M. Taine sur l'ancien régime et les origines de la France contemporaine. Si cette mémorable époque a donné lieu à de bien remarquables travaux, nulle part elle n'a été présentée sous une forme plus complète, plus saisissante, plus capable d'instruire les hommes des maux que les excès politiques engendrent, et des ruines que les discordes civiles laissent après elles. On a eu l'histoire des idées révolutionnaires, à côté de celle des progrès que le mouvement des esprits en 1789 a enfantés; on a eu ainsi le tableau des catastrophes résultant de l'application de principes erronés et des crimes du fanatisme, mais ces récits ne se sont attachés qu'aux faits généraux, ils n'ont reproduit avec vigueur que certaines grandes scènes à Paris, à Lyon, à Nantes ou à Marseille, sans retracer celles dont chaque localité a été le théâtre, ce qu'il importait surtout de savoir, pour bien apprécier l'étendue du mal, et faire à chacun sa part de responsabilité. Les plus âgés de notre génération peuvent bien se rappeler par les confidences de leurs pères, témoins ou victimes de ces désordres partiels, tout ce qu'ont souffert dans les moindres localités ceux qu'à tort ou à raison on représentait comme favorables à l'ancien régime, les déprédations, les meurtres, les persécutions exercées contre les suspects; mais il fallait qu'un écrivain de grand talent, sans prendre parti pour ainsi dire entre les vaincus et les vainqueurs, placé à une souveraine hauteur de désintéressement et d'impartialité, consentît à rassembler les faits isolés, à en dresser la liste minutieuse, à en donner les détails précis, à reproduire ce qu'on appellerait volontiers la photographie terrible de la France entière. Quel tableau que celui des *trois cents émeutes* qui ont précédé de quelques mois la prise de la Bastille, et des ravages de cette maladie subite que M. Taine appelle l'*anarchie spontanée*, qui investissait partout chaque attroupement du droit de rendre des sentences et de les exécuter lui-même sur la vie et sur les biens! Exercée d'abord contre les *chartriers*, ce droit s'exerce ensuite contre tous ceux qui

possèdent, et quand enfin le frein central déjà détraqué se casse, les jacqueries se propagent en tous lieux. Nul livre n'est assurément plus triste à lire, plus difficile à achever que l'ouvrage de M. Taine; mais nul n'est plus instructif, nulle œuvre n'est plus patriotique dans le sens vrai du mot. Les enseignemens qu'elle donne doivent nous profiter surtout, alors que, si nos chiffres sont exacts, si les tendances que nous signalons sont vraies, de nouvelles divisions dans les intérêts et les opinions menacent d'éclater sur ces petits théâtres qu'on appelle les communes. Sous un prétexte ou sous un autre, extension de travaux, dépenses pour les écoles ou pour les hospices, si la passion politique entre en jeu, si elle proscrit la liberté des choix et impose des volontés tyranniques dans le mode de s'instruire et de faire le bien, elle commencera par frapper les intérêts, elle créera des charges impossibles et finira par violenter les personnes elles-mêmes.

Notre régime municipal qui présente encore tant de traits de ressemblance avec ce régime romain dont un autre écrivain cher à la *Revue*, M. Gaston Boissier, nous a présenté le tableau, deviendra-t-il, comme il le fut sous l'empire des Césars, un des plus actifs instrumens de décadence, ou donnera-t-il lieu à des désordres locaux qui amèneraient comme remède un changement immédiat du régime gouvernemental actuel? Sans examiner ces hypothèses, bornons-nous à constater que, si la multiplicité actuelle des intérêts, la participation du plus grand nombre aux jouissances matérielles paraissent une digue suffisante contre les entraînemens qui pourraient les compromettre, on ne doit pas compter trop cependant sur son invincible solidité, car le grand nombre lui-même, par des rancunes irréfléchies, ou par passion politique, peut porter atteinte à ces intérêts matériels et à l'équilibre financier qui les protège. En ce qui concerne la situation des communes, à quelques égards la plus importante et la base même de l'édifice, l'ignorance du grand nombre, la passion intéressée de quelques-uns, compromettraient aisément l'équilibre. Des conseils municipaux choisis au hasard ou dans une vue de pression déterminée, élisant leurs maires à leur image, délivrés comme ils le sont à peu près aujourd'hui de la tutelle préfectorale, pourraient, sous prétexte de prétendues améliorations, conduire la plupart des communes au déficit sans qu'un cri d'alarme eût été jeté, et les précipiter bien vite dans la voie de ces violences que M. Taine a décrites en historien plus dévoué à la vérité qu'en courtisan des multitudes.

BAILLEUX DE MARISY.

JEANNE D'ARC

ET

LE CULTE DE SAINT MICHEL

Le premier personnage surnaturel qui ait annoncé à Jeanne d'Arc, dans l'été de 1425, la mission qu'elle devait accomplir, est saint Michel. Si la vierge de Domremy fut aussi visitée pendant le cours de cette mission par sainte Catherine et sainte Marguerite, les apparitions de ces deux saintes n'en sont pas moins postérieures à la première et semblent n'avoir exercé qu'une influence assez secondaire sur le rôle politique et guerrier de la libératrice d'Orléans. Les réponses de Jeanne à ses juges de Rouen sont formelles sur ce point: « Interrogée quelle a été la première voix venant à elle lorsqu'elle était âgée de treize ans, l'accusée a répondu que cette voix a été saint Michel qui est apparu devant ses yeux. Il n'était pas seul, mais mêlé au chœur des anges du ciel. » Et ailleurs : « Interrogée laquelle de ses apparitions est la première en date, elle a répondu que saint Michel est apparu le premier. »

En présence de déclarations aussi nettes et aussi fermes, l'historien, sinon le croyant, est amené naturellement à se poser la question suivante : Y avait-il des raisons pour qu'en 1425 l'idée d'une intervention providentielle en faveur de la France s'incarnât dans le chef de la milice céleste plutôt que dans un autre saint? Le rapprochement de certains incidens, qui jusqu'à ce jour avaient passé à

peu près inaperçus, nous met en mesure de faire à cette question une réponse affirmative.

I.

Si l'on embrasse du regard l'ensemble des annales de notre pays au point de vue hagiographique, chaque époque de notre histoire nationale, on pourrait presque dire chaque dynastie de nos rois, paraît avoir eu en quelque sorte un saint de prédilection. Martin, l'apôtre des Gaules, est le saint par excellence de l'époque mérovingienne et de nos rois de la première race. Pendant la période suivante, le culte de saint Pierre jouit d'une vogue exceptionnelle, comme si le rôle de protecteurs de la papauté, pris avec tant d'éclat par les premiers Carolingiens, avait contribué à redoubler la vénération de leurs sujets pour le prince des apôtres. Un troisième saint fait pour ainsi dire son avènement avec les rois de la dynastie capétienne : nous voulons parler de saint Denis, dont l'oriflamme ou bannière devient la bannière même de la France.

Si Martin est le saint des Mérovingiens, Pierre le saint des Carolingiens, Denis le saint des Capétiens, on peut ajouter que Michel est le saint des Valois, du moins à partir de la seconde moitié de la guerre de Cent ans (1). La dévotion en cet archange, considéré comme le protecteur spécial de la personne et de la couronne de nos rois, est un des traits caractéristiques de l'histoire religieuse de notre pays au xve siècle. Dès la fin du siècle précédent, on voit le pèlerinage au Mont-Saint-Michel, expression populaire de cette dévotion, prendre un développement vraiment extraordinaire. Des parties les plus reculées de la France et, l'on pourrait ajouter, de l'Europe, des bandes pieuses, composées parfois de jeunes garçons qui entraient à peine dans l'âge de l'adolescence, s'acheminaient sans cesse vers l'abbaye bas-normande située, comme on disait alors, au péril de la mer. La vogue singulière de ce pèlerinage à l'époque de Charles V et de Charles VI est attestée par des faits sans nombre. Nous n'en citerons que deux, qui n'ont pas encore été relevés par les historiens du Mont, et qui nous paraissent tout à fait significatifs. Dans l'espace d'une année, depuis le premier août 1368 jusqu'à la fête de Saint-Jacques, c'est-à-dire jusqu'au 25 juillet 1369, l'hôpital de la confrérie de Saint-Jacques à Paris hébergea seize mille six cent quatre-vingt-dix pèlerins allant la plupart au Mont-Saint-Michel ou revenant de ce sanctuaire. Vingt-quatre ans plus tard, la jeunesse de

(1) Ces erremens ont été suivis par la dynastie des Bourbons qui, voulant avoir elle aussi son patron spécial, a fait choix de saint Louis.

Montpellier quittait cette ville en masse pour faire le pèlerinage du Mont : « Le dit an 1393, lit-on dans une chronique locale, les enfans de onze à quinze ans se rassemblèrent en grande foule à Montpellier et par tout le royaume de France et aussi dans les autres royaumes et pays pour aller au Mont-Saint-Michel en Normandie. » Ainsi, voilà des bandes d'enfans de onze à quinze ans qui entreprennent de traverser la France de part en part malgré le mauvais état, l'insécurité des routes, la longueur et les difficultés multiples d'un pareil trajet! Assurément, rien ne prouve mieux l'espèce de fascination que le culte de saint Michel, et la dévotion envers le plus vénéré de ses sanctuaires exerçaient partout sur les imaginations pendant les dernières années du xive siècle.

L'infortuné Charles VI semble avoir beaucoup contribué à communiquer un nouvel élan à ce mouvement. Atteint du mal terrible qui devait lui enlever la raison, il fit dans les premiers mois de 1394 au Mont-Saint-Michel un voyage à la suite duquel il recouvra pendant quelque temps toute la lucidité de son intelligence. Il n'hésita pas à attribuer cette amélioration passagère de sa santé à l'intercession du vainqueur de Satan. Dans sa reconnaissance pour le chef de la milice céleste, il décida que la porte d'Enfer s'appellerait désormais porte Saint-Michel. Il voulut, en outre, qu'une fille à laquelle Isabeau de Bavière donna le jour sur ces entrefaites, reçût le nom de Michelle.

La dévotion à saint Michel avait toujours été très populaire sur les marches de la Champagne, de la Lorraine et du Barrois. Comme dans l'Avranchin, elle s'était substituée dans cette région, dès les premiers siècles du christianisme, au culte du Belenus gaulois ou du Mercure gallo-romain. Aussi, la recrudescence de cette dévotion, qui marqua le règne de Charles VI, ne se fit-elle pas moins sentir dans les diocèses de Langres et de Toul que dans les autres parties de la France. Sous cette influence, Ferri de Lorraine, comte de Vaudemont, et Marguerite de Joinville, sa femme, fondèrent, le 30 juillet 1414, une chapelle dédiée à saint Michel sur le penchant de la colline où s'élevait leur château de Joinville. C'est aussi de cette époque que date une chapelle de Saint-Michel qui couronnait, au xve siècle, la montagne de Sombar dans la banlieue de Toul. L'archange enfin était le patron du Barrois, c'est-à-dire du pays natal de la mère de Jeanne. Le mouvement une fois donné, le concours des circonstances politiques allait bientôt lui imprimer, comme nous le verrons tout à l'heure, une impulsion irrésistible.

II.

La piété personnelle de Charles VI ne suffirait pas pour expliquer le culte patriotique que les bons Français rendirent à saint Michel pendant la seconde moitié de la guerre de Cent ans. Il convient d'y voir surtout l'effet d'un de ces courans d'opinion auxquels les peuples cèdent par une sorte d'instinct, et le plus souvent sans en avoir conscience. Il ne faut pas oublier que les Anglais, qui nous faisaient la guerre depuis le milieu du siècle précédent, se glorifiaient de nous combattre sous la bannière tutélaire de saint George. Jaloux sans doute de lutter à armes égales contre l'ennemi, même dans l'ordre religieux, nos pères du xve siècle furent amenés insensiblement à délaisser saint Denis, le protecteur spécial du royaume pendant la période capétienne. Ils éprouvèrent le besoin d'opposer au belliqueux patron de leurs adversaires un personnage surnaturel dont les attributs fussent également guerriers, et firent choix pour cela du vainqueur des démons, de l'archange à l'épée flamboyante. Ce besoin devint surtout impérieux lorsque l'occupation de l'Ile-de-France par Henri V eut fait tomber l'abbaye de Saint-Denis et, avec elle, l'oriflamme aux mains des Anglais; car, dans la croyance populaire de cette époque, on avait des droits privilégiés à la protection d'un saint par le seul fait de la possession matérielle du plus révéré de ses sanctuaires.

C'est en 1419 que les Anglais occupèrent l'abbaye de Saint-Denis. Ce fait de guerre, où les historiens n'ont vu jusqu'à ce jour qu'un revers matériel, fut surtout un échec moral pour la cause du dauphin, échec dont on ne peut apprécier l'importance qu'en se pénétrant pour un moment des idées qui avaient cours au xve siècle. Une fois maître du monastère où l'on gardait l'oriflamme, Henri V fut convaincu que le patron séculaire du royaume de France était désormais gagné à sa cause et qu'il pouvait compter sur sa puissante intercession pour obtenir le triomphe définitif de ses armes. Nous appelons l'attention sur une question qui fut adressée à Jeanne d'Arc au cours du procès de Rouen. Cette question ne se comprend et n'a de sens que si l'on admet la justesse des considérations qui précèdent. Outre qu'elle est curieuse par elle-même, elle le devient encore davantage quand on considère le personnage à qui l'idée vint de la poser. Ce personnage jouissait de toute la confiance de Bedford, et les Anglais l'avaient initié aux secrets les plus intimes de leur politique : c'était le fameux Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. Le lundi 12 mars 1431, l'évêque renégat se rendit dans la prison de l'accusée et lui fit poser, entre autres questions, celle-ci :

« Saint Denis vous est-il quelquefois apparu ? — Non, que je sache, » répondit Jeanne, qui parut ne point comprendre l'intérêt que l'on attachait à sa réponse. Cet incident de l'interrogatoire est d'autant plus digne d'attention que Denis est le seul saint au sujet duquel pareille question ait été adressée à l'accusée. Lorsqu'elle avait été blessée à l'attaque de Paris, le 8 septembre 1429, la Pucelle avait déposé ses armes en offrande dans l'abbaye de Saint-Denis, où elle se trouvait alors. Il n'y avait rien là que de très naturel, puisqu'au moyen âge, les hommes d'armes mis hors de combat avaient accoutumé de suspendre ainsi leur harnais en *ex-voto* dans quelque sanctuaire jusqu'à parfaite guérison. Les juges de Jeanne l'ayant interrogée sur le mobile de cet acte de piété, elle répondit qu'elle avait offert ces objets à saint Denis « parce que c'est le cri de France. » Quelques jours avant cette offrande, les Français, conduits par la Pucelle, avaient repris possession de Saint-Denis, et Charles VII, à peine arrivé dans la célèbre abbaye, s'était empressé de s'y faire « introniser. » La royauté française avait dès lors fait sa paix avec le patron de la dynastie capétienne.

Les Anglais, avons-nous dit, s'étaient établis à Saint-Denis en 1419. C'est précisément à cette date, — il importe au plus haut degré de le faire remarquer, — que le jeune dauphin Charles, régent de France pour Charles VI, prit en quelque sorte officiellement pour patron, pour emblème et, comme on disait alors, pour devise le chef de la milice céleste. Aussitôt qu'il entra en lutte ouverte contre la reine sa mère et le duc de Bourgogne, alliés des Anglais, le futur Charles VII voulut que l'image de l'archange fût peinte sur ses étendards. « Sur les dits étendards, lit-on dans un compte de l'hôtel du dauphin daté de 1419, il y a un Saint Michel tout armé qui tient une épée nue et fait manière de tuer un serpent qui est devant lui, et est le dit étendard semé du mot que porte Monseigneur. » Dans un autre compte, postérieur de deux ans seulement à celui dont nous venons de citer un fragment, il est fait mention « d'un étendard sur tiercelin de trois couleurs à la devise de mon dit seigneur, c'est assavoir un Saint Michel armé. »

Animé de tels sentimens, comment le dauphin n'aurait-il pas attaché le plus grand prix à conserver en sa possession l'abbaye du Mont-Saint-Michel, le sanctuaire le plus vénéré de l'archange ? Dans cette célèbre abbaye, il devait voir plus qu'une position stratégique de première importance ; il y devait voir encore, il y voyait surtout une sorte de palladium à la fortune duquel, suivant la croyance populaire, ses propres destinées et celles de son parti étaient plus ou moins étroitement liées. Aussi, lorsque, vers le milieu de 1419, l'abbé du Mont-Saint-Michel, Robert Jolivet, déserta son abbaye

pour faire sa soumission à Henri V, le fils de Charles VI eut soin de confier la garde de cette place à un prince du sang royal, à son cousin Jean de Harcourt, comte d'Aumale, et on le vit bientôt, au plus fort de sa détresse financière, s'imposer de réels sacrifices pour approvisionner de vivres et de munitions la seule forteresse de Normandie qui ne fût pas tombée au pouvoir des Anglais.

Le nouveau capitaine du Mont appartenait à une famille où la dévotion à saint Michel était héréditaire, et constituait en quelque sorte un culte domestique. Plusieurs de ses ancêtres figuraient au premier rang des bienfaiteurs du monastère dont le patriotisme normand avait fait son suprême boulevard. Le comte d'Aumale avait deux sœurs, dont l'aînée, Marie de Harcourt, s'était mariée en 1417 à Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont et seigneur de Joinville. Marie aimait tendrement le jeune héros qui était son frère. Dès l'instant où elle apprit que Jean était chargé de diriger la résistance et de tenir tête aux envahisseurs, elle dut suivre avec un redoublement d'attention, du fond de son château de Joinville, la lutte engagée entre les Anglais et les défenseurs du Mont. Et comme la seigneurie de Domremy appartenait alors à Jeanne de Joinville, qui entrenait d'étroites relations avec son cousin le comte de Vaudemont, il y a lieu de croire que les principaux événemens militaires où le comte d'Aumale fut mêlé, et en première ligne ceux qui pouvaient intéresser le sanctuaire de Saint-Michel confié à sa garde, furent très vite connus sur les marches de la Champagne et du Barrois, notamment à Joinville et dans le village natal de Jeanne d'Arc.

Une catastrophe qui précéda de dix jours seulement la mort de Charles VI fournit au dauphin l'occasion de manifester d'une manière éclatante, à la veille de son avènement au trône, sa foi en la protection de saint Michel, en même temps que sa vénération toute spéciale pour le plus célèbre des sanctuaires placés sous l'invocation de l'archange. Le 11 octobre 1422, ce prince, de passage à La Rochelle, présidait une réunion de notables, lorsque le plancher de la salle, située au premier étage, où la séance avait lieu, s'effondra tout à coup. Tous les assistans furent précipités pêle-mêle de la hauteur de ce premier étage dans une pièce du rez-de-chaussée. Plusieurs gentilshommes, notamment Pierre de Bourbon, seigneur de Préaux, Gui de Naillac, périrent dans cette chute, et le nombre des blessés fut encore plus considérable que celui des morts. Le dauphin fut presque le seul qui tomba sans se faire aucun mal, ou du moins il en fut quitte pour quelques contusions, et ses partisans ne manquèrent pas de crier au miracle. Il crut lui-même qu'il avait été préservé du danger dans cette circonstance grâce à la pro-

tection toute spéciale de saint Michel. Six mois plus tard, le 14 avril 1423, il donna l'ordre de célébrer tous les ans, dans l'église du Mont-Saint-Michel, le 11 octobre, en souvenir du tragique accident de La Rochelle, une messe solennelle de saint Michel destinée à perpétuer sa reconnaissance envers l'archange qu'il considérait, non-seulement comme son sauveur après Dieu dans le cas dont il s'agit, mais encore comme le protecteur par excellence de sa couronne en général, « afin, pour nous servir des termes mêmes de la charte de fondation, afin que, sous la salutaire direction et grâce à la très pieuse intervention de l'archange que nous vénérons et en qui nous avons la confiance la plus profonde, nous méritions d'assurer la prospérité de notre royaume et de triompher de nos ennemis. » La catastrophe de La Rochelle eut beaucoup de retentissement. Dans certaines provinces, comme on le voit par les chroniques du temps, on alla jusqu'à répandre la nouvelle que le dauphin avait été tué, et de la fin de 1422 au commencement de 1424, il ne fut bruit par tout le royaume que du péril auquel l'héritier du trône venait d'échapper grâce au patronage de saint Michel.

Cette nouvelle ne parvint sans doute à Vaucouleurs et à Domremy que dans les premiers mois de 1423; Jeannette d'Arc venait d'atteindre sa onzième année. Elle apprit en même temps la mort de l'infortuné Charles VI et le miracle auquel on devait la conservation des jours si précieux de son fils. Avec quelle joie la naïve enfant dut entendre raconter comment le gentil dauphin avait été préservé d'une mort presque certaine et comment l'archange l'avait couvert de sa protection toute-puissante! C'est alors sans doute que ce cœur virginal, héroïque et tendre à la fois, s'élançant comme d'un bond par-delà le cercle étroit de la famille, commença à battre sous l'empire d'un sentiment nouveau et d'un amour bientôt vainqueur de tous les autres amours, l'amour de la patrie. Cette triple coïncidence de la mort d'un pauvre roi fou, de l'avènement d'un dauphin de dix-neuf ans, du prodige par lequel l'héritier du trône avait échappé à un péril imminent, était bien de nature à laisser dans une telle âme une empreinte ineffaçable et à l'enflammer d'une ardeur qui devait un jour, après avoir couvé pendant six années, enfanter des miracles.

III.

Nous touchons à une date mémorable entre toutes au point de vue du culte patriotique rendu en France à l'archange. Maîtres de la Normandie depuis la fin de 1419, les Anglais n'avaient vu leurs

efforts échouer que devant le Mont-Saint-Michel. Au lendemain de la victoire qu'ils remportèrent à Verneuil le 17 août 1424, ils résolurent de frapper un grand coup pour s'emparer de cette forteresse. C'est que, tant que la célèbre abbaye résistait, les Français restés fidèles étaient fondés à croire que saint Michel les couvrait toujours de sa protection. Le jour, au contraire, où les envahisseurs s'en seraient emparés, ceux-ci ne se seraient pas fait faute d'en conclure à leur tour que l'archange abandonnait la cause de leurs adversaires pour se déclarer en leur faveur. La prise du Mont-Saint-Michel n'eût donc pas seulement couronné la conquête de la Normandie, elle eût achevé de démoraliser les partisans de Charles VII. Cela explique l'importance des préparatifs faits en vue de la réduction de cette place, l'acharnement que l'on apporta dans la défense comme dans l'attaque, enfin la curiosité passionnée avec laquelle les deux gouvernemens engagés dans cette lutte suprême en suivirent toutes les péripéties.

A la fin du mois d'août 1424, Jean, duc de Bedford, régent de France pour son neveu Henri VI encore enfant, mit sur pied un corps d'armée relativement important qui devait assiéger par terre le Mont-Saint-Michel ; il en confia le commandement à l'un de ses plus intimes favoris, Nicolas Burdett, bailli du Cotentin, son grand-maître d'hôtel. Ce corps d'armée était composé, en partie de gens d'armes recrutés spécialement pour cette opération, en partie de détachemens fournis par les garnisons anglaises de basse Normandie. Dès les premiers mois du siège, une bastille fut construite à Ardevon pour compléter, avec les forteresses de Tombelaine et d'Avranches, le blocus du Mont du côté de la terre ferme. En même temps, un écuyer anglais, nommé Bertin de Entwistle, lieutenant du comte de Suffolk, amiral de Normandie, fut chargé d'attaquer cette place du côté de la mer. On a conservé le compte des dépenses qui furent faites à cette occasion par les assiégeans, et l'on y voit que ces dépenses se montèrent à un chiffre assez élevé.

Charles VII n'abandonna pas les défenseurs du Mont-Saint-Michel. On ignore, il est vrai, les mesures que prit le roi de France pour venir en aide à ces intrépides champions de la cause nationale en Normandie ; mais on sait avec certitude qu'il envoya trois fois, pendant la durée du siège, Nicolas de Voisines, l'un de ses secrétaires, porter des instructions et des secours aux assiégés. Jean, bâtard d'Orléans, qui allait bientôt s'illustrer sous le nom de Dunois, venait alors de succéder dans la capitainerie du Mont à Jean de Harcourt, comte d'Aumale, tué à la bataille de Verneuil. Le nouveau capitaine avait inauguré son commandement en approvisionnant de vivres et de munitions la place assiégée. Grâce à ces encourage-

mens et à ces renforts, la garnison placée sous les ordres de Nicole Paynel, lieutenant du bâtard d'Orléans, réussit à repousser toutes les attaques des Anglais. Bientôt même elle prit à son tour l'offensive et, dans les premiers mois de 1425, elle fit une sortie où le commandant en chef des forces assiégeantes, Nicolas Burdett, bailli du Cotentin et capitaine de la bastille récemment construite à Ardevon, fut fait prisonnier.

Les Anglais, de leur côté, ne se laissèrent pas décourager par ce nouvel et honteux échec. Ils chargèrent Robert Jolivet, abbé du Mont-Saint-Michel, de prendre en main la direction des opérations du siège, en remplacement de Nicolas Burdett. L'abbé renégat qui, cinq ans auparavant, avait déserté son poste pour se mettre au service des ennemis de son pays, fut envoyé en basse Normandie avec le titre de commissaire spécial pour le recouvrement du Mont-Saint-Michel. Il fut autorisé à lever de nouvelles troupes et à prendre toutes les dispositions qu'il jugerait convenables pour triompher de la résistance des assiégés. En vertu de ces pleins pouvoirs, Robert eut soin, dès le début de sa mission, de renforcer les gens d'armes employés au blocus du Mont-Saint-Michel du côté de la terre. Les opérations ne furent pas poussées avec moins de vigueur du côté de la mer. Du 17 mars au 20 juin 1425, une flottille imposante fut rassemblée, équipée et amenée devant le Mont pour en compléter le blocus de concert avec les troupes de terre. Cette flottille, qui ne se composait pas de moins de vingt navires, comprenait une « hourque, » deux « barges, » deux nefs, huit baleiniers ou galiotes et six autres bateaux de moindre tonnage. Quelques-uns de ces navires avaient été frétés dans les ports de la haute ou de la basse Normandie, à Dieppe, à Rouen, à Caen, à Granville, à Blainville ; mais d'autres étaient de provenance anglaise et avaient été armés à Londres, à Orwell, à Millbrook, à Winchelsea, à Portsmouth, à Southampton et à Guernesey. L'un d'eux même et le plus considérable, appartenait à la hanse teutonique et avait pour patron un armateur de Danzig. Afin de mieux assurer l'unité d'action militaire, Jean, duc de Bedford, réunit dans la même main, à la date du 21 mai 1425, le commandement de ces forces de terre et de mer et le confia à l'un des plus grands seigneurs d'Angleterre, Guillaume de la Pole, comte de Suffolk. De tels préparatifs indiquaient bien que les assiégeans tentaient cette fois un suprême effort, et l'on voit qu'ils n'avaient rien négligé pour remporter la victoire. Jamais, depuis sept ans qu'elle tenait tête à l'ennemi, la poignée de Français enfermés dans le Mont-Saint-Michel n'avait été serrée de si près; jamais elle n'avait été attaquée ainsi de tous les côtés à la fois et par des forces aussi écrasantes.

Dans une situation aussi critique, les défenseurs du Mont, stimulés par leurs succès antérieurs et par la haine implacable qu'ils avaient vouée aux Anglais, soutenus par leur foi en la protection de saint Michel, ne désespérèrent pas, et leur courage grandit avec le péril. Entourés par l'ennemi d'un cercle de fer, en proie à une disette croissante de vivres aussi bien que de munitions, ils appelèrent à leur aide les habitans de Saint-Malo, leurs voisins et leurs fidèles alliés. Les Malouins, encouragés sous main par le duc de Bretagne, Jean VI, qui ne craignait rien tant que de voir aux mains des Anglais l'une des clés de son duché, du côté de la Normandie, s'empressèrent de répondre à l'appel des défenseurs du Mont-Saint-Michel. Les marins de Saint-Malo étaient dès lors les premiers corsaires du monde. Avec la connivence de leur évêque, le cardinal Guillaume de Montfort, ils équipèrent une flottille dont Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort, amiral de Bretagne, prit le commandement. Sur ces marches de Normandie et de Bretagne, non-seulement la dévotion au sanctuaire de l'archange était alors de tradition dans toutes les classes, mais encore des alliances séculaires avaient établi les liens les plus étroits entre la plupart des familles fixées sur la frontière des deux provinces. Aussi vit-on les plus grands seigneurs bretons, les Goyon, les Montauban, les Mauny, les Coetquen, les Combourg, les La Vieuville, les Tinténiac, les La Bellière, monter à l'envi sur la flottille malouine avec le même élan enthousiaste que s'il se fût agi d'une croisade. En réalité, ils ne prenaient pas seulement les armes pour venir en aide à leurs parens et amis du Mont; ils voulaient aussi se venger des Anglais, qui, sans tenir compte de la neutralité de la Bretagne, avaient confisqué les importantes seigneuries que beaucoup de grandes maisons de cette province possédaient en Normandie, et notamment dans l'Avranchin et le Cotentin.

Dans les derniers jours du mois de juin 1425, la flottille de secours vint attaquer à l'improviste les navires ancrés dans la baie du Mont-Saint-Michel. Les Bretons eurent fort à faire, car les bâtimens des Anglais étaient plus hauts que les leurs, s'il en faut croire Le Baud et d'Argentré. Par suite de cette infériorité, ils se trouvèrent d'abord en butte au tir plongeant de leurs adversaires, qui les criblèrent de traits et jetèrent sur eux des pots enflammés. Pour échapper à ce désavantage, les Malouins s'élancèrent à l'abordage la hache à la main. « En ces mêlées sur mer, dit le vieil historien d'Argentré, on ne peut reculer d'une semelle, il faut mourir sur la place. » Il y eut des prodiges de bravoure de part et d'autre. Finalement, les assaillans trouvèrent le moyen de cramponner les vaisseaux ennemis, qu'ils envahirent en s'accrochant aux cordages.

Enflammés par ce premier succès, encouragés sinon soutenus par les défenseurs du Mont, qui pouvaient du haut de leurs murailles suivre toutes les phases d'une lutte où se jouaient leurs destinées, Beaufort et les siens en vinrent alors aux mains corps à corps avec les hommes d'armes embarqués sur la flotte anglaise. Après beaucoup de sang versé, ces hommes d'armes furent réduits à se rendre, et la flotte elle-même, sauf deux ou trois navires qui prirent le large et se sauvèrent à force de voiles, tomba au pouvoir des Bretons. « Le bruit de cette victoire alla fort loin, dit Bertrand d'Argentré, et de vrai firent ces seigneurs un remarquable service au roi, dont il fut très content et joyeux, car c'estoit un très grand désadvantage pour ses affaires si cette place, qui seule lui restoit en Normandie, eust esté perdue. »

Aucun document contemporain ne donne la date précise de cette glorieuse affaire, mais on voit par un registre de comptabilité du duché de Normandie dont nous avons publié récemment des extraits que la défaite navale des Anglais devant le Mont-Saint-Michel eut lieu certainement vers la fin de juin 1425. Battu par mer comme par terre, Guillaume, comte de Suffolk, chargé par Bedford depuis le 21 mai précédent de la direction générale des forces assiégeantes, perdit tout espoir de succès, et ne songea plus dès lors qu'à se replier en bon ordre. Le 13 juillet 1425, il passa pour la dernière fois à Ardevon la revue des troupes employées au siège du côté de la terre ferme ; puis il alla investir la place de Mayenne, dans le bas Maine, dont la garnison, placée sous les ordres d'un brave chevalier normand, originaire du Val de Vire, nommé le baron de Coulonces, était venue plusieurs fois au secours de Nicole Paynel et de ses héroïques compagnons d'armes. Ainsi fut levé, au commencement de ce même été de 1425 où saint Michel allait apparaître à Jeanne d'Arc, le siège le plus opiniâtre, le plus coûteux et le plus long que les Anglais aient mis devant le sanctuaire de l'archange, puisque ce siège par terre, accompagné dès le début des opérations d'un blocus par mer, durait depuis les premiers jours de septembre de l'année précédente, c'est-à-dire depuis environ dix mois.

La perte de la bataille de Verneuil, livrée le 17 août 1424, avait été considérée par les adhérens de la cause nationale comme un revers presque irréparable, et les historiens ont signalé avec raison le profond découragement où ce désastre avait plongé le roi Charles VII et les Français restés fidèles à la fortune de ce prince. La victoire navale de la fin de juin 1425, la levée du siège du Mont-Saint-Michel, conséquence de cette victoire, furent les premiers succès remportés contre les envahisseurs depuis cette journée néfaste qui avait coûté la vie à quelques-uns des plus illustres champions

du roi légitime, notamment au comte d'Aumale, nommé capitaine de l'abbaye en 1420. On comprend donc le retentissement profond qu'eurent ces succès dans toutes les parties du royaume où les conquérans n'avaient pas encore étendu leur domination. Il suffit, pour se convaincre de l'importance que l'opinion du temps attacha aux faits militaires résumés dans les lignes qui précèdent, d'ouvrir les chroniques du xve siècle dont les plus importantes ont mentionné, quelques-unes avec un certain détail, le siège mis devant le Mont dès la fin de 1424, les échecs successifs des assiégeans par terre comme par mer, la levée du siège, résultat de la déroute finale des Anglais et couronnement d'une résistance vraiment héroïque. Nous renvoyons donc à l'auteur de la *Chronique de la Pucelle*, à Jean Chartier, à Monstrelet, au rédacteur de l'*Abrégé bourguignon*, quiconque nous reprocherait de prêter à la défaite des agresseurs devant le sanctuaire de l'archange un intérêt que cette affaire n'aurait pas eu réellement pour les contemporains.

A vrai dire, le siège mis devant le Mont pendant la seconde moitié de 1424 et la première moitié de 1425 forme comme le point culminant de cette admirable résistance du Mont-Saint-Michel, qui est, après la mission de Jeanne d'Arc, l'un des épisodes les plus glorieux de notre histoire militaire au xve siècle. Que l'on interroge les annales de tous les peuples, et l'on trouvera peut-être difficilement un second exemple d'une garnison assiégée ou bloquée sans interruption pendant vingt-six ans et triomphant à force de patriotisme de toutes les attaques. Il faut rendre à nos rois cette justice qu'ils apprécièrent dignement ce qu'il y avait eu de sublime dans l'héroïsme de Nicole Paynel, de Louis d'Estouteville et de leurs compagnons d'armes. C'est à Louis XI que revient l'honneur d'avoir voulu éterniser en quelque sorte la reconnaissance nationale. Lorsque ce prince, qui avait des parties de grand roi, fonda, le 1er août 1469, un ordre de chevalerie destiné à récompenser les actes de vaillance, il l'appela l'ordre de Saint-Michel et en plaça le siège au Mont-Saint-Michel. Dans l'acte de fondation, le fils de Charles VII tint à rappeler dès les premières lignes la résistance victorieuse opposée aux Anglais par les défenseurs de la célèbre abbaye, grâce à la protection de l'archange, « qui, pour reproduire les termes mêmes des lettres patentes, son lieu et oratoire appelé le Mont-Saint-Michel a tousjours seurement gardé, préservé et deffendu sans estre subjugué ni mis ès mains des anciens ennemis de nostre royaume. » Quant au siège de 1425, que l'on peut considérer comme l'époque héroïque de la défense, le souvenir s'en est perpétué jusqu'à nos jours dans la tradition populaire, et maintenant encore le plus beau titre d'un gentilhomme normand ou breton est de compter l'un de

ses ancêtres parmi les braves qui contribuèrent à repousser les assauts des envahisseurs.

L'effet moral produit par l'échec des Anglais devant le Mont-Saint-Michel fut plus important encore que le résultat matériel. C'est à partir de ce moment que la croyance populaire, surtout dans les provinces occidentales du royaume, enrôla définitivement l'archange en tête des auxiliaires célestes du roi légitime. Quatre ans plus tard, vers le milieu de 1429, cette croyance se manifesta de la manière la plus étrange en Poitou et même en Bretagne, où l'on voyait d'un fort mauvais œil l'alliance récemment contractée par le duc Jean VI avec les Anglais. Aussitôt après la levée du siège d'Orléans, le bruit se répandit parmi les habitans de ces provinces qu'un cavalier armé de toutes pièces était apparu dans les airs ; il chevauchait sur un grand destrier blanc et brandissait une épée nue. On ajoutait que ce cavalier aérien tournait le dos au midi et s'avançait du côté de la Bretagne. Aux environs de Talmont et dans plusieurs villages du bas Poitou, on l'avait vu passer au-dessus des habitations. Pendant la première quinzaine de juin 1429, l'évêque de Luçon et deux gentilshommes poitevins se rendirent à la cour de Charles VII, où ils certifièrent la réalité de cette apparition.

Le narrateur inconnu qui nous a conservé le souvenir de cet événement ne prononce le nom d'aucun personnage surnaturel ; mais il est aisé de reconnaître le chef de la milice ou chevalerie céleste dans la description du phénomène qui hantait ainsi les imaginations poitevines. Outre que la couleur blanche de la robe du cheval semble être un symbole de la pureté évangélique, la circonstance du feu nous paraît surtout caractéristique. La symbolique chrétienne prête d'ordinaire une épée de feu au vainqueur de Lucifer, et les apparitions de l'archange au Mont passaient au moyen âge pour être toujours accompagnées de flamme. D'un autre côté, on s'explique facilement le rôle complaisant que joua dans cette affaire l'évêque de Luçon, quand on connaît le prélat qui occupait alors ce siège épiscopal. Ce prélat s'appelait Guillaume Goyon, et la vieille famille chevaleresque à laquelle il appartenait, fixée depuis des siècles à Matignon, près de Saint-Malo, dans le voisinage de l'abbaye fondée par saint Aubert, était dévouée entre toutes à l'archange Michel et à son sanctuaire.

La nouvelle de la levée de ce siège fameux dut se répandre d'autant plus facilement et d'autant plus vite parmi les partisans de Charles VII que les pèlerins qui, mus par un sentiment de dévotion, visitèrent à cette date le sanctuaire de l'archange, s'empressèrent sans doute de s'en faire les propagateurs. Une ordonnance de Henri V, rendue dès 1421, avait interdit, il est vrai, le pèlerinage

au Mont, mais cette ordonnance ne fut jamais mise à exécution. Un registre des sauf-conduits délivrés par les Anglais aux habitans du Maine nous montre les officiers de Bedford accordant, moyennant finance, de nombreuses permissions de se rendre en pèlerinage au Mont-Saint-Michel vers la fin de 1433, au moment même où la célèbre abbaye était bloquée plus étroitement que jamais et soumise à un siège en règle. Telle était la vogue de ce pèlerinage dans la région de la Meuse, à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc, que nous voyons Louis, dit le cardinal de Bar, administrateur de l'évêché de Verdun, ordonner par l'une des clauses de son testament, daté de Varennes, le 30 juin 1430, d'envoyer après sa mort et à ses frais un pèlerin à Saint-Michel du Mont. Grâce à cette allée et venue, à cette affluence de pèlerins accourus de tous les points de la France et aussi de tous les pays de l'Europe, affluence que le blocus de la forteresse avait pu diminuer, sans l'interrompre entièrement, nul doute que la nouvelle de l'échec subi par les Anglais sur un aussi retentissant théâtre, vers le milieu de 1425, ne se soit répandue avec une rapidité singulière et une facilité exceptionnelle.

Charles VII, d'ailleurs, avait trop d'intérêt à porter ces faits à la connaissance de ses partisans pour ne pas les divulguer par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. A cette date de 1425, l'une des plus critiques de son règne, la défaite des Anglais devant le Mont-Saint-Michel, où le fils de Charles VI, d'accord en cela avec ses contemporains, se plaisait à voir un miracle dû à l'intercession de l'archange, protecteur spécial de la personne et de la couronne des rois de France, la défaite des Anglais était plus qu'un succès matériel, c'était une victoire morale. Il y avait là une occasion unique de relever les courages abattus l'année précédente par le désastre de Verneuil, et comment ne pas supposer que la cour de Bourges la saisît avec empressement? Cette notification est d'autant plus vraisemblable que Charles VII avait l'habitude, toutes les fois que ses armes remportaient un avantage un peu notable, d'en informer aussitôt les habitans de ses bonnes villes et des places qui lui étaient restées fidèles. On a retrouvé et publié, il y a une dizaine d'années, la lettre, datée de Loches, le 29 septembre 1423, qu'il adressa aux bourgeois de Lyon pour leur annoncer la victoire de la Brossinière. Des circulaires du même genre avaient été expédiées, deux ans auparavant, à l'occasion de l'affaire de Baugé. Assurément, vers le milieu de 1425, le vaincu de Verneuil avait plus de raisons encore qu'en 1421 et 1423 de soutenir ou plutôt de ranimer les espérances de ses partisans par l'annonce d'un succès à la fois matériel et moral. Il nous reste malheureusement fort peu d'actes

émanés de la chancellerie du jeune roi à la date de la défaite essuyée par les Anglais devant le Mont-Saint-Michel. Toutefois, nous serions surpris si l'on ne retrouvait pas un jour quelque document constatant que l'on prit alors des mesures immédiates pour faire parvenir cette nouvelle à tous les défenseurs de la cause nationale.

Au premier rang de ces défenseurs se trouvaient les habitans de la châtellenie de Vaucouleurs. Comment ces derniers ne se seraient-ils pas intéressés avec une vivacité particulière au sort des Français du Mont-Saint-Michel? Ils combattaient pour la même cause dans des conditions presque identiques. Sur la frontière orientale du royaume, l'étroite langue de terre que protégeait l'épée de Robert de Baudricourt formait le pendant exact du rocher, limite extrême de la France au couchant, dont Louis d'Estouteville et ses compagnons d'armes s'étaient constitués les gardiens. Les deux forteresses, cernées l'une et l'autre de tous côtés par l'ennemi ou par les alliés de l'ennemi, étaient les derniers boulevards de la défense du territoire au nord de la Loire; aussi peut-on dire, en pensant à tant d'analogies matérielles et morales, qu'elles se tendaient en quelque sorte la main à travers toute la largeur de la France anglaise qui les séparait.

Comme une flamme qui brûle d'autant plus que le foyer où on la comprime est plus resserré, le patriotisme acquiert dans ces petits refuges et au milieu de ces crises une intensité inouïe. Pour se faire une idée juste de la manière dont on vivait alors dans la châtellenie de Vaucouleurs et au Mont-Saint-Michel, il faut se représenter ce qui se passe d'ordinaire au sein des associations religieuses ou politiques en butte à la persécution. Dans ces conditions, la communauté des épreuves supprime toutes les distances, rapproche tous les âges, confond tous les rangs. L'amour, la haine, la crainte, l'espérance, la foi religieuse, la curiosité, tous les sentimens du cœur humain atteignent leur plus haut degré d'énergie. La peur du danger que l'on redoute, le désir de la bonne nouvelle que l'on attend tiennent l'attention sans cesse en éveil et font prêter l'oreille aux moindres bruits du dehors. On vit de la même vie fiévreuse, haletante, et la passion de chacun s'accroît encore de l'exaltation de tous.

Si quelqu'un pouvait douter de la sûreté et de la promptitude avec laquelle toutes les nouvelles, même les plus secrètes, qui pouvaient intéresser les partisans de Charles VII, étaient alors connues dans la châtellenie de Vaucouleurs, qu'il lise la déposition de Jean de Metz, dit de Nouillompont, dans l'enquête faite sur Jeanne d'Arc en 1456. D'après cette déposition, si importante à tous les points de vue, dont la haute autorité ne saurait être contestée puisque le

témoin de qui elle émane avait été l'un des trois premiers compagnons de la Pucelle, Jeanne aurait dit ceci pendant son séjour à Vaucouleurs en février 1429 : « Il n'y a personne au monde, ni roi, ni duc, *ni fille de roi d'Écosse*, ni autres, qui puisse recouvrer le royaume de France. » Ces mots que nous avons soulignés « ni fille de roi d'Écosse » fournissent la preuve que la jeune paysanne de Domremy était dès lors au courant, quoiqu'elle eût quitté son village depuis quelques jours seulement, des négociations échangées entre Jacques Ier et Charles VII au sujet du mariage projeté de Marguerite, fille aînée du roi d'Écosse, avec Louis, dauphin de France. Or, nous avons, aux Archives nationales, l'original de la procuration donnée par le père de la jeune princesse à Henri, évêque d'Aberdeen, pour traiter de ce mariage, et cet acte est daté de Saint-Johnston ou Perth, le 12 juillet 1428. Par un autre acte du 19 du même mois, Jacques Ier prend l'engagement d'envoyer sa fille en France. Enfin, l'instrument authentique par lequel Charles VII constitue à sa future belle-fille un douaire de 15,000 livres tournois de rente annuelle, porte la date du 30 octobre suivant. Il en faut conclure, à moins de supposer un miracle, qu'on connaissait déjà dans un obscur village de la châtellenie de Domremy le projet de mariage dont il s'agit quelques mois à peine après que les premiers pourparlers avaient été échangés.

En présence de ce fait et pour les raisons énumérées plus haut, on est amené à croire que l'été de 1425 ne s'est pas passé sans que les habitans de la châtellenie de Vaucouleurs aient été informés, soit par la rumeur publique, soit par des pèlerins, soit par un message spécial de leur souverain, du double échec sur mer aussi bien que sur terre, subi par les Anglais devant le Mont-Saint-Michel vers la fin du mois de juin précédent. On se figure aisément l'enthousiasme mêlé d'espérance que dut y exciter cette nouvelle, enthousiasme d'autant plus vif que, dans ce succès dont une abbaye dédiée à saint Michel avait été le théâtre et dont quelques-uns des plus dévoués partisans de Charles VII étaient les héros, personne n'hésita à reconnaître la main de l'archange protecteur de la France et du roi légitime. Les défenseurs du Mont et leurs alliés avaient combattu, ainsi que le disait plus tard Jeanne d'Arc au sujet de ses propres succès, mais c'est le chef de la milice céleste qui avait remporté la victoire. L'opinion du temps est fidèlement résumée dans ce vers latin composé par un moine du Mont-Saint-Michel, contemporain de la Pucelle, à l'occasion d'une autre défaite des Anglais en 1434 :

Pardos jugulavit Cancro, Michael, tua virtus.

On se rappela sans doute avec complaisance que, deux ans et demi auparavant, lors du fameux accident de La Rochelle, les jours du dauphin avaient été miraculeusement préservés, grâce à l'intercession de ce même saint Michel. A une époque où la croyance au surnaturel était enracinée dans tous les esprits, deux marques aussi insignes de la protection de l'archange, se succédant à si peu d'intervalle, étaient de nature à frapper fortement l'imagination des partisans de Charles VII. Dans la châtellenie de Vaucouleurs en général, à Domremy en particulier, ces deux événemens étaient appelés à produire un effet d'autant plus grand que le patriotisme des habitans de cette région et de ce village était alors soumis à de plus rudes épreuves.

Si, comme nous croyons l'avoir rendu au moins très vraisemblable, l'affaire de juin 1425 a déposé dans l'âme de la jeune inspirée la première semence de sa mission, il serait surprenant que notre héroïne n'eût jamais manifesté l'intention de venir au secours du Mont-Saint-Michel. Cette intention, nous allons prouver que Jeanne l'a eue, en effet, et qu'il n'a fallu rien de moins que le mauvais vouloir, l'opposition systématique des conseillers de Charles VII, pour l'empêcher de la réaliser. Il est à remarquer d'abord que, dans le cours de ses expéditions militaires, elle témoigna toujours une sympathie spéciale aux capitaines qui s'étaient signalés par leur zèle à concourir à la défense du Mont. De ce nombre étaient Ambroise de Loré, maréchal de Jean II, duc d'Alençon, et Jean de La Haye, baron de Coulonces. De 1418 à 1429, ces deux intrépides partisans n'avaient pas cessé de guerroyer contre les envahisseurs dans l'Avranchin et sur les frontières du Maine. Aussi les trouve-t-on au premier rang dans les plus glorieuses campagnes de la Pucelle, sur la Loire, à la chevauchée de Reims et à l'assaut de Paris. Le bâtard d'Orléans fut aussi honoré de toute la confiance de Jeanne; or le bâtard, après la mort de Louis de Harcourt et à la suite du désastre de Verneuil, avait été pendant quelque temps à la tête de la garnison du Mont-Saint-Michel. Quant à Arthur de Richemont, dont les efforts tendaient depuis 1426 à dégager la forteresse bas-normande, la libératrice d'Orléans l'accueillit avec empressement lorsqu'il vint offrir son concours, quoiqu'il fût alors en pleine disgrâce, et au risque d'encourir le courroux de La Trémouille, ennemi personnel du connétable.

Mais l'homme de guerre que la Pucelle admit dans son intimité par-dessus tous les autres, ce fut le duc d'Alençon. Le « beau duc » ou le « gentil duc, » comme Jeanne aimait à l'appeler familièrement, fut redevable de cette préférence d'abord à son titre de gendre du duc d'Orléans, prisonnier des Anglais, ensuite à l'appui

exceptionnel qu'il avait prêté à la garnison du Mont-Saint-Michel jusqu'au moment où il avait été fait prisonnier à la bataille de Verneuil. Aussi n'est-il pas étonnant qu'aussitôt après la délivrance d'Orléans et le sacre de Charles VII à Reims, Jean II et son amie, forcés de renoncer à leur entreprise contre Paris, aient conçu le projet, en octobre 1429, de porter secours aux défenseurs du sanctuaire de l'archange. Ce projet se comprend d'autant mieux que les Anglais faisaient alors des préparatifs formidables pour soumettre de nouveau le Mont-Saint-Michel à un siège en règle. Voici en quels termes un chroniqueur, particulièrement bien informé sur les faits du duc d'Alençon et de la Pucelle, Perceval de Cagny, parle de l'expédition projetée :

« Le duc d'Alençon avoit toujours été dans la compagnie de la Pucelle et l'avoit conduite, en faisant le chemin du couronnement du roi, à la cité de Reims et en venant dudit lieu à Paris. Quand le roi fut venu audit lieu de Gien, ledit duc d'Alençon s'en alla devers sa femme et en sa vicomté de Beaumont et les autres capitaines chacun en sa frontière. Et la Pucelle demeura devers le roi, moult ennuyée du départ et spécialement du duc d'Alençon, qu'elle aimoit très fort et faisoit pour lui ce qu'elle n'eût fait pour un autre. Peu de temps après, ledit duc d'Alençon assembla gens pour entrer au pays de Normandie, vers les marches de Bretagne et du Maine, et, pour ce faire, requit et fit requérir le roi qu'il lui plût lui bailler la Pucelle et que, par le moyen d'elle, plusieurs se mettroient en sa compagnie, qui ne se bougeroient si elle ne faisoit le chemin. Messire Regnault de Chartres, le seigneur de la Tremouille, le sire de Gaucourt, qui gouvernoit alors le corps du roi et le fait de sa guerre, ne voulurent jamais consentir ni faire ni souffrir que la Pucelle et le duc d'Alençon fussent ensemble, et depuis ledit duc ne la put recouvrer. »

Comme le chroniqueur n'a pas désigné expressément le Mont-Saint-Michel, les historiens n'ont pas pris garde jusqu'à présent à ce curieux passage. Il n'en est pas moins certain que ces mots : « entrer au pays de Normandie, vers les marches de Bretagne et du Maine, » indiquent un projet d'expédition dans l'Avranchin. Il est évident que des forces françaises opérant dans cette région devaient avoir pour premier et principal objectif de dégager complètement le Mont-Saint-Michel, afin de s'en faire ensuite une base d'opérations. Combien on doit regretter que la jalousie de La Trémouille ait opposé un obstacle insurmontable à l'accomplissement de ce dessein ! A cette date, la nouvelle des victoires, des succès merveilleux de la Pucelle avait déjà fait courir dans le pays compris entre la Seine et le Couesnon un frémissement d'espérance. Des

complots patriotiques avaient éclaté à Rouen et à Cherbourg, aux deux extrémités de la province. Une panique générale s'était emparée des soldats anglais; il avait fallu leur interdire l'accès des ports du littoral, où ils couraient en foule, affolés par la peur, pour se rembarquer et regagner leur île; à voir l'effarement de ces déserteurs, il eût semblé qu'ils avaient le diable à leurs trousses. Supposez le corps expéditionnaire rassemblé par « le beau duc, » profitant d'un tel désarroi pour pénétrer dans l'Avranchin et faire sa jonction avec les défenseurs du Mont, qui ne sent qu'électrisée à l'appel de Jeanne, domptée, mais non soumise, la Normandie tout entière se serait aussitôt soulevée pour chasser les envahisseurs?

Quoi qu'il en soit, on dirait que, dans la seconde moitié du XVe siècle comme dans la première, dans la gloire aussi bien que dans l'épreuve, Jeanne d'Arc et le Mont-Saint-Michel ont eu en quelque sorte leurs destinées inséparables; et les deux rapprochemens qui s'offrent à ce point de vue aux réflexions de l'historien, pour être fortuits jusqu'à un certain point, n'en sont pas moins curieux. De 1452 à 1456, quand on procéda à la réhabilitation de la victime de Pierre Cauchon, de la martyre du Vieux-Marché, ce fut un abbé du Mont-Saint-Michel, ce fut un frère de Louis d'Estouteville, capitaine du Mont pendant trente-neuf ans, en d'autres termes, ce fut le cardinal Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, qui remplit l'office de promoteur du procès, qui présida les premières enquêtes et eut la gloire d'attacher son nom à cette œuvre réparatrice. Et lorsque, quelques années plus tard, en 1469, Louis XI fonda l'ordre de Saint-Michel et en plaça le siège dans l'abbaye située au péril de *la mer*, il ne se proposa pas seulement d'honorer le tout-puissant protecteur dont l'invisible épée avait protégé son sanctuaire contre toutes les attaques des Anglais: il voulut aussi, il est permis de le croire, témoigner avec éclat sa gratitude envers l'archange qui avait été le principal inspirateur de la mission de Jeanne d'Arc et par suite le dispensateur du salut de la France.

IV.

Les recherches qui précèdent n'ont eu et ne pouvaient avoir d'autre but que de signaler les origines humaines, historiques de la mission de la libératrice d'Orléans. Ce but a été atteint si, sans amoindrir l'incomparable grandeur de cette mission et de l'héroïne qui a su l'accomplir, nous avons réussi à faire mieux comprendre l'épisode le plus prodigieux de notre histoire et de toutes les histoires. Quant aux origines célestes, divines, dont les biographes

de la Pucelle se sont presque exclusivement préoccupés jusqu'à ce jour, c'est Jeanne elle-même qui les a affirmées jusqu'à la mort, et personne n'a le droit de mettre en doute la sincérité de son témoignage. Le seul rôle qui convienne à la critique est de rendre hommage à cette sincérité, en réservant la question de la réalité objective des faits miraculeux attestés par l'accusée de Rouen dans ses dépositions. On admet ou on rejette un miracle, on ne l'explique pas.

Toutefois, si l'histoire doit prudemment se garder de toute intrusion dans le domaine du surnaturel, il ne lui est pas interdit de travailler à en éclairer les abords. Les théologiens qui font autorité semblent convier la science à cette libre recherche, puisque c'est un de leurs axiomes que la grâce bâtit presque toujours sur la nature. Envisagée à ce point de vue, la mission de Jeanne d'Arc est comme un arbre merveilleux dont la cime monte jusqu'au ciel, mais dont les racines plongent dans un milieu réel que la critique a pour tâche de reconstituer. Cette reconstitution patiente, minutieuse, nous avons tenté de la faire dans le cours de ce travail, autant du moins que la pénurie des documens nous l'a permis.

Pour résumer en deux mots cet essai, nous nous sommes efforcé de montrer que les premières apparitions du chef de la milice céleste à la Pucelle ont suivi de très près des faits tels que le miracle de La Rochelle et la défaite des Anglais devant le sanctuaire de l'archange, faits où la foi populaire en la protection spéciale de Dieu sur Charles VII et la cause du roi légitime par l'entremise de saint Michel, venait de trouver une confirmation éclatante. Il est facile d'imaginer l'impression profonde que ce concours de circonstances a pu produire sur l'âme la plus compatissante, la plus croyante, la plus héroïquement enthousiaste, sur le cœur le plus français qui fut jamais. Aussi, sans établir précisément un rapport de cause à effet entre des événemens d'un caractère purement humain et des phénomènes de l'ordre surnaturel, il importait peut-être de constater l'étroite connexité, au moins topographique et chronologique, qui relie les seconds aux premiers. Sans contredit, la partie miraculeuse de la mission de Jeanne d'Arc échappe essentiellement à l'investigation scientifique, et pourtant qui donc oserait affirmer d'une manière absolue que les faits exposés ci-dessus n'ont pas contribué dans une certaine mesure à soulever, sur les sublimes hauteurs où la religion et le patriotisme devaient la transfigurer, la jeune paysanne de Domremy?

SIMÉON LUCE.

LA

FORMATION DE LA HOUILLE

Mémoire sur la formation de la houille, par M. L. Grand'Eury, extrait des *Annales des mines*. Paris, 1882.

On a dit que, de nos jours, la houille était la souveraine. Par elle marche la vapeur, s'allume le gaz; par elle s'alimentent les usines, le métal s'épure et se transforme; une foule de produits secondaires, l'asphalte, le pétrole, les substances colorantes les plus riches se tirent de la houille. Toute l'industrie moderne vit par elle, et la puissance des nations se mesure à la quantité de houille que recèle leur sol. Pourtant cet empire est nouveau; ce n'est que récemment qu'on s'est avisé de faire de cet élément l'assise d'une civilisation, la plus active, la plus féconde en inventions matérielles de celles qui ont jamais éclos sous le soleil, depuis les jours de l'antique Orient. Cette portée immense du combustible minéral s'atténue pourtant avec rapidité et disparaît même aussitôt qu'on quitte notre siècle pour interroger ses devanciers. Il en est à peine question chez les anciens, et l'on feuilletterait tout Pline avant de saisir dans son livre autre chose que de vagues notions d'une pierre nommée « anthracite, » à laquelle l'auteur attribue des propriétés imaginaires.

Les mines de houille ou de charbon de terre ont été d'abord et longtemps exploitées sur une petite échelle en vue de la satisfaction des besoins locaux, pour les forges, les fours à chaux et les usages domestiques. Longtemps aussi la grande industrie les dédaigna ou

les négligea. Il lui en aurait trop coûté d'y avoir recours. Une exploitation régulière des combustibles enfouis aurait exigé des travaux hors de proportion avec les ressources dont elle disposait. A l'aurore des temps modernes, lorsque la métallurgie, la fabrication du verre, des briques, les constructions et les ateliers prirent un essor qui ne s'est plus arrêté, c'est d'abord et avant tout aux forêts que l'on s'adressa, et les déboisemens qui affligent certaines régions françaises datent beaucoup plus de cette époque que des excès qui suivirent la révolution, comme on se le figure généralement. Les forêts une fois ravagées et l'essor industriel continuant, il fallut bien en venir à ce qu'on nommait le charbon fossile. Alors seulement on songea à en exporter des quantités, d'abord assez faibles, des pays producteurs qui regorgeaient de cette substance chez ceux qui en manquaient ou qui n'avaient pas encore appris à en utiliser l'emploi. C'est à 1769 seulement que M. Simonin (1) fait remonter les premiers arrivages de charbon de pierre, expédiés de Newcastle à Paris pour remédier à la cherté du bois.

A cette époque, la science avait déjà fixé les yeux sur le charbon minéral; elle se préoccupait d'en expliquer la nature et l'origine. C'est au commencement du XVIIIe siècle que l'on doit placer la première tentative rationnelle de ce genre; elle est due à l'un des Jussieu, qui présenta, en 1718, à l'Académie des sciences un mémoire intitulé : *Examen des causes des impressions de plantes marquées sur certaines pierres des environs de Saint-Chaumont dans le Lyonnois*. Plus de cent cinquante ans devaient s'écouler avant que le dernier mot fût dit sur cette question de la formation des houilles, résolue maintenant grâce aux recherches de M. Grand'Eury; mais si, au début, elle paraissait simple à bien des égards, elle était, au fond, si complexe et entravée, on peut le dire, de tant de préliminaires que l'intervalle écoulé depuis la première intuition jusqu'aux clartés définitives ne semblera pas trop long lorsque nous aurons exposé toutes les difficultés de l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir.

I.

Pour expliquer le charbon de pierre, avant même de chercher à comprendre son mode de formation, il se présentait une première alternative à résoudre : cette substance était-elle un minéral directement engendré par le sol ou bien un produit assimilable à celui que l'homme retire de la combustion du bois? — En allant au fond des choses, comme on peut le faire actuellement, on aurait vu que

(1) *La Vie Souterraine, ou les Mines et les Mineurs,* par L. Simonin. Paris, 1867.

l'une ou l'autre de ces propositions, qui semblent s'exclure, ne traduit pourtant qu'une part de la vérité, et si le charbon de pierre résulte réellement de végétaux accumulés et stratifiés, il n'est cependant devenu ce qu'il est qu'à la suite d'une opération chimique qui lui a communiqué, en le transformant, les propriétés d'une substance inorganique spéciale; en un mot, le charbon de pierre est un fossile véritable, non pas au sens qu'avait ce terme pour les naturalistes du siècle dernier, celui de pierre ou corps minéral enfoui, mais avec la signification moderne de la dépouille d'un organisme « minéralisé » et plus ou moins converti en un corps inerte destiné à ne plus éprouver de changement.

Jussieu, à une époque où l'on invoquait encore les forces aveugles et les jeux de la nature pour avoir la clé de ce qui semblait incompréhensible, dénonça l'origine végétale du charbon de pierre, mais l'opinion contraire ne fut pas renversée pour cela. De nos jours encore, elle a tenté certains esprits, qui ont voulu expliquer la formation de la houille par des précipitations de l'atmosphère se dépouillant du carbone qu'elle aurait originairement contenu. Une pareille hypothèse n'a rencontré de défenseurs que parmi ceux qu'attire le paradoxe et qui mettent à fuir la vérité autant d'acharnement que d'autres à la poursuivre.

Le père de la botanique française (1) visita, en revenant d'Espagne, les environs de Saint-Chaumont; il recueillit, le long de la petite rivière de Giès, une infinité d'empreintes végétales des plus variées et différentes de toutes les plantes que l'on rencontre en France. Il lui semblait, dit-il lui-même fort élégamment, herboriser dans un monde nouveau. Il remarqua, non-seulement que ces empreintes se rapportaient bien à des plantes véritables et que les plaques dont elles parsemaient la surface étaient d'autant plus noires et bitumineuses qu'elles étaient plus voisines du lit de charbon, mais encore en séparant ces feuillets schisteux empruntés « à la plus ancienne bibliothèque du monde, » il comprit fort bien que ces plantes n'existaient plus, ou bien, ajoutait-il, qu'elles n'existaient que dans des pays si éloignés que, sans la découverte de ces empreintes, on ne saurait en avoir la connaissance. — Quelle justesse de pensée à une époque où la botanique était dans l'enfance et le sol terrestre à peine exploré! On ne pouvait savoir effectivement si ces espèces appartenaient réellement au passé ou bien si l'on avait des chances de les retrouver vivantes quelque part, soit en Amé-

(1) Antoine de Jussieu, né à Lyon en 1686, mort en 1758; il était frère aîné de Bernard de Jussieu, devenu plus célèbre que lui, et oncle d'Antoine-Laurent, mort à Paris en 1836, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Le fils de celui-ci, Adrien de Jussieu, professeur de botanique au Muséum comme son frère, a été le dernier représentant de cette dynastie de savans, dont la France a le droit de se glorifier.

rique, soit dans le fond de l'Asie. Du reste, avec son coup d'œil exercé, le savant français n'a pas manqué de reconnaître des fougères; elles lui semblent même voisines de celles que Plumier venait de rapporter des Antilles; en outre, il a observé des formes rappelant les palmiers ou d'autres arbres exotiques. D'ailleurs ce sont bien des empreintes, et les échantillons sont toujours couchés à plat comme dans un herbier et jamais repliés en désordre. Telles sont les observations de Jussieu, dont on ne saurait trop admirer la pénétration. Mais il ne se contente pas d'observer; il veut encore remonter aux causes, et, sur ce terrain mouvant, près d'un siècle avant que la géologie rationnelle ait été fondée, livré à son seul instinct, comment va faire ce savant si ingénieux pour imaginer un système plausible? — Ces plantes inconnues à l'Europe, elles n'ont pu venir que des pays chauds; l'idée d'un passé du globe antérieur à l'homme n'existe pas : comment concevoir ce transport? La mer seule a pu l'opérer. Bernard Palissy a eu raison; la mer et les courans, en recouvrant nos continens, y ont déposé les plantes et les coquillages que l'on observe à l'état de pétrifications, quelquefois avec une extrême abondance. Les courans auront entraîné de loin ces plantes flottantes pour les déposer ensuite sur des fonds argileux et les recouvrir de limon. Sans recourir à des bouleversemens ni même au déluge universel, il est évident pour Jussieu que la plupart des terres habitées ont été originairement occupées par la mer. Il pensait être hardi en avançant que ces restes de plantes étaient renfermés entre deux feuillets « depuis peut-être plus de trois mille ans. » La notion du temps, en géologie, était encore nulle, et un siècle entier devait s'écouler avant qu'elle pût s'établir. Maintenant encore, en dehors des géologues de profession, combien de savans l'ignorent ou gardent à son endroit une incurable défiance!

Cinquante ans après Jussieu, les idées sur la nature du charbon de pierre n'avaient rien gagné en étendue ni en précision. Valmont de Bomare, en 1769 (1), croit cependant à l'origine végétale de la houille, dont il ne distingue pas d'ailleurs le lignite, et, pour expliquer la formation du charbon minéral, il admet d'une façon générale l'enfouissement de forêts d'arbres résineux par suite des révolutions arrivées à notre globe.

Buffon, dans ses *Époques de la nature*, en 1778, il est juste de

(1) *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, par M. Valmont de Bomare. Paris, 1769, t. I, p. 26. — L'article de l'*Encyclopédie de Diderot* (in-f°, t. III de la 3ᵉ édition. Livourne, 1771. Article *Charbon minéral*), dû à la plume du baron d'Holbach, reproduit textuellement le passage de Valmont de Bomare; mais l'*Encyclopédie* étant de beaucoup antérieure au Dictionnaire de Bomare, c'est à elle sans doute que ce dernier auteur aura emprunté son article.

le reconnaître, fit faire un pas à cette question des houilles. Il alla aussi loin que l'intuition seule, dépourvue de méthode et de recherches analytiques, pouvait le permettre. Les veines de charbon, d'après lui, doivent leur origine aux premiers végétaux que la terre ait formés. Les eaux encore tièdes couvraient alors la plus grande partie de la surface terrestre, à l'exception de quelques îles qui se peuplèrent dès les premiers temps d'une infinité d'arbres et de plantes, dont les débris entraînés formèrent des dépôts de matières végétales sur une foule de points.

La science actuelle, si l'on reste dans les généralités, ne tient guère un autre langage, et les vues de Buffon étaient sages, à la condition toutefois de n'entrer dans aucun des détails qui sont du domaine de l'analyse. Les radeaux du Mississipi, les arbres charriés par l'Amazone jusqu'à son embouchure sont ici invoqués en témoignage, bien que la constitution insulaire des terres d'alors, établie par Buffon, dût paraître incompatible avec l'existence des fleuves énormes dont il admettait l'action. Mais l'esprit ne se préoccupait pas encore de semblables contradictions et la science était loin d'avoir acquis le degré de précision qui la caractérise de nos jours et qu'elle doit à l'habitude d'observer, à la nécessité où elle se trouve de spécialiser, en les serrant de près, les questions abordées par elle. Buffon accordait libéralement vingt à vingt-cinq mille ans de durée à cet âge de la houille sur lequel aucune évaluation n'oserait porter maintenant de peur de demeurer trop faible. Il s'écartait moins de la réalité en prenant les savanes noyées de l'Orénoque, peuplées de palmiers, entourées d'une ceinture de hautes forêts, jonchées d'arbres décrépits, comme devant offrir un tableau comparable à celui que présentait la terre à l'époque carbonifère. Ne semble-t-il pas l'écho fidèle des impressions de notre siècle lorsqu'il dit des mines de charbon : « Ce sont des trésors que la nature semble avoir accumulés d'avance pour les besoins à venir des grandes populations : plus les hommes se multiplieront, plus les forêts diminueront ; les bois ne pouvant plus suffire à leur consommation, ils auront recours à ces immenses dépôts de matières combustibles dont l'usage leur deviendra d'autant plus nécessaire que le globe se refroidira davantage. » Ce que prévoyait Buffon est en train de s'accomplir. Puisse-t-il avoir eu le coup d'œil aussi prophétique en terminant ainsi : « ... Néanmoins, ils ne les épuiseront jamais, car une seule de ces mines de charbon contient peut-être plus de matière combustible que toutes les forêts d'une vaste contrée. » L'assertion est exacte en supprimant le « peut-être, » et pourtant nous en sommes déjà à nous demander si les houilles ne s'épuiseront pas d'ici à quelques siècles, et comment fera l'homme une fois dénué de cette ressource dont il use à

outrance sans s'inquiéter de l'avenir. On poursuit le rêve d'obtenir par l'électricité un moteur plus énergique que la vapeur et une lumière plus vive que celle du gaz, en dehors de toute dépense de combustible. Mais nous ignorons encore si les essais aboutiront jamais dans cette direction à des résultats pratiques et, comme des prodigues qui ne voient que le présent, nos générations insouciantes poursuivent leur route en usant des élémens qu'elles ont sous la main.

II.

Avec Buffon se terminent les tentatives d'explication sur la nature et l'origine du charbon de pierre par la méthode intuitive, comme si la science livrait jamais ses secrets à ceux qui s'obstinent à vouloir les deviner du premier coup. Il existe une méthode plus sûre bien que plus longue, celle de l'observation, de l'analyse patiente qui divise les termes du problème pour les reprendre un à un et se borner à des résultats partiels avant d'atteindre à un ensemble définitif. Peu de temps après Buffon ou même, à côté de lui, des savans plus modestes et plus obscurs s'attachèrent à l'étude et à la description des empreintes et des tiges fossiles extraites des houillères. Blumenbach et Schlotheim, au commencement du siècle, continuèrent avec un succès relatif les mêmes recherches paléophytiques. Enfin, Sternberg en Allemagne et Adolphe Brongniart en France donnèrent simultanément, vers 1820, un essor subit à cette partie longtemps négligée de la botanique qui a pour objet la reconstitution des plantes du passé, soit entièrement éteintes, soit ayant avec les nôtres un degré d'analogie plus ou moins marqué. Brongniart surtout, ce génie fin, à la fois contenu et sagace, plein de mesure et de hardiesse, habile à atteindre le but en usant de tous les procédés d'investigation, Brongniart réussit à communiquer à l'étude des végétaux fossiles une impulsion qui ne s'est plus arrêtée et qui honore la science française, dont ce savant résumait les meilleures traditions.

Maintenant, nous savons que la période carbonifère représente le plus merveilleux épisode de cette chronique du globe qui se perd dans un lointain si reculé. Dans son étrangeté, elle est comparable à ces antiques civilisations qui étonnent par la puissance de leurs monumens et que l'humanité, encore jeune, vit s'épanouir au soleil avec l'éclat d'une fleur à demi sauvage. Figurons-nous la Memphis des Pyramides ou Thèbes des anciens âges; en apercevant ces villes, aurions-nous devant les yeux rien qui rappelât nos boulevards, nos larges maisons, l'éclairage et le pavé de nos rues, cette précision dans les mouvemens régulateurs de l'organisme qui carac-

térise nos grandes cités? Nous ne verrions assurément rien de tout cela; mais, au milieu d'un fouillis inextricable, d'un labyrinthe de ruelles et de logis inégaux se dresseraient pourtant des édifices immenses, d'interminables avenues, des hypogées et des temples précédés de colosses et de colonnades à faire plier la pensée, et tout cet ensemble irait se fondre avec une harmonie de tons incomparable dans les vapeurs lumineuses et les transparences infinies des horizons de l'Orient. Devant un pareil spectacle, nous prendrions en pitié nos rues à trottoir, nos façades monotones, les devantures des magasins et jusqu'aux cafés-concerts. La civilisation moderne est admirable à analyser; elle résulte de mille facteurs étroitement combinés et exige pour s'étaler l'effort d'une multitude de rouages enchevêtrés; mais, à raison même de sa complexité, elle a perdu ces effets d'une simplicité et d'une grandeur souveraines qu'avec leur sève vigoureuse les nations primitives purent atteindre d'un bond, en déployant une force naïve, attribut inné de la jeunesse. — On peut dire la même chose de l'époque carbonifère : un concours inouï de circonstances amena l'expansion végétale de cette période. Le monde des plantes, remarquons-le, n'était pas bien éloigné de son point de départ originaire. Il était jeune et relativement imparfait; mais, à raison même de sa nouveauté, il n'était pas encore rigoureusement limité. Il abondait en parties vertes susceptibles d'une croissance rapide et d'un développement pour ainsi dire indéfini. Il était cependant dépourvu de deux caractères essentiels que les végétaux plus récens ont acquis à la longue et qui constituent ce que nous considérons chez eux comme un progrès, uniquement parce qu'ils se trouvent par ces côtés plus en rapport avec les conditions de milieu qu'ils ont été appelés à subir et qui n'existaient pas dans l'âge dont nous parlons. Ces caractères acquis sont, d'une part, l'accroissement périodique et graduel des parties destinées à avoir une durée et, de l'autre, la spécialisation absolue, par une division plus complète du travail organique, des appareils reproducteurs, doués par cela même d'un degré plus prononcé de concentration et de personnalité.

Le règne végétal, ainsi considéré, est le premier facteur du phénomène des houilles, mais il n'est pas le seul; il en est deux autres, dont il est indispensable de tenir compte avant d'obtenir la formule génésique des combustibles minéraux. — De ces deux facteurs, l'un consiste dans des conditions de milieu, c'est-à-dire de climat et de température, toutes spéciales; l'autre, dans la disposition matérielle des lieux où les végétaux se trouvèrent placés. Effectivement, il suffit d'éliminer un des trois termes pour n'avoir plus de formation houillère. Ce qui le prouve, en ce qui concerne le

dernier défini, c'est que les lits de charbon sont toujours intermittens, c'est qu'ils sont limités dans leur étendue et qu'ils passent latéralement à des lits de grès ou de schistes dépourvus de combustible ou n'en renfermant que de faibles traces. Il suffisait donc autrefois de certains changemens physiques pour interrompre la production du phénomène, et ce dernier n'avait rien d'universel : il était certainement localisé, c'est-à-dire qu'il dépendait de la présence de circonstances déterminées en dehors desquelles il cessait de se réaliser.

Il est encore plus aisé de concevoir que, sans le climat et la température propres à ces lointaines époques, la formation de la houille n'aurait pas abouti aux mêmes résultats. A elle seule, l'étrangeté des végétaux carbonifères dénote des conditions extérieures tellement différentes de celles que nous avons sous les yeux, du moins dans nos régions du Nord, que nous sommes bien obligés d'admettre de prodigieux changemens survenus à partir du temps où ces végétaux couvraient le sol de l'Europe. Enfin, si, en rétablissant par la pensée et le climat primitif et la disposition ancienne des lieux, nous nous contentions de placer dans ce cadre nos arbres actuels avec leur accroissement de diamètre périodiquement et graduellement accompli, aussi difficiles à déraciner qu'à entraîner, couvrant le sol de leur masse après leur chute et se décomposant à l'air libre, il ne sortirait évidemment d'une pareille combinaison aucun lit de combustible un peu considérable; à peine obtiendrait-on à la longue des traces de houille insignifiantes et n'ayant rien de commun, à coup sûr, avec les richesses en ce genre que nous a léguées le passé.

Pour expliquer rationnellement la formation des houilles, il fallait donc avant tout prendre ces trois termes d'une même question : les végétaux, les conditions extérieures auxquelles ils avaient été soumis, les lieux où ils avaient vécu, et éclaircir à l'aide de l'observation tout ce que ces points pouvaient avoir d'obscur. Cette marche était la seule qui pût conduire à une solution; elle a suscité l'effort de plusieurs générations de savans, et M. Grand'Eury, leur succédant, voyant tout par lui-même sous l'impulsion de Brongniart, observant sur place des objets que d'autres ne rencontraient que sous les vitrines d'un musée, a fini par dire le dernier mot après vingt ans d'explorations consciencieuses. De pareils exemples venant de la part d'un modeste ingénieur qui se dévoue sans autre but que de servir la science sont trop rares et trop élevés pour ne pas avoir droit à une louange publique. M. Grand'Eury a voulu, dès le premier jour, expliquer la houille, non-seulement parce que le mode de formation de cette substance était réellement inconnu, ou, si l'on veut, imparfaitement déterminé, mais encore avec la pen-

sée d'être utile à la grande industrie qui exploite les mines, en établissant le synchronisme des lits de charbon d'un bassin à l'autre et d'une région à une autre. C'est ainsi qu'il a réussi à débrouiller l'ordre relatif de superposition et les caractères distinctifs des divers étages carbonifères. Si maintenant nous tenons à connaître les résultats d'une recherche aussi féconde, nous devons agir tout d'abord comme M. Grand'Eury, qui devint botaniste par nécessité et exposer ce qui tient aux végétaux eux-mêmes, avant de passer aux conditions de milieu, ainsi qu'à l'aménagement physique des contrées habitées autrefois par ces végétaux. Nous verrons ensuite le problème du mode de formation se résoudre, pour ainsi dire de lui-même, les trois élémens générateurs une fois rigoureusement définis.

III.

Lorsque, interrogeant le passé au point de vue des plantes, on quitte l'homme pour remonter le cours des âges et considérer d'avant en arrière les modifications successives de la flore, on ne constate pas d'abord de bien grands changemens. Dans la période qui précède immédiatement l'apparition en Europe de la race humaine, on rencontre à peu près les mêmes arbres que maintenant : ce sont des chênes, des hêtres, des ormes, des tilleuls, des érables peu différens des nôtres. Plus loin pourtant, les formes végétales s'écartent graduellement de ce qu'elles sont de nos jours aux mêmes lieux; il s'y joint des lauriers, puis des camphriers et d'autres arbres devenus exotiques. Les palmiers se montrent à un moment donné, et, à mesure que l'on poursuit cette marche rétrograde, on les voit se multiplier. Un âge vient où la végétation européenne n'est plus composée que de types à feuilles persistantes, indice de la chaleur croissante du climat. Cette végétation, sensiblement analogue à celle de l'Inde ou de l'Afrique subtropicale, se transforme encore sous les regards de l'observateur qui persiste à s'enfoncer dans le passé de notre continent. Les palmiers eux-mêmes disparaissent à leur tour; les arbres à feuillage s'effacent, et, parvenu au sein des périodes secondaires, on ne trouve plus guère, en fait d'élémens végétaux, que trois catégories dominantes, constituant à elles seules toute la flore : des conifères, des cycadées et des fougères. Mais si l'on continue à marcher en arrière, aussitôt que l'on touche aux périodes paléozoïques dont le temps des houilles fait lui-même partie; sur le seuil de cet âge et au moment d'y pénétrer, on voit enfin les conifères et avec elles les cycadées s'atténuer, puis s'évanouir; les fougères, en revanche, grandissent en importance, et d'autres plantes absolument inconnues (ou du moins sans liens directs avec celles

de notre époque) s'associent aux premières de façon à former un ensemble dont rien de ce que nous contemplons aujourd'hui à la surface du globe ne saurait nous donner l'idée.

Les fougères de l'âge carbonifère ont été l'objet de savantes études, parfois contradictoires. Les uns, se fiant à l'apparence, voulaient les assimiler aux nôtres, comme si elles avaient appartenu aux mêmes genres; les Allemands surtout ont suivi cette voie. D'autres, regardant cette apparence comme illusoire et superficielle, ont cru à des sections éteintes et à des affinités dont le vrai caractère échappait à l'analyse. Brongniart était du nombre de ces derniers et son opinion était la plus sage, puisque, par suite de patientes recherches sur les parties fructifiées de ces plantes et la structure de leur tige, recherches complétées heureusement par M. B. Renault, il a été démontré que ces fougères, sans rapport direct avec celles de nos jours, plus parfaites que les nôtres, presque toutes de grande taille et souvent arborescentes, ne pouvaient être comparées qu'aux types les plus exceptionnels des régions intertropicales actuelles. Non-seulement M. Grand'Eury a retrouvé leurs organes reproducteurs, dont il a décrit la structure, mais il a fait voir que les débris épars de leurs troncs aplatis et comprimés remplissaient des lits entiers, témoignant ainsi de l'abondance extrême de ces sortes de plantes, non moins remarquables par la puissance de leurs tiges ou de leurs souches que par l'étendue prodigieuse de leurs feuilles indéfiniment subdivisées et réellement colossales dans une foule de cas.

A côté des fougères se plaçaient les lycopodes géans que l'on a nommés « lépidodendrées » et dont les strobiles convertis en silice et décrits aussi minutieusement que s'il s'agissait d'un organe vivant, ont laissé voir la même structure microscopique jusque dans la disposition de leurs séminules dissemblables selon le sexe, que celle qui distingue encore les lycopodes hétérosporés ou à spores différenciées.

Pour ces deux classes de plantes, rangées dans la catégorie des cryptogames, le problème est résolu et le classement définitif. Il n'en est pas de même de plusieurs autres végétaux de l'âge carbonifère, les uns controversés, les autres enveloppés d'obscurités que la science n'a pas encore percées.

Cependant les calamites sont généralement assimilées aux prèles, et il en est de même, bien qu'à un degré plus éloigné, des annulaires et des astérophyllites, plantes dont les rameaux portaient de distance en distance des fascicules de feuilles distribuées en étoile. Plus loin, les dissentimens se prononcent, mais ils étaient plus accentués encore au moment où M. Grand'Eury s'appliqua à la recherche de la vraie nature des plantes carbonifères, et le progrès

qui résulta de la publication de son Mémoire sur la flore carbonifère du département de la Loire fut trop marqué pour ne pas être mentionné ici.

Il existe un groupe de plantes sur lequel s'est exercée la sagacité de la plupart des savans dont les travaux ont eu pour objet la flore carbonifère. Brongniart, le premier, après lui Geinitz, Gœppert et d'autres en Allemagne, Williamson en Angleterre, Lesquereux en Amérique, se sont occupés des sigillaires, type végétal sans rapport avec aucun de ceux qui existent actuellement. Par une sorte de mauvaise chance, les épis fructificateurs de ces plantes, connus à l'état d'empreinte, n'ont pas encore livré le secret de leur organisation intérieure; au contraire, la structure anatomique de leurs tiges a été analysée et décrite. Non-seulement Brongniart, dans un mémoire demeuré célèbre, mais Williamson et, en France, M. B. Renault, l'ont étudiée avec autant de soins que s'il s'agissait d'une tige vivante. En effet, il suffit qu'un tronçon de l'ancien bois ait été converti en silice, agatisé si l'on veut, pour que, réduit en coupes minces, il laisse voir clairement les moindres détails de sa texture intérieure. Eh bien! les tiges de sigillaires, ainsi examinées, ont montré un plan et des caractères dont l'ambiguïté a frappé les divers auteurs. M. Williamson y voit une cryptogame qu'il rejoint aux lépidodendrées, par conséquent aux lycopodes. M. Renault, sur les traces de Brongniart, a constaté au contraire, dans la distribution des zones de tissus et la nature des faisceaux fibro-vasculaires, des affinités qui l'engagent à reporter les sigillaires auprès des phanérogames gymnospermes et à les rapprocher des cycadées en particulier.

Mais ce qui ressort avec le plus d'évidence des études de M. B. Renault, conformes à celles de M. Grand'Eury et concordant aussi avec la manière de voir de M. Lesquereux, c'est la reconstitution intégrale de ce type des sigillaires que l'on reconnaît unanimement avoir joué le principal rôle sur les points eux-mêmes où les dépôts de houille s'effectuèrent. Seules, en effet, de tant de végétaux, les sigillaires paraissent, dans plusieurs cas, avoir vécu sur place. Leur souche submergée, formée de rhizomes rampans, couchés au fond de la vase sous-lacustre, pourvue tantôt de feuilles souterraines, tantôt de radicules, les unes et les autres molles, charnues et fusiformes, étalées de toutes parts, répondait aux « stigmariées » qui peuplent certains lits de houille et paraissent avoir largement contribué à leur dépôt. Les stigmariées auraient eu la faculté singulière de persister longtemps dans le même état, c'est-à-dire de s'étendre horizontalement sous les eaux et dans la vase, se multipliant par stolons, mais incapables, dans ce premier état, de produire aucun appareil sexué. Au contraire, lorsque des circonstances favorables, et que

d'aussi loin il est difficile de préciser, venaient à se réaliser, ces mêmes stigmariées donnaient naissance à d'énormes bourgeons d'où sortaient en s'élevant verticalement jusqu'à une hauteur de 30, 40 et 50 mètres, les tiges aériennes, érigées en colonne, plaquées à la surface d'une mosaïque de cicatrices foliaires d'une parfaite régularité, que l'on désigne sous le nom de sigillaires.

Les types houillers dont nous venons de parler, à l'exception du dernier qui n'a pu être encore rigoureusement défini, étaient des cryptogames, c'est-à-dire des plantes relativement inférieures, subordonnées à celles qui forment actuellement l'immense majorité du tapis végétal. C'était pourtant des cryptogames plus élevées et plus parfaites, surtout plus puissantes qu'aucune de celles que nous connaissons. N'ayant point à subir de concurrence de la part d'une catégorie encore absente, celle des plantes à feuillage, les cryptogames dominaient incontestablement; cependant elles n'étaient pas les seules, ainsi qu'on l'a cru longtemps. C'est à M. Grand'Eury que revient en grande partie le mérite de cette curieuse révélation. Ses études sur les cordaïtées, qui abondent dans les couches de Saint-Étienne et dont il a reconstruit un à un tous les organes, les graines silicifiées qu'il a recueillies à Grand-Croix et que Brongniart, puis M. Renault, ont patiemment analysées, ont eu pour résultat de faire connaître l'existence d'un nombre relativement considérable de « phanérogames » carbonifères. Ces types, dont on soupçonnait à peine l'existence, sont venus accroître d'une façon inattendue la catégorie des « gymnospermes, » que les conifères et les cycadées représentent seules dans l'ordre actuel. Ces gymnospermes primitives se distinguent de celles qui leur ont survécu par des traits curieux d'une structure qui achève de se transformer, dont l'évolution, en un mot, est sur le point de s'accomplir, tout en laissant entrevoir des vestiges d'un état antérieur en grande partie effacé. Les gymnospermes constituaient alors le groupe supérieur par excellence; situées un peu à l'écart et plutôt à l'intérieur des terres que dans les bas-fonds, elles ont aussi laissé moins de traces que les cryptogames, et leurs graines entraînées par les eaux courantes, variées de forme et dénotant une assez grande diversité de genres et d'espèces, sont le plus souvent les seules parties d'elles qui nous aient été transmises, comme si les feuilles et les tiges avaient eu moins d'occasion de venir s'accumuler au sein des lits en voie de formation.

Pourtant, au milieu de ces types de gymnospermes, dont plusieurs demeurent énigmatiques, il en est un, celui des cordaïtées, que M. Grand'Eury a très heureusement reconstitué. Élancé de tige, subdivisé dans le haut en de nombreux rameaux, il étalait à leur extrémité des feuilles largement ou étroitement rubannées, striées

en long, tronquées ou pointues au sommet, selon les espèces, et insérées sur une base étendue en travers. Les graines et les feuilles éparses des cordaïtées sont répandues à Saint-Étienne, parfois avec une extrême abondance. M. Grand'Eury a observé jusqu'aux traces visibles de leurs troncs carbonisés, encore dressés verticalement et traversant les assises de grès de certaines carrières.

IV.

Des végétaux ainsi restaurés, par le rapprochement de leurs organes épars, remis en connexion, devaient fournir de précieux indices au sujet des conditions de milieu qui présidaient à leur développement. Pour certains d'entre eux ces indices étaient faciles à saisir et s'offraient, pour ainsi dire, d'eux-mêmes à la pensée.

Depuis longtemps on a répété que cette multitude de fougères, dont beaucoup étaient arborescentes et la plupart remarquables par l'étendue de leur feuillage, annonçaient un climat humide et chaud, une atmosphère à la fois tiède et étouffée et un ciel fréquemment brumeux. Ce sont là effectivement les circonstances qui favorisent le mieux actuellement la croissance des grandes fougères au sein des forêts vierges et dans le fond des ravins ombreux, sur le flanc des montagnes boisées des régions tropicales. La même chose peut se dire des lépidodendrées, sorte de lycopodes géans que leur taille et la perfection de leurs organes distinguaient des types actuels de ce même groupe, mais qui en avaient certainement les aptitudes.

Les différences que l'on remarque et qui sont toutes en faveur des anciennes plantes, c'est-à-dire leur vigueur prodigieuse, l'exubérance de leurs formes, ne font que rendre plus vraisemblable la présomption d'une chaleur et d'une humidité ultra-tropicale, et nous ajouterons d'une densité atmosphérique de nature à voiler le trop grand éclat de la lumière, puisque de nos jours les fougères et les lycopodes redoutent les rayons directs du soleil. Mais M. Grand'Eury est venu ajouter à ces premières remarques de nouvelles observations dont l'importance est telle que nous ne saurions les passer sous silence. Il a fait ressortir avec beaucoup de justesse, chez les plantes carbonifères, l'extrême abondance des surfaces vertes, des parties *chlorophylliennes*, comme on dit en botanique, c'est-à-dire de celles qu'occupe la « chlorophylle, » ce principe colorant des végétaux. Il a encore signalé, dans les tiges de ces plantes, la prédominance des tissus parenchymateux, c'est-à-dire uniquement cellulaires et essentiellement succulens, aux dépens des parties dures, fibro-ligneuses, toujours réduites à un cylindre insignifiant. Ces parties, effectivement, n'étaient pas destinées à s'accroître par l'ac-

tion du temps, à l'exemple du bois de nos arbres. Même en examinant les tiges adultes de ces anciens végétaux, on ne rencontre en elles qu'un anneau très mince de bois proprement dit; la moelle remplit tout le reste, et l'écorce même, sauf à l'extérieur, présentait souvent une consistance lacunaire ou spongieuse. M. Grand'Eury a conclu de tous ces faits que l'atmosphère, et par conséquent l'air ambiant, étaient alors saturés d'humidité et assez chauds pour que cette humidité se maintînt constamment à l'état de vapeur, entraînant de temps à autre, par excès de saturation, des précipitations aqueuses dont la violence était excessive et dont la preuve résulte de la manière dont les débris végétaux abattus sur le sol ont été balayés et finalement entraînés.

De nos jours, cette structure, lâche et succulente, est surtout propre aux végétaux aquatiques; mais ceux-ci, lorsqu'on les soustrait au contact de l'eau, se flétrissent rapidement; ils s'affaissent dès que l'évaporation leur enlève par tous les pores le liquide qui remplissait les mailles et les interstices de la trame cellulaire. Il en aurait été de même des végétaux carbonifères, s'ils s'étaient trouvés exposés à l'influence de notre atmosphère relativement sèche. Loin de dresser leurs tiges, d'étendre leurs rameaux et de déployer leur couronne de feuillage, ils seraient retombés inertes et promptement épuisés. Ils auraient été incapables de résister aux efforts de l'évaporation incessante qui agirait sur des surfaces n'ayant pas la fermeté des tégumens inertes qui servent d'étui à nos troncs. Il fallait donc qu'il en fût autrement du temps des houilles, et les plantes de cet âge, sous le bain de vapeur où elles plongeaient, presque sans bois, gorgées de suc et de parties molles intérieures, prolongeaient leurs pousses sans rien perdre de leur vigueur et parvenaient à atteindre une hauteur considérable. D'après M. Grand'Eury, c'est précisément cette poussée que ne ralentissait aucune saison, cette extension continue allant jusqu'à l'épuisement, sans repos ni alternatives, qui caractérise les végétaux des houilles. Il faut concevoir une accumulation de parties aussi rapidement évoluées que promptement épuisées, s'amoncelant sur le sol et faisant place à d'autres jets, pour expliquer le dépôt des lits de combustible, qui ne sont qu'une résultante de tous les résidus. Une végétation aussi exorbitante n'a pu être le produit que d'une chaleur ultra-tropicale unie à l'humidité la plus prononcée, se maintenant toujours égale à la surface d'un globe dépourvu de saisons, ou ne connaissant en fait de saisons que des intervalles de calme relatif et de déversemens pluvieux. — Mais ces intervalles de calme faut-il se les figurer avec un ciel étincelant de clarté? La question a été touchée par M. Grand'Eury. Il lui semble qu'une vive lumière est indispensable pour rendre

raison de cet immense développement de parties chlorophylliennes. Les plantes actuelles s'étiolent en effet et se décolorent à l'ombre; on est donc en droit de se demander si un puissant éclairage n'était pas nécessaire à des plantes aussi luxuriantes de feuillage que celles des houilles, dont la périphérie presque entière, sur les tiges et le long des rameaux, était visiblement verte comme les feuilles elles-mêmes et ne perdait cette teinte qu'à la longue, sur les points de l'écorce correspondant aux cicatrices des organes détachés.

Il est certain que la production des grains de chlorophylle, ce pigment vert des plantes, n'a lieu que sous l'influence de la lumière et s'affaiblit avec elle. C'est sur cette action verdissante de la lumière qu'est fondé le procédé de jardinage qui consiste à lier les légumes frais pour décolorer les parties intérieures. Au contraire, les plantes exposées au jour deviennent à la fois plus vertes et plus fermes. Mais ce que nous savons des fougères, qui préfèrent l'ombre à un jour trop éclatant, prouve bien que l'intensité lumineuse n'est pas nécessaire dans tous les cas à la genèse des organes chlorophylliens. Il suffit d'une lumière diffuse, tamisée à travers un voile à demi transparent, pour que la végétation soit active. L'opération que l'on fait subir aux vitrages de nos serres en les enduisant de chaux détrempée en est une démonstration journalière. Les plantes exotiques ne sont pas moins vertes sous cet abri, et leur développement se trouve plutôt favorisé par ce procédé.

En combinant ces divers indices, on est amené à conclure que la chaleur toujours égale et humide de l'âge des houilles était engendrée par une lumière « diffuse, » tempérée par un ciel souvent chargé de vapeurs, mais venant aussi d'un soleil auquel l'hypothèse du docteur Blandet s'applique avec plus de vraisemblance encore que pour toute autre période, tellement elle se trouve en harmonie avec l'ensemble des observations que l'étude des plantes carbonifères a permis de formuler. Selon cette hypothèse, la contraction du globe solaire aurait été graduelle. Avant d'être ramené à son diamètre actuel, encore énorme relativement, l'astre central aurait occupé antérieurement dans l'espace un périmètre d'autant plus considérable que l'on se placerait plus loin dans le passé. Originairement, par exemple, il aurait excédé l'orbite de la planète Vénus, puis celle de Mercure, et se serait ensuite condensé peu à peu à travers la longue durée des temps géologiques. Aux époques primitives, le soleil aurait ainsi compensé par l'étendue de l'éclairage et l'ampleur apparente de son disque les effets de l'obliquité de l'écliptique. Par conséquent, grâce à une illumination presque constante, accompagnée, si l'on veut, d'interminables crépuscules, l'influence des latitudes se serait trouvée annulée et la zone tropicale aurait débordé au-delà du pôle pour être ramenée ensuite

jusqu'au cercle polaire. La lumière d'un globe solaire moins condensé aurait été par cela même plus calme. C'est justement ce qui semble avoir eu lieu dans l'âge où nous nous transportons par la pensée. Les zones polaires y font visiblement place à un climat uniformisé, ainsi que le démontre la présence des houilles du 35ᵉ au 80ᵉ degré de latitude, sans variations sensibles dans la composition de la flore. L'égalisation absolue du climat à travers les hémisphères, du Brésil à la terre Melville et au Spitzberg, concorde si bien avec la supposition d'un soleil encore très loin du degré de condensation auquel il est ensuite parvenu, que nous ne pouvons nous empêcher de proposer cette hypothèse comme la moins invraisemblable de toutes.

Le troisième élément de la question à définir, la disposition matérielle des lieux, plus décisif encore que les deux autres, était celui qui soulevait le plus de difficultés. Dès l'abord, deux systèmes se trouvèrent en présence avec leurs défenseurs respectifs. L'un que nous avons vu poindre dans le mémoire de Jussieu, expliquait la houille par des transports de végétaux lointains, opérés soit à l'aide de courans marins et à de grandes distances, soit au moyen des eaux d'un fleuve, accumulant à son embouchure des débris entraînés du fond des forêts.

Les partisans de ce premier système n'étaient pas généralement des naturalistes de profession. Plus familiers avec la botanique et surtout avec les plantes des houilles, ils auraient reculé devant l'impossibilité de justifier un pareil transport. Les savans dont l'esprit sagace s'appliqua à l'étude de la flore carbonifère, spécialement Brongniart, n'ont jamais admis que ces échantillons si délicatement posés, entremêlés sans confusion et souvent distribués uniformément par feuilles accumulées d'une même espèce, aient été amenés de bien loin, à la façon des bois des Antilles qui vont échouer en Islande ou aux Orcades, ni même comme ces radeaux charriés par les grands fleuves, confusément poussés le long de leurs rives et entassés dans les lagunes de leur delta. D'ailleurs il n'est pas de régions houillères où les tiges reconnaissables des calamites, des fougères, des sigillaires, des cordaïtées et d'autres types ne se retrouvent dans le voisinage du charbon, disposés verticalement à travers les assises de grès qui accompagnent ou séparent le combustible. Le spectacle n'est pas rare à Saint Étienne; les restes de forêts enracinés y occupent encore leur place naturelle dans l'ancien sol. Des légions de psaronius ou fougères arborescentes, des calamites, des syringodendrons, sortes de sigillaires, encore debout, ont été décrits et figurés par M. Grand'Eury, dont les planches sont presque aussitôt devenues classiques. Ces divers types couvraient alors la surface entière du sol émergé, et si

leurs dépouilles ont fourni la matière des lits de charbon, c'est par suite de quelque phénomène localisé, peut-être fort simple ou du moins fort naturel et résultant des conditions physiques du sol de cette époque, difficile pourtant à définir à une pareille distance des événemens. D'une façon générale, la raison d'être du phénomène résulte, il est vrai, de l'ensemble combiné de toutes les circonstances extérieures, mais c'est plus particulièrement à la configuration de certaines localités et à la fréquence de ces localités exclusivement favorables qu'il est rationnel d'attribuer la production des lits de combustible, aussi bien que l'étendue limitée du périmètre occupé par eux. Les plantes houillères couvraient alors toute la terre, mais elles n'ont donné naissance au charbon que sur des points déterminés de la surface terrestre. En résumé, le charbon a dû être engendré toutes les fois que la disposition physique des lieux est venue s'y prêter.

L'impossibilité d'admettre le transport à distance des plantes carbonifères avait suggéré un autre système qui dépassait le but, comme nous le verrons, en faisant naître le charbon des seuls débris tombés des arbres de l'époque et des végétaux vivant à leur pied, graduellement décomposés. Ce système, loin de recourir aux transports, les supprimait totalement et donnait lieu par cette suppression à de nouvelles difficultés. Il avait surtout l'inconvénient d'être extrême, de ne pas tenir compte de toutes les circonstances qui ont accompagné le dépôt de la houille et qui expliquent finalement sa vraie formation. M. Grand'Eury, qui est revenu par un détour, et en lui ôtant sa première signification, à l'idée de transport, combat avec raison le système de formation sur place qui a longtemps prévalu comme le plus logique et le plus naturel. Il l'était en effet si l'on fait abstraction des études minutieuses du savant de Saint-Étienne; elles lui ont permis, non-seulement de concevoir ce qu'est la houille et les procédés auxquels nous la devons, mais d'entrer dans les détails de ces procédés, de remonter à leur véritable cause, et de décrire ce qui a dû se passer autrefois, avec autant de précision que s'il nous avait été donné d'y assister.

Adolphe Brongniart, en 1837, attribuait l'origine de la houille à des masses de végétaux accumulés, puis altérés et modifiés, « comme le seraient les couches de tourbe de nos marais, si elles étaient recouvertes et comprimées par des bancs de substances minérales (1). » Dans un rapport sur le grand prix des sciences physiques pour l'an-

(1) *Considérations sur la nature des végétaux qui ont couvert la surface de la terre aux diverses époques de sa formation*, par M. A. Brongniart. (Académie des sciences, séance publique du lundi 11 septembre 1837.)

née 1856, il revient à cette pensée d'un amoncellement des restes de la végétation carbonifère, pendant une longue suite de siècles, comme donnant la clé du phénomène. Il était par cela même partisan d'une formation sur place ou plutôt d'une décomposition à l'air humide de tous les résidus accumulés. Le savant français touchait au but de fort près en adoptant une hypothèse qui ne s'écartait pas très sensiblement du phénomène spécial des tourbières. En somme, de vastes et profondes forêts se succédant au sein de régions faiblement accidentées, dans un calme que des oscillations du sol, suivies d'immersion, n'auraient troublé qu'à de longs intervalles; tel est bien le tableau des houillères, tracé par Brongniart antérieurement aux premières études de M. Grand'Eury. Il était réservé à celui-ci de saisir ce que le point de vue du maître avait encore d'incomplet, et, circonstance honorable pour ce dernier, après avoir deviné la portée des recherches de son élève, il l'encouragea à persister dans la voie qu'il avait choisie, ne reculant pas devant un démenti probable des opinions qu'il avait auparavant émises.

Il existait du reste des objections sérieuses et non résolues à l'encontre des conceptions, souvent contradictoires, au moyen desquelles on s'appliquait alors à définir l'ancien aspect des pays carbonifères.

En admettant des forêts immenses, couvrant un sol faiblement ondulé, on excluait les petites îles supposées par Élie de Beaumont. Fallait-il en revanche croire à des terres continentales, sillonnées par de grands fleuves et dominées par des chaînes assez puissantes pour donner naissance à ces fleuves, circonscrire et alimenter leur cours? C'est bien ainsi que se présentent nos continens actuels, avec leur charpente lentement constituée, à l'aide d'une série d'oscillations et d'émersions successives, et leur orographie si complexe où se résument les conséquences dernières des plissemens de l'écorce terrestre. Mais n'est-il pas extrêmement invraisemblable que la surface du globe ait été distribuée d'après les mêmes lois, à une époque aussi reculée que celle que nous considérons? D'ailleurs les gisemens de houille se trouvent disséminés à travers notre hémisphère tout entier; par cela même ils relèvent d'une cause trop générale, trop uniforme dans ses résultats, pour que l'on soit en droit de la rapporter à des fleuves; ceux-ci effectivement n'auraient pu agir dans le sens qu'on leur prête que sur un nombre restreint de points déterminés, et non sur le pourtour entier d'une contrée limitée, comme l'est en France le plateau central. La multiplicité, la dispersion, la répétition du phénomène des houilles, en même temps que sa localisation, obligent donc celui qui veut s'en rendre compte à rechercher des conditions physiques différentes de celles qui résultent du régime fluviatile de nos continens.

L'examen de ce qu'il faudrait de matériaux accumulés pour convertir en un lit de houille assez mince une forêt ensevelie subitement par les eaux ou projetant peu à peu ses résidus sur le sol, conduit à des calculs désespérans, tellement il est nécessaire d'exagérer outre mesure l'un des facteurs, soit le temps, soit la masse des végétaux. Ceux-ci effectivement ne sauraient passer à l'état de houille qu'à l'aide d'une opération qui leur enlève une certaine portion de leur contenu charbonneux, mais à la condition que cette portion soit aussi faible que possible. Or la portion soustraite est d'autant plus considérable que le carbone du végétal se combine plus librement avec l'oxygène de l'air. De là la nécessité pour la houille, au moment où elle s'est formée, d'avoir été préalablement soustraite à l'influence atmosphérique. Une désagrégation lente, étouffée, poursuivie en dehors du contact de l'air, favorise la production des composés auxquels le terme de « matières ulmiques » a été appliqué. Dès lors, le carbone des végétaux, au lieu de se dissiper sous la forme d'acide carbonique, constitue une masse hydratée, désormais fixe. Une semblable condition matérielle n'a pas fait défaut lors de la formation des houilles; mais il fallait encore la découvrir et en préciser la nature. Sans elle, c'est-à-dire en supposant que les débris des plantes houillères s'étaient consumés en dissipant à l'air libre la plus grande partie de leur carbone, on était bien forcé d'invoquer des durées invraisemblables, sans expliquer ni la fraîcheur de tant de fragmens, ni l'extrême régularité de leur ordre de superposition.

La stratigraphie sagement interrogée suffit pour faire connaître l'économie probable des terres à l'époque carbonifère. Envahis souvent et à plusieurs reprises par la mer, situés par conséquent dans le voisinage de celle-ci, les dépôts de houille n'en constituent pas moins une formation essentiellement terrestre, spéciale au sol émergé de la période, c'est-à-dire une terre ferme, mais récemment exondée. En Belgique, comme en Angleterre, les houilles reposent sur un fond marin qui leur sert de base et avec lequel elles alternent plusieurs fois. La mer s'est donc retirée pour leur faire place, en agrandissant chaque fois l'espace continental; en un mot, les terres se sont étendues et c'est justement sur les parties que les eaux marines venaient d'abandonner que la végétation des houilles s'est développée. C'est là un fait dont la signification va de soi, et comme il se répète ailleurs, il acquiert la portée d'un véritable phénomène.

Dans la France centrale, les bassins houillers sont distribués autour d'une région primitive, très anciennement mise à sec; ils constituent le long de ses limites extérieures une ceinture interrompue et doivent répondre à autant de lagunes plus ou moins

rapprochées des anciens rivages ou établies dans des dépressions délaissées par la mer et que les eaux douces venaient naturellement remplir. Mais tous les points non occupés par celle-ci étaient aussitôt recouverts d'une riche végétation. C'est ce qui résulte de l'étude du bassin de Saint-Étienne, bien que nous nous abstenions volontairement d'entrer ici dans de nouveaux détails. Selon M. de Lapparent, on distinguerait une double série de bassins discontinus qui jalonneraient les flancs de la région primitive, l'une extérieure constituée par le Creuzot, Blanzy, Saint-Étienne, Alais, Graissessac, Decazeville, etc., l'autre intérieure, relativement à la première, partant de l'Allier et se prolongeant par Commentry, Saint-Eloi et la Haute-Dordogne. Ces derniers bassins répondaient évidemment à des lacs d'une moindre étendue, comme les lacs intérieurs de la Suisse comparés à ceux de Genève, de Constance et de la Haute-Italie. La mer se montre à la base de quelques-uns de ces bassins avec l'étage que l'on nomme « anthracifère » et qui précède dans l'ordre des temps l'étage carbonifère propre ou étage producteur par excellence. Elle se retire ensuite inévitablement pour céder la place aux dépôts houillers dans lesquels la mer ne joue évidemment aucun rôle. Il en est de même à l'ouest, vers la Vendée, la Bretagne et la Normandie; nulle part, on peut le dire, la mer n'est absente, elle a laissé presque partout des vestiges; mais au moment du développement le plus énergique des conditions auxquelles est due la production de la houille, elle s'éclipse et se retire, refoulée par les eaux douces et par la végétation terrestre, dont ce retrait vient agrandir le domaine.

Sans vouloir prolonger outre mesure ces études, ni promener le lecteur en Allemagne, en Bohême, en Russie, en Amérique, les traits que nous venons d'esquisser suffisent; ils attestent la physionomie et les caractères généraux du sol et des terres lors de l'époque qu'il s'agissait de définir. La production de la houille se trouvait certainement en rapport avec l'extension des terres relevées au-dessus du niveau de la mer. Ces terres, après leur émersion, constituaient des ceintures littorales qu'une différence de niveau assez faible séparait de l'élément océanique refoulé. Sur des plages à peine inclinées, les eaux douces envahissaient presque aussitôt les points déprimés, tandis que les plantes prenaient possession de tous ceux que l'émersion mettait à leur entière disposition.

V.

Il est temps de rechercher maintenant comment les choses se passaient au sein de ces régions parsemées de cuvettes lacustres

aux bords évasés en talus ou « lagunes de fond, » lorsqu'une végétation, aussi remarquable par l'extrême vigueur de ses élémens que par la rapidité de sa croissance, était venue les occuper.

En dehors des stigmariées, dont nous avons signalé la singulière faculté de ramper sous les eaux et de persister quelquefois indéfiniment dans cet état avant d'émettre des tiges aériennes et fructifères, les autres végétaux houillers n'avaient rien, à ce qu'il semble, de précisément aquatique; mais le voisinage immédiat et le contact momentané de l'eau ne les arrêtait pas non plus. Partiellement inondés, ils ne continuaient pas moins à vivre et à s'allonger. Baignés de vapeurs et de lourdes buées, ruisselant sous les averses, le pied dans l'humidité stagnante ou clapotante, leur organisation était telle qu'ils ne cessaient de s'élever en colonnes, de se couronner de feuillage ou de se subviviser en rameaux, appuyés l'un sur l'autre, serrés et confondus. Les plus forts de ces végétaux dominaient les plus faibles, ceux-ci croissant à l'ombre des premiers ou s'entrelaçant à leurs tiges. Pourtant, M. Grand'Eury l'a bien vérifié, dans une foule de cas, le désordre faisait place à une distribution régulière, comparable à celle qui constitue l'aménagement naturel de nos bois.

De même que, sous nos yeux, les chênes, les bouleaux, les sapins se groupent séparément, il se formait des associations forestières uniquement composées de certains types. L'existence de ces colonies ressort en premier lieu de l'examen des lits charbonneux qui renferment assez fréquemment les débris uniformément répétés d'une seule espèce; mais elle est encore visible lorsque, en dehors de ces lits, on interroge les vestiges épars dans les assises de grès qui les surmontent ou les séparent. Ces alternances mêmes fournissent une preuve évidente de l'intermittence du phénomène. La houille s'est déposée, en effet, et nous allons le montrer, au fond des dépressions lacustres dont les régions étaient alors parsemées et l'étendue des lits de charbon se mesure à celle des cuvettes disposées pour les recevoir. Mais une condition était indispensable à ces sortes de dépôts; sans elle, pas plus alors que depuis et que maintenant, aucune couche de combustible ne saurait se produire ni continuer à se former : cette condition consiste en ce que l'eau qui parcourt le sol n'entraîne avec elle et ne charrie, au fond de la cuvette où ils vont s'accumuler, que des débris de végétaux, exclusivement à tout autre sédiment de nature détritique.

On conçoit que cette condition *sine qua non* ait eu plus de chance de se réaliser dans l'âge des houilles qu'en aucun autre temps, la flore étant alors plus exubérante et son extension plus favorisée du climat qu'elles ne le furent jamais. Mais on conçoit aussi que cette condition, après s'être établie et maintenue, ait ensuite fait défaut

à plusieurs reprises et sur bien des points. Il a suffi soit d'une faible oscillation du sol, soit d'un changement dans la direction des eaux courantes, soit du ravinement de certaines falaises ou enfin de l'abaissement de certains obstacles, pour l'altérer et la détruire en substituant à l'apport des seuls résidus végétaux celui des sables, des limons ou des matières rocheuses triturées.

Nous pouvons l'affirmer tout de suite, pour ne plus avoir à y revenir, la principale raison d'être des lits de houille a dû dépendre de l'absence même sur les lieux du dépôt d'un véritable affluent, d'un cours d'eau en mouvement, à l'intérieur d'un bassin naturellement fermé et ayant au centre une dépression en forme de lagune. Dans ce cas, les débris seuls des végétaux ont été entraînés de tous côtés sous l'impulsion des eaux ruisselant sur le sol, le baignant sans le raviner, pour gagner le fond et aller aboutir à la lagune. Mais, dans le cas contraire, la sédimentation prenant un autre caractère, ce n'était plus des eaux pures servant de véhicule aux seuls résidus végétaux, mais des eaux bourbeuses, chargées de limon ou de sable, tendant à combler la lagune ou tout au moins à former de nouveaux lits d'une nature différente du précédent et destinés à le recouvrir. A chacun de ces changemens, le dépôt de la houille se trouvait interrompu pour faire place à un dépôt de grès, d'argile ou de calcaire plus ou moins pur, selon les cas, ou converti en feuillets schisteux parsemés d'empreintes végétales, lorsque aux fragmens de plantes ne se joignait qu'une assez faible proportion de matière limoneuse.

Telle est la véritable origine de ces alternances d'assises variées qui caractérisent constamment les mines de charbon et dont la connaissance permet aux ouvriers de suivre et de retrouver le filon productif en traversant pour l'atteindre les lits intermédiaires. A l'époque carbonifère, lorsque des eaux courantes se frayaient un passage à l'intérieur d'une région jusque-là fermée, leur effet le plus ordinaire devait être de refluer par-dessus les bords d'une lagune devenue insuffisante, d'en relever le niveau et de déposer la nouvelle assise « transgressivement, » c'est-à-dire au-delà du périmètre antérieurement occupé par le lit purement charbonneux. Les plans inclinés ainsi envahis et cette zone indécise tantôt mise à sec, tantôt comprise dans le domaine des eaux, qui servait de lisière à l'ancienne lagune, devaient alors se trouver submergés, tandis que, de leur côté, les pieds de végétaux demeurés en place se maintenaient dans une situation tolérable pour des plantes auxquelles le contact de l'eau n'était pas absolument nuisible. C'est là sans doute l'explication la plus naturelle de ces forêts fossiles, si souvent citées, dont la présence a rendu célèbre la carrière du Treuil, à Saint-Étienne, et dont M. Grand'Eury a si bien restitué le vrai caractère.

encore enracinés dans l'ancien sol, ayant leur tronc verticalement érigé, coupés à la hauteur de l'assise qu'ils traversent, ces végétaux ont été visiblement ensevelis graduellement dans le sédiment déposé autour d'eux par l'eau qui les avait partiellement submergés. Leur persistance sur les lieux où on les observe atteste deux points essentiels : d'abord, que les assises ou lits encaissans durent se former dans un temps relativement court proportionné à la durée rapide que l'examen de leur structure extérieure oblige d'assigner à la plupart d'entre eux; ensuite, que les eaux, au fond desquelles les sables s'accumulaient, n'étaient pas permanentes, mais provenaient plutôt de crues temporaires, envahissant l'espace occupé par la forêt et se retirant ensuite pour un temps plus ou moins long. Il ne faut pas oublier ici que plusieurs types de végétaux houillers avaient des tiges aériennes et verticales émises pour une durée limitée et provenant de stolons souterrains plongés dans la vase, n'ayant rien à redouter par conséquent de ces apports successifs de sédiment. Les calamites, les sigillaires, sans doute aussi les lépidodendrées, étaient de ce nombre; mais la plupart des autres avaient encore la faculté de produire à différentes hauteurs des racines adventives sorties de leur tronc. Ces derniers végétaux se trouvaient donc parfaitement prémunis contre les éventualités du dépôt qui tendait à l'enfouissement graduel de leurs tiges par la base, tandis qu'elles continuaient à s'allonger supérieurement. Leur appareil radiculaire renouvelé suivait le mouvement ascensionnel de l'atterrissement et se déplaçait avec lui. M. Grand'Eury a figuré un grand nombre d'exemples de ces émissions de racines opérées à des hauteurs successives du sol carbonifère. Les parties inférieures achevaient de se détruire, tandis que la plante, toujours en place, se soutenait à l'aide du développement d'organes plus récens et plus élevés.

Les associations végétales, ainsi observées, ne représentent (selon l'expression de M. Grand'Eury) que l'extension clairsemée des forêts carbonifères. Souvent réduites, comme dans les terrains houillers du Nord à de rares individus isolés, elles ne constituent que des exceptions, plus fréquentes à Saint-Étienne que partout ailleurs. L'inondation qui, sur son passage, abattait les masses forestières et charriait ensuite les débris en les accumulant sur des points déterminés, a pu épargner, grâce à des circonstances trop lointaines pour être précisées, les colonies isolées, les pieds épars, situés à l'abri des remous et du passage des eaux trop profondes. De là viennent ces groupes peu nombreux qui nous traduisent, après tant de milliers d'années, le tableau fidèle d'une végétation aussi étrangère à la nôtre que les monumens de Ninive comparés aux œuvres des peuples modernes. Parmi les types associés les mieux reconnais-

sables à Saint-Étienne, il faut noter les calamites dont les fûts, rayés de minces cannelures, s'élevaient nus et simples, évidés à l'intérieur, réduits à des parois d'une épaisseur à peine sensible, mais résistantes par suite de la silice qui les encroûtait. Un remplissage postérieur a assuré leur conservation par le moulage exact de la cavité cylindrique intérieure. Ailleurs, on a découvert un véritable bois de *psaronius*, qui représentent des troncs de fougères arborescentes. Leurs tiges charbonnées laissent entrevoir, en traversant la roche, la trace des innombrables radicules adventives qui garnissaient le pourtour de la souche le long de laquelle elles prenaient naissance, incessamment émises, les nouvelles venant de plus haut et recouvrant toujours les anciennes.

Ces scènes tranquilles, dérobées aux paysages de l'époque, ne sont pas les seules que l'on ait saisies aux environs de Saint-Étienne. D'autres pages de la même chronique ont été lues par M. Grand'Eury. Sur quelques points, les eaux, agissant à la façon des courans, ont charrié des tronçons de tiges, surtout de cordaïtées, associés à des débris de toute provenance, mêlés dans le plus grand désordre et couchés horizontalement à la base d'une assise. On constate là l'effet immédiat de la violence des eaux au moment où elles débordaient en balayant sur le sol tous les objets laissés à leur portée et les déposant pêle-mêle avant de les recouvrir d'un manteau détritique.

VI.

Les phénomènes qui viennent d'être signalés et dont les bassins carbonifères ont gardé des vestiges incontestables, correspondaient aux intervalles de temps pendant lesquels la houille cessait de se former. Quelquefois, sous l'influence d'un faible apport limoneux, il pouvait s'établir une sorte de compromis entre les deux catégories de dépôts, et la production de la houille, au lieu de s'interrompre, s'atténuait en se combinant avec la sédimentation marno-sableuse, trop peu abondante par elle-même pour neutraliser l'action des résidus charbonneux. Ce sont alors des schistes bitumineux qui ont pris naissance, et dans ces schistes la houille qui les colore plus ou moins ne se montre qu'à l'état d'indice et dans une proportion trop réduite pour être l'objet d'une recherche industrielle. Les feuillets sont cependant très riches en empreintes végétales. Leur examen fait comprendre que, lors de leur dépôt, le procédé auquel on doit la houille était en activité avec ses élémens essentiels toujours prêts à entrer en jeu. Ce qui le prouve, c'est qu'on observe les divers degrés qui mènent d'un lit purement schisteux à la houille propre-

ment dite, en passant par tous les intermédiaires. En un mot, on a sous les yeux les débuts d'un phénomène en train de se manifester et sans cesse arrêté.

Ce qui précède fait bien voir qu'un lit de houille, quelle qu'ait été la durée nécessaire à sa formation, durée proportionnelle d'ailleurs, non-seulement à l'épaisseur de l'assise, mais encore à la masse des résidus accumulés dans un moindre espace de temps, a toujours exigé comme premier facteur l'absence de tout autre apport que celui des débris végétaux dont il est une résultante. Une pente naturelle nous ramène ainsi vers les conditions normales, productrices de la houille, et nous n'avons plus qu'à préciser le mode de fonctionnement des bassins carbonifères, alors que n'étant visités par aucune rivière, aux eaux chargées de limon, ils donnèrent naissance à des dépôts exclusivement charbonneux.

M. Grand'Eury, — et c'est en cela que consiste l'originalité de son système, — établit la coïncidence et la combinaison nécessaires de deux circonstances principales qui, selon lui, auraient également concouru à la formation de la houille. — L'une est le transport à petite distance de tous les débris végétaux de la région, entraînés par les eaux, puis étalés à plat et stratifiés au fond d'une lagune destinée à les recevoir.

L'autre particularité consiste dans le séjour antérieur sur le sol et l'exposition à l'air libre des débris ensuite entraînés, qui auraient subi pour la plupart une décomposition préalable dont la nature et les effets ont été l'objet d'une patiente analyse de la part de l'homme dont nous apprécions les travaux.

Ce savant insiste tour à tour sur ces deux points aussi indispensables à saisir l'un que l'autre pour celui qui tient à se faire une idée complète du phénomène. Il a eu soin, dans son mémoire, de les mettre en pleine lumière, et nous ne saurions faire autrement que de nous y arrêter après lui. — Il en ressort avant tout un enseignement précieux, d'un caractère général et que l'on peut résumer ainsi qu'il suit : Les eaux servant de véhicule aux débris végétaux, parfaitement claires puisqu'elles étaient pures de tout limon, assez puissantes pour les entraîner, assez universelles pour balayer tous les points d'une région boisée, ne pouvaient être que des eaux de pluie directement déversées sur des pentes assez prononcées pour faciliter leur écoulement et le transport des résidus, assez égales pour ne pas donner lieu à des ravinemens. La contrée elle-même où ruisselaient ces eaux devait disparaître sous un lacis de plantes et de débris accumulés, assez épais pour livrer à leur action de nombreux matériaux de transport, sans aller jamais jusqu'à l'érosion du sol sous-jacent.

Ces eaux, de leur côté, devaient être intermittentes, afin de laisser aux tronçons de tige abattus, aux résidus et aux fragmens de toute sorte, qui jonchaient le sol forestier, le temps de subir les effets de décomposition organique et de désagrégation partielle des tissus, constatés par M. Grand'Eury et qui ont forcément précédé le moment de l'immersion définitive.

Il est constant par cela même qu'il existait alors, sinon des saisons au sens propre du mot, du moins des intervalles de calme durant lesquels les parties des végétaux que la vie abandonnait, celles que leur poids entraînait, les organes naturellement caducs ou accidentellement détachés, enfin toutes les tiges tombées de vétusté qui couvraient le sol s'y désorganisaient peu à peu en attendant le moment où, par une réaction inévitable, le calme faisait place à des précipitations pluviaires d'une violence extrême et d'une durée proportionnée à celle de la période qui avait précédé.

Des deux points que M. Grand'Eury a voulu établir, prenons d'abord le premier : — La structure stratifiée de la houille attestant le transport par les eaux et le dépôt, à la façon des divers ordres de sédimens, des particules organiques dont elle est formée. La démonstration en est facile. Dans les plaques schisto-charbonneuses, aussi bien que dans la houille même, tous les résidus, grands ou petits, les tiges comme les feuilles, les lambeaux d'écorce, les fragmens de bois comme les organes isolés les plus délicats, les frondes de fougères et les folioles détachées sont toujours étalés à plat, appliqués les uns sur les autres, se recouvrant à la façon des feuillets d'un livre. Cette disposition ne souffre qu'un très petit nombre d'exceptions qui ne servent qu'à confirmer la règle, lorsqu'il s'agit, par exemple, des stigmariées dont les stolons circulent et se croisent dans certains lits de houille, comme s'ils avaient vécu sur place, dans des conditions de submersion toutes spéciales.

Si l'on examine la houille, sa texture, observée à la loupe et analysée au microscope, met en évidence l'intervention de l'eau qui, seule, peut avoir pris tous ces débris de toute taille et de consistance si diverse pour les accumuler l'un sur l'autre, les coller et les appliquer, conformément à ce qui a lieu pour des végétaux qui, d'abord flottans, gagnent ensuite un à un le fond de l'eau à mesure que l'imbibition augmente leur poids spécifique; ils vont alors constituer un lit stratifié qui s'accroît graduellement à l'aide d'apports successifs. Non-seulement les élémens de la houille sont demeurés visibles, non-seulement leur ordonnance en feuillets superposés est sensible et les moindres particules ont dû combler les interstices des plans de jonction de l'assise en voie de formation,

mais l'organisation encore intacte de beaucoup de fragmens, leur empâtement dans une bouillie amorphe qui résulte de la macération préalable d'une foule de résidus, enfin la compression qui s'est exercée sur toute la masse réduite à la moitié de l'épaisseur primitive, tous ces effets réunis, qui relèvent, en réalité, d'un seul et même phénomène, dénotent l'action et la pesée de la couche d'eau au fond de laquelle la stratification s'est opérée.

Comme il s'agissait de débris enlevés au sol dans des états variés de fraîcheur ou de vétusté, les uns tombés de la veille, les autres désagrégés ou même totalement dissous, un des résultats forcés de ce genre de dépôt a été la diversité de composition de la houille. La plus grande uniformité a présidé, au contraire, au mécanisme de sa formation, puisque tous les élémens, les écorces déroulées et aplaties, les moelles détrempées, les larges feuilles aussi bien que les moindres résidus, ont été d'abord tenus en suspension dans l'eau de la lagune avant de venir s'étaler au fond.

C'est ainsi que la houille a généralement acquis, en se constituant, une structure schistoïde, c'est-à-dire formée de minces lits parallèlement disposés, et fissiles dans le sens qui répond au plan du dépôt. Mais, de plus, elle diffère selon que l'on examine attentivement les élémens qu'elle renferme et qui se trouvent étroitement associés sans être précisément confondus. Il y a d'abord ce que M. Grand'Eury a nommé le « fusain, » par allusion au léger charbon de bois ainsi désigné. Toutes les fois que la structure anatomique d'une tige ou d'une portion de tige carbonisée a disparu, tout en conservant reconnaissable l'ordonnance relative des diverses régions caulinaires, on dit qu'elle est à l'état de fusain. — Les feuilles, les épidermes, les écorces, les parties vertes, en un mot, qui sont parvenues, non encore désagrégées, au fond de l'eau, se montrent dans la houille ordinaire sous l'apparence de lames et lamelles cristallines, liées ou empâtées par une matière charbonneuse amorphe, plus ou moins terne, qui sert à les rejoindre et à les cimenter. D'autres fois, au lieu de lamelles, ce sont des parcelles noyées dans une masse charbonneuse provenant de la décomposition de tous les menus débris de végétaux délayés, réduits à l'état de bouillie et emportés par les eaux avec les autres fragmens; c'est là une sorte de boue végétale qui devait combler toutes les flaques et les mares dormantes situées à l'ombre des forêts humides, aux endroits perdus dans l'épaisseur des bois.

Cette pâte résultant de la macération des parcelles entièrement décomposées constitue à elle seule les houilles amorphes dans lesquelles, en dehors du fusain, on finit cependant toujours par découvrir quelques restes de structure végétale attestant la com-

mune origine de toutes les productions charbonneuses. Ces différences donnent d'ailleurs lieu à d'innombrables variétés qui conduisent par degrés d'un type vers un autre en empêchant d'établir une distinction tranchée entre les houilles les plus homogènes en apparence et celles qui présentent des traces multiples et manifestes d'élémens organisés à peine altérés.

En résumé et pour définir d'un mot le phénomène, M. Grand'-Eury, après avoir admis un aménagement préalable des élémens charbonneux, état antérieur à leur submersion et à leur stratification, considère les écorces, les feuilles et les organes de toute nature encore revêtus de leur forme comme ayant suivi le même procédé de dépôt dans la houille normale que dans les schistes. Dans l'un et l'autre cas, les restes ont laissé leur empreinte sur la pâte molle du sédiment qui les enveloppait ; la seule distinction appréciable résulte de la nature de ce sédiment marno-sableux ou argileux, d'une part, constitué, de l'autre, par une vase détritique purement végétale. En dehors de cette unique différence, le procédé est respectivement le même et les résultats ont été sensiblement pareils. Mais l'originalité du point de vue de M. Grand'Eury a consisté justement à établir cette similitude. Le premier il a déterminé les traces appréciables de cet état antérieur et préalable des résidus de toute nature désagrégés et macérés en partie ou même entièrement délayés sur le sol humide, et fournissant les matériaux de la sédimentation charbonneuse aux eaux qui venaient périodiquement s'en emparer.

Les tableaux tracés par M. Grand'Eury nous introduisent à l'ombre des forêts carbonifères, au plus épais des régions humides de cet âge, au pied des ondulations faiblement accusées où s'amoncelaient dans des mares dormantes ces immensités de résidus de toute provenance qu'engendrait une végétation toujours active, à la fois exubérante et promptement épuisée. Si de pareils amas s'observent de nos jours dans les pays chauds, au sein des forêts vierges, que devait-il en être dans ces époques premières où rien dans la structure des plantes n'était fait pour consolider les tiges par l'accroissement régulier du bois! C'était de toutes parts des jets effrayans, des productions improvisées, des poussées subites élevant des colonnes vertes dont le rôle était aussi éphémère que la fermeté peu assurée. La plupart des tiges carbonifères, creuses ou gonflées de moelle à l'intérieur, succombaient par l'exagération même de leur croissance ; les fougères se couronnaient de frondes invraisemblables par leur dimension ; les tiges des sigillaires se dépouillaient rapidement de leurs feuilles et tous ces débris s'accumulaient sans trêve dans une ombre étouffée, sur

un sol détrempé. On conçoit l'énormité des produits ulmiques, la décomposition faisant de nouveaux progrès à la moindre averse, de manière à réduire en une pâte noirâtre la couche de résidus la plus inférieure. L'examen des dépôts houillers démontre qu'il en était bien ainsi et c'est pour cette seule raison que l'on a tant de difficulté, en dépit d'une telle réunion de matériaux, à reconstituer intégralement certains types. Rarement les tiges tombées demeuraient entières; elles se gonflaient, s'ouvraient; les parties molles et lacunaires se désagrégeaient les premières, les parties denses et fibreuses se détachaient de la masse corticale; celle-ci, plus tenace, souvent lisse et ferme extérieurement, se déroulait et résistait plus que tout le reste. Des troncs de fougères il ne restait que l'étui périphérique ou les fibres intérieures désagrégées; des cordaïtes, des sigillaires, des lépidodendrées, rien que la région corticale. Les feuilles détachées formaient d'autres entassemens et tous ces monceaux obstruant certaines places au bas des déclivités, au débouché des vallées intérieures, attendaient l'arrivée et le passage des eaux pour abandonner à leur action d'innombrables matériaux parvenus à des degrés très inégaux de décomposition.

Lorsque venait le temps des grandes pluies, les eaux filtrant de toutes parts, ruisselant de toutes les pentes, formaient çà et là des lacs temporaires, puis entraînaient à la fin toutes les digues de matières organiques mises à leur portée. Quel immense amas de substances détritiques étaient ainsi charriées jusqu'à la dépression lagunaire! Mais avec ces résidus vieillis et désorganisés, les pluies, que l'on doit imaginer torrentielles, entraînaient encore tout ce qui cédait à leur impulsion; elles abattaient des tiges, des feuilles, de jeunes pousses, parfois des végétaux entiers, tout ce qui n'avait pas la force de leur résister, et, en définitive, dans nos collections, ce sont ces débris à l'état frais, ces feuilles si délicates, si nettes, ces organes demeurés entiers que nous retrouvons reconnaissables dans leurs moindres détails et couchés à plat sur les feuillets de l'immense herbier dont il nous est donné de dérouler les pages.

C'est par là que notre esprit remonte sans effort le cours des âges; dans notre naïveté, nous trouvons tout simple qu'un modeste savant nous en facilite l'accès, qu'il renonce à toute carrière pour deviner de pareilles énigmes. Les labeurs obstinés, les explorations souterraines, les recherches pénibles, il les a volontairement assumés. Poussé par un instinct irrésistible, botaniste quand il a fallu, ingénieur, chimiste et géologue à d'autres momens, il s'est enfoncé bravement dans un passé prodigieux. Comment ne pas admirer sans réserve un pareil désintéressement qui par le fait honore notre époque et notre pays? La science, quoi qu'on dise, sait encore en

France animer les volontés et persuader à ses adeptes de lui faire le don de leurs meilleures années, sans autre but que le noble espoir d'agrandir un peu l'espace où elle se meut.

VII.

La conception logique et raisonnée du processus générateur de la houille appartient donc en propre à M. Grand'Eury, du moins sous la formule si nettement explicite dont il a su la revêtir. Il ne saurait plus être question maintenant d'une comparaison vague de l'ancienne opération avec le phénomène des tourbières, spécial à notre zone ; ce phénomène, incompatible avec la chaleur, se réalise sous nos yeux dans des conditions n'ayant avec celles qui caractérisaient l'époque carbonifère, qu'un rapport des plus éloignés, puisqu'il s'agit de plantes naines croissant en tapis serré sous les brumes des pays du Nord. Si les tourbes cependant peuvent, d'un certain côté, nous traduire une image affaiblie de ce que furent autrefois les houilles, c'est surtout en faisant toucher au doigt l'absolue nécessité que, dans toute formation charbonneuse, le lit des résidus accumulés ait été soustrait à l'action directe de l'atmosphère. Il est réservé à l'eau de remplir cette fonction au sein des tourbières, de même qu'elle lui était dévolue lors de la production des houilles. C'est en cela seulement que consiste l'analogie servant de lien entre les deux ordres de phénomènes ; les autres circonstances diffèrent pour la plupart, de part et d'autre, quelques-unes du tout au tout.

C'est à l'ombre épaisse des forêts et sous l'influence de la chaleur humide que commençait la transformation des résidus amassés sur le sol ; elle amenait la production des matières ulmiques, premier terme d'une série d'opérations qui aboutiront au charbon, puis à la houille. Cette dernière combinaison dont le processus demeure entaché d'une certaine obscurité n'a pu se réaliser qu'à la suite de la submersion et du dépôt stratifié qui plaçaient définitivement le lit charbonneux en voie de formation sous une nappe d'eau, par conséquent sous une couche imperméable à l'air. M. Grand'Eury est porté à admettre que l'élévation primitive de la température, jointe à l'humidité, a dû activer la conversion en houille des résidus préalablement ulmifiés, puis stratifiés, finalement comprimés par de nouvelles assises superposées. Le temps a fait le reste, et le combustible a acquis graduellement les propriétés qui distinguent la houille véritable des charbons plus récens, « stipites » et « lignites. » Ceux-là sont aux terrains secondaires, ceux-ci aux tertiaires, ce qu'est la houille relativement aux terrains primaires. Les différences

qualitatives qui consistent surtout en une proportion décroissante de pouvoir calorifique, s'expliquent d'elles-mêmes, puisque des trois facteurs que nous avions admis comme ayant concouru à la production des houilles, deux ont forcément varié dans le cours des âges, nous voulons dire la flore et les conditions de milieu. Comment d'autres végétaux sans rapport avec leurs devanciers, sous un autre ciel astronomique, exposés à de tout autres influences de chaleur et d'humidité, auraient-ils pu donner lieu à la même sorte de combustible? Loin d'être naturel, un pareil résultat aurait eu lieu de surprendre. Le combustible produit a dû varier et dans une proportion en rapport avec l'abondance décroissante des parties vertes accumulées, avec l'intensité moins prononcée de la chaleur, plus inégalement distribuée selon les saisons.

Cependant il est des stipites, comme ceux de Fuveau, dans les Bouches-du-Rhône, qui ont presque les qualités de la houille et qui, par conséquent. ont dû sans doute leur formation à des circonstances rapprochées de celles qui avaient engendré les charbons anciens, bien que les deux périodes se trouvent séparées par un immense intervalle. Lors des temps secondaires, une partie au moins des conditions de milieu qui avaient présidé à la formation des houilles pouvait encore se reproduire; plus tard, dans le tertiaire, l'étroite similitude des plantes avec celles que nous possédons oblige d'admettre pour cet âge une ordonnance des saisons peu différente de celle qui prédomine actuellement. Pourtant même alors, dans la plus récente des périodes géologiques, il s'est produit des combustibles charbonneux, bien que sur une moindre échelle que dans les âges antérieurs. Cette répétition du phénomène prouve seulement que des trois facteurs que nous avons signalés, un seul est réellement indispensable à la genèse du phénomène. Ainsi, quoique tout ait changé, plantes, saisons, température, depuis l'époque primaire, s'il s'est rencontré une contrée tertiaire, soustraite momentanément à l'apport des sédimens marno-sableux, pourvue d'une lagune de fond dont la végétation ait envahi les bords, il a suffi que les résidus provenant de cette végétation aient été entraînés en masse considérable et stratifiés au sein de la dépression lacustre, pour que la formation d'un lit de charbon ait inévitablement résulté d'une semblable disposition des lieux. Cette formule, remarquons-le, s'applique à tous les temps; elle n'exclut pas même le nôtre. Qui sait si, dans l'intérieur de l'Afrique, peuplée de nos jours de tant de lacs alimentés par des pluies périodiques, avec des plages basses couvertes d'une riche végétation, le phénomène des lignites ne se reproduit pas, préparant des trésors moindres sans doute que ceux que nous exploitons, mais encore considérables, à l'usage des géné-

rations à venir ? Vouloir restreindre à un passé reculé la formation des lits charbonneux, en faire le produit exclusif d'une époque déterminée, ce serait aller à l'encontre des faits. Chaque période géologique a eu ses combustibles variant d'abondance et de qualités selon les âges, mais relevant, à ce qu'il semble, d'une cause toujours la même qui ne demande pour entrer en jeu que la réalisation des circonstances physiques strictement nécessaires à son fonctionnement. Pour ce qui est de l'opinion de ceux qui attachent un sens providentiel au rôle des houillères dont la mission aurait été d'épurer l'atmosphère à un moment donné, en lui soutirant des quantités d'acide carbonique, qui le rendaient impropre à entretenir la vie des animaux à respiration aérienne, bien que des hommes de génie se soient faits les éditeurs responsables d'une idée aussi bizarre, il est vraiment impossible de s'y arrêter sérieusement, ou il faudrait dire la même chose du calcaire, dont les assises, constituées en masse à partir d'une certaine époque, contiennent 16 pour 100 de carbone. Il faudrait craindre aussi, en exploitant et brûlant la houille, de restituer à l'atmosphère cette proportion nuisible d'acide carbonique qui lui aurait été enlevée jadis. Une semblable conception est au nombre de celles qu'on formule sans réflexion et qu'on répète ensuite par imitation ou par routine.

En laissant de côté les notions chimériques, il est naturel de se demander, dès que la théorie fait procéder les combustibles charbonneux d'un concours déterminé de circonstances physiques, comment elle s'applique aux charbons minéraux d'une origine plus récente que les houilles, et si les indices fournis par les « stipites » d'abord, par les « lignites » ensuite, sont de nature à la confirmer. Dans cet ordre d'idées, nous nous bornerons à deux exemples empruntés à la Provence, choisis de préférence comme nous étant plus familiers, avec la pensée que dans une matière aussi neuve, à peine effleurée par M. Grand'Eury, il vaut mieux ne pas s'aventurer au-delà d'un terrain déjà parcouru. Les lignites de Fuveau sont distribués en plusieurs bassins partiels et contigus ; ils comprennent des lits de charbon exploités sur une grande échelle, séparés par des schistes et des plaques marneuses ou bitumineuses. Celles-ci résultent d'un mélange de substance charbonneuse et de sédiment, allant depuis le charbon impur jusqu'au calcaire plus ou moins coloré en brun par la décomposition des résidus végétaux. Ces lignites appartiennent incontestablement à la partie récente du terrain secondaire. Ce sont donc des « stipites, » selon l'expression de M. Grand'Eury, et la parfaite homologie de structure qui les caractérise est déjà une preuve que leur formation a eu lieu dans des conditions et avec des alternances pareilles

à celles que présente le terrain carbonifère. Mais les temps n'étaient plus les mêmes et la végétation en particulier avait pris une tout autre apparence. Il n'est donc pas sans intérêt de rechercher quelles sortes de plantes ont amené la production des lits de combustibles dont nous parlons. Il a fallu, pour le savoir, une exploration d'autant plus patiente que dans les couches de Fuveau, malgré la nature fissile de la roche et la présence d'une foule d'indices épars, les débris déterminables, c'est-à-dire ayant conservé leur forme, sont partout prodigieusement rares. En revanche, sur un grand nombre de plaques charbonneuses, on distingue une multitude de résidus de petite dimension, comme s'il s'agissait de plantes réduites par une macération prolongée à l'état de parcelles disséminées et flottantes dans une purée végétale qui aurait occupé le fond des marécages. L'absence de rameaux et de feuilles d'espèces arborescentes et l'abondance des débris provenant d'un amas de végétaux aquatiques décomposés sont visibles dans les plaques bitumineuses de Fuveau et, par conséquent, dans le lignite même de cette région. — A l'exception d'un vestige de palmier, observé une seule fois, et qui accuse un type actuellement confiné aux Séchelles, à l'exception encore des fruits filamenteux d'une nipacée, qui doivent avoir flotté comme leurs congénères actuels flottent sur les eaux du Gange, toutes les espèces recueillies se sont trouvées des plantes palustres ou fluviatiles.

Un type aujourd'hui éteint, mais aussi curieux par son organisation bien définie que par le rôle important qu'il a joué, a dû contribuer pour une forte part à cette abondance de détritus organiques, dissociés et réduits en bouillie. Ce type est celui des rhizocaulées dont les tiges, lâchement spongieuses à l'intérieur, lisses et fermes au dehors, s'élevaient alors au sein des eaux tranquilles, multipliées à l'infini et douées de la propriété d'émettre des radicules caulinaires qui descendaient pour aller, à travers le lacis des vieilles feuilles, atteindre l'eau et s'enfoncer dans la vase. De nombreux fragmens de cette plante curieuse parsèment les plaques schisteuses au contact des stipites de Fuveau. Récemment, un nélumbo ou lotus, cet ornement des lagunes fluviatiles de la Chine, qui se retrouve à l'embouchure du Volga, plus loin dans les eaux du Gange, et peuplait autrefois celles du Nil, a laissé voir d'innombrables empreintes de ses feuilles dans les lits charbonneux exploités à Trets, sur le prolongement de ceux de Fuveau.

Ces faits réunis ont leur signification; ils annoncent qu'ici la masse du combustible a dû se former à la façon de la « houille de parcelles et bouillie végétales, » c'est-à-dire par le transport de fragmens encore organisés, noyés dans une pâte charbonneuse

amorphe, provenant de matières ulmiques préalablement dissoutes. Cette fusion pâteuse aurait été la suite du développement d'abord, puis de l'entassement, au sein des vastes étendues marécageuses, d'un grand nombre de plantes palustres. Il convient de les placer à portée d'un fleuve qui aurait eu, comme le Nil, des temps de crues et dont les eaux gonflées, refluant bien au-delà des limites ordinaires, se seraient ensuite renfermées de nouveau dans leur lit. Dans ces conditions, pour obtenir des eaux pures, comme le Nil le fait voir chaque année dans la Haute-Nubie, il suffit qu'il existe des bassins supérieurs, traversés par des eaux du fleuve. Elles s'y décantent et vont ensuite envahir les plaines inférieures en entraînant tous les détritus organiques qui se trouvent sur leur passage, tous les résidus de plantes qui, durant la saison sèche, ont encombré le sol des marais, pour les transporter jusque dans les dépressions au fond desquelles se forme le lit charbonneux graduellement stratifié. Telle est sans doute la meilleure façon de comprendre et d'expliquer l'origine des stipites de Fuveau. Dans ce processus, on reconnaît à la fois la différence des époques, par l'intervention d'un fleuve ayant, comme le Nil et le Gange, ses crues périodiques, et l'analogie du mode de formation, par le transport des résidus végétaux, au moyen d'eaux pures de tout autre apport.

Avançons encore de plusieurs pas pour nous placer au milieu du tertiaire et apprécier le mode probable de formation des lignites de Manosque. Ici, le combustible est loin d'avoir les caractères de la houille. C'est un charbon bitumineux dont la structure schistoïde est due à l'alternance de lames ternes et résineuses. Il existait certainement auprès de Manosque un grand lac au fond duquel des affluens avaient longtemps accumulé des couches variées d'argile, de grès et de calcaire. Ce lac, comblé en partie, dut être envahi, vers l'époque où se déposèrent les lignites, par une ceinture de végétaux aquatiques ou de plantes palustres dont les traces sont encore visibles dans certains lits. Les joncs, les massettes, les nénuphars couvraient alors de vastes étendues, le long des bords de la nappe lacustre. Les arbres eux-mêmes, amis des stations fraîches, les séquoïas, les aunes, les charmes, les peupliers, plusieurs érables s'aventuraient sur un sol mouvant et par places à demi submergé. C'est dans ces conditions que se formèrent les couches de lignites. Pour expliquer cette formation, on est bien forcé d'admettre que le lac de Manosque, converti en lagune marécageuse, disparaissait partiellement sous un épais tapis de verdure, qu'il avait des temps de crues pendant lesquels ses eaux débordaient et des saisons d'assèchement qui amenaient la décomposition d'une masse de végétaux. De là, sans doute, des encombremens de résidus que l'action périodique des

eaux transportait des points momentanément envahis jusqu'aux endroits relativement déprimés. Ces eaux, qu'il faut bien supposer exemptes de limon, se déchargeaient enfin de tous les résidus végétaux, tenus par elles en suspension, au fond de la dépression centrale destinée à les recevoir en dernier lieu.

C'est bien ainsi, ou à peu près ainsi, qu'ont dû se passer les choses, et, dans l'état actuel des observations, on ne saurait pousser plus loin l'application directe des idées de M. Grand'Eury à l'étude d'une question locale. Il suffit de constater que la théorie de ce savant ne se trouve en désaccord ni avec les phénomènes anciens, ni avec ceux des périodes plus récentes, enfin qu'elle a peut-être sa place marquée au milieu des grandes scènes de la nature contemporaine. Effectivement, quand on lit les récits des voyageurs qui remontent les grands fleuves de l'intérieur de l'Afrique, le Nil, par exemple, on voit leurs barques longtemps arrêtées par les herbes, les résidus submergés, les accumulations de végétaux que l'eau pure des grandes crues entraîne, en arrivant des plateaux supérieurs et inondant l'espace à perte de vue. Devant ce tableau qui nous montre des cypéracées, des nénuphars, d'immenses colonies de plantes flottantes, sous lesquelles le fleuve disparaît, avec ses remous, ses lagunes temporairement envahies, ses bassins profonds, après avoir été presque à sec durant de longs mois, il est impossible de ne pas reporter son esprit vers les phénomènes, non pas sans doute tout à fait pareils, mais assurément du même ordre, auxquels les anciennes époques et en particulier notre Europe ont dû autrefois la formation des houilles, des stipites, plus tard des lignites. Ce ne sont pas là, en tout état de cause, des phénomènes accidentels ni purement épisodiques, nés de circonstances une fois réalisées pour ne plus jamais reparaître. Il s'agit plutôt d'un enchaînement véritable, d'une suite de combinaisons analogues, que le temps a ramenées à plusieurs reprises, et qui n'ont rien même d'incompatible avec ce qui se passe de nos jours à la surface du globe. En parlant ainsi, ce n'est pas l'Europe que nous avons en vue, mais l'intérieur des terres tropicales, et les parties de ces terres où l'eau, la chaleur et l'exubérance de la végétation sont encore réunies sur un sol dont la configuration se prêterait aux conditions matérielles définies dans cette esquisse.

G. de Saporta.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *le Roi s'amuse*.

Le 22 novembre dernier, l'affiche de la Comédie-Française portait ces mots : « Cinquantenaire et deuxième représentation de *le Roi s'amuse*, par Victor Hugo. » Aujourd'hui, 1er décembre, que ne puis-je à cette place écrire simplement : « Cinquantenaire et deuxième édition de l'article de M. Gustave Planche sur *le Roi s'amuse!* » Une tâche ingrate me serait épargnée.

On connaît l'histoire de ce drame, interdit au lendemain de la première représentation comme outrageant les mœurs. Huit jours après l'interdiction, l'auteur protestait publiquement; il rappelait qu'*Hernani* avait été joué cinquante-trois fois, et *Marion de Lorme* soixante et une. Il demandait « qui lui rendrait intacte et au point où elle en était cette troisième expérience si importante pour lui. » Apparemment il craignait qu'après une suspension de quelques semaines ou de quelques mois peut-être, l'impartialité de ce public du lendemain, auquel il en appelait du public tumultueux de la première soirée, ne se tournât en indifférence. La suspension, comme on sait, a duré tout un demi-siècle; et l'expérience, en effet, n'est pas reprise au même poin où elle en était. Mais ce n'est pas, comme le craignait l'auteur, en arrière de là qu'elle est reprise; c'est, au contraire, bien plus avant dans l'opinion du public. Voilà peut-être à la fois ce qui explique la déconvenue de ce public, trop bien disposé pour l'ouvrage, et ce qui

fait l'embarras du critique chargé d'enregistrer cette déconvenue. Comment l'ouvrage eût-il répondu à l'attente d'un enthousiasme échauffé pendant un demi-siècle? Et, d'autre part, aujourd'hui que l'auteur est en possession de sa gloire, — qu'un accident ne saurait diminuer, — comment constater le mécompte de cet enthousiasme sans être taxé d'irrévérence?

En 1832, cette pièce est le troisième essai d'un poète qui n'a que trente ans à peine. Le baron Taylor, commissaire royal près le Théâtre-Français, a remis à M. Jousselin de La Salle, directeur de la scène, le manuscrit de ces cinq actes écrits en vingt jours. M. Jousselin de La Salle a monté la pièce à peu de frais. Il a logé *le Roi s'amuse* dans des décors empruntés à l'*Othello* de Vigny, à l'*Henri III* d'Alexandre Dumas, au *Charles IX* de Joseph Chénier, à *Dominique le possédé* de MM. d'Épagny et Dupin. Le prix de tous les costumes, ceux de Triboulet et Blanche seulement exceptés, est de 2,955 fr. 55 (1). Assurément, si la poésie lyrique peut se payer en espèces sonnantes, la Comédie-Française en a là pour son argent. L'œuvre nouvelle contient plusieurs belles scènes de ce genre, sinon du genre proprement dramatique; elle contient de magnifiques tirades et, pour parler net, quelques-uns des plus admirables vers qui soient écrits dans notre langue. Pourtant on s'avise que ce troisième essai théâtral du poète est le moins heureux des trois; on y voit, encore mieux que dans les deux premiers, le chimérique de sa psychologie et le capricieux de son érudition; mieux aussi que dans les deux autres, on y voit la faiblesse de sa dramaturgie. Ajoutez que, si les mœurs ne sont pas outragées dans cette pièce, comme le prétend le ministre, les bienséances, du moins, y sont violemment inquiétées; si la royauté nationale n'est pas, comme il l'entend, déshonorée sur la scène, elle y est, du moins, indélicatement compromise. N'est-ce pas assez pour qu'une critique impartiale, malgré le plaisir qu'elle goûte à entendre de beaux vers, malgré le désir qu'elle a d'encourager un jeune poète, résiste aux fureurs d'une école, ne tienne que peu de compte d'une admiration allumée avant les quinquets de la rampe, et mette dans la balance qu'elle tient plus de blâme que d'éloge? Cela suffirait aussi, nous ne pouvons en douter, pour que le public, une fois le combat fini entre les partisans d'une doctrine littéraire et d'une autre, se désintéressât de ce spectacle. Et c'est, en effet, ce qui arriverait, après une vingtaine de représentations, en 1832, si les ministres ne craignaient que Saltabadil, trop peu de temps après l'attentat du Pont-Royal, ne suscitât quelqu'un de ses émules sur le passage de Louis-Philippe.

(1) J'emprunte ces détails à la brochure de M. J. Valter : *la Première de « le Roi s'amuse. »* (Calmann Lévy, édit.)

Mais, par un décret de la Providence, les ministres prennent leur arrêté. Un demi-siècle passe, et nous voilà conviés à revoir la pièce, ou plutôt à la voir pour la première fois, à la seconde représentation dans des conditions combien différentes! Pendant ce long espace de temps, le souvenir des vices de l'ouvrage s'est presque effacé; celui de ses malheurs est seul demeuré dans nos mémoires. Ce n'est plus un simple drame, à peu près condamné dès le premier jour par ses juges naturels; c'est un martyr de l'art, exécuté sans procès, victime de la plus sotte et de la plus outrageuse des tyrannies, de celle qui s'exerce brutalement sur les ouvrages de la pensée. D'ailleurs, à lire ces vers sincèrement, et sans même que la haine de l'arbitraire nous anime trop en leur faveur, nous sommes éblouis de leur éclat et charmés de leur musique; nous n'avons plus d'yeux ni d'oreilles pour les invraisemblances du drame. Nous admirons ces pages placées sous les noms de Saint-Vallier, de François Ier, de Triboulet, comme des feuillets arrachés des *Odes et Ballades*, des *Chants du crépuscule* ou des *Contemplations*. A la lecture, une tirade, un vers même a son prix, si la tirade ou le vers est d'un des premiers lyriques du monde, et le lecteur n'a garde d'examiner, exprès pour gâter son plaisir, quel rapport a cette tirade ou ce vers au reste de la pièce. Enfin, pendant ce siècle écoulé, la personne du poète a conquis une situation presque unique dans l'histoire. Il est adoré par ses disciples, acclamé par la foule et respecté de tous les lettrés. Il est pour les premiers une manière de grand-lama, de qui tout, absolument tout, mérite d'être conservé; — mais qui donc, je vous prie, oserait s'en étonner, dans le temps où le biographe de M. Zola, M. Paul Alexis, nous apprend que l'auteur de *Pot-Bouille*, quand il était petit, prononçait le *c* et l'*s* comme le *t* : « *tautillon* pour *saucisson*, » et que, vers quatre ans et demi seulement, « dans un moment d'indignation enfantine, il proféra un superbe : *Cochon !* » pour lequel « son père ravi lui donna cent sous, » origine de sa fortune. — A la multitude l'auteur des *Misérables* et des *Châtimens* apparaît comme un père du peuple, comme un pape laïque, innocent de tous les crimes dont la multitude soupçonne confusément les autres papes. Les lettrés, d'ailleurs, ne font pas porter au poète la peine de telles superstitions; ils vénèrent en lui quatre-vingts ans d'âge et plus de soixante années de labeur littéraire et le plus beau génie lyrique que la France ait possédé : ainsi se forme l'accord de tous pour écouter avec une ferveur religieuse la seconde représentation de ce drame interdit il y a cinquante ans. Il ne s'agit plus, cette fois, de juger l'essai d'un jeune poète, d'en peser les torts et les mérites, ni même d'encourager l'auteur; il s'agit de réparer un crime de lèse-génie, de fêter l'œuvre persécutée d'un demi-dieu, dont toutes les œuvres sont des chefs-d'œuvre. Et c'est bien à une fête que la Comédie-

Française nous convie : les mémoires des décorateurs et des costumiers, publiés d'avance, en témoignent. Où sont les piteux reliefs de *Dominique le possédé?* Où la défroque des « six seigneurs artistes, à 222 francs pièce? » Le patriarche des lettres françaises assistera lui-même à la cérémonie; l'œuvre doit être digne de recevoir son auteur. Elle le sera, n'ayons crainte; et l'histoire gardera le souvenir de cette soirée comme elle a gardé le souvenir de la représentation d'*Irène*, avec cette différence encore une fois, qu'*Irène* fut toujours une pièce médiocre, et que *le Roi s'amuse*, depuis un demi-siècle, est passé chef-d'œuvre.

Or, *le Roi s'amuse* étant remis à la scène, il apparaît que, depuis un demi-siècle, *le Roi s'amuse* n'a pas changé. C'est encore un document et non le moins caractéristique, de cette poétique théâtrale dont *Torquemada* est le dernier signe. C'est un poème dialogué, dont le personnage central est une abstraction double, une chimère, un monstre formé de deux idées contraires imaginées du même coup; c'est de ce personnage que les autres, évoqués par contraste, tiennent leur raison d'être; tous ou presque tous sont baptisés de noms historiques; leurs caractères ni leurs actes ne sont vrais ni vraisemblables, malgré l'exactitude minutieuse du décor et des costumes; et enfin, comme des personnages abstraits, de quelque manière qu'ils soient costumés et logés, ne sauraient avoir les exigences de créatures humaines, mais ne peuvent être que les interprètes dociles de l'auteur, la marche du drame s'arrête, se détourne, se précipite au gré de l'inspiration du poète. Renoncez à chercher si tel personnage, en face de tel autre, fait ce qu'un homme aurait à faire et dit ce qu'un homme aurait à dire, placé dans cette occurrence : écoutez seulement si le morceau de poésie lyrique que ce personnage est chargé de réciter est beau d'une beauté propre, et ne réclamez rien de plus.

Le poète l'a déclaré dans la préface de *Lucrèce Borgia* : « Quelle est la pensée intime cachée dans *le Roi s'amuse?* La voici. Prenez la difformité physique la plus hideuse, la plus repoussante; et puis jetez-lui une âme, et mettez dans cette âme le sentiment le plus pur qui soit donné à l'homme : le sentiment paternel. Qu'arrivera-t-il? C'est que l'être difforme deviendra beau. Voilà ce que c'est que *le Roi s'amuse.* » — Voilà ce que c'est que Triboulet : difformité, paternité, — double abstraction. Il est bouffon, il est père : à ce bouffon il faut un roi, pour que l'antithèse soit constituée; à ce père il faut une fille; à ce père qui souffrira par sa fille il est bon d'accoler un autre pèrequ'il ait fait souffrir par la sienne, ce sera un contraste accessoire : voilà Triboulet, François Ier, Blanche et Saint-Vallier. Assurément ce bouffon pourrait s'appeler Quasimodo, Gwymplaine, — ou Rigoletto; ce personnage, au lieu d'être un roi de France et le vainqueur de Marignan, pourrait aussi bien et peut-être mieux être un duc de Mantoue, — l'événement l'a

prouvé, — à moins qu'il ne fût un électeur de Saxe : ou plutôt il serait aussi peu celui-ci que celui-là, mais non moins, car, à vrai dire, il n'est personne : il est un roi mis en face d'un bouffon :

Ceci c'est un bouffon, et ceci c'est un roi.

Ce n'est pas un roi plutôt qu'un autre, ni ce bouffon-ci plutôt que ce bouffon-là ; disons mieux : ce n'est aucun roi, ce n'est aucun bouffon ; ce ne sont pas des personnes morales, qui, dans telle circonstance, ont le droit d'exiger que l'auteur les fasse agir et parler de telle manière, et non pas de telle autre : ce ne sont que des porte-voix indifférens, par où le poète va jeter les plus beaux accens de son lyrisme.

Cela posé, il est superflu de confronter le drame avec l'histoire et de rechercher si tel personnage, à telle date, en tel lieu, a fait ceci ou cela, ou même s'il l'a jamais pu faire. Il est superflu de rappeler que, si François Ier fut un débauché, il fut aussi quelque chose de plus, et tout au moins un gentilhomme qui fit bonne figure de roi. Il devient même puéril de juger chaque scène de drame d'après les lois de la vraisemblance ; d'examiner s'il est admissible que tel personnage s'arrête au lieu de marcher, sorte au lieu de rester en scène, écoute au lieu de s'interrompre ou discoure au lieu de se taire. Toutes les raisons de la critique, au moins de la critique dramatique, sont tranchées d'un seul coup. Cela posé, assurément, on est libre d'admirer ce drame.

Or c'est bien pour l'admirer que le public s'était rassemblé l'autre soir ; mais à quelles conditions il pourrait le faire, c'est de quoi sans doute il ne s'était pas rendu compte : la lecture apparemment n'avait pas suffi à l'avertir. Quand le rideau s'est levé devant cette salle où tant d'admirations attendaient d'éclater, la beauté du décor et des costumes a d'abord signifié à tous les yeux que cet ouvrage était bien le chef-d'œuvre espéré. Ce n'est pas pour prononcer des paroles de peu de prix que des seigneurs vêtus de si riches étoffes se réunissent aux sons d'un orchestre caché, sous de si riches lambris. Triboulet paraît, sa marotte à la main : il va illuminer cette fête des fusées de son esprit. Cependant ces fusées s'enlèvent lourdement ; ce ne sont que des feux bas. Les lazzi des seigneurs n'ont pas plus d'aisance ni de vivacité que ceux du fou. Le roi s'amuse, ils le déclarent : on juge qu'il s'amuse de peu. Cependant on se dit que la gaîté du poète fut toujours une gaîté de géant, — la formule est consacrée ; — on attend que le géant se fasse grave et qu'il introduise Saint-Vallier ; on se résigne, on prend patience. D'ailleurs on accuse un peu de l'ennui que l'on commence d'éprouver la majesté de la Comédie-Française. On se rappelle que le poète a écrit en tête de ce premier acte : « Une

certaine liberté règne; la fête a un peu le caractère d'une orgie. » On note au passage cette réplique de Triboulet au roi : « Sire, vous êtes ivre ! » Or la cérémonie où figurent ces beaux seigneurs n'a sûrement pas le caractère d'une orgie, non plus que le roi l'apparence d'un homme égayé par le vin. On réfléchit là-dessus : cela fait toujours passer le temps. Un valet annonce M. de Saint-Vallier : ce valet est le bienvenu. Hélas ! cette magnifique tirade, ce « morceau choisi » d'éloquence qu'on se disposait presque à faire bisser, toute cette page déjà classique et traduite en vers latins nous laisse froids. Ceux-là même qui l'ont tant de fois lue en frémissant d'aise, ceux-là surtout peut-être éprouvent une déception qui les navre. Ils ne peuvent s'empêcher de penser que cette déclamation est terriblement longue; qu'il est surprenant que ni le roi ni ses courtisans ne l'interrompent; qu'il est prodigieux qu'on l'écoute jusqu'au bout pour se fâcher ensuite; enfin, — et c'est le pire, — que ce n'est qu'une déclamation, un exercice merveilleux de rhétorique et de poésie, mais qui n'a vraiment sa place que dans un *Conciones* français.

Après ce premier acte, on échange dans les couloirs des plaintes et des consolations. Il a été froid, glacial, mais c'est le plus faible de tous, on le savait déjà; l'intérêt va s'échauffer tout à l'heure. N'est-ce pas le monologue de Triboulet qui rouvre le second acte après quelques répliques de Saltabadil ? C'est le monologue, en effet, le premier, le philosophique, celui qui renferme, en quatre-vingts beaux vers, l'essence même du drame :

> O rage! être bouffon ! ô rage! être difforme !
> Toujours cette pensée! Et, qu'on veille ou qu'on dorme,
> Quand du monde en rêvant vous avez fait le tour,
> Retomber sur ceci : Je suis bouffon de cour!
> Ne vouloir, ne pouvoir, ne devoir et ne faire
> Que rire ! — Quel excès d'opprobre et de misère !
> . . . .
> ... O Dieu! triste et l'humeur mauvaise,
> Pris dans un corps mal fait, où je suis mal à l'aise,..
> Si je veux recueillir et calmer un moment
> Mon âme qui sanglote et pleure amèrement,
> Mon maître tout à coup survient, mon joyeux maître,
> Qui, tout-puissant, aimé des femmes, content d'être,
> A force de bonheur oubliant le tombeau,
> Grand, jeune, et bien portant, et roi de France, et beau,
> Me pousse avec le pied dans l'ombre où je soupire
> Et me dit en bâillant : — Bouffon, fais-moi donc rire!
> — O pauvre fou de cour! — c'est un homme, après tout !..
> Aussi, mes beaux seigneurs, mes railleurs gentilshommes,
> Hun ! comme il vous hait bien ! quels ennemis nous sommes !
> Comme il vous fait parfois payer cher vos dédains !
> Comme il sait leur trouver des contre-coups soudains !

Il est le noir démon qui conseille le maître :
Vos fortunes, messieurs, n'ont plus le temps de naître,
Et, sitôt qu'il a pu dans ses ongles saisir
Quelque belle existence, il l'effeuille à plaisir!

On reconnaît le morceau, on l'écoute avec soin, mais on le trouve un peu long :

Suis-je pas un autre homme en passant cette porte?

s'écrie Triboulet. Et l'on se dit qu'en effet, la porte du jardin passée, il devrait avoir hâte d'entrer dans la maison pour embrasser sa fille, et l'on s'étonne qu'il s'attarde à philosopher sur le seuil. Blanche paraît et l'entretien s'engage, ou plutôt le monologue de Triboulet s'achève, ponctué à peine des brèves questions de sa fille. C'est pour ainsi dire l'autre versant du discours. Difformité! paternité! Après que le bossu a lancé son invective, la tendresse du père s'épanche en couplets lyriques. Cette cadence se déroule en deux phrases ; l'une exquise et discrète, où revient le souvenir de la mère; l'autre, un peu rédondante et plus relâchée, où le père vante presque amoureusement le seul trésor qui lui reste, l'innocente beauté de sa fille :

Oh! ne réveille pas une pensée amère;
Ne me rappelle pas qu'autrefois j'ai trouvé,
— Et, si tu n'étais là, je dirais : j'ai rêvé, —
Une femme, contraire à la plupart des femmes,
Qui, dans ce monde, où rien n'appareille les âmes,
Me voyant seul, infirme, et pauvre et détesté,
M'aima pour ma misère et ma difformité!
Elle est morte, emportant dans la tombe avec elle
L'angélique secret de son amour fidèle,
De son amour, passé sur moi comme un éclair,
Rayon du paradis tombé dans mon enfer!
Que la terre, toujours à nous recevoir prête,
Soit légère à ce sein qui reposa ma tête!
— Toi seule m'es restée! Eh bien! mon Dieu, merci!..
. . . .
Oh! je t'aime pour tout ce que je hais au monde!..
Ma fille, ô seul bonheur que le ciel m'ait permis!
D'autres ont des parens, des frères, des amis,
Une femme, un mari, des vassaux, un cortège
D'aïeux et d'alliés, plusieurs enfans, que sais-je?
Moi, je n'ai que toi seule! Un autre est riche. — Eh bien!
Toi seule es mon trésor, et toi seule es mon bien!
Un autre croit en Dieu. Je ne crois qu'en ton âme;
D'autres ont la jeunesse et l'amour d'une femme;
Ils ont l'orgueil, l'éclat, la grâce et la santé,
Ils sont beaux; moi, vois-tu, je n'ai que ta beauté!..

Tu rayonnes pour moi d'une angélique flamme,
A travers ton beau corps mon âme voit ton âme,
Même les yeux fermés, c'est égal, je te vois.
Le jour me vient de toi. Je me voudrais parfois
Aveugle et l'œil voilé d'obscurité profonde
Afin de n'avoir pas d'autre soleil au monde !

On prend plaisir à suivre le développement musical de ces phrases, et cependant on s'aperçoit avec chagrin que toute la pièce, même quand plusieurs personnages sont en scène, n'est qu'un long monologue. Le drame, comme son héros, est contrefait : un seul rôle, celui du personnage central, s'est développé outre mesure; sa végétation, pour ainsi dire, a envahi toute l'œuvre; les autres ont avorté. Si l'on prétend que *le Roi s'amuse,* dans la galerie de Victor Hugo, compte parmi les toiles de maître, nous consentons que c'en soit une; mais c'est une esquisse monstrueuse, une composition fantastique, où, par la volonté de l'auteur, un seul personnage est *poussé,* de proportions si démesurées qu'il fait presque éclater le cadre; les autres, à quelque plan qu'ils soient, ne sont qu'indiqués d'un coup de pinceau.

Est-ce les amours de François et de Blanche qui balancent, dans l'exécution de l'ouvrage, l'importance de Triboulet? Nous savons que non, et, toutefois, l'espoir d'un intérêt dramatique nous chatouille, quand nous voyons la silhouette de François se glisser derrière le siège de Blanche. L'amour suppose un dialogue, — à moins que l'un des amans ne soit muet, — et le dialogue est la forme habituelle du drame. En effet, nous obtenons un duo. Mais combien d'abord l'effet de ce duo est amorti par la lenteur et la banalité de ses préliminaires, — j'entends les jeux de scène de dame Bérarde et du roi ; — combien ensuite notre sympathie est gênée par la présence perpétuelle de cette duègne que nous voyons, au fond du théâtre, quand les amans ne la voient plus! Nous ne maugréons pas trop quand l'arrivée des gentilshommes abrège cette scène d'amour ; heureux si quelque incident pouvait abréger de même la scène de l'enlèvement! Ces allées et venues, ce dialogue haché, à voix basse, cette duperie invraisemblable de Triboulet, cette escalade, ce rapt, toute cette fin d'acte qui paraît, à la lecture, vivement menée, semble interminable dans cette nuit de théâtre, et le drame, au lieu de se précipiter et de s'échauffer ici comme nous l'espérions, s'affaisse au contraire dans les ténèbres que fait cette rampe presque éteinte.

Le commencement du troisième acte, la scène de Blanche et du roi, ou plutôt le morceau de bravoure que le roi lance comme un chant de coq, lorsque Blanche est devant lui au Louvre, cette cavatine galante nous laisse encore impassibles. La poulette fuit et le coq la suit, ou, comme dit noblement Marot, « le lion traîne la brebis dans son antre. » Les

seigneurs bien vêtus reviennent et font chatoyer leurs maillots de soie. Soudain, au milieu d'eux, Triboulet apparaît. Ici, enfin, le jeu de l'acteur nous émeut. La figure contractée à la fois par la douleur et par une grimace de son métier, le bouffon s'avance parmi les groupes de gentilshommes; il rit, et l'on sent que les larmes qu'il dévore lui retombent en gouttes de plomb fondu sur le cœur; il n'a rien dit encore : une angoisse nous saisit, et nous frémissons de ce frémissement que nous n'aurons éprouvé qu'une fois dans cette soirée. M. de Pienne chante sa chanson, et Triboulet, les dents serrées, d'une voix stridente, achève le refrain. Toutes les mains battent, et le pire observateur verrait qu'elles sont heureuses de battre. Il est dommage que l'auteur insiste, et que l'effet de ces deux répliques aille s'émietter en quinze autres. Mais voici que le tonnerre éclate : c'est la grande, la terrible scène où Triboulet réclame sa fille. Nous l'attendions, cette fameuse scène ; nous pensions y trembler; elle soulèverait des transports d'enthousiasme et peut-être encore des cris de colère :

Courtisans! courtisans! Démons! race damnée!

Comment le public du cinquantenaire accueillerait-il cette apostrophe et de quelles oreilles entendrait-il ces vers :

Au milieu des huées,
Vos mères aux laquais se sont prostituées!

Hélas! l'enthousiasme n'a pas à combattre la colère ni la colère l'enthousiasme. A tous les spectateurs, à tous, même aux plus décidés partisans de l'ouvrage, la scène paraît pénible, odieusement pénible. Oh ! combien sont longues les imprécations de ce père, sa mercuriale politique et sa philippique sociale devant cette porte qui le sépare à peine du déshonneur de sa fille! Combien longues ensuite ses prières et ses génuflexions ! Et qui garde cette porte ? Et devant qui s'agenouille cet homme? On a beau savoir que ces mannequins décorés de noms historiques sont des mannequins et non des personnes, on éprouve quelque malaise à les voir s'aligner et se former en bataille contre cet infirme, à voir ces grands noms s'entasser pour boucher à ce père l'entrée de la chambre du roi, et ces mains qui prétendent manier l'épée s'étendre comme des mains d'automate, dans une lutte froidement réglée, pour rejeter sur le parquet ce comédien haletant de sa tirade.

Blanche reparaît, éperdue, égarée, — moins égarée cependant et moins éperdue que la situation ne l'exige; mais c'est le tort d'une telle situation qu'elle est à la fois malséante à l'esprit et inexprimable aux yeux, du moins tant que notre théâtre n'aura pas les licences du théâtre

japonais. La chose est si peu claire que Triboulet, qui devrait la savoir, ne la devine d'abord pas. Il rit, il pleure de joie : il a retrouvé sa fille! Croyait-il qu'elle fût morte? Au lieu que son premier mot soit une question, le second un cri de fureur, il s'attendrit en bavardant. A-t-il donc juré de ne jamais dire, même en un cas si impérieux, qu'autre chose que ce qu'il doit dire? En revanche, lorsque sa fille lui a tout bas déclaré sa honte, — et dans quels termes délicats! — c'est un surcroît de malaise qu'il nous donne en lui commandant de tout raconter :

Allons! cause,
Dis-moi tout...

Que va-t-il la forcer de dire! Par bonheur, il s'aperçoit que le récit qu'il réclame est impossible; il l'interrompt dès l'exorde et le remplace, pour occuper la fin de l'acte, par une déclamation sur sa fille, sur les vices de la cour, sur lui-même et sur sa douleur,—qui serait, à ce point du drame, excusable d'être muette.

Restent le quatrième et le cinquième actes. On y comptait comme sur deux morceaux extraordinairement pittoresques et pathétiques. Ces deux réunis avaient formé naguère le troisième acte de *Rigoletto*, et le souvenir de cette fin d'opéra, l'une des plus troublantes qui soient à la scène, chantait dans toutes les mémoires. Quelle ne serait pas notre émotion lorsqu'au lieu des misérables vers du librettiste italien ou français la poésie même d'Hugo résonnerait à nos oreilles! Mais c'est ici justement que s'est manifestée plus que partout ailleurs dans cet ouvrage et plus même que dans aucun autre cette vérité, entrevue par les connaisseurs, à savoir que le drame d'Hugo est lyrique plutôt que proprement dramatique. On peut mettre *le Cid*, on peut mettre *Andromaque* en opéra; aucune musique ne prévaudra sur le dialogue de Rodrigue et du comte, et le « Qui te l'a dit? » d'Hermione : il n'est personne qui, l'autre soir, n'ait regretté le quatuor de *Rigoletto*. Combien secs et pauvres, combien misérables et lents ces dialogues alternés de l'une et de l'autre part du décor, pour qui se souvient de l'ensemble obtenu par le musicien! Ce n'est plus, semble-t-il, que la carcasse de l'œuvre d'art, ou même les tronçons de cette carcasse qui rampent malaisément devant nous. La déception, au cinquième acte, s'achève en morne indifférence, en lassitude qui serait impatiente si elle n'était si respectueuse, quand Triboulet, au lieu de jeter à l'eau, pour s'enfuir après, le sac où il croit tenir le corps de son ennemi, s'arrête et prononce, en frappant sur ce sac comme sur une tribune, le dernier de ses monologues, le plus politique de tous, où, comme don Carlos devant le tombeau de Charlemagne, il aborde la question de l'équilibre européen.

Il est le noir démon qui conseille le maître :
Vos fortunes, messieurs, n'ont plus le temps de naître,
Et, sitôt qu'il a pu dans ses ongles saisir
Quelque belle existence, il l'effeuille à plaisir!

On reconnaît le morceau, on l'écoute avec soin, mais on le trouve un peu long :

Suis-je pas un autre homme en passant cette porte?

s'écrie Triboulet. Et l'on se dit qu'en effet, la porte du jardin passée, il devrait avoir hâte d'entrer dans la maison pour embrasser sa fille, et l'on s'étonne qu'il s'attarde à philosopher sur le seuil. Blanche paraît et l'entretien s'engage, ou plutôt le monologue de Triboulet s'achève, ponctué à peine des brèves questions de sa fille. C'est pour ainsi dire l'autre versant du discours. Difformité! paternité! Après que le bossu a lancé son invective, la tendresse du père s'épanche en couplets lyriques. Cette cadence se déroule en deux phrases ; l'une exquise et discrète, où revient le souvenir de la mère; l'autre, un peu rédondante et plus relâchée, où le père vante presque amoureusement le seul trésor qui lui reste, l'innocente beauté de sa fille :

Oh! ne réveille pas une pensée amère;
Ne me rappelle pas qu'autrefois j'ai trouvé,
— Et, si tu n'étais là, je dirais : j'ai rêvé, —
Une femme, contraire à la plupart des femmes,
Qui, dans ce monde, où rien n'appareille les âmes,
Me voyant seul, infirme, et pauvre et détesté,
M'aima pour ma misère et ma difformité!
Elle est morte, emportant dans la tombe avec elle
L'angélique secret de son amour fidèle,
De son amour, passé sur moi comme un éclair,
Rayon du paradis tombé dans mon enfer!
Que la terre, toujours à nous recevoir prête,
Soit légère à ce sein qui reposa ma tête!
— Toi seule m'es restée! Eh bien! mon Dieu, merci!..
. . . .
Oh! je t'aime pour tout ce que je hais au monde!..
Ma fille, ô seul bonheur que le ciel m'ait permis!
D'autres ont des parens, des frères, des amis,
Une femme, un mari, des vassaux, un cortège
D'aïeux et d'alliés, plusieurs enfans, que sais-je?
Moi, je n'ai que toi seule! Un autre est riche. — Eh bien!
Toi seule es mon trésor, et toi seule es mon bien!
Un autre croit en Dieu. Je ne crois qu'en ton âme;
D'autres ont la jeunesse et l'amour d'une femme;
Ils ont l'orgueil, l'éclat, la grâce et la santé,
Ils sont beaux; moi, vois-tu, je n'ai que ta beauté!..

Tu rayonnes pour moi d'une angélique flamme,
A travers ton beau corps mon âme voit ton âme,
Même les yeux fermés, c'est égal, je te vois.
Le jour me vient de toi. Je me voudrais parfois
Aveugle et l'œil voilé d'obscurité profonde
Afin de n'avoir pas d'autre soleil au monde!

On prend plaisir à suivre le développement musical de ces phrases, et cependant on s'aperçoit avec chagrin que toute la pièce, même quand plusieurs personnages sont en scène, n'est qu'un long monologue. Le drame, comme son héros, est contrefait : un seul rôle, celui du personnage central, s'est développé outre mesure; sa végétation, pour ainsi dire, a envahi toute l'œuvre; les autres ont avorté. Si l'on prétend que *le Roi s'amuse*, dans la galerie de Victor Hugo, compte parmi les toiles de maître, nous consentons que c'en soit une; mais c'est une esquisse monstrueuse, une composition fantastique, où, par la volonté de l'auteur, un seul personnage est *poussé*, de proportions si démesurées qu'il fait presque éclater le cadre; les autres, à quelque plan qu'ils soient, ne sont qu'indiqués d'un coup de pinceau.

Est-ce les amours de François et de Blanche qui balancent, dans l'exécution de l'ouvrage, l'importance de Triboulet? Nous savons que non, et, toutefois, l'espoir d'un intérêt dramatique nous chatouille, quand nous voyons la silhouette de François se glisser derrière le siège de Blanche. L'amour suppose un dialogue, — à moins que l'un des amans ne soit muet, — et le dialogue est la forme habituelle du drame. En effet, nous obtenons un duo. Mais combien d'abord l'effet de ce duo est amorti par la lenteur et la banalité de ses préliminaires, — j'entends les jeux de scène de dame Bérarde et du roi; — combien ensuite notre sympathie est gênée par la présence perpétuelle de cette duègne que nous voyons, au fond du théâtre, quand les amans ne la voient plus! Nous ne maugréons pas trop quand l'arrivée des gentilshommes abrège cette scène d'amour; heureux si quelque incident pouvait abréger de même la scène de l'enlèvement! Ces allées et venues, ce dialogue haché, à voix basse, cette duperie invraisemblable de Triboulet, cette escalade, ce rapt, toute cette fin d'acte qui paraît, à la lecture, vivement menée, semble interminable dans cette nuit de théâtre, et le drame, au lieu de se précipiter et de s'échauffer ici comme nous l'espérions, s'affaisse au contraire dans les ténèbres que fait cette rampe presque éteinte.

Le commencement du troisième acte, la scène de Blanche et du roi, ou plutôt le morceau de bravoure que le roi lance comme un chant de coq, lorsque Blanche est devant lui au Louvre, cette cavatine galante nous laisse encore impassibles. La poulette fuit et le coq la suit, ou, comme dit noblement Marot, « le lion traîne la brebis dans son antre. » Les

seigneurs bien vêtus reviennent et font chatoyer leurs maillots de soie. Soudain, au milieu d'eux, Triboulet apparaît. Ici, enfin, le jeu de l'acteur nous émeut. La figure contractée à la fois par la douleur et par une grimace de son métier, le bouffon s'avance parmi les groupes de gentilshommes; il rit, et l'on sent que les larmes qu'il dévore lui retombent en gouttes de plomb fondu sur le cœur; il n'a rien dit encore : une angoisse nous saisit, et nous frémissons de ce frémissement que nous n'aurons éprouvé qu'une fois dans cette soirée. M. de Pienne chante sa chanson, et Triboulet, les dents serrées, d'une voix stridente, achève le refrain. Toutes les mains battent, et le pire observateur verrait qu'elles sont heureuses de battre. Il est dommage que l'auteur insiste, et que l'effet de ces deux répliques aille s'émietter en quinze autres. Mais voici que le tonnerre éclate : c'est la grande, la terrible scène où Triboulet réclame sa fille. Nous l'attendions, cette fameuse scène ; nous pensions y trembler ; elle soulèverait des transports d'enthousiasme et peut-être encore des cris de colère :

Courtisans ! courtisans ! Démons ! race damnée !

Comment le public du cinquantenaire accueillerait-il cette apostrophe et de quelles oreilles entendrait-il ces vers :

Au milieu des huées,
Vos mères aux laquais se sont prostituées !

Hélas ! l'enthousiasme n'a pas à combattre la colère ni la colère l'enthousiasme. A tous les spectateurs, à tous, même aux plus décidés partisans de l'ouvrage, la scène paraît pénible, odieusement pénible. Oh ! combien sont longues les imprécations de ce père, sa mercuriale politique et sa philippique sociale devant cette porte qui le sépare à peine du déshonneur de sa fille ! Combien longues ensuite ses prières et ses génuflexions ! Et qui garde cette porte ? Et devant qui s'agenouille cet homme? On a beau savoir que ces mannequins décorés de noms historiques sont des mannequins et non des personnes, on éprouve quelque malaise à les voir s'aligner et se former en bataille contre cet infirme, à voir ces grands noms s'entasser pour boucher à ce père l'entrée de la chambre du roi, et ces mains qui prétendent manier l'épée s'étendre comme des mains d'automate, dans une lutte froidement réglée, pour rejeter sur le parquet ce comédien haletant de sa tirade.

Blanche reparaît, éperdue, égarée, — moins égarée cependant et moins éperdue que la situation ne l'exige; mais c'est le tort d'une telle situation qu'elle est à la fois malséante à l'esprit et inexprimable aux yeux, du moins tant que notre théâtre n'aura pas les licences du théâtre

japonais. La chose est si peu claire que Triboulet, qui devrait la savoir, ne la devine d'abord pas. Il rit, il pleure de joie : il a retrouvé sa fille! Croyait-il qu'elle fût morte? Au lieu que son premier mot soit une question, le second un cri de fureur, il s'attendrit en bavardant. A-t-il donc juré de ne jamais dire, même en un cas si impérieux, qu'autre chose que ce qu'il doit dire? En revanche, lorsque sa fille lui a tout bas déclaré sa honte, — et dans quels termes délicats! — c'est un surcroît de malaise qu'il nous donne en lui commandant de tout raconter :

Allons! cause,
Dis-moi tout...

Que va-t-il la forcer de dire! Par bonheur, il s'aperçoit que le récit qu'il réclame est impossible; il l'interrompt dès l'exorde et le remplace, pour occuper la fin de l'acte, par une déclamation sur sa fille, sur les vices de la cour, sur lui-même et sur sa douleur, — qui serait, à ce point du drame, excusable d'être muette.

Restent le quatrième et le cinquième actes. On y comptait comme sur deux morceaux extraordinairement pittoresques et pathétiques. Ces deux réunis avaient formé naguère le troisième acte de *Rigoletto*, et le souvenir de cette fin d'opéra, l'une des plus troublantes qui soient à la scène, chantait dans toutes les mémoires. Quelle ne serait pas notre émotion lorsqu'au lieu des misérables vers du librettiste italien ou français la poésie même d'Hugo résonnerait à nos oreilles! Mais c'est ici justement que s'est manifestée plus que partout ailleurs dans cet ouvrage et plus même que dans aucun autre cette vérité, entrevue par les connaisseurs, à savoir que le drame d'Hugo est lyrique plutôt que proprement dramatique. On peut mettre *le Cid*, on peut mettre *Andromaque* en opéra; aucune musique ne prévaudra sur le dialogue de Rodrigue et du comte, et le « Qui te l'a dit? » d'Hermione : il n'est personne qui, l'autre soir, n'ait regretté le quatuor de *Rigoletto*. Combien secs et pauvres, combien misérables et lents ces dialogues alternés de l'une et de l'autre part du décor, pour qui se souvient de l'ensemble obtenu par le musicien! Ce n'est plus, semble-t-il, que la carcasse de l'œuvre d'art, ou même les tronçons de cette carcasse qui rampent malaisément devant nous. La déception, au cinquième acte, s'achève en morne indifférence, en lassitude qui serait impatiente si elle n'était si respectueuse, quand Triboulet, au lieu de jeter à l'eau, pour s'enfuir après, le sac où il croit tenir le corps de son ennemi, s'arrête et prononce, en frappant sur ce sac comme sur une tribune, le dernier de ses monologues, le plus politique de tous, où, comme don Carlos devant le tombeau de Charlemagne, il aborde la question de l'équilibre européen.

Enfin, quand Triboulet a reconnu sa fille et que, d'une voix éteinte, elle lui a dit adieu, si vénérables que soient les suprêmes divagations de ce père à qui revient le souvenir de son enfant au berceau, on voudrait qu'elles fussent abrégées ; on regrette que le poète n'ait pas maintenu, pour cette seconde représentation, la coupure qu'il avait faite pour celle du 23 novembre 1832 et remplacé par deux vers les soixante qui finissent le drame. Mais tout arrive en ce monde, même le dernier vers de ce dernier monologue :

J'ai tué mon enfant ! j'ai tué mon enfant !

On se retire déçu, mécontent de la pièce et furieux contre soi-même; — et le lendemain on enrage encore plus de n'avoir pu applaudir davantage, lorsqu'on rouvre le volume et qu'on est repris, à la lecture, par les beautés lyriques dont le charme s'est évanoui au théâtre.

Ainsi le déclarera quiconque se fera l'historien exact de cette soirée : la renommée en restera comme d'une illustre déconvenue. M. Émile Deschanel, dans le recueil d'ingénieuses leçons qu'il vient de publier sous ce titre : *le Romantisme des classiques* (1), accepte pour vraies ces définitions de Stendhal : « Le romantisme est l'art de présenter aux différens peuples les œuvres littéraires, qui dans l'état actuel de leurs habitudes et de leur croyance, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. Le classicisme leur présente la littérature qui donnait le plus de plaisir à leurs arrière-grands-pères. » A ce compte, *le Roi s'amuse* ne serait guère plus romantique que classique ; au moins, s'il l'a jamais été, ne l'est-il déjà plus : force nous est d'avouer qu'il nous donne peu de plaisir à la scène.

Cependant, pour être juste, — et pour être courageux jusqu'au bout, — il convient d'ajouter que l'interprétation n'est pas étrangère à notre mécompte. A défaut de tragédien pour jouer ce rôle monstrueux de Triboulet, mêlé de burlesque et de pathétique, mais où le pathétique l'emporte, j'aurais accepté volontiers un comédien comme M. Coquelin. Il eût animé de sa virtuosité comique ce premier acte si froid, comme il avait fait naguère du quatrième acte de *Ruy-Blas*. Au troisième acte, il se fût démené en scène avec la vivacité d'un diable ; il eût lancé de sa voix de cuivre aux oreilles des seigneurs ces apostrophes éclatantes comme des sonneries de révolte. M. Got a composé le rôle en savant comédien, il le joue en consciencieux artiste : il n'a pas au début le mordant et l'agilité qu'il faudrait; il n'atteint pas au dernier acte à l'horreur tragique plus que n'aurait fait M. Coquelin. Il manque de variété, de fantaisie et d'éclat : bourgeois dès l'abord, il le

(1) Calmann Lévy, éditeur.

reste jusqu'à la fin. Lorsqu'à la lueur d'un éclair, il reconnait sa fille morte, il demeure atterré, mais atterré comme le serait M. Bernard s'il apprenait la faillite de la maison Fourchambault. Il peut bien s'attendrir au deuxième acte, où Triboulet justement n'est qu'un bourgeois dans sa maison et pleure sa défunte femme en caressant sa fille : il ne peut se transformer en bouffon shakspearien, ni en justicier de tragédie. Il a beau brandir sa marotte ou faire daguer un roi, il garde cette gravité moderne qu'il n'a pu dépouiller avec la redingote. Il nous est pénible de voir ce digne homme se traîner aux pieds de ces damoiseaux; mais nous ne pouvons au dénoûment prendre au sérieux ses fureurs. Enfin, à force d'art, il peut dans ce drame lyrique paraître dramatique par endroits : — j'ai déjà noté avec éloge son entrée du troisième acte; — mais, pour lyrique, il ne l'est pas, et je dis pas un moment. Sa voix, son geste bref, son débit saccadé, — qui supprime les *e* muets, — toute sa diction, tout son jeu, tout son talent répugne au lyrisme. Or, si le drame ne peut être joué, le poème, tout au moins, exige qu'on le déclame, — j'allais dire : qu'on le chante. M. Got rompt à chaque instant le rythme et la musique du vers : il dit cette poésie comme la prose du *Duc Job*. Il la dit avec justesse, qui pourrait en douter? Il l'apprendrait merveilleusement à un camarade mieux doué que lui. *Le Roi s'amuse*, par M. Got, c'est un opéra lu par un professeur : je demande un élève qui le chante.

J'écris sans y penser : *le Roi s'amuse* par M. Got. C'est qu'en effet, nous le savons de reste, il n'y a qu'un rôle dans l'ouvrage. M. Mounet-Sully figure le médiocre personnage du roi : il le figure plus que médiocrement, malgré sa belle prestance et sa grande voix. M. Febvre, en Saltabadil, se montre bon comédien, et M. Maubant, sous le nom de Saint-Vallier, détestable tragique : cela n'a rien qui nous étonne. Pourquoi n'avoir pas donné le rôle de Saint-Vallier à M. Silvain? M[lle] Bartet, qui joue Blanche, est de tout point exquise; elle est délicieusement décente, amoureuse et chaste; elle dit le vers avec une netteté qui n'exclut pas la grâce. M[lle] Samary fait Maguelonne : c'est une soubrette de comédie et non une ribaude de drame héroïque; ses petites mines, ses petits cris, ses gestes sont étriqués et faux. Nommerai-je M[lle] Jouassain, qui représente dame Bérarde, et M[lle] Frémaux qui a hérité de Julia Feyghine le petit rôle de M[me] de Cossé! Hélas! c'est de celle-là qu'on devait dire, après avoir traité de divines M[mes] de Vendôme, d'Albe et de Montchevreuil :

Madame de Cossé les passe toutes trois!

Comme l'héroïne de ce drame, elle a murmuré un soir :

... Je n'ai plus qu'à mourir, —

et c'est une autre qui porte les beaux atours naguère commandés pour elle! M. Garraud, qui joue Cossé, se porte, lui, le mieux du monde. De même, MM. Prudhon, Boucher, Baillet, Joliet, Villain, Davrigny, de Féraudy, Paul Reney... Puissent les noms sonores dont ils s'appellent, Gordes, Pienne, Montmorency, Vic, Brion, etc., les consoler de la sottise et de l'ignominie de leurs personnages! A dessein, je ne nomme pas Marot, préférant, pour la confrérie, cacher la présence d'un homme de lettres en cette affaire.

On a raconté partout quelle munificence et quel soin M. Perrin avait mis à cette reprise. Peut-être, à parler franc, n'a-t-il étéque trop scrupuleux. Certaines minuties de mise en scène détournent notre attention du drame. A Dieu ne plaise que je blâme la musique de M. Delibes, exécutée dans la coulisse pendant presque tout le premier acte! Mais il y a pour le quatrième acte toute une partition d'orage qui donne un accompagnement terrible à M[lle] Bartet. Quand le tonnerre et la pluie ne couvrent pas sa voix, ils accaparent au moins une bonne partie de la curiosité du public. Il est vrai que rarement la pluie, et toute sorte de pluie, fut mieux imitée : pluie cinglante, pluie verticale, pluie fine, pluie à grosses gouttes. Nous ne dirons pas que ce divertissement soit ennuyeux comme la pluie; nous dirons seulement qu'il eût fait tomber, en fatiguant ses oreilles, un enthousiasme plus violent que celui du public de cette soirée : petite pluie abat grand vent.

D'autre part, en admirant tout ce luxe, qui sied à la dignité de la Comédie, on se demande si ce drame joué sur un autre théâtre, et plus *à la diable*, n'aurait pas mieux réussi. Ni la beauté des décors et des costumes, ni l'autorité de la maison ne sauvent tel manquement à la vraisemblance, tel manquement aux bienséances : l'un et l'autre, au contraire, paraissent plus choquans à cette place et dans ce magnifique appareil. La majesté de cette demeure, les habitudes de décence et de mesure de ses hôtes, leur importance de gens riches se prêtent mal aux mouvemens désordonné de ce poème dramatique. Tel quel, est-ce un drame? Je serais curieux de le voir jouer à l'Ambigu. Est-ce un poème? Je vais le relire dans mon fauteuil.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Les chambres françaises, réunies il y a trois semaines pour cette courte session extraordinaire qui finira avec l'année, n'ont sûrement pas fait encore un grand travail. La chambre des députés a discuté et discute tous les jours, ministère par ministère, chapitre par chapitre, non sans une certaine confusion, un budget dont l'économie générale devient de plus en plus une sorte d'énigme. Le sénat attend patiemment que l'autre chambre ait achevé de discuter pour se mettre lui-même à l'œuvre, pour se livrer à cette tâche ingrate de revoir des affaires financières qui lui arrivent toujours tardivement, qu'il est obligé d'examiner et d'expédier au pas de course. Dans les deux assemblées, au palais Bourbon comme au Luxembourg, les partis impuissans ou troublés hésitent à engager des luttes décisives, à se jeter dans des crises nouvelles dont ils n'entrevoient pas l'issue. Jusqu'ici, en dépit des turbulences et des excentricités de quelques tapageurs obstinés, cette session est donc et semble devoir rester assez peu significative; elle ne prend pas une tournure à embarrasser ou à menacer immédiatement le ministère. C'est déjà un avantage sans doute de pouvoir espérer être pour quelques semaines encore à l'abri des coups de vent qui risqueraient de tout ébranler. On ne peut cependant s'y tromper : ce n'est là qu'une apparence, une sorte de répit de circonstance. A travers tout, les questions subsistent, les dangers n'ont pas disparu, les difficultés sont tout au plus ajournées. Rien n'est changé dans une situation qui reste en fin de compte avec

ses redoutables caractères d'anarchique incohérence, qui a été altérée, affaiblie, usée par une série de fautes, d'excès de domination, et en face de laquelle on se retrouvera nécessairement un jour ou l'autre à la session prochaine.

Cette situation, qui ne date point d'hier, qui n'a point assurément été créée par le ministère d'aujourd'hui, il faut oser la voir dans sa vérité, dans ses élémens essentiels. Il faut se rendre compte de ce qu'elle est, des causes qui l'ont préparée et aggravée, si l'on veut essayer sérieusement de la redresser en se servant des dernières ressources qu'elle peut offrir encore. Que l'état intérieur de la France se soit progressivement altéré depuis quelques années, qu'il soit à l'heure qu'il est pénible et inquiétant, c'est un fait qui n'est plus même à démontrer. C'est reconnu par tout le monde. Ce qu'on ne dit pas dans les discours, on l'avoue dans les conversations. Partout il y a ce sentiment que toutes les conditions d'une vie régulière sont interverties et confondues, que les pouvoirs publics sont sans force, que l'avenir redevient plus que jamais incertain et obscur. La division est dans les partis, l'impuissance est dans le gouvernement, la lassitude et la défiance sont par une suite toute naturelle dans le pays, qui, après avoir tout accepté, finit par se fatiguer de tout. Le mal est aujourd'hui universel, avéré, et comment en est-on venu là ? Ceux qui ne veulent jamais voir que ce qui flatte leurs préjugés ou qui croient que tout leur est permis peuvent essayer encore de se payer d'équivoques et se figurer qu'avec la réconciliation de quelques fractions d'opinions on remédiera à tout, on raffermira une situation si profondément ébranlée. Pour ceux qui suivent avec quelque prévoyance, avec quelque discernement la marche des affaires, la cause première, essentielle du mal est dans une politique de parti qui s'est cru le droit d'abuser de la France, qui s'est traduite particulièrement sous la forme d'une fanatique intolérance aussi bien que sous la forme de la désorganisation administrative et financière dans un intérêt de domination. Tout cela a marché ensemble, et l'imprévoyance brouillonne dans le maniement des plus grands intérêts du pays n'a été égalée que par le déchaînement de l'esprit de secte dans les questions de l'ordre le plus délicat.

Assurément, si on voulait faire honneur à la république de réformes sérieuses dans l'organisation administrative et judiciaire, on le pouvait, rien n'était plus légitime. Sans doute aussi, si l'on voulait défendre ou sauvegarder l'indépendance de la société civile dans les rapports de l'état avec l'église, il n'y avait là encore rien qui fût contraire à de vieilles traditions libérales de la France. Tout cela était possible, à la condition qu'on procédât sérieusement, avec la mesure toujours nécessaire, en se défendant surtout des tentations exclusives, des épurations par représailles ou des emportemens de persécution. L'erreur

désastreuse a été de se jeter dans cette voie, aveuglément, en n'écoutant que la passion du jour, de céder sans cesse aux partis les plus extrêmes de peur de se laisser devancer ou sous prétexte de ne pas diviser la majorité républicaine, de livrer aux sans-raison du radicalisme tantôt la magistrature, tantôt l'enseignement ou l'inviolabilité des croyances. On s'est laissé entraîner d'excès en excès dans ce qu'on a appelé la « guerre au cléricalisme, » et à quoi en arrive-t-on aujourd'hui, en ce moment même où le gouvernement semble pourtant sentir à demi la nécessité de s'arrêter?

Il se trouve à Paris un préfet qui, pour payer sa bienvenue, pour complaire au conseil municipal, ne craint pas de toucher à ce qui était resté sacré jusqu'ici, à l'asile même des morts, qui avait été toujours respecté. Les autres préfets se sont illustrés par de mémorables campagnes contre les crucifix des écoles; le nouveau préfet tient à s'illustrer à son tour en portant la main sur les croix, sur les emblèmes religieux qui décorent les cimetières, qui sont l'expression d'un culte populaire. Et c'est bien vainement que M. le préfet de la Seine a cherché à excuser ou à expliquer la mesure par laquelle il a inauguré son administration en invoquant l'abrogation récente d'un article d'un décret de prairial an XII. L'abrogation d'un article qui n'a trait qu'à un détail de la police des cimetières, au classement des sépultures dans les communes où il y a plusieurs cultes, ne lui faisait nullement un devoir d'offenser les sentimens les plus intimes en s'attaquant à des emblèmes qui sont une pieuse et touchante commémoration. Il garde le mérite de son interprétation, d'une invention qui n'est qu'un épisode de plus de cette triste campagne. Qu'il se trouve un ministre, ce ministre eût-il signé les décrets du 29 mars, qui ait la hardiesse de croire que la protection des intérêts religieux dans ces pays d'Orient est une tradition nationale, un moyen d'influence pour la France, et qui, pour cette protection, ait mis une somme peu importante à la disposition de M. le cardinal Lavigerie envoyé l'an dernier à Tunis, aussitôt il y a quelque énergumène qui se lève pour réclamer la radiation du crédit. Peu importe que la mission de M. l'archevêque d'Alger ait rendu à Tunis les plus utiles services, au dire des étrangers les plus opposés à l'influence française; c'est un crédit à biffer du budget pour raison de cléricalisme aussi bien que pour cause d'irrégularité, et la chambre, un moment troublée, ne s'est peut être arrêtée que devant la menace d'une crise ministérielle qu'on lui a laissé entrevoir. S'il s'agit de l'hôtel des Invalides, il faut le supprimer! M. le ministre de la guerre a sans doute réussi, par un mouvement de vive et patriotique éloquence, à sauver encore pour cette fois le vieil asile des mutilés de la guerre; mais ce n'est pas sans peine; et sait-on pourquoi il faut se hâter de supprimer l'hôtel des

Invalides ? Connaît-on la raison décisive? Le mot, en vérité, a été dit. C'est qu'il y a une église, c'est qu'il y a des aumôniers, des prêtres, c'est que les invalides assistent en armes à certains services! Oui, ils font le service toutes les fois qu'on porte un vieux soldat mort sous ce dôme; ils ont fait le service, il n'y a pas très longtemps, aux obsèques de ce vaillant amiral Pothuau, dont M. le ministre de la guerre a parlé avec une généreuse émotion, qui, pour dernière grâce ou pour dernier honneur, avait demandé à être enterré aux Invalides. Voilà qui est grave et qui démontre assez le péril clérical.

Quand on en vient là, évidemment, c'est moins une passion sérieuse qu'une sorte d'amoindrissement d'esprit, une manie qui ne s'arrête même pas devant le ridicule. Tout y passe ou y passerait si l'on n'y prenait garde, l'hôtel des Invalides, les cimetières, les écoles, le serment en justice, et le dernier mot est un trouble profond jeté dans les habitudes, dans les cultes, dans les mœurs d'un pays qui ne sait plus où il en est. Avec ces entreprises de sectaires, on ne supprime pas les croyances, on les raviverait plutôt, au contraire : on supprime la paix des esprits et des consciences, de même qu'avec la guerre contre la magistrature, on n'arrive pas à de grands résultats, puisqu'on ne peut pas même réussir à s'entendre sur la manière d'exécuter cette magistrature; mais, en attendant, on ébranle tout, on met la suspicion partout et l'idée même de la justice finit par être atteinte. C'est la désorganisation dans l'ordre moral et politique.

La désorganisation administrative et financière n'est pas moins sensible et elle vient encore de se traduire sous une forme aussi bizarre qu'imprévue à propos de ce budget extraordinaire sur lequel on ne sait plus à quoi s'en tenir. L'aventure serait presque plaisante si tous les intérêts du pays ne s'y trouvaient compromis. Il y a quelques semaines, à la veille ou au début de la session, c'était M. le ministre des finances qui s'était gravement trompé dans ses combinaisons pour avoir voulu faire du nouveau et abandonner la convention avec la compagnie d'Orléans ; il avait cru pouvoir suppléer au produit de cette convention avec des crédits qui n'existaient pas, avec des sommes dont il ne pouvait en réalité disposer, et toute vérification faite pour combler le déficit, on avait à trouver quelque chose comme cent millions ou à peu près. Là-dessus la commission du budget, bien qu'un peu déconcertée, se remettait courageusement à l'œuvre. Elle recommençait ses calculs, refaisait ses comptes, et tant bien que mal, puisant à toutes les sources, empruntant un peu de toutes parts, particulièrement à la dette flottante déjà fort surchargée, elle croyait avoir remis à flot le malheureux budget extraordinaire en y inscrivant les chemins de fer pour une somme d'un peu plus de 280 millions. Fort bien ; mais à peine l'édifice semblait-il plus ou moins réparé d'un côté qu'il s'effondrait

tout à coup d'un autre côté, qu'un nouveau mécompte, plus grave encore que le premier, se produisait. Cette fois, c'était M. le ministre des travaux publics qui arrivait avec des révélations inattendues et passablement inquiétantes. On avait inscrit au budget extraordinaire 289 millions pour les chemins de fer; ce n'était plus assez, c'était 583 ou 587 millions qu'il fallait, rien que pour continuer les travaux en cours d'exécution. Avec toutes sortes de réductions et de combinaisons, on pourrait peut-être atténuer un peu la différence : il resterait dans tous les cas un déficit de près de 200 millions. Sortir de là n'est pas chose facile, on en conviendra, et la patience de la commission du budget, particulièrement de son rapporteur, M. Ribot, est mise à une rude épreuve. Tout cela, en effet, est bien étrange; et d'où peuvent venir ces erreurs, ces confusions, ces mécomptes? Ils viennent d'un fait évident. C'est qu'on est allé au hasard, dispersant et gaspillant les ressources de l'état dans des intérêts locaux et électoraux; c'est que le fameux programme de M. de Freycinet s'est étendu par degrés de 8,000 kilomètres à 15,000, puis à 20,000 kilomètres, et que la dépense prévue de 4 milliards est montée à 6 milliards, à 9 milliards, peut-être plus, si bien qu'on est aujourd'hui dans l'inconnu, en face de surprises toujours possibles, funestes pour la fortune publique.

Un incident de ce genre, si extraordinaire qu'il soit, n'est point évidemment accidentel et isolé; il se lie à toute une politique, à la situation financière tout entière, à cette situation sur laquelle M. Léon Say vient de jeter un jour singulièrement saisissant. L'ancien ministre des finances est certes compétent et sait ce dont il parle. On peut dire que, cette fois, il tranche dans le vif. D'un ton net et décidé, il dévoile toutes les incohérences administratives et financières du moment. Il montre que tout ce qui arrive tient, d'une part, à l'exagération des dépenses en toute chose, à l'abus des crédits, aux faux systèmes, et, d'un autre côté, à la décroissance des ressources de l'état sous l'influence des fausses directions, à la désorganisation croissante des services par les épurations de parti, par l'intervention des députés. Oui, en vérité, M. Léon Say ne craint pas de déclarer que « jamais l'abus des recommandations n'a été poussé aussi loin que depuis quelques années, » que « cela ressemble à l'ancien régime, » et que toute la tactique des chefs de service consiste à satisfaire le plus de députés possible. Il n'hésite pas à dire devant le pays qu'on a surexcité outre mesure l'esprit de dénonciation, qu'on a découragé par la menace et par la délation les serviteurs de l'état, qu'en certains momens, « on a recherché les relations que des enfans de seize ans pouvaient avoir avec des adversaires du gouvernement avant de les admettre comme surnuméraires dans les bureaux de l'enregistrement et des contributions indirectes. » Il parle ainsi sans se refuser, chemin faisant, les

mots spirituels et piquans, et quand on se donnerait aujourd'hui, comme on le fait, la maligne et facile satisfaction d'objecter à M. Léon Say qu'il a lui-même participé à cette politique, qu'il a été ministre des finances plus que tout autre dans ces dernières années, les faits qu'il dévoile en sont-ils moins saisissans? Ils existent, de telle sorte que, par tous les chemins, par la guerre aux croyances, par des réformes qui ne sont que de l'agitation, comme par la désorganisation administrative et financière, on arrive au même point, à cet état de trouble et de lassitude dont souffre le pays sans savoir toujours pourquoi il souffre. On cherche les causes du mal : les voilà! elles sont dans une sorte d'anarchie officielle, dans l'asservissement de toutes les idées justes et de toutes les forces légitimes de gouvernement aux passions, aux préjugés, aux fanatismes, aux iniquités et aux cupidités de parti. Le résultat, c'est cette situation où il faut pourtant s'arrêter. « Il est bien temps pour les chambres d'ouvrir l'oreille à la vérité, » dit M. Léon Say, — et, d'un autre côté, un républicain qui n'est pas apparemment suspect, M. Challemel-Lacour, dit à Marseille : « L'heure est enfin venue non de maintenir la république, mais de la sauver par la conciliation... Si les gouvernemens succombent, c'est pour s'être compromis par leurs propres fautes et par leurs maladresses. »

Eh bien! cette situation étant donnée, la question est de savoir ce qu'on veut faire à la session prochaine, quels moyens on compte prendre pour remettre un peu d'ordre et d'équilibre dans les affaires de la France. Que les partis absolus ne voient un dénoûment ou un remède que dans un changement complet d'institutions, c'est leur rôle. Ce qu'ils rêvent est peu vraisemblable pour le moment et ne serait, dans tous les cas, réalisable que par l'imprévu, par un de ces coups de théâtre qui s'appellent des révolutions. Le secret d'une amélioration nécessaire, il n'y a évidemment à le chercher que dans les combinaisons possibles, dans le cadre constitutionnel tel qu'il existe. Il faut tâcher de se servir des ressources dont on dispose encore. Rien n'est plus commode, sans doute, que de tout expliquer par les divisions de partis, par le fractionnement des groupes parlementaires et de faire appel à l'union des républicains, à la réconciliation des groupes, des chefs de partis. Soit; et après? Ces partis dont on parle, qu'on veut réconcilier, et les chefs qui les dirigent ou qui sont censés les diriger, ils ont eu le pouvoir depuis quelques années; ils ont été au gouvernement avec M. Jules Ferry, avec M. de Freycinet, avec M. Gambetta, puis encore avec M. de Freycinet. Ce sont justement ces ministères qui ont conduit à la crise où l'on se débat aujourd'hui par la politique qu'ils ont suivie, par leurs concessions incessantes à une prétendue majorité, par leurs complaisances pour des passions auxquelles ils ont livré la magistra-

ture, l'armée, les finances, l'administration, la liberté des croyances. Si ces républicains auxquels on prêche l'union ne se réconcilient que pour recommencer ou poursuivre la même œuvre; s'ils doivent revenir au pouvoir avec les mêmes idées, avec les mêmes préjugés et les mêmes faiblesses, rien n'est changé, la crise continue en s'aggravant, en poussant à bout la patience du pays. C'est l'imprévu qui peut se charger un jour ou l'autre de la suite. Si on veut agir sérieusement dans l'intérêt de la France et de la république elle-même, il est évident qu'il n'y a qu'un moyen, c'est de se ressaisir en quelque sorte, de revenir à d'autres idées dans les finances, comme dans l'administration, comme dans les affaires morales et religieuses, de ramener dans la politique l'ordre, la modération, l'équité libérale, la prévoyance. C'est aux modérés qui ne manquent pas, qui ont même le talent plus que les autres, de reprendre cette œuvre, de la tenter du moins pour leur honneur comme pour le bien du pays.

Ce qui est si visiblement nécessaire serait-il donc impossible avec un peu de volonté? Ce n'est peut-être pas facile, soit; il n'est pas moins vrai que, toutes les fois que le gouvernement montre une apparence de résolution, il reste maître du terrain. Lorsqu'il y a quelques jours, la chambre s'est perdue dans toute sorte de votes contradictoires sur le traitement des évêques, sur le crédit de M. le cardinal Lavigerie, M. le ministre de l'intérieur, qui avait commencé par tergiverser un peu, n'a eu qu'à parler à la fin avec netteté pour faire respecter le budget des cultes. Lorsque M. le président du conseil a défendu sans hésitation, sans faiblesse, l'ambassade française auprès du Vatican, il l'a emporté sur son adversaire, M. Madier de Montjau, qui est resté ébahi de sa défaite. Lorsque M. le général Billot s'est porté si vigoureusement à la défense de l'hôtel des Invalides, il a dompté toutes les résistances et enlevé le vote de l'assemblée. Preuve évidente que si l'on veut on peut combattre encore avec avantage pour la cause des idées justes, d'une politique sensée. On le peut avec d'autant plus de chances aujourd'hui que, même dans cette chambre dévorée de tant de divisions, livrée à de médiocres influences, il y a une certaine perplexité, un sentiment vague, mal défini peut-être, mais apparent, des difficultés accumulées dans une situation devenue presque impossible. Il y a comme un mouvement de retour à demi saisissable au Palais-Bourbon, plus réel encore dans le pays, et ce mouvement salutaire, il peut certes être particulièrement servi par le sénat. Chose curieuse, en effet! depuis quelque temps, c'est le sénat qui reprend une importance sensible, qui redevient pour tous l'assemblée sérieuse, modératrice sur laquelle on compte. Le sénat semble recevoir aujourd'hui des circonstances le plus utile des rôles, et pour le remplir il ne peut mieux faire que d'appeler à lui des hommes comme M. Bardoux, qui

sera élu dans quelques jours, qui portera au Luxembourg le concours d'un esprit sérieux, éclairé et libéral.

Au milieu des diversions, des instabilités et des misères d'une politique aussi bruyante que stérile, il est parfois des incidens qui n'ont rien à voir avec l'agitation des partis, qui ne peuvent cependant passer inaperçus, parce qu'ils se rattachent aux plus généreuses traditions de l'esprit et des lettres. Ils rappellent que, dans le tumulte contemporain, il y a quelque part un monde où tout se passe simplement, noblement entre des hommes qui sont les représentans respectés de l'intelligence française. L'autre jour l'Académie des sciences morales et politiques recevait une lettre par laquelle M. Mignet, sans bruit et sans ostentation, lui remettait son titre de secrétaire perpétuel. Il n'y avait pas là de quoi ébranler un ministère; il y avait de quoi intéresser et émouvoir tous ceux qui attachent du prix aux affaires de la pensée et du goût.

M. Mignet, qui a sa place partout où l'esprit français a une représentation, est de cette Académie des sciences morales depuis le jour où elle a été reconstituée au lendemain de la révolution de 1830; depuis 1837, il était secrétaire perpétuel. Il croit aujourd'hui avoir droit à un repos gagné par quarante-cinq années de service, et si on n'a pu refuser à ses instances une retraite à laquelle personne n'avait pensé excepté lui, on n'a pu certes se défendre d'une émotion mêlée de respect en se rappelant cette longue et pure carrière, relevée par la dignité du caractère aussi bien que par l'éclat du talent. M. Mignet ne veut plus être le secrétaire perpétuel « pour être plus libre; » il laisse du moins à la compagnie dont il est toujours, la parure de son nom et de sa présence, selon l'aimable expression qu'il employait un jour lui-même pour un de ses vieux confrères. Il reste parmi nous un des derniers chefs de cette grande école historique qui a illustré le siècle, qui a compté les Thierry, les Guizot, les Thiers. Depuis qu'il a contribué au renouvellement des études par son lumineux tableau de la révolution française, il a multiplié les travaux, et dans cette fonction même de secrétaire perpétuel, qu'il a exercée pendant près d'un demi-siècle avec un zèle si scrupuleux, il n'a cessé de faire de l'histoire. Il a fait de l'histoire en retraçant dans ses « éloges académiques » les portraits de tous ces personnages qui ont passé devant lui, qui ont été comme lui de l'Académie des sciences morales : Sieyès, Rœderer, Portalis, Siméon, Talleyrand, Daunou, Rossi, Cousin, le duc de Broglie, Tocqueville. C'était pour lui, comme il l'a dit, « l'occasion de passer en revue la révolution et ses crises, l'empire et ses établissemens, la restauration et ses luttes, la monarchie de juillet et ses libres institutions, de rattacher les événemens publics à des biographies particulières et de montrer le mouvement général des idées dans les œuvres de ceux qui

ont tant contribué à leur développement. » M. Mignet a procédé ainsi pendant un demi-siècle, déployant dans l'histoire contemporaine comme dans l'histoire du passé autant de science que d'équitable mesure, menant la vie d'un sage fidèle aux généreuses convictions de sa jeunesse. En cherchant aujourd'hui le repos dans une retraite honorée, il laissait un héritage difficile que l'Académie des sciences morales n'a point hésité à transmettre d'une voix unanime à M. Jules Simon, et le nouveau secrétaire perpétuel avait certes tous les titres à recueillir la succession. M. Jules Simon, avec son talent séduisant, est fait pour être dans la paisible enceinte de l'Institut, comme il l'est sur une autre scène, le gardien des traditions françaises de tolérance et de libéralisme.

La science et l'étude sont toujours de grandes conseillères de la paix. On retrouve la guerre ou les agitations et les disputes avec la politique telle qu'elle est engagée un peu partout. Ce n'est point, sans doute, que pour le moment la guerre paraisse être dans les intentions de ceux qui disposent de la destinée des peuples, qui ont le pouvoir ou la prétention de diriger les événemens; mais il est bien clair qu'il y a depuis longtemps en Europe assez de questions indécises, assez de difficultés et de confusions dans les rapports, assez d'antagonismes mal déguisés, pour qu'on ne sache pas toujours à quoi s'en tenir, pour que le moindre incident devienne le prétexte de polémiques et de commentaires qui, le plus souvent, il est vrai, dépassent la réalité.

Ces affaires d'Égypte qui restent toujours en suspens, par exemple, comment se termineront-elles? Où en est l'Angleterre de cette création d'un ordre nouveau qu'elle s'est proposé d'établir dans la vallée du Nil? Quel sera le dénoûment des négociations que le cabinet de Saint-James poursuit avec la France, avec la Sublime-Porte ou avec les autres gouvernemens? Serait-il vrai qu'on en revînt bientôt à remettre en mouvement la conférence de Constantinople, si brusquement interrompue dans ses délibérations, il y a six mois, par le canon anglais? Évidemment ni M. Gladstone, ni lord Granville ne semblent pressés de s'expliquer sur tous ces points, pas plus sur la nature de la mission confiée à lord Dufferin que sur les négociations engagées avec les autres puissances. M. Gladstone met plutôt jusqu'ici toute la subtilité d'une savante tactique à éluder les interpellations dont il est assailli dans le parlement, et si le premier ministre de la reine Victoria se montre si réservé, c'est qu'il n'a encore rien de précis à dire. Cela ne peut pas signifier cependant qu'entre la France et l'Angleterre il y ait des dissentimens inconciliables à propos de l'Égypte ; cela veut dire tout au plus que la question n'est peut-être pas aussi simple qu'on l'aurait cru, qu'elle a pu se compliquer en chemin d'un certain nombre de questions délicates, quoique secondaires, et qu'il faut

attendre encore un dénoûment que l'Angleterre et la France sont également intéressées à poursuivre dans un esprit de transaction. D'un autre côté, le successeur du prince Gortchakof dans la direction des affaires étrangères de Russie, M. de Giers, vient de prendre un congé pour rejoindre pendant quelques semaines sa famille à Pise. Il est passé en Allemagne; il a visité le chancelier dans sa solitude de Varzin et il a été reçu par l'empereur Guillaume à Berlin. Une fois à Pise, il doit aller à Rome et, à son retour d'Italie, il doit aussi, dit-on, passer par Vienne pour voir le comte Kalnoky, l'empereur François-Joseph. Quelle peut bien être la portée de ce voyage et de ces visites à toutes les cours? M. de Giers ne serait-il pas allé par hasard sonder le chancelier allemand en vue de quelque conflit possible en Orient ou demander la revision du traité de Berlin à propos des affaires d'Égypte, ou préparer quelque autre coup de théâtre politique? Les commentaires n'ont pas manqué. Qu'en est-il de tout cela? Il est infiniment probable que M. de Giers n'a pas fait son voyage uniquement par une raison de famille et qu'il n'est pas allé non plus nouer de vastes combinaisons propres à renouveler la face de l'Europe. Il est beaucoup plus vraisemblable que le ministre du tsar n'est passé à Berlin et ne passera à Vienne qu'avec la mission toute simple, assez générale, de dissiper des ombrages, d'effacer la trace de vieux dissentimens, de rétablir de meilleurs rapports, quelques habitudes de cordialité entre la Russie et les deux empires alliés, l'Allemagne et l'Autriche. A considérer la situation présente, le voyage de M. de Giers ne peut avoir le caractère qu'on lui prête et modifier sensiblement l'état des rapports diplomatiques. L'Europe n'a donc point à se laisser émouvoir outre mesure par les commentaires de fantaisie qui ont couru le continent; ce n'est pas encore cela qui peut la menacer.

En attendant que ces questions d'un ordre général soient résolues ou éclaircies pour l'opinion européenne, les parlemens se réunissent dans les pays où ils n'étaient pas encore rassemblés. De même que les élections se sont faites à peu près simultanément en Allemagne et en Italie, la réunion des chambres a également coïncidé à Berlin et à Rome. A Berlin, l'empereur Guillaume a tenu à inaugurer lui-même le nouveau Landtag. Le vieux souverain a paru entouré de sa cour, de sa famille. M. de Bismarck n'était présent que par la pensée, parce que le discours impérial n'est visiblement que l'expression de la politique du chancelier. A vrai dire, ce discours a un premier mérite, celui d'assurer que les relations de l'Allemagne avec les autres puissances sont de nature à laisser espérer la continuation de la paix. C'est déjà beaucoup. Quant aux affaires intérieures, l'empereur Guillaume s'étend un peu longuement sur les finances, et il n'en donne pas de trop bonnes nouvelles puisqu'il avoue la nécessité de recourir au crédit, à un em-

prunt, pour combler un déficit assez important. En un mot, les finances prussiennes sont pour le moment en désarroi. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est la ténacité avec laquelle M. de Bismarck poursuit à travers tout l'application de son système fiscal, économique ou social qui consiste à dégrever particulièrement les classes inférieures, à diminuer l'impôt direct qui pèse sur les dernières catégories des contribuables, en demandant de plus en plus les ressources de l'état aux impôts indirects. Ce n'est pas la première fois que le chancelier propose son système, ses projets économiques. Il n'a pas tout à fait réussi encore à imposer ses idées. Sera-t-il plus heureux avec le nouveau Landtag? Cela dépend de l'appui qu'il trouvera dans le centre catholique, et c'est ce qui faisait l'intérêt des déclarations impériales sur un autre point, sur la politique religieuse. L'empereur Guillaume, il est vrai, parle avec cordialité des relations diplomatiques avec le Vatican, et il n'est point impossible que l'Allemagne soutienne un peu le saint-siège contre l'Italie dans l'interprétation de la loi des garanties; mais en même temps la politique prussienne, dans ses propres affaires, n'entend pas se dessaisir de ses « lois existantes, » c'est-à-dire des lois de mai. En d'autres termes, M. de Bismarck prétend bien rester toujours le maître de ce qu'il fera. Or c'est là justement la question. Le chancelier ne peut guère avoir une majorité pour ses combinaisons fiscales qu'avec le concours des catholiques du centre; il ne peut obtenir ce concours que par des concessions auxquelles il s'est refusé jusqu'ici, et, à défaut de cet appui, se tournât-il encore une fois vers les nationaux-libéraux, il ne peut pas espérer une majorité. Voilà la difficulté que le discours impérial ne résout pas et qui ne sera peut-être tranchée que par quelque apparition décisive du tout-puissant solitaire de Varzin.

Qu'en sera-t-il, d'un autre côté, de ce nouveau parlement qui vient d'entrer en scène à Rome, qui inaugure la quinzième législature italienne? Quel est le vrai caractère du discours par lequel le roi Humbert a ouvert la session nouvelle au lendemain de l'éclatant succès du ministère ou, pour mieux dire, du président du conseil, M. Depretis, dans les élections? Assurément, dans ce discours que le roi a prononcé, mais dont le ministère seul est responsable, il y a bien des choses; rien n'y manque, ni les complimens, ni les promesses, ni les amplifications un peu naïves, ni les témoignages de satisfaction pour tout ce qu'on a fait, ni les évocations des souvenirs de « l'Italie romaine. » La seule difficulté est de dégager de cet ensemble un peu touffu une politique à demi précise, faite pour rallier une majorité dans un parlement tout nouveau, issu d'un suffrage presque universel. Au fond cependant, à considérer de plus près l'état des esprits au-delà des Alpes, en se rappelant ce discours sensé et prudent de Stradella, qui

a été comme le programme des dernières élections, il n'est peut-être pas impossible de démêler à travers tout la vérité telle qu'elle est, de fixer quelques points caractéristiques.

Ainsi, il est certain que les Italiens, après avoir eu pendant quelque temps des mouvemens d'ambition agitée et de surexcitation agressive, se sont calmés. Ils ont eu des illusions un peu trop entretenues par le ministère, par M. Mancini, qui s'est flatté un moment d'avoir introduit l'Italie dans l'alliance des grands empires, d'avoir contribué à former une sorte de coalition nouvelle; ils n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'ils s'étaient abusés, qu'ils n'avaient pas conquis M. de Bismarck, qu'ils ne pouvaient pas même espérer avoir à Rome la visite de l'empereur d'Autriche, et qu'à vouloir multiplier les armemens pour des desseins inconnus, inavoués, ils risquaient de se ruiner sans compensation et sans profit. Vainement des hommes comme M. Crispi, M. Nicotera, se sont efforcés, dans les élections, de réchauffer le sentiment national, de réveiller des passions belliqueuses dans un intérêt de popularité : ils ont trouvé peu d'écho au scrutin, et, s'ils ont été élus eux-mêmes, ils ne l'ont pas été sans contestation. La vérité est que les élections se sont faites contre la politique de perpétuelle animosité à l'égard de la France, contre les vaines poursuites d'alliances chimériques, contre les armemens ruineux, et qu'elles ont bien plutôt donné raison à la politique d'apaisement que M. Depretis avait exposée dans son discours de Stradella, qui s'est traduite plus récemment dans la nomination d'un ambassadeur italien à Paris : au fond, c'est là peut-être ce que le discours du roi ne pouvait pas dire, mais ce qui est dans cette situation où un certain nombre de mécomptes ont ramené les Italiens à un sentiment plus juste, plus exact du rôle auquel ils peuvent prétendre en Europe.

Il y a un autre fait à dégager de tout ce mouvement récent dont le discours royal ne donne pas une idée bien précise et bien saisissable. M. Depretis, qui est un vieux et habile tacticien, qui se trouve placé aujourd'hui en face d'une majorité encore inconnue, M. Depretis ne pouvait trop accentuer ses préférences entre les partis ni laisser trop voir où il irait chercher des alliés dans le cas où il aurait à reconstituer son ministère. Il ne pouvait pas le dire, il ne le sait peut-être pas lui-même. Il n'est pas moins certain que, s'il appartient à la gauche par son passé, il s'est montré plein de modération et de prudence par les opinions qu'il a exprimées à Stradella, qui ont passé dans le discours du roi, sur la nécessité de défendre la monarchie et les institutions, de protéger la tranquillité, et, par là, il se rapproche des anciens libéraux modérés. Entre eux une alliance n'est plus impossible, de telle façon que ce qu'il y a de plus clair en tout cela, c'est l'affirmation nouvelle d'une politique toute monarchique, modérée à l'intérieur, pacifique à

l'extérieur. C'est, après tout, l'intérêt de l'Italie de s'attacher à cette politique de raison si elle veut marcher librement dans une voie de paisible progrès, où elle n'a sérieusement à craindre que les difficultés qu'elle pourrait se créer à elle-même.

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mouvement de baisse s'est d'abord assez vivement accentué pendant la seconde quinzaine de novembre sur les rentes françaises et sur nos grandes valeurs nationales. Dans les derniers jours, une certaine reprise s'est produite, le marché a présenté une grande animation, les cours ont été énergiquement disputés; nos fonds publics et la plupart des titres sur lesquels l'épargne s'est volontiers portée de tout temps restent cotés à des prix un peu plus élevés qu'il y a huit ou dix jours.

La liquidation de quinzaine s'était effectuée sans difficulté sérieuse; l'argent était très abondant, les engagemens avaient diminué d'importance; le bon marché des reports et l'apparition, çà et là, du déport trahissaient la formation d'un découvert. Dès le lendemain, les ordres de vente affluaient; il était manifeste qu'une spéculation à la baisse avait résolu d'exploiter le découragement général de la spéculation, la défiance croissante des capitaux de placement, les inquiétudes politiques et les préoccupations que commençait à susciter l'état de nos finances.

Il n'était plus question des troubles de Montceau-les-Mines, des bombes de Lyon, de l'agitation socialiste; le grand argument des baissiers a été le déficit budgétaire. Le fameux plan Freycinet a été dénoncé devant l'opinion publique d'abord, puis devant la commission du budget, comme un péril des plus graves pour la solidité de notre crédit. Il a été démontré que l'exécution de ce plan avait été entamée dans les conditions les plus fâcheuses au point de vue économique, que d'innombrables chantiers avaient été ouverts en même temps sur tous

les points du territoire, le plus souvent dans un intérêt purement électoral, sans aucun souci de l'utilité ou de l'importance relative des lignes entreprises. Ces travaux, une fois commencés, ne peuvent être arrêtés; ce serait compromettre et probablement anéantir tout le fruit des dépenses déjà faites. La commission du budget a donc décidé, d'accord avec les ministres des finances et des travaux publics, qu'on poursuivra en 1883 l'achèvement de tous les tronçons de lignes ferrées déjà attaqués, et que le déficit qui en pourra résulter pour le budget, déficit évalué à 100 millions de francs, sera couvert par les ressources habituelles de la dette flottante.

Voilà pour 1883. Mais les exercices suivans ne nous réservent-ils pas des résultats plus fâcheux encore au point de vue de l'organisation même des travaux et plus dangereux au point de vue de nos finances? Le système de l'exécution des grandes entreprises de construction par l'état n'est-il pas jugé par ses premiers fruits, et ne serait-il pas prudent et politique de renoncer à de vaines utopies, en se ralliant à un système dont l'excellence n'est plus à démontrer? Nous voulons parler du recours à l'industrie privée.

Les choses en étaient là et ces questions étaient l'objet de discussions passionnées dans la presse, tandis que la baisse sévissait sur notre marché, quand le bruit a commencé à se répandre que des négociations étaient engagées ou allaient s'engager entre le gouvernement et les grandes compagnies de chemins de fer. Un discours prononcé par le ministre des travaux publics, à l'ouverture des séances de la grande commission des chemins de fer, a été interprété comme l'indice des dispositions très conciliantes dont on était animé dans les régions officielles; des nouvelles à sensation concernant de prétendues entrevues entre le président du conseil et un très haut banquier, et présentant l'accord espéré comme déjà conclu, ont circulé avec persistance pendant quelques jours; il n'en a pas fallu davantage pour provoquer, vendredi et samedi de la semaine dernière, un revirement très brusque dans les allures de la spéculation et faire renaître l'illusion, tant de fois déçue déjà, que la baisse avait dit son dernier mot.

Cette reprise a été très violente. Le 3 pour 100, qui avait perdu le cours de 80 francs, s'est relevé à 81 francs ; le 5 pour 100 de 113.65 a été porté à 115.30; le Crédit foncier, coté un moment 1,275, valait trois jours plus tard 1,370; le Suez regagnait plus de 150 francs à 2,520. Mais cette chasse au découvert ne pouvait avoir qu'un succès éphémère. On avait bien pu forcer les petits spéculateurs, baissiers par occasion, à se racheter précipitamment; rien ne prouvait que les vendeurs sérieux, ceux qui mènent le mouvement depuis deux mois, et qui devaient être bien renseignés sur la réalité des faits annoncés, eussent pris peur et abandonné leurs positions.

Il n'en était rien ou, du moins, les vendeurs n'étaient nullement disposés à se laisser imposer des cours de rachat par une spéculation à la hausse improvisée et dépourvue de toute solidité. Les cours ont donc été ramenés en arrière depuis lundi, mais sans violence en ce qui concerne nos fonds publics; ceux-ci ont conservé une bonne attitude, et la tendance générale accuse une amélioration sensible dans la situation de la place. Si on compare les cours actuels avec ceux de la liquidation de fin octobre, on ne constate que des différences insignifiantes sur nos fonds publics, alors qu'il y a peu de jours ceux-ci accusaient une réaction de près d'un franc.

Les actions des grandes compagnies de chemins de fer ont un peu repris sur les plus bas cours; cependant le mois de novembre les aura laissées encore en légère dépréciation. Les recettes sont en diminution, et, de plus, la continuité des pluies et les inondations qui en résultent font craindre un accroissement de dépenses. Aussi la hausse est-elle à peu près impossible; mais chaque fois que les cours reculent de 10 ou de 20 francs, on voit se produire des achats au comptant.

Les recettes sont également stationnaires sur les chemins étrangers, exception faite pour la compagnie des Chemins autrichiens, qui enregistre, au contraire, de fortes plus-values. Les actions se maintiennent à 740; les offres dominent sur les Lombards, le Nord de l'Espagne, le Saragosse.

Le Suez a reperdu 100 francs sur les plus hauts cours; le Gaz s'est maintenu avec fermeté à 1,560 francs.

Le Crédit foncier, après avoir baissé à 1,275, puis remonté à 1,375, a été ramené à 1,340, cours raisonnable, répondant à une capitalisation à 4 pour 100 du dividende probable de 55 francs. Faut-il compter que ce dividende pourra s'accroître d'année en année? ou faut-il craindre qu'il ne diminue, le Crédit foncier voyant se fermer la source des bénéfices que lui procuraient naguère les affaires de banque? L'avenir décidera. Pour que le dividende actuel soit maintenu ou dépassé, il faut que le Crédit foncier développe, dans une large mesure, ses opérations hypothécaires. Or il paraît être en ce moment dans un grand dénûment de ressources; on a même annoncé comme très prochaine une émission d'obligations foncières pour une somme de 200 millions de francs. Rien n'est encore décidé à ce sujet, le moment paraissant peu propice pour un appel à l'épargne.

La situation des autres établissemens de crédit n'a pu se modifier; aussi les cours sont-ils restés à peu près immobiles pour la Banque de Paris, la Société générale, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte, etc. Le Crédit général français s'acheminait depuis longtemps vers un dénoûment fatal. Ses titres ne valent plus nominalement que 5 ou 10 francs. Sa valeur intrinsèque n'est-elle pas supérieure? Une des-

truction aussi complète paraît difficile à concevoir. Mais les actionnaires redoutaient, avec juste raison, l'appel de fonds. Cet appel a été fait; il ne porte que sur 41 fr. 66 par titre et on promet aux actionnaires qu'une fois ce sacrifice accompli, on réunira une assemblée chargée de statuer sur une réduction du capital et sur l'échange de trois titres actuels libérés de 166 fr. 66 contre une action entièrement libérée.

Le Mobilier espagnol a baissé de 50 francs en une seule Bourse; il s'est relevé de 30 francs et vaut 300 francs. On sait que les fluctuations de cette valeur échappent à toute explication rationnelle et ne correspondent qu'aux intérêts personnels d'un petit groupe de spéculateurs. Il a été dit, peut-être pour les besoins de la cause, que l'établissement ne donnerait aucun dividende aux actionnaires pour l'exercice 1882.

On a annoncé cette semaine la fusion de la Compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris et de la Compagnie des magasins généraux de France et d'Algérie, création du Crédit foncier de France. La compagnie nouvelle serait constituée au capital de 33 millions 1/2 de francs divisé en 67,000 actions entièrement libérées, dont 30,000 seraient attribuées aux Magasins généraux de France et d'Algérie (une nouvelle pour deux anciennes libérées de 250 francs) et 37,000 aux Magasins généraux de Paris. Les titres de cette société étant au nombre de 30,000, les actionnaires échangeraient titre pour titre et recevraient, en outre, un bon de liquidation représentant une part proportionnelle dans la valeur des 7,000 actions restantes et dans celle des immeubles appartenant à la société et non compris dans l'apport fait à la compagnie nouvelle.

Les fonds étrangers ont donné lieu à peu de transactions. A Londres, les consolidés sont à peu près immobiles. L'Italien a été très ferme au-dessus de 89, l'Unifiée d'Égypte a faibli de quelques francs à 340, le 5 pour 100 turc n'a pu reprendre le cours de 12 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

